

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira - Béjaïa



Faculté des Lettres et des Langues
Département de Français
École Doctorale Algéro-Française

Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de Magister
Option : Sciences du langage

Thème :

Les titres dans les quotidiens algériens
d'expression française
Analyse syntactico-discursive

Présenté par :
M. CHERIFI Hamid

Sous la direction du :
Dr. ELBAKI Hafida

Le jury :

Président : Pr. ABDELHAMID Samir, Professeur. Université de Batna.

Rapporteur : Dr. ELBAKI Hafida, Maître de conférences A. Université d'Alger II.

Examinatrice : Dr. AIT DAHMANE Karima, Maître de conférences A. Université d'Alger II.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira - Béjaïa



Faculté des Lettres et des Langues
Département de Français
École Doctorale Algéro-Française

Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de Magister
Option : Sciences du langage

Thème :

Les titres dans les quotidiens algériens
d'expression française
Analyse syntactico-discursive

Présenté par :
M. CHERIFI Hamid

Sous la direction du :
Dr. ELBAKI Hafida

Le jury :

Président : Pr. ABDELHAMID Samir, Professeur. Université de Batna.

Rapporteur : Dr. ELBAKI Hafida, Maître de conférences A. Université d'Alger II.

Examinatrice : Dr. AIT DAHMANE Karima, Maître de conférences A. Université d'Alger II.

A la mémoire de

Nait Haddad Mohand Ourabah¹

¹ L'un des 24 célèbres détenus du mouvement de 1980, Nait Hadad Md Ourabah a eu son bac en prison avant de poursuivre ses études à l'université de Constantine ; après avoir eu son diplôme, il enseigne à El Kseur puis intègre le département de français de l'université de Bejaia où il travaille comme maitre assistant et prépare en même temps une thèse de doctorat portant sur l'écriture de Rachid Mimouni. Nait Hadad nous a quittés le 11/10/2005 à l'âge de 45 ans suite à un accident de voiture.

Remerciements

À l'issue de ce travail, je voudrais exprimer toute ma gratitude à Mme. Hafida ELBAKI, ma directrice de recherche, dont les judicieux conseils, les permanents encouragements et surtout la gentillesse et la disponibilité ont permis l'achèvement de ce travail ; j'espère avoir honoré son encadrement.

Je tiens à remercier les membres du jury, M. Samir ABDELHAMID et Mme. Karima AIT DAHMANE, qui m'ont fait l'honneur de lire et d'évaluer ce mémoire et qui ont accepté de se déplacer de loin pour ma soutenance.

J'adresse mes remerciements les plus sincères à Mme. Farida BOUALIT, responsable de l'antenne doctorale de français de Bejaia, qui, par sa rigueur et son soutien, a toujours veillé à ce que ce travail soit réalisé dans les délais prévus.

Par devoir de mémoire, un hommage particulier est destiné à ma grand-mère, la seule personne dont je souhaiterais vivement et chaleureusement la présence le jour de ma soutenance ; dommage !

Ma reconnaissance va également à mes très chers parents, qui n'ont jamais cessé un instant de me soutenir soit moralement ou financièrement ; je leurs dédie ce travail qui n'est en fait que le fruit de leurs sacrifices.

Ce travail est dédié enfin, à toute ma grande famille ainsi qu'à tous mes amis, sans exception aucune.

« En 40 années de journalisme, j'ai vu défiler des dizaines de milliers de titres d'articles, les uns plus beaux que les autres... Dans un quotidien, les titres, c'est comme la cerise sur le gâteau... »².

Maâmar Farah.
Journaliste chroniqueur algérien.

² Extrait paru dans la chronique *Pause café* du *Soir d'Algérie* dans son édition du 30/04/2009.

Sommaire

Introduction générale	6
Chapitre I : Analyse syntaxique	18
Introduction	19
1. Dispositions formelles du titre.....	19
2. Procédures de construction.....	31
3. La ponctuation dans le titre.....	52
Bilan, Le titre de presse : une syntaxe spécifique	52
Chapitre II : Quelle structure pour quel titre ?	54
Introduction	55
1. Le titre dans les genres à énonciation objectivée.....	56
2. Le titre dans les genres à énonciation subjectivée	86
Bilan, Le titre de presse : une syntaxe déterminée par le genre discursif	102
Chapitre III : Analyse énonciative	105
Introduction	106
1. Le contrat de communication	106
2. Le contrat de l'information médiatique	110
3. La presse écrite, <i>un dispositif de lisibilité</i>	112
4. Les stratégies discursives dans le titre	113
Bilan, Le titre de presse : entre contraintes et stratégies discursives	154
Conclusion générale	157

Introduction générale

Cette présente étude s'inscrit dans le cadre d'analyse du discours et traite de l'une des activités journalistiques des plus importantes : la titraille.

Le titre, à l'image du titre de roman, de film, de tableau, de chanson, etc., s'il sert de prime abord d'un outil d'identification et de désignation au même titre que le nom propre ; il pourrait bien assumer d'autres fonctions tant communicatives que pragmatiques ; d'où son extrême importance ; une importance qui a accouché d'une kyrielle de travaux issus de domaines différents.

Dans le domaine de la critique littéraire, J. Ricardou (1972) et C. Grivel (1973) étudient respectivement la rhétorique et le sémantisme du titre de roman ; lequel titre est d'ailleurs la charnière de toute l'œuvre littéraire, estime Duchet (1977) ; de surcroît, dans un remarquable ouvrage intitulé « *La marque du titre* », Hoek (1981) tente à travers une description syntaxique, sémantique, rhétorique et pragmatique, d'établir une grammaire du titre ; enfin, dans un travail sur tout ce qui accompagne et fait exister le texte, G. Genette (1987) distingue, selon leur fonction, les titres thématiques des titres rhématiques.

Dans le domaine de l'art pictural, B. Bosredon (1997) a consacré sa thèse d'Etat aux titres de tableaux ; il estime que les titres sont des dénominations d'objets uniques construites en discours et soumises à des procédés discursifs qui font partie d'une « signalétique ».

Dans le cadre du MAT³, le titre, selon J. Virbel (2002), est un Objet Textuel (OT) ; il dégage 5 types de titres : thématiques, rhématiques ou fonctionnels, les titres résultats de la composition syntagmatique, les titres résultats de la composition sémantique et enfin les titres performatifs.

Par ailleurs, une étude sur la fonction discursive des titres de sections et sous-sections est réalisée en 2004 par L-M. Ho-Dac, M-P. Jacques et J. Rebeyrolle ; leur objectif était de montrer que le titre assume des fonctions de structuration et d'organisation du contenu du discours.

Objet de notre étude, le titre de presse, comte tenu de l'importance de cet élément péritextuel dans les pratiques langagières médiatiques, a fait également l'objet d'une flopée de recherches aussi bien dans le domaine de l'information et de la communication que dans celui d'analyse du discours médiatique.

³ Modèle d'Architecture Textuelle, développé par J. Virbel.

S'adressant aux journalistes, Furet (1995 : 21-25) dresse une liste de cinq fonctions essentielles du titre de presse : accrocher le regard des lecteurs, permettre le choix de lecture, donner envie de lire l'article, contribuer à l'image du journal, et structurer la page ; à propos de la relation titre-lecteur, elle affirme :

*« Dans le titre, ce qu'il [le lecteur] veut, c'est du béton, du massif.
A la limite, que chaque mot apporte une information »* (1995 : 53).

En fait, Furet estime que le titre de presse est « l'élément le plus important » (1995: 10) de toutes les productions journalistiques ; c'est la raison pour laquelle la titraille :

« doit être comprise sans qu'il soit nécessaire de lire le texte »
(1995 : 104).

Jean de Bonville (2008), propose une analyse portant sur le titre des nouvelles locales dans la presse québécoise à la fin du 19^{ème} siècle ; il observe dans ce cadre, l'évolution chronologique de la conception du titre en matière de structure et de contenu informationnel ; au terme de ses observations, il constate que le titre à cette époque ne servait qu'à indexer le thème de l'article mais au début du 20^e siècle, la conception se fait de façon à fournir des précisions sur l'événement particulier relaté dans l'article.

Van Dijk (1985), pour sa part, insiste sur la fonction thématique du titre, celle d'exprimer le thème le plus important de l'article, tandis que les sous-titres au sein de l'article expriment les causes ou les conséquences importantes :

*« the highest or most important topic is expressed in the headline,
the top of the complete macrostructure of the text is formulated in
the lead, and the initial sentences of paragraphs of the text express
a still lower level of macrostructure »*⁴ (1985 : 78).

F. Frandsen (1990) consacre une analyse portant sur le titre de presse ; le titre, selon lui, appartient au « *paratexte journalistique* » qui n'est autre chose qu'un :

*« ensemble de petites unités textuelles qui précèdent ou parcourent
l'article de journal et auxquelles le jargon journalistique a donné
les beaux noms de "titraille", de chapeau, d'"accroche", etc. »*
(1990: 159).

Bosredon et Tamba, étudiant les structures bisegmentales des titres de presse articulées par un "deux points", parlent de la :

⁴ Dont la traduction littérale est « *le sujet le plus dominant ou le plus important est exprimée dans le titre, en haut de la macrostructure complète du texte est formulé en tête, et les premières phrases des paragraphes du texte expriment un niveau encore inférieur de la macrostructure* ».

« double articulation du titre, à l'article qu'il annonce d'un côté et à l'organigramme du journal de l'autre » (1992 : 40).

Maurice Mouillaud (1982), s'inspirant d'un mémoire datant de 1968 de J-P. Sueur, intitulé *Etude de la structure syntaxique des titres de journaux*, propose une étude intéressante sur *La grammaire et l'idéologie du titre de journal*, dans laquelle il distingue entre les titres informationnels résumant l'article et les titres référentiels englobant l'article ; pour lui, le titre est :

« le lieu journalistique par excellence, et ce qui prend forme dans le titre, c'est le discours — sinon la langue — de l'information » (1982 : 91)

Françoise Sullet-Nylander a développé plusieurs réflexions sur les caractéristiques des titres de presse ; sa thèse de doctorat y est entièrement consacrée : *Le titre de presse, Analyse syntaxique, pragmatique et rhétorique* (1998), portant sur les titres de trois quotidiens français : *Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro* ; une thèse dans laquelle elle accorde remarquablement une valeur privilégiée à la structure syntaxique des titres ; elle en distingue 4 types : la phrase complète, la parataxe, la structure bipartite et enfin le bloc syntaxique unique ; de ce fait, Sullet-Nylander traite également des spécificités pragmatiques et communicationnelles, stylistiques et rhétoriques du titre ; elle estime que le titre est un :

« texte reprenant le contenu essentiel (ou considéré comme tel par le rédacteur) de l'article, sans cela n'engendre de dépendance "textuelle" quelconque vis-à-vis de celui-ci, il assure entièrement le rôle de transmettre la nouvelle au premier niveau de lecture » (1998 : 30).

Elle publie par la suite de nombreux articles se rapportant principalement au titre de presse, notamment *Titres de presse et polyphonie* (2002) et *De l'emploi du conditionnel journalistique : du titre à l'article et de l'article au titre* (2005).

En termes d'études syntaxiques, il serait difficile de ne pas évoquer les travaux de Straumann (1935), de Mardh (1980) et de Simon-Vandenberg (1981) qui ont effectué des analyses syntaxiques approfondies des titres de journaux britanniques.

Spécialiste en analyse du discours médiatique, Patrick Charaudeau, pour qui le titre suppose « une ouverture vers tout ce qui peut rendre compte des effets de discours » (1983: 53), explique les procédés de la communication textuelle en tenant en compte des circonstances contextuelles de discours qui entourent les interlocuteurs ; le titre de presse est

un objet multifonctionnel du discours médiatique :

« Les titres, dans l'information, sont d'une importance capitale; car, non seulement ils annoncent la nouvelle (fonction "épiphanique"), non seulement ils conduisent à l'article (fonction "guide"), mais encore ils résument, ils condensent, voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information. Le titre acquiert donc un statut autonome; il devient un texte à soi seul, un texte qui est livré au regard des lecteurs et à l'écoute des auditeurs comme tenant le rôle principal sur la scène de l'information » (1983: 102).

De son côté, Sophie Moirand, après avoir discuté en 1975 de la fonction principale du titre de presse, celle qui consiste à :

« condenser en quelques mots le thème principal - "accrocheur" ou "illustrateur" - du message transmis par le texte » (1975 : 69).

elle revient en 2007, dans un remarquable ouvrage consacré à *l'analyse des discours de la presse écrite*, sur la fonction annonciatrice du titre :

« le titre, qui constitue pour le lecteur une entrée dans la page et donc dans le thème traité, est souvent construit à partir du texte de l'article, et pas forcément par son scripteur » (2007 : 97).

En fait, elle précise dans cet ouvrage, portant précisément sur la vulgarisation scientifique dans la presse écrite, qu'il y a une différence patente et non légère entre les titres dans les genres à énonciation objectivée et ceux dans les genres à énonciation subjectivée ; ces derniers ne sont que :

« des titres "opaques" dont le fonctionnement s'avère justement différent des titres des articles d'information » (2007 : 96).

En somme, ce sont en gros les recherches et réflexions les plus fructueuses qui ont été effectuées dans le cadre d'analyse du titre.

Pour ce qui est de notre étude, elle traite exclusivement des titres dans la presse écrite algérienne ; ceux-ci, notamment par la façon dont les instances journalistiques les conçoivent, nous ont tellement impressionnés qu'il nous est paru fort intéressant d'en faire notre objet d'étude. Notre choix pour un tel sujet est motivé encore par une volonté personnelle de traiter des faits linguistiques relevant du monde médiatique auquel les analystes du discours accordent une valeur privilégiée ; en témoigne bien entendu le nombre incalculable des recherches faites jusqu'ici.

Dans le même ordre d'idées, nous aspirons par cette présente contribution à une meilleure appréhension de la langue de la presse écrite algérienne ; du moins, celle du titre dans la mesure où nous voulons mettre en lumière ses différentes fonctions communicatives ainsi que les éventuels enjeux discursifs qui conditionneraient dans une certaine mesure sa mise en scène.

Du même coup, l'objectif essentiel de notre étude vise à la fois la description de la grammaire du titre et l'étude des stratégies discursives ; ce sont en peu de termes les priorités les plus absolues de notre démarche.

En fait, notre d'idée du départ, n'était-ce qu'un germe d'idée qui a accouché d'une telle perspective, émane principalement d'observations faites sur plusieurs titres d'articles de presse ; un désir de comprendre un certain état de faits était d'emblée né lorsque nous avons remarqué que certains titres reprennent l'essence de la nouvelle, ils sont plus ou moins longs et même suffisent pour comprendre l'information sans avoir à parcourir l'article ; c'est là d'ailleurs la tâche principale assignée au titre, celle de « *transmettre la nouvelle au premier niveau de lecture* » (Sullet-Nylander 1998 : 30) ; de ce fait, « *le titre acquiert donc un statut autonome; il devient un texte à soi seul* » (Charaudeau 1994 : 10) :

- 1) *ABDELAZIZ BELKHADEM CONFIRME
Bouteflika effectuera une visite d'État en France*
- 2) *AFGHANISTAN
Plus de 100 civils tués dans un bombardement américain*
- 3) *ELLE ESTIME QUE LE PT FAIT L'OBJET D'“ATTAQUES”
Hanoune veut saisir l'Union parlementaire mondiale*

Cependant, certains d'autres ne vont pas nécessairement dans cette direction de conception pour autant qu'ils partagent plutôt les particularités suivantes : ils sont concis, parfois ambigus et souvent opaques ; ils canalisent de ce fait, une kyrielle d'interrogations qui obligent le lecteur à se reporter à l'article afin d'avoir des précisions :

- 4) *L'empreinte du passé*
- 5) *Défi*
- 6) *Voyage dans le temps*

D'un point de vue formel, chacun des titres 1, 2 et 3, doté d'une structure sous-jacente, un autre élément péri-textuel dit surtitre, est une structure phrastique⁵ à prédicat verbal tandis que chacun des titres 4, 5 et 6 est un syntagme nominal, simple (*défi*) ou étendu (*L'empreinte du passé, Voyage dans le temps*).

⁵ Une structure comportant une forme conjuguée du verbe.

Du point de vue du lecteur et c'est ce qui a suscité particulièrement notre attention, les titres 1, 2 et 3 sont d'emblée intelligibles même privés de surtitres, chacun porte une information précise et complète ; contrairement à 4, 5 et 6 qui sont, dans le contexte du journal, des titres de presse, mais dans tout autre contexte pourraient représenter autre chose ; d'où bien entendu une multiplicité de sens donnant lieu à une confusion d'interprétation ; devant de tels énoncés, le lecteur éprouverait inmanquablement le désir de comprendre.

Dès lors, cette relation de (inter) dépendance entre la structure syntaxique du titre et l'information qu'il livre soulève un certain nombre de questionnements dignes d'intérêt ; lesquelles sont réunis sous forme de problématique :

Qu'est ce qui détermine la syntaxe du titre de titre de presse ?

D'un point de vue hypothétique, l'écriture journalistique serait fort conditionnée par les genres discursifs médiatiques du moins, selon Moirand (2007 : 12), par deux grandes classes de genres :

ceux qui vont du côté d'une énonciation objectivée : des genres qui détermineraient la syntaxe du titre informatif dont la structure est souvent verbale.

ceux qui vont du côté d'une énonciation subjectivée: des genres qui détermineraient la syntaxe du titre commentatif dont la structure est souvent un syntagme nominal.

Nous supposons de ce fait, que la structure syntaxique du titre de presse dépendrait de la nature du genre discursif.

Ceci étant dit, il faudrait tout d'abord, afin de bien cerner ce questionnement, définir à titre de préalable les spécificités formelles du titre de presse :

Quelles sont les particularités syntaxiques des titres de presse?

Le discours journalistique présenterait une multiplicité de formes syntaxiques avec lesquelles le médiateur excelle dans la conception des articles ; par supposition, celles-ci se borneraient dans les titres à des phrases simples, à des syntagmes nominaux le plus souvent très courts et parfois à des syntagmes prépositionnels ; de plus, des procédés syntaxiques, à l'image de la passivation, la nominalisation et l'ellipse, interviendraient systématiquement dans la conception du titre ; d'un point de vue énonciatif, ces procédés permettraient de réaliser des stratégies discursives ; ce qui nous conduit au questionnement suivant :

Une analyse énonciative du titre de presse, pourrait-elle nous révéler des stratégies discursives que l'instance médiatique mettrait en œuvre ?

Nous estimons que les titres seraient confectionnés en fonction des contraintes discursives liées, pour la plupart, aux genres du discours médiatique ; ils présenteraient de ce fait, une variation tant formelle que fonctionnelle ; de même, ils seraient conçus de manière à attirer l'intention du lecteur en l'incitant à lire l'article ; les titres tout comme le discours journalistique en général seraient des lieux d'enjeux et de stratégies :

Afin de répondre aux contraintes de la mise en scène de l'information, le recours au discours rapporté, à l'ellipse, à la passivation et à la nominalisation serait d'une extrême fréquence dans les titres à visée informative. Quant à eux, les titres de chronique, de commentaire et d'éditorial se présenteraient souvent comme des expressions figées ou des structures en un jeu de mots ou encore des expressions empruntées à d'autres situations de communication (inspirées d'autres discours, antérieurs ou contemporains) ; bref, ils seraient conçus de façon séductrice permettant de capter le regard du lecteur.

Voici à présent le domaine ainsi que l'approche d'analyse que nous adoptons au fil de notre travail :

Au cœur des sciences humaines et sociales, l'analyse du discours est un secteur multidisciplinaire qui étudie le discours oral ou écrit aussi bien du point de vue du contexte que du point de vue de contenu ; de surcroît, c'est un domaine qui s'intéresse essentiellement à la relation interactionnelle des protagonistes de la communication, précisément à la situation de l'énonciation, donc aux marques de subjectivité des uns et d'objectivité des autres ; ce sont la grammaire et ses diverses formes, les figures de langues qu'elles soient conscientes ou inconscientes, l'intertextualité et ses différentes réalisations, qui sont les sujets les plus centraux dont traite l'analyse du discours.

Par ailleurs, le discours dans ce champ de recherche est conçu comme un univers de contraintes dont chacune d'elles suppose nécessairement une stratégie discursive précise ; en fait, contrainte et stratégie, deux notions clefs en analyse du discours, bénéficient d'une valeur capitale chez les analystes dans la mesure où ils doivent de prime abord les mettre en évidence avant même de tenter une quelconque analyse.

Si l'AD doit son bagage théorique à des disciplines diverses, n'empêche qu'elle a donné naissance à un important arsenal conceptuel ainsi qu'à une diversité d'approches qui vont

nous permettre inmanquablement d'aborder notre sujet en fonction des besoins de description.

Etant donné, « *l'analyse du discours fait coexister des "approches" (schiffrin 1994) très diverses* » (Charaudeau & Maingueneau 2002 : 42), nous en adoptons bien entendu celle(s) que nous jugeons pertinente(s) pour notre sujet.

En fait, notre démarche qui se veut empirique repose sur une double approche d'analyse :

Dans un premier temps, nous ferons appel à une approche syntaxique : ce recours est né en fait, du besoin de décrire le titre de presse d'un point de vue formel ; nous comptons particulièrement sur la grammaire descriptive qui va nous permettre de traiter rigoureusement les diverses conceptions du titre pour finir par dégager, espérant-le, ses particularités syntaxiques.

Dans un second temps, nous aurons recours à une approche discursive avec laquelle nous estimons faire émerger à la fois les traces de contraintes subies par le titre mais surtout les différentes stratégies discursives que l'instance médiatrice mettrait en scène en vue de résister à ces contraintes.

Ceci étant dit, nous tâcherons de souligner que, bien qu'il s'agisse d'une stratégie discursive, l'aspect sémiotique du titre n'est pas au centre de nos préoccupations ; ceci, pourrait être traité bien entendu selon une approche sémiotique qui donnerait lieu à des résultats plus fiables et plus satisfaisants ; notre étude ne prendra en considération que le double aspect formel et énonciatif du titre.

Par ailleurs, le titre de presse pourrait faire l'objet d'une analyse lexico-sémantique au nom de laquelle des phénomènes stylistiques et rhétoriques seraient traités ; ou, bien entendu, d'une analyse sociolinguistique si l'on veut par exemple étudier les inscriptions linguistiques et culturelles algériennes qui pourraient régir le titre.

Pour mener à bien notre travail et concrétiser l'objectif principal de cette recherche, nous avons choisi un corpus diversifié, constitué d'un recueil de 300 titres prélevés des éditions web de trois quotidiens algériens : *El Watan*, *Le Soir d'Algérie* et *Liberté* pour une période d'un mois, choisie au hasard et qui s'étale du 02 au 31 mai 2009. (Cf. Les tableaux 1 et 2, p15) ; ces éditions électroniques reprennent entièrement les mêmes titres paraissant dans les versions papier.

La richesse en informations, la disponibilité sur le web et surtout la diversité tant thématique que générique, sont autant de raisons qui nous ont conduits à opter pour ces quotidiens.

Notre échantillon d'analyse est constitué d'une part de 150 titres d'articles d'information, issus de trois rubriques informationnelles (*Actualité*, *L'internationale* et *Sports*) :

Le quotidien	La rubrique	Le genre discursif	Le nombre de titres
<i>Liberté</i>	<i>L'internationale</i>	Articles d'information	50
<i>Le Soir d'Algérie</i>	<i>Actualité</i>		50
<i>El Watan</i>	<i>Sports</i>		50

Tab1 : Les 150 titres d'articles d'information

Pour prendre en charge un maximum d'éditions et viser de ce fait la représentativité et l'exhaustivité, nous nous sommes intéressés uniquement à la première page de chaque rubrique.

Par ailleurs, les 150 titres restant chapeautent des articles d'opinion dont un éditorial, un commentaire et quatre chroniques.

Le quotidien	Le titre	Le genre discursif	Le nombre de titres
<i>Liberté</i>	<i>Edito</i>	Editorial	25
	<i>Contre champ</i>	Chronique	25
<i>Le Soir d'Algérie</i>	<i>Pousse avec eux</i>	Chronique	25
	<i>Pause café</i>	Chronique	25
<i>El Watan</i>	<i>Point zéro</i>	Chronique	25
	<i>Commentaire</i>	Commentaire	25

Tab2 : Les 150 titres d'articles de commentaire

Notons que, pour la pertinence de l'analyse, nous aurons devoir dans certains cas à recourir à des articles dont chapeautent quelques titres et qui seront joints en annexes (Cf. Annexe 3, p194) ; de même, tous les 300 titres évoqués dans ces tableaux seront soumis à une analyse quantitative ; toutefois, Il arrive que nous ajoutons, pour des besoins d'une description énonciative exhaustive, quelques titres (Cf. Annexe 2, p193), qui nous servons d'exemples complémentaires ; ceci, bien entendu, n'affectera en aucun cas l'analyse quantitative dans la mesure où ils n'en feront pas objet.

D'un point de vue méthodologique, notre travail s'articule en fonction de nos questionnements sur trois chapitres :

- Chapitre I :

Le titre, dans ce premier chapitre, sera envisagé de prime abord d'un point de vue formel ; nous mènerons alors, tout en nous appuyant sur la grammaire descriptive, une étude syntaxique selon deux axes :

L'un sera entièrement consacré aux dispositions syntaxiques du titre ; nous allons à cet effet décrire et délimiter les différentes structures en fonction bien entendu du genre discursif auquel elles appartiennent ; nous verrons que le titre pourrait apparaître selon deux types distincts de dispositions dont chacun correspond à un pôle déterminé de genres.

Ensuite, nous réserverons essentiellement l'autre axe aux différentes procédures de construction : de la structure à prédicat verbal au syntagme nominal, de la phrase simple à la phrase complexe, tout en passant par la structure elliptique et la structure passive, etc. ceci dit, nous traiterons ces structures de manière générale sans à avoir à préciser à chaque fois leur genre discursif ; il s'agit ici, de dégager les spécificités formelles du titre de presse pris dans sa dimension globale.

Au terme de ce chapitre, nous espérons répondre, en dégageant en guise d'une synthèse les particularités syntaxiques du titre, à notre premier questionnement.

- Chapitre II :

Dans ce chapitre, nous nous focaliserons principalement sur la relation de dépendance qui régirait la structure du titre et le genre discursif dans lequel elle s'insère.

Dès lors, nous soumettrons nos 300 titres à une analyse à la fois quantitative et qualitative ; laquelle donnerait lieu à une confirmation ou infirmation de l'hypothèse selon laquelle la structure du titre serait déterminée par la nature du genre dont elle est issue ; dès lors, nous serions en mesure de dresser, selon le genre et la mise en scène formelle, une typologie de titres ; dans cet objectif, afin de mener à bien cette démarche, ce chapitre sera réparti selon deux axes :

Dans un premier temps, pour observer la fréquence et dégager la structure récurrente, 150 titres tirés de trois rubriques informationnelles feront l'objet d'une analyse quantitative à

partir de laquelle nous estimons faire émerger des niveaux d'analyse portant sur les propriétés du titre dans les genres de l'information.

Dans un second temps, nous procéderons exactement de la même façon quant aux 150 titres restant, issus de trois genres de commentaire (l'éditorial, le commentaire et la chronique journalistique) ; d'abord, une analyse quantitative qui nous offrira des propriétés du titre, lesquelles propriétés que nous transformerons en niveaux d'analyse.

A la fin de ce chapitre, nous apporterons en guise de remarques conclusives des éléments de réponse à la question centrale de notre recherche.

- Chapitre III :

Nous retiendrons dans ce dernier chapitre une analyse énonciative grâce à laquelle nous pourrions débusquer les stratégies discursives selon lesquelles les instances journalistiques conçoivent le titre de presse.

Après avoir évoqué brièvement le contrat de l'information médiatique mais surtout ses visées, ses enjeux et contraintes, nous passerons sans nous attarder à l'objet principal de ce chapitre : les stratégies discursives.

Nous reviendrons brièvement sur les phénomènes de l'ellipse, de la nominalisation et de la passivation qui représentent les stratégies syntaxiques.

Nous proposerons ensuite une analyse polyphonique du titre ; dans ce cadre, nous tirerions au clair les voix qui pourraient être articulées ; nous verrons différentes mises en scène énonciatives reflétant en vrai des stratégies discursives. De même, le discours rapporté et ses diverses formes de réalisations, l'interdiscours et ses différents types de représentation seront les principaux éléments de cet axe d'analyse.

Sous un autre angle, nous traiterons de l'usage interrogatif, ironique, humoristique puis ludique et enfin rhétorique dans le titre ; tout en essayant d'expliquer les enjeux discursifs de tels usages.

Le titre, dans ce chapitre dont l'objectif essentiel est de répondre à notre dernier questionnement, sera pris dans sa dimension énonciative ; il faudrait dire que non seulement nous espérons identifier des stratégies discursives mais encore d'en expliquer clairement les raisons.

Chapitre I
Analyse syntaxique

Introduction

L'objet de ce premier chapitre porte essentiellement sur la description du titre de presse d'un point de vue formel.

Dans un premier temps, nous présenterons les deux types de dispositions selon lesquelles le titre pourrait être conçu, deux dispositions dont chacune d'elles correspond bien à un genre ou plutôt à un pôle de genres déterminé : l'une, se présentant comme un couple de deux énoncés que l'on dénomme communément « surtitre/ titre », concerne le titre dans les genres à énonciation objectivée ; tandis que l'autre, se présentant en structure unique, correspond aux genres dont l'énonciation est subjectivée.

Dans un second temps, nous cernerons mais de manière générale les différentes procédures de conception du titre ; nous verrons dans cette perspective que le titre pourrait paraître selon plusieurs structures ; celles-ci se réduisent principalement à trois structures : les structures phrastiques à prédicat verbal, le syntagme nominal et enfin le syntagme prépositionnel.

Nous commençons d'abord par les structures prédicatives verbales qui se matérialisent dans des phrases simples ou complexes, actives ou passives, complètes ou elliptiques ; nous discuterons ensuite des titres dont la structure est un syntagme nominal, minimal ou étendu, informatif ou non informatif ; enfin, nous tâcherons de décrire le titre syntagme prépositionnel et d'expliquer un tel recours.

Au terme de ce chapitre, nous dégagerons dans une conclusion partielle les particularités syntaxiques du titre.

1. Dispositions formelles du titre

1.1. Le titre comme microsystème

Nous distinguons parmi les titres de presse, le titre à vocation informative dont la structure revêt deux suites syntaxiques superposées l'une après l'autre, sous la forme d'opposition entre deux énoncés :

- 1) *COUPE DE FRANCE*⁶
Guingamp entre dans l'histoire
- 2) *ATHLÉTISME*
Saïdi Sief se prépare à Tikjda
- 3) *JUDO*
Soraya Haddad est de retour

En effet, chacun des titres 1, 2 et 3 est une structure binaire, constituée de deux chaînes syntaxiques juxtaposées et non alignées, l'une supérieure et l'autre inférieure.

Dans le domaine de la communication et de l'information, on appelle "surtitre" la chaîne initiale et "titre" la seconde chaîne ; pour notre part, nous reprendrons dans notre analyse la terminologie de J-P Sueur⁷ (1968) pour qui le titre de journal est un assemblage, une juxtaposition de deux énoncés, l'un, sommital, est un "titre référentiel" (TR) situant l'information dans un contexte déterminé tandis-que l'autre, inférieur, est un "titre informationnel" (TI) portant en son sein cette information ; Cette dichotomie est reprise plus tard par (Mouillaud 1982).

De ce fait, *Coupe de France*, *Athlétisme*, *Judo* sont respectivement des titres référentiels pour les titres informationnels *Guingamp entre dans l'histoire*, *Saïdi Sief se prépare à Tikjda*, *Soraya Haddad est de retour*.

Du point de vue formel *a priori*, non seulement, le titre référentiel est indépendant du titre informationnel de la même façon que le titre (la double structure) est indépendant de l'article qu'il accompagne, mais chacun est régi également par une syntaxe différente.

En effet, *Coupe de France*, *Athlétisme*, *Judo* ne sont, de par leurs structures, que des syntagmes nominaux (SN) sans déterminants ainsi que les énoncés *Guingamp entre dans l'histoire*, *Saïdi Sief se prépare à Tikjda*, *Soraya Haddad est de retour* partagent le même statut de phrase à prédicat verbal (désormais PPV).

A la suite de ces titres, nous pourrions avancer que le titre à visée informative est un microsystème constitué de deux énoncés : d'une part, le titre référentiel ayant le statut d'un

⁶ Pour une distinction visuelle entre le titre et le surtitre, nous avons repris un des aspects typographiques des titres tels qu'ils se présentent généralement dans un journal, à savoir le surtitre est souvent mis en capitales.

⁷ Cité par (Mouillaud 1982 : 75).

syntagme nominal (SN), d'autre part, le titre informatif ⁸ ayant le statut d'une phrase à prédicat verbal (PPV), ce que nous pouvons représenter schématiquement :

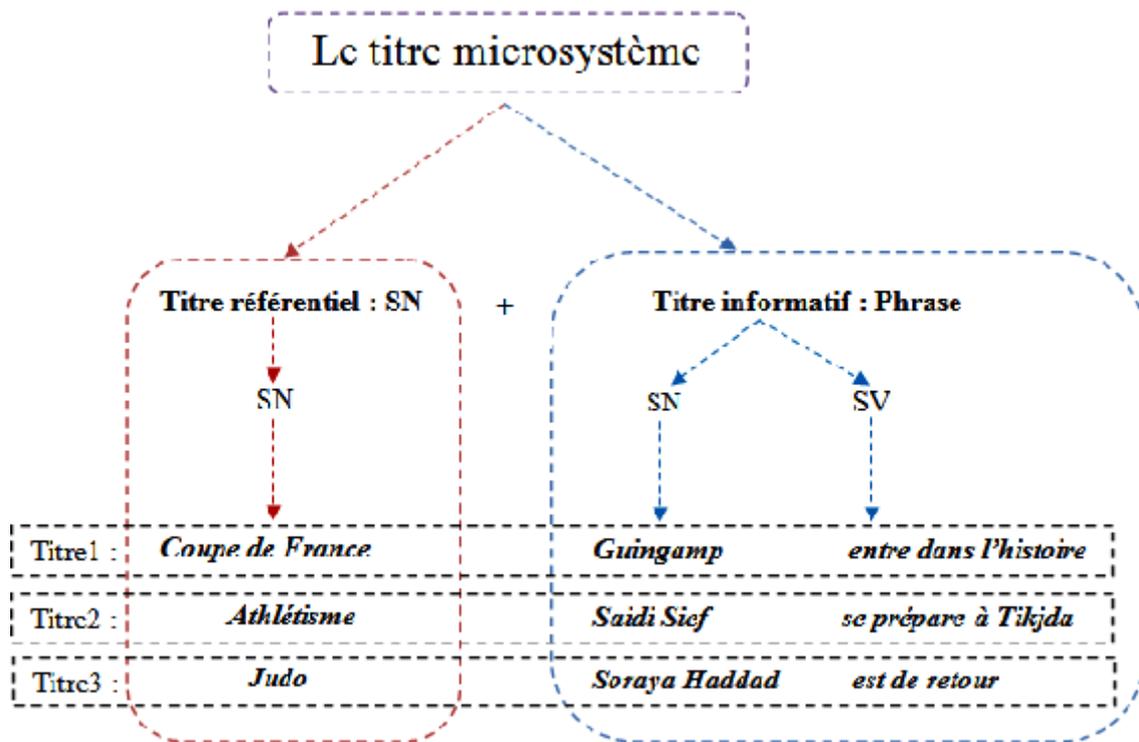


Fig1 : La disposition syntaxique du titre informatif

Nous verrons plus tard que cette disposition, si elle est représentative au niveau de la construction à double énoncés, est loin d'être tout de même, un modèle de référence au niveau syntaxique car elle n'est qu'un exemple de conception de titres dans la mesure où l'énoncé référentiel pourrait adopter d'autres statuts notamment celui de la phrase et que le titre informatif pourrait épouser d'autres formes, particulièrement celle de syntagme nominal, et l'exemple (4) en est un de ces cas de figure.

4) *UNE ENQUÊTE SUR LEURS BIENS EN FRANCE POURRAIT ÊTRE OUVERTE* SPV
Menace judiciaire sur trois présidents africains SN

Dans ce cas, le surtitre est une phrase complète constituée d'un SN et d'un prédicat verbal tandis que le titre informatif est un syntagme nominal; cela dit, observons cette structure :

⁸ Pour nos besoins de description, nous emploierons indifféremment « titre informationnel », « titre informatif » qui, chacun, renvoie essentiellement au second énoncé de la structure micro-système du titre dans la mesure où il constitue l'élément central auquel se focalise largement notre étude, et parfois, si besoin est, il représente la double structure du titre toute entière et s'oppose dans les deux cas au « titre commentatif ».

- *MENACE JUDICIAIRE SUR TROIS PRESIDENTS AFRICAINS* SN
Une enquête sur leurs biens en France pourrait être ouverte SPV

Pour être concis, nous dirons juste, pour l'instant, que les rôles peuvent être renversés sans pour autant altérer le sens global du titre dans la mesure où le surtitre, ici, constitue une information de plus et non une référence, et pour ne pas entrer dans les détails, nous préférons laisser nos commentaires concernant notamment cet exemple pour la prochaine section dans laquelle nous traiterons des cas où le surtitre entretient des rapports syntaxiques avec l'énoncé de l'information.

1.1.1. Le titre référentiel et le titre complémentaire

Pas d'article sans titre constitue indubitablement une règle journalistique ; il se pourrait toutefois qu'un titre se présente sans article ; c'est ce que nous voyons systématiquement dans les unes des journaux. De surcroît, il faudrait ajouter que la plupart des 150 titres à visée informative, que nous avons recueillis, sont des titres micro-système ; sauf bien entendu quelques cas où nous trouvons des titres employés seuls, sans surtitres :

- 5) *951 morts sur les routes durant le premier trimestre 2009*
- 6) *Louisa Hanoune persiste et signe*
- 7) *KPMG s'installe à Oran*

Il s'agit là, par précision, des titres d'articles constituant des hyperstructures⁹, ce sont des titres à ne pas confondre pour autant avec les intertitres (des titres à l'intérieur d'un article).

- 8) *VISITE DE BOUTEFLIKA EN FRANCE*
Aucune date n'a encore été arrêtée

- 9) *JOURNÉE MONDIALE DE LA PRESSE*
La profession en débat à El Khabar

- 10) *GRIPPE A/H1N1*
53 hôpitaux mobilisés dans le dispositif de lutte

⁹ Jean Michel ADAM définit l'hyperstructure comme un « *Regroupement d'articles et d'images graphiquement thématiquement liés, bornés par la double page* » (2000: 138).

Du point de vue pragmatique, l'énoncé référentiel (TR) confère à l'information dont seule la structure prédicative pourra mettre en exergue à travers une des modalités d'énonciation, un renvoi thématique, un contexte déterminé ou un champ quelconque dans lequel elle s'inscrit.

Au sujet de, à propos de la *visite de Bouteflika en France*, de la *journée mondiale de la presse*, de la *grippe a/h1n1* sont autant d'énoncés dont on aurait pu se servir d'introducteurs ; chacun renvoie en fait, à un contexte déterminé dans lequel se situe l'information que l'on voit émerger pleinement dans le second énoncé ; seulement, dans l'écriture journalistique, communiquer le maximum d'informations en un minimum de mots, c'est-à-dire en minimum d'espace¹⁰, reste l'une des stratégies fondamentales dont se sert la presse écrite.

11) *ABOUDJERRA SOLTANI*

«Il n'y aura pas de congrès extraordinaire»

12) *MOHAMED SEDDIKI (ENTRAÎNEUR DE L'USMM HADJOUT)*

«Hadjout sera champion»

13) *FAROUK ALLOU. (Pdt. de l'IBKEK)*

«Où est passée notre subvention ?»

Chacun des titres 11, 12 et 13 incarne une citation attribuée à sa première source, à son énonciateur d'origine ; il s'agit là, de l'emploi du discours rapporté dans le titre, (Cf. pp 117-125).

Dans ce cas, le titre est composé d'une référence représentant un nom d'énonciateur et d'une information renvoyant à sa citation :

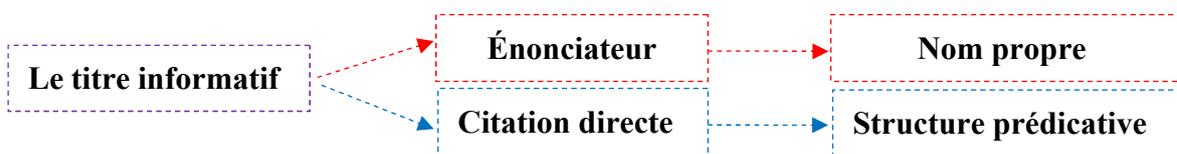


Fig2 : La disposition syntaxique du titre-citation

¹⁰ Dans la mesure où le journaliste s'adresse à un lecteur supposé pressé, le minimum d'espace suppose un minimum de temps de lecture.

De plus, le nom de l'auteur de la citation, rarement employé seul (*Aboudjerra Soltani*, est souvent suivi d'une paraphrase attributive : (*Mohamed Seddiki, entraîneur de l'USMM Hadjout/ Farouk Allou, Pdt. de l'IBKEK*).

D'un point de vue syntaxique, Il n'y a absolument pas dans le système linguistique d'une langue donnée une unité grammaticale aussi rigoureuse censée se référer à quelqu'un, à quelque chose ou tout simplement au monde que le nom ; c'est pour cette raison que le statut syntaxique du titre référentiel est très souvent un syntagme nominal ; c'est pour dire que les éléments verbaux (le verbe, l'auxiliaire et la copule) servent d'outils de prédication tandis que les éléments nominaux servent d'outils de référence.

14) *COMMERCE*

Le paiement par Internet, possible dès juillet 2009

Commerce, tout comme *Athlétisme* et *Judo* sont des unités isolées, des noms sans déterminant ressemblant à ceux que l'on trouve dans le dictionnaire, il représente, chacun, une catégorie dans laquelle s'inscrit l'information, ainsi *Judo* est une catégorie dans le domaine sportif qui est, à son tour, constitué de plusieurs catégories (*Football, Handball, Natation, etc.*) et *Commerce* est une catégorie dans le domaine économique (*Agriculture, Industrie, Transport, etc.*) ; de plus, ces catégories sont des invariants propres à chaque quotidien (*Société, Culture, Cinéma, Étranger, ...*) à l'image de :

15) *ATHLÉTISME*

Huit Algériens à Doha

16) *ATHLÉTISME*

Le 3e mile de la Mitidja ce vendredi

En fait, ce qui change plutôt, c'est le titre informatif ; il faudrait dire que cette analogie entre les titres référentiels et les mots du dictionnaire suffit largement pour confirmer le statut de référence, attribué à cette catégorie de titres.

Toutefois, comme nous l'avons déjà cité, il arrive que le surtitre soit une structure prédicative particulièrement, lorsqu'il véhicule une information :

17) *SARKOZY REPOUSSE LE PROCÈS DE 3 PRÉSIDENTS AFRICAINS*

Pour sauver la Françafrique

18) *DANS 47 AGENCES PRINCIPALES DE LA BADR*

Des produits d'assurance seront disponibles dès demain

19) *ELLE A FAILLI À SA MISSION ET DISCRÉDITÉ L'ONU*
La Minurso n'a plus rien à faire au Sahara occidental

En effet, chacun des titres 4, 17, 18 et 19 fonctionne comme un microsystème constitué d'une information et d'un complément d'information ; il semble que le tout ayant le statut d'une phrase :

- *Sarkozy repousse le procès de 3 présidents africains pour sauver la Françafrique*

Le fragment *Pour sauver la Françafrique* est un complément circonstanciel du but introduit par la préposition *pour*.

- *Des produits d'assurance seront disponibles dès demain dans 47 agences principales de la BADR.*

Le fragment *Dans 47 agences principales de la BADR* est un complément circonstanciel du lieu introduit par la préposition *dans*.

Le titre 19 est une phrase complexe constituée de deux propositions indépendantes, elles sont mobiles et peu importe la position que chacune d'elle occupe :

- *La Minurso n'a plus rien à faire au Sahara occidental, elle a failli à sa mission et discrédité l'ONU.*

La proposition *elle a failli à sa mission et discrédité l'ONU* est reliée par juxtaposition avec *La Minurso n'a plus rien à faire au Sahara occidental* ; comme les deux énoncés forment une parataxe, la relation de cause est implicite.

Aux yeux des concepteurs qui jouent sur les éléments du titre, l'ordre des deux structures, étant régi par l'importance d'une information par rapport à une autre ; l'une, essentielle est mise en *titre* tandis que l'autre, complémentaire est mise en *surtitre* ; c'est la raison pour laquelle la proposition principale vient souvent après la proposition subordonnée quand le titre microsystème est constitué de deux énoncés parataxiques ; le rapport logique reste à détecter par le lecteur.

Dès lors, Il n'y a absolument pas lieu de parler ici, du titre référentiel pour autant que tout le titre constitue une information et que ses éléments s'entremêlent syntaxiquement pour fonctionner ensemble, et nous voyons clairement à travers ces titres, que la référence

pourrait être implicite ; nous préférons dénommer le surtitre dans ce cas « titre complémentaire » dont la disposition est représentée par le schéma suivant :



Fig3 : la disposition syntaxique du titre complémentaire

Pour récapituler, le surtitre pourrait être référentiel ou complémentaire ; afin de satisfaire à l'objectif principal de cette étude, nous tenons à préciser que l'analyse du surtitre n'interviendra, du moins dans ce chapitre, que lorsqu'il est titre complémentaire partageant, de ce fait, avec le titre informatif une complémentarité syntaxique, c'est-à-dire lorsque l'un coexiste au diapason par et pour l'autre, sinon notre étude se focalise entièrement sur la structure du titre informatif dont nous voulons affronter sa structure avec celle du titre commentatif.

1.1.2. Le titre informatif

Comme nous l'avions signalé auparavant, le titre informatif est le constituant central du titre microsysteme, il sera soigneusement analysé et largement privilégié à coté du titre commentatif avec lequel il fera l'objet d'une comparaison.

Il est tout à fait naturel que lorsque nous accomplissons un acte de langage, nous sommes contraints de passer par au moins une modalité énonciative ; l'acte d'informer est assimilé à celle de l'assertion, une modalité dont le verbe semble une nécessité dans le titre.

20) *MILE DE LA MITIDJA*

Dahmani et Makhloufi dominant

21) *DIMINUTION DES RENTREES FISCALES AU 1ER TRIMESTRE 2009*

La baisse des cours du pétrole en cause

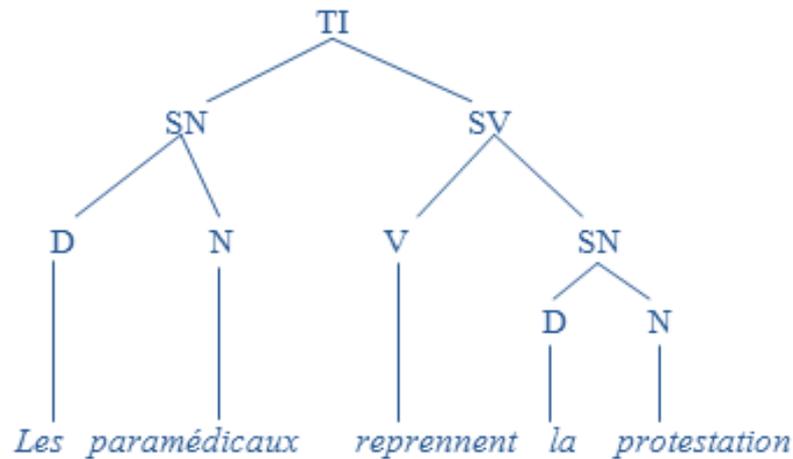
22) *GRIPPE A/H1N1*

53 hôpitaux mobilisés dans le dispositif de lutte

23) *EHS DRID-HOCINE*

Les paramédicaux reprennent la protestation

A la suite des titres 20, 21, 22 et 23, le titre informatif est une structure prédicative, représentée par une phrase simple constituée d'un syntagme nominal sujet et d'un prédicat verbal ainsi, *les paramédicaux reprennent la protestation* est une phrase simple composée d'un syntagme nominal sujet (*les paramédicaux*) et d'un syntagme verbal (*reprennent la protestation*) ; ce SV est le prédicat de la phrase que nous pouvons représenter en cette structure arborescente :



En examinant notre corpus, nous avons pris 50 titres d'articles d'information comme échantillonnage, relevés de *Liberté* dans sa rubrique *L'internationale* ; nous voulons bien entendu observer la récurrence de la structure phrastique à prédicat verbal et voici les résultats :



Fig4 : Représentation graphique de la structure du titre dans *L'internationale*

Une très forte tendance de l'usage de la phrase à prédicat verbal avec un taux de 76% ensuite, les SN qui représentent tout en gros 20% de ces titres informatifs, enfin un taux très faible de 4% est réservé pour les SP.

Ces statistiques préliminaires témoignent bel est bien de ce que nous avons avancé plus haut concernant le comportement syntaxique des titres informatifs.

Dans le même ordre d'idées, le prédicat verbal, étant l'élément central du titre informatif, pourrait être une copule apparente (3) :

- *Soraya Haddad est de retour*

Ou très souvent une copule elliptique (21) et (24) :

24) *DEMI-FINALE RETOURDE LA LIGUEDES CHAMPIONS*
Le Barça d'attaque face à Chelsea

- *Le Barça [~~était/ est/ sera~~] d'attaque face à Chelsea*
- *La baisse des cours du pétrole [~~était/ est/ sera~~] en cause*

Nous reviendrons ultérieurement sur les enjeux ainsi que les spécificités de la copule, (Cf. l'omission de la copule, p41).

Par ailleurs, s'il est très faible par rapport au taux des titres à prédicat verbal, le taux de 20 % représentant les SN en titres reste tout de même un pourcentage de valeur estimable qui mérite bien un commentaire ; il est vrai que nous avons défendu la thèse selon laquelle seule la structure prédicative pourrait interpréter une information mais comment expliquer alors ce recours à des SN ?

Observons ce titre informatif :

25) *OULD-ABBÈS L'A ANNONCÉ HIER*
Création d'un Observatoire de l'enfance en danger

Certes, cet énoncé est un SN étendu dont le noyau est un nom (*Création*), ceci dit, voyons cette structure :

- *Un observatoire de l'enfance en danger (était, est, sera) crée.*

Du point de vue de l'information, les deux énoncés sont identiques ; seulement, l'aspect temporel de l'action est caché dans le premier énoncé qui aurait pu être dévoilé dans le second.

Du point de vue formel, le SN en titre était à l'origine une structure phrastique à prédicat verbal, devenue par transformation une phrase nominale grâce à un procédé syntaxique auquel nous accordons une attention particulière dans la seconde partie de ce chapitre (Cf. La structure nominalisée, p48) et dans laquelle nous expliquerons une telle opération ; il semble que les syntagmes nominaux, même s'ils partagent un statut et une configuration syntaxique identiques, ont tout de même des fonctions¹¹ diverses ; par ailleurs, la dissimulation de l'aspect temporel du titre n'est pas le seul avantage que présente le procédé de la nominalisation ; il y en a bien d'autres que nous aborderons et développerons plus tard, (Cf. la nominalisation, p115).

Enfin, nous découvrons, même si avec une récurrence marginale, un autre type de construction de titres ; il s'agit du syntagme prépositionnel dont nous verrons ultérieurement la structure (Cf. p50).

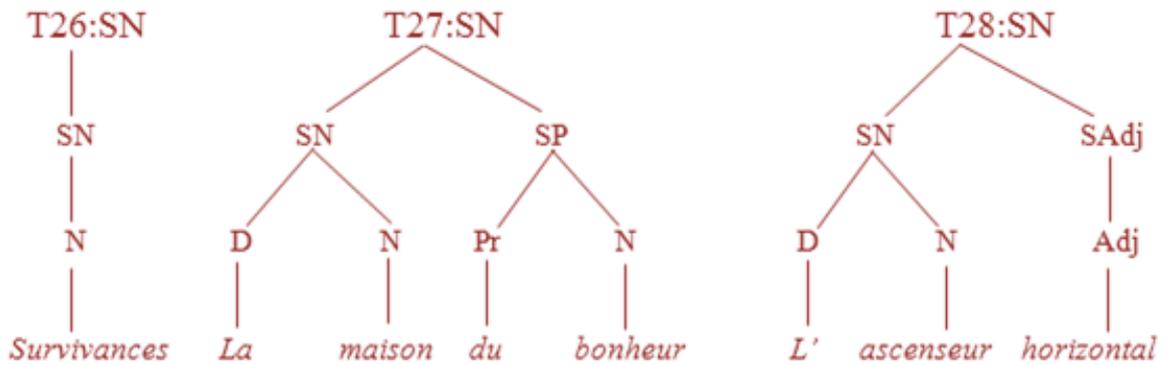
1.2. Le titre commentatif

A la différence des titres informatifs, la structure du titre commentatif est une construction linéaire constituée d'un seul énoncé :

- 26) *Survivances*
- 27) *La Maison du Bonheur*
- 28) *L'ascenseur horizontal*

Le titre 26 est un syntagme nominal constitué d'un nom employé seul sans détermination aucune *Survivances* ; le tour 27 est un SN composé d'un nom *maison* dont il est le noyau et déterminé d'abord par un article *la* ensuite par un complément du nom *du bonheur* ; ce dernier est un syntagme prépositionnel. Le titre 28 est également un SN composé d'un N *ascenseur* déterminé par un article *l'* et par un adjectif qualificatif épithète *horizontal* ; tous ces titres pourraient être représentés en ces structures arborescentes :

¹¹ Nous ne faisons pas allusion aux fonctions grammaticales (sujet, prédicat, attribut, etc.) mais plutôt aux fonctions pragmatiques (information, référence, etc.)



L'analyse en constituants immédiats nous révèle que ces titres partagent le même statut syntaxique qu'est le syntagme nominal dont le noyau est un nom, aucune apparition du verbe montre que ces énoncés constituent des fragments de phrase : un nom, un nom + un complément du nom, un nom + un adjectif qualificatif ; tels en sont les structures de ces titres commentatifs :



Fig5 : La disposition syntaxique du titre commentatif

Or, nous avons vu que la structure du titre référentiel constitue également un SN, est-ce qu'ils sont les mêmes ? Est-ce qu'ils ont au moins une même fonction ? Des questions auxquelles nous tâcherons d'apporter des réponses dans les procédures de construction des titres de presse (Cf. p31).

29) *Rendez nous nos martyrs !*

30) *Il y a combien de Bouteflika ?*

Les titres commentatifs 29 et 30, sont des structures phrastiques à prédicat verbal, le premier énoncé constitue une sollicitation ; le fait de voir l'implication du journaliste concepteur à travers l'énoncé impératif *rendez nous* nous conduit à penser qu'il n'est pas informateur mais commentateur ; de plus, dans le second énoncé, nous avons affaire à une autre modalité d'énonciation qui suppose une prise de position, l'interrogation : le locuteur pose une question à laquelle il devrait répondre dans son article ; il n'informe pas sur le monde mais il le critique.

Ce diagramme est une représentation de 25 titres du *Commentaire*, un genre discursif à énonciation subjectivée :

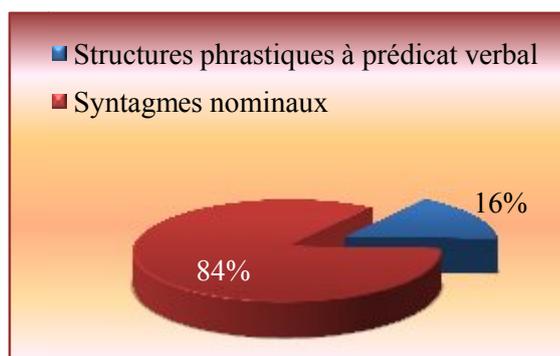


Fig6 : Représentation graphique du titre du *Commentaire*

Nous remarquons une tendance si importante à titrer en SN, soit 84 % des titres et 16 % tout en gros, représente les titres à prédicats verbaux.

A priori, nous pourrions avancer, à travers l'analyse d'un échantillon de deux types de titres, que la structure du titre commentatif est nominale contrairement à celle du titre informatif qui est plutôt une structure verbale assertive.

Dans le deuxième chapitre¹², nous allons généraliser ce point de vue à partir d'une analyse quantitative en décrivant d'une part les titres issus des genres à énonciation objectivée (150 titres d'articles d'information) ; d'autre part, les titres issus des genres à énonciation subjectivée (150 titres de *Chroniques*, d'*Editorial* et de *Commentaire*).

2. Procédures de construction

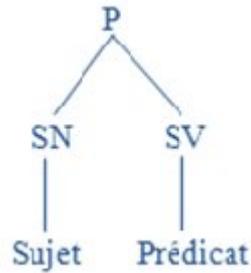
2.1. La structure phrastique à prédicat verbal

2.1.1. La phrase simple

Objet d'information, le titre informatif est généralement conçu comme une structure verbale, précisément, une structure à un seul verbe.

De surcroît, la phrase simple assertive est la forme canonique du titre informatif qui pourrait être représenté comme suit :

¹² Ce chapitre est réservé à l'étude de la relation d'interdépendance Genre/ Structure.



Les titres informatifs qui suivent répondent bel et bien à cette représentation arborescente :

- 31) *OBAMA ET LE SAHARA OCCIDENTAL*
Quand La CIA espionne les chefs d'État
- 32) *ISRAËL TOUJOURS IMPUNI POUR SES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ*
L'ONU se déjuge
- 33) *CRISE AU MSP*
Soltani joue les prolongations
- 34) *ARSENAL NUCLÉAIRE PAKISTANAIS*
La menace des talibans plane
- 35) *NOUVELLE INSURRECTION AU TCHAD*
La rébellion s'unit pour renverser Deby

Ainsi, le titre informatif en 31 est une phrase simple constituée d'un SN sujet *La CIA* et d'un SV prédicat *espionne les chefs d'État*.

De plus, les éléments SN et SV, étant les constituants immédiats de la structure verbale du titre informatif, se combinent très souvent avec des syntagmes prépositionnels pour étendre cette structure simple par des compléments ; ainsi en 34, *des talibans* est un SP, représentant un constituant du SN *la menace des talibans* et ayant la fonction d'un complément du nom *Menace*. En 35, le SP *pour renverser Deby* est un constituant du SV *s'unit pour renverser Deby* et sur le plan fonctionnel, il est complément circonstanciel du but.

Les titres soulignés ci-dessus ont tous une structure verbale à la voix active ; pourtant on a tendance à titrer en structure passive :

- 36) *L'ONU OPTE POUR DES NÉGOCIATIONS SANS CONDITIONS PRÉALABLES SUR LE SAHARA OCCIDENTAL*
Rabat obligé de revenir aux pourparlers avec le Polisario

37) *INTERRÉGIONS. 27^e JOURNÉE*
El Biar condamné à la relégation

Bien que l'assertion, en ce qu'elle constitue la modalité objective de l'information selon laquelle se conçoivent la quasi-totalité des titres informatifs (Cf. la structure verbale assertive, p68), nous avons relevé tout de même, un certain nombre de phrases simples dont la modalité énonciative est l'interrogation, l'injonction ou l'exclamation ; ceci étant dit, ces modalités relevant plutôt de la subjectivité du journaliste locuteur trouvent systématiquement places dans les titres commentatifs (Cf. L'engagement énonciatif, p101) :

- 38) *qui sera la première dame ?*
 39) *Qu'avez-vous fait des gens heureux ?*
 40) *Présentez des excuses, Madame !*

2.1.2. La phrase complexe

Les phrases complexes s'opposent à la phrase simple et se distinguent en fonction de leur mode de composition, c'est-à-dire selon la façon « *dont une ou plusieurs phrases constituantes P1, P2, etc., généralement appelées propositions, s'insèrent dans la structure globale d'une phrase constituée dite matrice P_o* » (Riegel & Pellat & Rioul 1994 : 469) ; de surcroît, une phrase complexe « *comprend un constituant qui, ayant lui-même la structure d'une phrase (P = GN + GV), se trouve ainsi être en relation de dépendance ou d'association avec une autre structure de phrase* » (Ibidem) ; par ailleurs, le rapport de connexion entre les constituants de la phrase complexe pourrait être marqué par la juxtaposition, la coordination, la subordination ou l'insertion (Riegel & Pellat & Rioul 1994).

2.1.2.1. La juxtaposition

Nous ne pouvons parler de la juxtaposition des propositions que si nous considérons le titre comme union entre titre informatif et titre complémentaire :

- 41) *IL LEUR ADRESSERA UN GRAND DISCOURS LE 4 JUIN EN EGYPTÉ*
Obama déterminé à réconcilier l'Amérique et les musulmans
- 42) *IL A APPELÉ LES PALESTINIENS À RÉSISTER À LA TENTATION TERRORISTE*
Le pape assimile la lutte pour la liberté au terrorisme

43) *IL ANNONCE L'INSTALLATION PROCHAINE DU SECRÉTARIAT À BARCELONE*
Moratinos tente de ranimer l'Union pour la Méditerranée

En effet, avec deux prédicats à têtes verbales (*adressera, déterminé*) pour un même sujet (*il, Obama*), le titre 41 pourrait être reformulé en une phrase complexe à deux propositions indépendantes :

- *Obama déterminé à réconcilier l'Amérique et les musulmans, il leur adressera un grand discours le 4 juin en Egypte.*

A partir de là, le titre informatif *Obama déterminé à réconcilier l'Amérique et les musulmans* est une proposition indépendante reliée par juxtaposition avec la proposition *il leur adressera un grand discours le 4 juin en Egypte* représentant le titre complémentaire ; seulement la juxtaposition n'est pas assurée par une virgule ou un deux-points mais plutôt par un marqueur spatial (un saut de ligne).

Par ailleurs, les titres 42 et 43 sont régis par la même disposition syntaxique que le titre 41 et témoignent de la fiabilité de ce nous avons tenté d'expliquer :

- *Le pape assimile la lutte pour la liberté au terrorisme, il a appelé les palestiniens à résister à la tentation terroriste.*
- *Moratinos tente de ranimer l'union pour la méditerranée, il annonce l'installation prochaine du secrétariat à Barcelone.*

Par définition, la juxtaposition pourrait aussi bien explicitement qu'implicitement exprimer plusieurs rapports logiques (la cause, le but, la conséquence, l'opposition, la manière, etc.) que nous ne pouvons nullement ignorer ; la ponctuation (ou bien la disposition spatiale dans notre cas) joue le rôle de connecteur.

Parmi les modes de composition de la phrase complexe, la juxtaposition est le plus simple et le plus contraint (Riegel & Pellat & Rioul 1994).

2.1.2.2. La coordination

Tout comme la juxtaposition, la coordination joue sur "*l'enchaînement syntaxique*" (Riegel & Pellat & Rioul 1994 : 471) ; de surcroît, c'est l'absence ou la présence d'un outil de liaison (conjonction de coordination) entre les propositions indépendantes qui détermine le statut de la phrase complexe.

A ce stade, la coordination, si elle existe, elle n'a pas pour rôle l'association de la structure du titre complémentaire avec celle du titre informatif dans la mesure où ceci est déjà assuré par la juxtaposition ; or, cette dernière n'est pas marquée non plus par la ponctuation ; pourrions-nous parler d'une conjonction de coordination elliptique ? Ceci reste problématique.

En ce qui nous concerne, nous examinerons le titre informatif lorsqu'il est composé de deux propositions coordonnées.

Etant donné, la structure du titre à prédicat verbal est très souvent « mono verbale », nous ne trouvons que rarement deux propositions coordonnées dans le titre :

44) ***Louisa Hanoune persiste et signe***

Ce titre par exemple contient deux verbes conjugués donc deux propositions, elles sont coordonnées par un mot de liaison *et* ; on a dû effacer le sujet de la seconde proposition pour autant qu'il soit un constituant en commun, explicité dans la première :

- P1 : *Louisa Hanoune persiste*
- P2 : *Louisa Hanoune signe*

Il en va de même pour le titre complémentaire en (19) ; une phrase complexe contenant deux verbes conjugués pour le même sujet : *Elle a failli à sa mission et discrédité l'ONU*.

- P1 : *Elle a failli à sa mission*
- P2 : *Elle a discrédité l'ONU*

45) ***CONTRÔLE DE CONFORMITÉ DES VÉHICULES***
Les normes existent mais pas les équipements

Là, ce n'est pas le sujet que l'on a effacé mais le verbe pour autant que celui-ci, explicite dans la première proposition, est implicite dans la seconde, ceci n'empêche pas que le titre soit une phrase complexe constituée de deux propositions coordonnées par la conjonction *mais* :

- P1 : *les normes existent*
- P2 : *les équipements n'existent pas*

46) ***ESPAGNE. 35e JOURNÉE***
Valence défend ses intérêts et ceux du Barça

Et puis en 46, il ya ellipse du sujet et du verbe :

- P1 : *Valence défend ses intérêts*
- P2 : *Valence défend ceux du Barça*

Faute de mots de liaison, la juxtaposition prime sur la coordination dans les titres informatifs ; ce qui est fréquent cependant, ce n'est pas la coordination des propositions mais plutôt celle des éléments du type SN et SN :

47) *Le discours et la méthode*

48) *Le responsable et le harraga*

49) *CONSEIL D'ÉTAT*

Dossier introuvable et décision infondée

2.1.2.3. La subordination

A la différence de la juxtaposition et de la coordination qui relie des propositions indépendantes, la subordination joue sur “*l'emboîtement hypotaxique*” (Riegel & Pellat & Rioul 1994 : 471) et forme une phrase complexe dont l'un de ses membres, gouverné par une tête phrastique, est syntaxiquement tributaire de l'autre.

Comme il a été souligné plus haut, la manière dont les titres informatifs sont disposés, à savoir en structures binaires séparées par un saut de ligne, permet à la juxtaposition d'avoir la part de lion dans la structuration complexe des titres ; de surcroît, nous le verrons ultérieurement, la proposition introduite par une conjonction de subordination disparaît au profit d'un complément introduit par une préposition ; ainsi, au lieu des locutions conjonctives : après que, avant que, malgré que, pendant que, etc. qui introduisent des propositions subordonnées, on a souvent recours à l'usage des prépositions : après, avant, malgré, pendant, etc. qui introduisent plutôt des compléments de phrase :

50) *APRÈS UNE LONGUE MALADIE*

Mohamed Maghlaoui décédé jeudi

- *Mohamed Maghlaoui décédé jeudi après qu'il était longtemps malade.*

Dans ce qui suit, nous proposerons une analyse de quelques titres qui font l'objet d'une subordination :

2.1.2.3.1. La relative

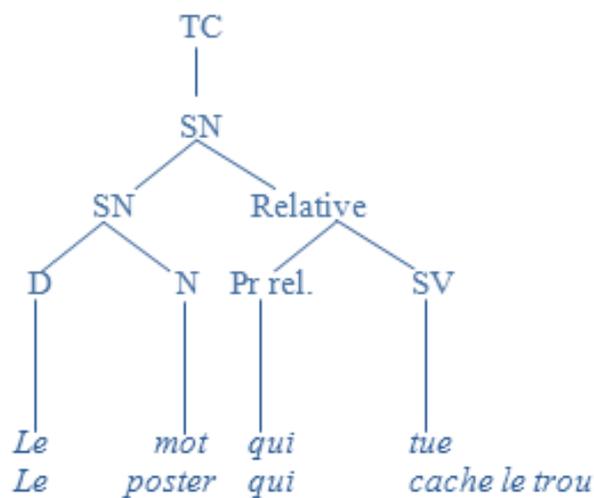
Bien qu'elle porte en son sein un verbe, la proposition relative joue le rôle d'un modificateur, elle sert plus d'expliquer que d'informer.

51) *Le mot qui tue*

52) *Le poster qui cache le trou*

Dans ces deux titres commentatifs 51 et 52, les propositions relatives *qui tue*, *qui cache le trou* ne sont respectivement que des expansions des SN *le mot*, *le poster* ; c'est pour dire que ces titres sont des SN dont les verbes *tue* et *cache* sont des constituants :

SN = SN + une relative.



Il semble que le verbe, support de prédication dans les titres informatifs, est un constituant du SN dans les titres commentatifs.

Les titres 51 et 52 ne représentent pas, par conséquent, des phrases *stricto sensu* mais des fragments de phrases qui pourraient devenir des structures prédictives complètes :

- *Le mot qui tue n'a pas de sens*
- *Le poster qui cache le trou fascine les fans*

La proposition subordonnée relative, par définition, sert à modifier le nom quelque soit sa fonction grammaticale et dans la majorité des cas, elle équivaut à un adjectif qualificatif épithète :

- *Le mot **tuant***

2.1.2.3.2. Les complétives et les circonstancielles

Sont très rares, dans les titres de presse, les propositions complétives ou circonstancielles, en tout cas c'est ce que révèle notre corpus; en voici quelques raisons :

- *Bennour estime qu'ils doivent réagir*
- *Meddahi dit qu'ils ont vécu un cauchemar*

Considérées comme des extensions de SN constituant le groupe verbal (GV), les propositions complétives, représentant le discours rapporté au style indirect, introduites par la conjonction *Que*, n'ont guère de place dans le titre à plus fort motif que l'on a tendance à employer le discours direct plutôt qu'indirect et là, au lieu d'un verbe de citation plus la conjonction *Que*, on préfère comme stratégie, qui tend à devenir convention journalistique, juste le nom de l'énonciateur et les guillemets ; autrement dit, dans le titre informatif le discours direct l'emporte sur le discours indirect (Cf. le titre citation, pp117-129) :

53) *BENNOUR (RCBOR)*

«Nous devons réagir»

54) *MEDDAHI (PDT JSMC)*

«On a vécu un cauchemar»

Ceci réduit indubitablement la construction complétive dans le titre, laquelle construction se manifeste plutôt comme une construction infinitive ou une proposition interrogative :

55) *APRÈS LA VICTOIRE DE L'OPPOSITION SÉNÉGALAISE AUX MUNICIPALES*

Le rêve de Wade de se faire remplacer par son fils s'est évaporé

56) *CANDIDATS MALHEUREUX À LA PRÉSIDENTIELLE*

Que deviennent-ils ?

De surcroît, sur les 300 titres que nous avons recueillis, seuls les titres 57 et 58 font explicitement l'objet d'une subordination circonstancielle :

57) ***Ramenez des ministres chinois, tant que vous y êtes!***

58) ***Tant que vous fermez les yeux...***

En effet, le titre 57 est une phrase complexe constituée d'une proposition principale *Ramenez des ministres chinois* et d'une proposition circonstancielle introduite par la locution conjonctive *tant que* tandis qu'en 58, la proposition circonstancielle est employée seule sans la principale et les trois points de suspension démontrent bel et bien que celle-ci, implicite, est dans l'article.

2.1.3. La structure appositive

Nous avons vu jusque là, comment le titre complémentaire pourrait être une phrase simple, étant elle-même l'autre constituant supposé de la phrase complexe qui pourrait représenter le titre micro-système ; ce que nous allons voir maintenant soutient l'idée selon laquelle le titre et le surtitre, parfois, font ensemble l'objet d'une fabrication journalistique à partir d'une défragmentation d'un seul bloc syntaxique : la structure appositive est souvent mise en titre complémentaire et sert d'une détermination pour le sujet de la structure du titre informatif :

59) UN EX-PRÉSIDENT DE LA KNESSET
Lieberman est une "menace" pour Israël

60) HANTÉS PAR LE SPECTRE D'UNE ANNÉE BLANCHE
Les étudiants en médecine se prennent en main

61) CLASSÉS HÔTELS 5 ÉTOILES
Le Sheraton, Club-des-Pins et El-Aurassi risquent d'être déclassés

Si nous précédons à une reformulation, nous pourrions avoir ces constructions :

- ***Lieberman, un ex-président de la Knesset, est une "menace" pour Israël.***
- ***Les étudiants en médecine, hantés par le spectre d'une année blanche, se prennent en main.***
- ***Le Sheraton, club-des-pins et El-Aurassi, classés hôtels 5 étoiles, risquent d'être déclassés***

A partir de cette reconstitution, nous déduirons que le titre complémentaire constitue une structure appositive ayant pour tâche la détermination ou l'explication de sujet du titre

informatif ; il s'agit par conséquent, d'une expansion du SN sujet et sa suppression n'influe pas au sens de la phrase de base en titre informatif.

La disposition spatiale vient remplacer la séparation par deux virgules exprimant et bornant la structure appositive.

62) *Le vent, seul vecteur de la parole*

En 62 cependant, la structure *seul vecteur de la parole*, mise en apposition, aurait la fonction d'un attribut pour autant que la virgule fonctionne comme la copule « est » :

- *Le vent est seul vecteur de la parole*

Elle est de ce fait, un constituant indispensable de la phrase qui forme avec l'auxiliaire omis « *est* » le prédicat, elle n'est pas une expansion du SN *le vent* ; toutefois, elle en est *ipso facto* dans l'exemple suivant :

- *Le vent, seul vecteur de la parole, souffle encore*

2.1.4. La structure elliptique

2.1.4.1. L'omission de l'auxiliaire

63) *INCURSION REBELLE AU TCHAD*
L'UA préoccupée

64) *GAZA*
Deux palestiniens tués par des raids aériens

65) *TRANSPORTS FERROVIAIRES*
Les tarifs revus à la hausse à partir d'aujourd'hui

Si nous observons bien le titre informatif en 63, le surtitre fonctionne comme aussi bien titre référentiel puisque il indique le niveau où se situe l'information *Incursion rebelle au Tchad* que titre complémentaire pour autant qu'il constitue le sujet passif de toute la structure passive du titre :

- *L'UA préoccupée par l'incursion rebelle au Tchad*, issue elle-même, de la structure active :
- *L'incursion rebelle au Tchad* (avait préoccupé, a préoccupé, préoccupe, préoccuper, aurait préoccupé) *l'UA*.

Nous ne saurons absolument pas, parmi les temps ou modes du verbe, lequel il faudrait choisir, cela est dû certainement à l'omission de l'auxiliaire être dans le titre informatif :

- *L'UA (~~auxiliaire être~~) préoccupée*

Le temps, le mode, le genre et le nombre ne sont pas marqués par le participe passé *Préoccupé* mais par l'auxiliaire *Etre* (Riegel & Pellat & Rioul 1994 : 254).

L'omission de l'auxiliaire consiste, par conséquent à dissimuler l'aspect temporel et modal de l'énoncé titré, une des stratégies discursives par lesquelles les instances informatrices conçoivent le titre, nous y reviendrons dans le dernier chapitre¹³.

De plus, étant donné *Etre* est l'auxiliaire de la voix passive, portant les marques du mode, du nombre, du genre mais aussi et surtout du temps ; on a, de surcroît, tendance à titrer en structures passives et on parle souvent de l'omission de l'auxiliaire être, pourtant cela pourrait être les semi-auxiliaires modaux : sembler, paraître, etc.

- *L'UA **semble/paraît** préoccupée*

L'auxiliaire *Etre* n'as pas de place dans les titres à la voix aussi bien passive qu'active :

66) *APRÈS UNE LONGUE MALADIE*
Mohamed Maghlaoui décédé jeudi

Quant à l'auxiliaire *Avoir*, s'il est omis, c'est seulement dans la coordination et qu'il est impérativement explicité dans l'une des propositions :

- *Elle a failli à sa mission et (♣) discrédité l'ONU*

Il n'est pas inutile de souligner enfin que si l'auxiliaire entre dans la composition du verbe conjugué à un temps composé et que le titre commentatif a un statut nominal, l'omission de l'auxiliaire est, par conséquent, une stratégie qui concerne plutôt le titre informatif (Cf. L'ellipse, p114).

2.1.4.2. L'omission de la copule

Observons ces titres informatifs (les titres 3 et 18) :

¹³ Dans ce chapitre, nous identifierons les différentes stratégies discursives dans les titres de presse.

- *Soraya Haddad est de retour*
- *Des produits d'assurance seront disponibles dès demain*

A la différence de l'auxiliaire qui entre dans la structuration du verbe conjugué (auxiliaire + participe passé), la copule ne s'associe pas avec un participe passé mais plutôt avec un syntagme nominal, adjectival ou prépositionnel, c'est le cas par exemple des constructions clivées *c'est un accident*, *c'est impossible*, ainsi *est* et *seront* dans les titres informatifs (3 et 18) sont des copules respectivement construites avec le syntagme prépositionnel *de retour* et l'adjectif attribut *disponibles*.

67) *CONSÉQUENCE DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU NOUVEAU CODE DE PROCÉDURE CIVILE*

L'Algérie sans tribunaux administratifs

68) *GENDARMERIE NATIONALE*

Le général major Bousteila en Turquie

69) *TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET D'ARMES À FEU*

Batna au centre du crime organisé

70) *JUDO : GRAND PRIX INTERNATIONAL DE TUNIS*

L'Algérie présente

Ces titres, en revanche, pourraient être reformulés en :

- *L'Algérie est sans tribunaux administratifs*
- *Le général major Bousteila est en Turquie*
- *Batna est au centre du crime organisé*
- *L'Algérie est présente*

La copule¹⁴ *est* aurait accompagné respectivement les SP *sans tribunaux administratifs*, *en Turquie*, *au centre du crime organisé* et le SAdj *présente* ; or, elle est délibérément omise pour les mêmes raisons que l'on a vues avec l'omission de l'auxiliaire à savoir voiler l'aspect temporel et modal de l'énoncé.

Tout comme l'auxiliaire, la copule, apparente ou omise, est une forme verbale qui entre assez souvent dans la structuration des titres informatifs et parfois dans les titres commentatifs particulièrement lorsque l'information glisse vers le commentaire :

71) *Cannes encore sans les Algériens*

¹⁴ Nous considérons les constructions copulatives comme des expressions prédicatives verbales ; qu'elle soit apparente ou omise, la copule joue le rôle d'un verbe qui confère à l'énoncé un outillage de prédication.

Toutefois, il ne faudrait pas confondre l'omission de la copule et la construction appositive telle :

- *Le paiement par Internet, possible dès juillet 2009*

Dans ce cas précis, *possible* est un adjectif apposé pour le SN *le paiement par internet*, l'apposition est assurée par la virgule mais dans *Le paiement par Internet possible dès juillet 2009*, l'omission de la copule est évidente.

Il faudrait souligner enfin que le titre sans copule, à notre sens, ne constitue en aucun cas un message tronqué dans la mesure où la copule est déjà dans le système cognitif du lecteur, c'est à lui de la reconstituer grâce à des marques apparentes dans le titre ; « *Si l'usage autorise une phrase elliptique afin de donner au tour le mérite de la brièveté et de l'énergie, il a soin d'y conserver quelque chose qui puisse caractériser la suppression : de manière qu'il est toujours possible de reconnaître à quelque marque infaillible ce qui manque à la plénitude de la phrase et ce qu'il convient de suppléer pour rétablir l'intégrité* » affirmait il y a déjà longtemps Beauzée (1767:396) ; l'ellipse est par conséquent un phénomène codé.

2.1.5. La structure passive

La passivation est l'une des transformations qu'offre la langue française, elle consiste à transformer la phrase de base active en une structure passive qui lui est identique du point de vue syntaxique :

72) *AU DEUXIÈME JOUR DE SA VISITE EN JORDANIE*

Le pape dénonce la “manipulation idéologique de la religion”

Ce titre est en fait, une structure active que nous pourrions transformer par passivation en :

- *la “manipulation idéologique de la religion” est dénoncée par le pape*

Le sujet *le pape* en (68) devient un complément d'agent *par le pape* et le COD *la “manipulation idéologique de la religion”* devient un sujet passif après transformation ; ainsi le verbe *dénoncer* passe d'un présent actif *dénonce* à un présent passif *est dénoncée*.

Pour des raisons stratégiques, la structure passive est toujours considérée comme l'idéal de l'écrit journalistique :

- 73) *VISITE DE BOUTEFLIKA EN FRANCE*
Aucune date n'a encore été arrêtée
- 74) *DJEMAA SAHARIDJ (TIZI-OUZOU)*
Un terroriste abattu
- 75) *CHALLENGE DE TUNIS*
Ouahab éliminé

Chacun de ces titres informatifs est une structure passive constituée d'un sujet passif *Aucune date*, *Un terroriste*, *Ouahab* et sans complément d'agent. « *La double possibilité qu'offre le passif de permuter le sujet et l'objet actifs et de ne pas réaliser le sujet permuté sous la forme d'un complément d'agent est largement exploitée à diverses fins communicatives* » (Riegel & Pellat & Rioul 1994 : 471).

En fait, l'omission délibérée du complément d'agent, référent du sujet actif, dans le titre dont la structure est passive constitue une stratégie à laquelle recourt le concepteur lorsqu'il ne veut pas (ou ne peut pas) énoncer le responsable du procès ; grâce à ce procédé, le journaliste, créant un effet de curiosité, invite le lecteur à découvrir ce responsable dans l'article.

Dans le titre informatif, la passivation est d'un usage remarquablement important ; sur les 150 titres, nous avons compté 20 titres dont la structure est passive soit 24% des structures phrastiques à prédicat verbal. Sur ces 20 titres, nous n'avons relevé qu'une seule occurrence dont le complément d'agent est apparent :

- 76) *GAZA*
Deux palestiniens tués par des raids aériens

La passivation permet de voiler le référent du sujet actif et de cacher ensuite l'aspect modal et temporel du procès à travers l'omission de l'auxiliaire *Etre*, étant l'auxiliaire de la voix passive.

2.2. Le syntagme nominal

Le SN et le SV constituent, l'un avec l'autre, les constituants de base d'une phrase simple ; or le segment SN, employé seul, est omniprésent dans la conception du titre, qu'il soit informatif ou commentatif.

Le SN en titre pourrait être minimal, il est constitué dans ce cas soit d'un nom employé seul ; ce que nous avons vu avec les titres référentiels : *Judo, Commerce, Athlétisme*, etc. ou d'un nom avec un déterminant : *l'alternative, les autres*.

De manière plus régulière, le SN minimal est enrichi par des modificateurs divers tels les compléments d'un nom, les adjectifs qualificatifs ou les relatives, il est dans ce cas de figure, un SN étendu : *Gendarmerie nationale, Espaces perdus, Trous de mémoire, Ville sans loi*, etc.

Pour observer le comportement syntaxique des titres syntagmes nominaux, nous avons pris comme exemple les titres du *Commentaire* que nous avons représentés graphiquement en figure 6 (Cf. p31) ; toutefois, nous nous sommes limités uniquement aux SN qui représentent, nous l'avons vu, un taux de fréquence de 84% :

Le titre	La tête N	Constituants
<i>Paroxysme</i> <i>Survivances</i>	<i>Paroxysme</i> <i>Survivances</i>	N
<i>L'alternative</i>	<i>Alternative</i>	D+N
<i>Visite éclair</i>	<i>Visite</i>	N +N
<i>Le discours et la méthode</i>	<i>Discours/ méthode</i>	SN+SN
<i>Le mauvais choix</i> <i>Espaces perdus</i> <i>Vœux pieux</i> <i>Provocation israélienne</i> <i>Les porte- flingues égyptiens</i> <i>Un challenge inégal</i> <i>Mission impossible</i>	<i>Choix</i> <i>Espaces</i> <i>Vœux</i> <i>Provocation</i> <i>Porte- flingues</i> <i>Challenge</i> <i>Mission</i>	SN+SAdj
<i>Ville sans loi</i> <i>Saison des guerres</i> <i>L'empreinte du passé</i> <i>Une coupe pour une fête</i> <i>Trous de mémoire</i> <i>Le prélude à la reprise</i> <i>Le sens des mots</i>	<i>Ville</i> <i>Saison</i> <i>Empreinte</i> <i>Coupe</i> <i>Trous</i> <i>Prélude</i> <i>Sens</i>	SN+SP
<i>Sale temps pour les syndicalistes</i> <i>Simple formalité d'usage</i>	<i>Temps</i> <i>Formalité</i>	SN+SAdj+SP

Tab3 : Le titre SN dans le *Commentaire*

Ce tableau représente la distribution formelle du SN dans les titres du *Commentaire*, le SN va de la structure minimale N jusqu'à la structure étendue avec plus de constituants de natures différentes telles que : SN+S Adj, SN+SP et la structure SN+S Adj+SP ; seulement, ces segments nominaux paraissent moins étendus par rapport à ceux que nous

trouvons dans les titres informatifs ; et voici la distribution formelle de quelques uns d'entre eux :

- 77) *LÉGISLATIVES EN INDE*
Victoire triomphale du Parti du Congrès au pouvoir
- 78) *Mort mystérieuse d'un garde communal à Djebbla*
- 79) *YÉMEN*
Huit morts dans des troubles dans le sud du pays

Les titres informatifs en 77, 78 et 79 sont des SN constitués respectivement de :

- T 77 : SN (N+Adj) + SP [(Pré+N) +SP (Pré+N)] +SP (Pré+N)
- T 78 : SN (N+Adj) + SP [(Pré+N) + Adj] +SP (Pré+N)
- T 79 : SN (Adj+N) + SP (Pré+SN) + SP [(Pré+SN) + SP (Pré+N)]

La première remarque qui saute aux yeux, c'est qu'il ya une forte récurrence du SP qui intervient systématiquement dans la structuration des titres ; il est constitué d'une préposition et d'un SN ; en effet, chacun des SP (*du parti, du congrès, au pouvoir, d'un garde communal, à Djebbla, dans des troubles, dans le sud, du pays*) consiste à décrire, modifier un nom ou compléter toute la structure SN ; ils fonctionnent comme des unités descriptibles ; comme nous sommes dans l'information chaque syntagme prépositionnel, qu'il soit complément du nom ou de circonstance, est une information complémentaire ; plus on informe plus la structure du SN est élargie et vice versa ; c'est la raison pour laquelle le titre commentatif est moins étendu pour autant qu'il relève du champ de la critique et non de l'information.

Dans les titres commentatifs SN, le SP, s'il est utilisé, c'est uniquement avec une seule occurrence sinon, dans l'expansion du SN on préfère l'usage de l'adjectif dans cette catégorie de titres. (Cf. tab3, p45).

2.2.1. Le syntagme nominal minimal

Le syntagme nominal minimal est un composant syntaxique dont le nom, sans ou avec déterminant, est le seul constituant, ainsi dans *Mort mystérieuse d'un garde communal à Djebbla*, les syntagmes *Mort, un garde* et *Djebbla* sont des SN minimaux, en revanche les syntagmes *Mort mystérieuse, un garde communal* ne le sont pas.

- 80) *Suspense*
- 81) *Otages*
- 82) *L'alternative*

Titrer en syntagme nominal minimal, dans la mesure où celui-ci présente la moins description possible du référent, est une opération très courante dans les genres commentatifs, particulièrement dans l'éditorial et le commentaire ; dans ce cas précis, le SN minimal représente un nom généralement commun, sans déterminant (*suspens, otages*) ou avec déterminant *L'alternative*.

- 83) *TCHAD*
Accalmie sur le front des combats
- 84) *ESPAGNE*
Le juge poursuit son enquête sur Israël contre l'avis du parquet

Dans le titre informationnel microsystème, seule la structure du titre référentiel pourrait être un SN minimal ; ce syntagme représente alors un nom commun *Judo, Athlétisme*, ou un nom propre désignant soit une personne (*Aboudjerra Soltani*), soit une région (*Tchad, Espagne*).

2.2.2. Le syntagme nominal étendu

Contrairement au SN minimal, le SN étendu est un composant syntaxique constitué d'un SN minimal dont il est le noyau et d'un ou plusieurs autres constituants tels que le SP et le SAdj ; la structure *Mort mystérieuse d'un garde communal à Djebbla* est un SN étendu et chacun de ses constituants *Mort mystérieuse, un garde communal* est également un SN étendu.

- 85) *Feuille de route*
- 86) *Appel gratuit*
- 87) *OBAMA ET LE SAHARA OCCIDENTAL*
Un dossier sur la table du bureau ovale
- 88) *OMAR BONGO HOSPITALISÉ EN ESPAGNE*
Fin de règne pour le doyen de la chefferie africaine

A l'image des titres commentatifs 85 et 86 ou des titres informatifs 87 et 88, le SN étendu prend une place importante dans la conception des titres de presse.

Construit à partir d'une suite de syntagmes conjoints autour d'une tête nominale, le titre informatif, grâce à sa nature de porteur de compléments et sa fonction informative, est toujours plus étendu que le titre commentatif ayant tendance à être plutôt une structure à deux syntagmes seulement (nous y reviendrons dans le deuxième chapitre ; Cf. la taille et la diversité syntagmatique, p81 ; la taille et la pauvreté syntagmatique, p100).

Par ailleurs, le SN dans la structure phrastique verbale est souvent étendu :

89) *APRÈS LA VICTOIRE DE L'OPPOSITION SÉNÉGALAISE AUX MUNICIPALES*

Le rêve de Wade de se faire remplacer par son fils s'est évaporé

90) *TRIBUNAL D'ALGER*

Le procès des terroristes du GSPC responsables du rapt de touristes européens renvoyé

- SNé1: Le rêve de Wade de se faire remplacer par son fils dont le nom *rêve* est le noyau.
- SNé2: Le procès des terroristes du GSPC responsables du rapt de touristes européens dont le nom *procès* constitue le noyau.

2.2.3. La structure nominalisée

La nominalisation est un procédé à la fois syntaxique et discursif, qui consiste à réduire une phrase simple verbale en un SN à partir d'une transformation morphologique du verbe (*former/ formation, inaugurer/ inauguration, établir/établissement, etc.*) ; cette opération est très utilisée dans la conception des titres de presse, particulièrement les titres informatifs :

91) *COUR DE TIZI-OUZOU*

Ouverture mardi prochain du procès par contumace du fils de Ali Benhadj

92) *GUANTANAMO*

Rétablissement imminent des tribunaux d'exception améliorés

Les structures des titres informatifs en 91 et 92 sont à l'origine des phrases verbales ayant subi une transformation en SN :

- *Le procès par contumace du fils de Ali Benhadj sera/ serait ouvert mardi prochain.*
- *Des tribunaux d'exception améliorés seront/ seraient rétablis de manière imminente.*

Notons que ces phrases ont elles-mêmes subi des transformations dans la mesure où elles sont des structures passives issues des phrases actives.

93) *DIMINUTION DES RENTRÉES FISCALES AU 1er TRIMESTRE 2009*
La baisse des cours du pétrole en cause

Le titre complémentaire en 93 a fait l'objet d'une nominalisation, le nom *Diminution*, étant le pivot de l'énoncé SN autour duquel s'organisent les autres constituants périphériques, est construit à partir de la transformation du verbe *diminuer* en une forme nominale par le biais d'une suffixation (opération morphologique).

Lorsqu'on passe, grâce à des suffixes spécifiques, d'un verbe à un nom, ce dernier pourrait être un SN enrichi par des adjectifs :

- *Rétablir* -----► *Rétablissement* -----► *Rétablissement imminent*

Ainsi dans *Mort mystérieuse d'un garde communal à Djebba* :

- *Mourir* -----► *Mort* -----► *Mort mystérieuse*

Dans l'écriture journalistique, les transformations sont devenues une tradition pour autant qu'elles confèrent au discours médiatique une structuration à la mesure des contraintes qui le régissent ; parmi ces contraintes la distanciation qui contribue à l'objectivation de l'information.

2.2.4. L'omission de l'article

Qu'il soit référentiel ou complémentaire, informatif ou commentatif, le titre de presse présente une des caractéristiques de conception les plus remarquables à savoir l'omission de l'article.

Ni défini, ni indéfini, le titre référentiel ne renvoie pas à une entité particulière mais toujours à une réalité globale ainsi *Judo*, *Étranger* et *société* ne sont pas déterminés par un article mais plutôt ils semblent renvoyer à un contexte, à une catégorie référentielle et l'article, ici, n'as pas d'utilité.

Dans le titre informatif, nous ne pourrions de surcroît, parler de l'omission de l'article que s'il est constituant d'un SN sujet, ce dernier est souvent construit à partir d'autres modificateurs de nature lexicale tels que le SAdj *Mort mystérieuse*, *Rétablissement imminent*, le SP *Fin de règne*, *Accalmie sur le front*.

Le titre commentatif pour sa part, étant souvent un SN, est dépourvu de l'article *Feuille de route*, *Appel gratuit* ; la référence est également n'est pas déterminée par un article mais plutôt par des syntagmes.

Bien qu'il soit un constituant immédiat du SN tel que défini par les grammaires traditionnelles, l'article dans le couple : Art/ SN est très souvent omis dans le titre de presse mais encore faut-il qu'il soit introducteur d'un SN sujet dans l'énoncé informatif ou un déterminant d'un SN constituant seul le titre commentatif.

Nous pourrions avancer enfin que l'effet de brièveté qui caractérise le titre de presse est à l'origine de l'omission de l'article tout comme l'omission des verbes auxiliaires, de la copule ainsi du complément d'agent dans les structures passives, ces procédés relèvent en partie de l'économie linguistique.

2.3. Le syntagme prépositionnel

Le syntagme prépositionnel est l'association d'une préposition (ou locution prépositive) avec un syntagme nominal, il intervient dans la structuration de la phrase, ainsi dans :

- 94) *L'OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES ET LES ENTREPRISES PUBLIQUES
COORDONNENT LEURS EFFORTS
Pour l'unification des données statistiques économiques*

Chacun des constituants *des statistiques, pour l'unification, des données* est un syntagme prépositionnel construit à partir d'une préposition (*des, pour*) et d'un SN *statistiques, l'unification et données*.

En termes de fonction grammaticale, chacun de ces SP est un complément et en termes de communication et d'information, chacun représente une information de plus, ce qui explique leur importante fréquence dans la structuration des titres informatifs, ainsi le remarquait Dumarsais [cité dans *La grammaire méthodique du français* (1994)]: « *Les mots qui marquent ces circonstances ne sont que des adjoints que les mots précédents n'exigent pas nécessairement. [...] sans ces adjoints on perdrait à la vérité quelques circonstances de sens, mais la proposition n'en serait pas moins telle proposition.* » (1994 : 142) ; Tomassone (2001) donne une règle pour l'effacement de ces compléments : « *Sont considérés comme effaçables, les circonstants qui n'affectent ni la négation, ni l'interrogation.* » (2001 : 43-59).

Toutefois, ces théories de Dumarsais et de Tomassone ne s'appliquent pas aux structures dont le SP forme avec un verbe d'état une structure prédicative ainsi en 95, le SP *en or* est

un complément circonstanciel non-effaçable constituant avec une copule omise une structure prédicative :

95) *JUDO*

Ourdane et Haddid en or

Il nous semble fort évident de le souligner pour autant que notre corpus présente une marge importante de titres en copule omise avec un CC.

Maintenant, titrer en un SP seul, est à la fois important et marginal, important parce qu'il constitue une expansion du SN que l'on pourrait grammaticalement effacer sans altérer pour autant la structure du titre, exceptés les cas que nous avons vus, alors que du point de vue médiatique, il constitue parfois le centre de l'information si ce n'est pas l'information elle-même ; marginal, parce qu'il vient en troisième position avec une fréquence infime après la structure verbale et le SN.

96) *4e RENCONTRE SCIENTIFIQUE DU DÉPARTEMENT DE PHARMACIE*

Pour une meilleure gestion des pharmacies centrales hospitalières

En 94 et 96, chacun des titres informatifs *pour l'unification des données statistiques économiques* et *Pour une meilleure gestion des pharmacies centrales hospitalières* est un SP complément circonstanciel du but introduit par la préposition *pour*, mais du point de vue informationnel chacun constitue l'information principale qui est ciblée par les instances médiatiques par rapport à l'information moins importante avancée dans le titre complémentaire, pourtant celle-ci constitue sur le plan grammatical le noyau du titre microsysteme, l'autre structure n'est que périphérique.

97) *COUPE DE GRÈCE*

Jusqu'au bout du suspense

En 97, le titre informatif est un SP introduit par une locution prépositive *jusqu'au bout de* ; dans ce cas de figure, il n'y a pas complémentarité syntaxique entre le SP et le titre référentiel *Coupe de France* ; du coup, il est complément pour un énoncé implicite qui pourrait être :

- *La coupe de Grèce ira jusqu'au bout du suspens*

Enfin, nous tenons à souligner qu'un titre commentatif pourrait être un SP, particulièrement lorsque cette structure est une expression figée dans la langue :

98) *À suivre...*

99) *Au nom de la rose !*

Ainsi les syntagmes prépositionnels *Au nom de* et *à suivre* sont des expressions figées dans la langue qui se joint au lexique pour constituer le stock linguistique d'un sujet parlant ; autrement dit, elles sont mémorisées au même titre que les unités lexicales.

3. La ponctuation dans le titre

Si nous observons bien tous les titres que nous avons vus jusqu'ici, nous remarquerons qu'aucun d'eux n'est terminé par un point final ; d'un point de vue de disposition, alors que le point sert souvent d'un marqueur séparateur, le titre de presse est une structure paratextuelle visiblement isolée, d'où l'inutilité du point ; d'ailleurs même les titres d'ouvrages en sont privés ; c'est ce qu'a remarqué Dugas (1995) : « *Le point n'est pas nécessaire dans les titres d'ouvrage ou de sections de texte parce que ce sont des phrases isolées, donc on n'a pas besoin de séparateur* » (1995 : 144).

De même, il semblerait, d'un point de vue pragmatique, que les articles de presse et leurs titres s'inscrivent dans une même ligne de continuité, c'est dire qu'ils construisent ensemble une entité à ne pas briser par un point.

Ceci dit, il faudrait dire que tous les autres signes de ponctuation, notamment ceux exprimant des modalités énonciatives (l'interrogation, l'exclamation et l'injonction), sont marqués à chaque fois qu'il est nécessaire : « *on trouve les points d'interrogation, d'exclamation ou de suspension pour ne pas confondre l'interprétation avec le cas non marqué* » (Dugas 1995 : 145).

Bilan, Le titre de presse : une syntaxe spécifique

C'est sur la base d'une typologie classique, établie par les adeptes du journalisme et sur laquelle s'est inspiré Sophie Moirand (2007) dans la répartition générique qu'elle avait proposée ; à savoir, les genres à énonciation objectivée et les genres à énonciation subjectivée, que nous avons discerné deux types de titres : d'une part, le titre informatif dont la disposition se traduit par deux énoncés superposés ; d'autre part, le titre commentatif qui se dispose en une seule chaîne syntaxique.

Le titre de presse, peu importe le genre discursif dont il est issu, pourrait paraître selon une multitude de formes ; lesquelles se réduisent uniquement à trois structures :

1. La structure phrastique à prédicat verbal : il s'agit principalement d'une structure gouvernée par un verbe, lequel est à son tour un support de prédication.
2. Le syntagme nominal : il constitue essentiellement un fragment d'énoncé dont le noyau est un nom.
3. Le syntagme prépositionnel : c'est un groupe grammatical précédé par une préposition ou une locution prépositive.

Le tableau 4 explicite en détail les différentes manifestations du titre de presse :

La structure du titre	La nature de la structure
Structure phrastique à prédicat verbal (SPV)	Phrase simple
	Phrase complexe
	Structure active
	Structure passive
	Omission de l'auxiliaire
	Omission de la copule
Syntagme nominal (SN)	Syntagme nominal minimal
	Syntagme nominal étendu
	Phrase nominalisée
	Omission de l'article
Syntagme prépositionnel (SP)	Syntagme prépositionnel

Tab4 : La typologie formelle du titre

Cette présente analyse syntaxique nous a permis de mettre en lumière des propriétés syntaxiques, voire une « grammaire » provisoire du titre ; dès lors, nous sommes aboutis à apporter un élément de réponse positif à l'un de nos questionnements ; de surcroît, afin de consolider et de valider cette grammaire du titre, nous tâcherons dans le deuxième chapitre de savoir ce qui déterminerait la structure du titre de presse, tout en nous appuyant bien entendu sur ce que nous a livré notre analyse syntaxique.

Chapitre II

Quelle structure pour quel titre ?

Introduction

Après avoir dégagé d'une manière générale les particularités formelles du titre dans le premier chapitre et constaté que, bien qu'il présente une variété de formes syntaxiques, le titre pourrait être conçu en principe selon trois types de construction ; à savoir : la structure phrastique à prédicat verbal, le syntagme nominal et enfin le syntagme prépositionnel ; il nous reste à présent de confronter ces trois possibilités de conception aux fonctions communicatives et pragmatiques du titre.

En fait, il s'agira de décrire conjointement le titre d'un point de vue aussi bien formel que fonctionnel ; ce que nous tâcherons de mener tout au long de ce présent chapitre, tout en nous focalisant bien entendu sur la relation de dépendance selon laquelle la structure du titre serait régie, d'un point de vue hypothétique, par la nature du genre discursif correspondant.

Afin de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse, 300 titres constituant notre corpus seront soumis à une analyse quantitative ; d'une part, 150 titres, extraits de trois rubriques d'information, représentent le pôle des genres de l'information ; d'autre part, 150 titres issus de trois genres rédactionnels distincts mais partageant les mêmes propriétés communicatives : il s'agit de l'éditorial, du commentaire et de la chronique journalistique qui représentent ensemble le pôle des genres du commentaire.

De plus, tout en procédant séparément, c'est-à-dire cas par cas, cette analyse quantitative ne nous permettra pas uniquement d'observer la fréquence des structures et de dégager une typologie reposant à la fois sur la forme et la fonction communicative, mais de tirer aussi des propriétés spécifiques à chacun des deux types de titres informatif et commentatif ; ces propriétés constitueront, à leur tour, des axes centraux sur lesquelles se fondera une analyse qualitative.

De surcroît, dans la mesure où « *on ne peut isoler un texte de presse de son environnement spatio-textuel et discursif* » (Moirand 2007 : 110), nous tenons, à titre de préalable, à présenter brièvement, avant même d'entreprendre les descriptions quantitatives et puis qualitatives de la structure du titre, chaque catégorie rédactionnelle à laquelle le titre appartient ; ne serait-ce bien entendu que des représentations globales mais nécessaires à la pertinence de l'étude.

A l'issue de ce chapitre, nous apporterons en guise de remarques conclusives des éléments de réponse à notre principal questionnement ; pour rappel, ce dernier consiste à savoir ce qui détermine la structure syntaxique du titre.

Nous tâcherons d'expliquer alors dans ce chapitre le fonctionnement discursif du titre de presse dans chacun des deux pôles de genres rédactionnels ; le pôle de l'information (Genres à énonciation objectivée) confronté à celui de l'opinion (Genres à énonciation subjectivée) :

1. Le titre dans les genres à énonciation objectivée

Les genres dont il est question sont ceux qu'on qualifie d'informationnels ; en fait, ils regroupent de nombreuses catégories rédactionnelles : entre autres, Nouvelles, Dépêches, Filets, Reportages, Faits-divers, Encadrés, Comptes rendus, Enquêtes, etc. cependant, vu les objectifs que nous nous sommes fixés, la diversité ainsi que la complexité de ces catégories, nous emploierons désormais la dénomination « articles d'information » qui génère toutes ces étiquettes.

Le titre de presse dans ce pôle de genres, entre fonction annonciatrice et fonction informative, constitue alors notre premier objet d'observation et puis de description ; en fait, nos observables sont issus de trois rubriques d'information de trois quotidiens nationaux :

1.1. Présentation des rubriques

Les rubriques informationnelles *Actualité*, *L'internationale* et *Sports* paraissent dans les quotidiens respectifs *Le Soir d'Algérie*, *Liberté* et *El Watan* ; elles mettent à la disposition du lectorat des gammes d'articles d'information traitant respectivement de l'actualité nationale, internationale et sportive.

Rangés les uns à la suite des autres, ces articles, destinés essentiellement aux lecteurs algériens, sont classés en fonction de l'importance de la nouvelle à laquelle chacun se rapporte, une procédure de présentation de l'information aux racines très anciennes qui relève également du domaine de l'information audiovisuelle ; en effet, un téléspectateur

qui regarde ou écoute un JT¹⁵ constate du premier coup que les nouvelles qui lui sont proposées sont classées selon un certain ordre supposé pertinent par l'instance de diffusion ; celle-ci s'en sert pour susciter l'intérêt d'un large public, un public par et pour lequel elle existe.

Par ailleurs, une chaîne de télévision, confrontée d'abord aux nouvelles technologies de présentation, de circulation de l'information, le cas de l'internet par exemple, se trouve dans une permanente concurrence avec des milliers d'autres chaînes satellitaires ; du coup, pour vivre, faire face à ces contraintes et s'imposer dans ces communautés informationnelles, des stratégies diverses sont impérativement nécessaires.

Dans la presse écrite, les choses fonctionnent exactement autant ; en fait, les contraintes sont multiples et relèvent toutes du contrat de l'information médiatique¹⁶, lequel est régi, selon Charaudeau (2006), par deux visées essentielles : d'une part, la visée de l'information qui est déterminée par l'enjeu de crédibilité ; d'autre part, celle d'incitation qui est déterminée par l'enjeu de captation.

Du même coup, nous estimons que le titre informatif soit l'objet péritextuel (qui accompagne l'article et contribue nécessairement à sa signification) où ces deux visées seraient particulièrement mises en évidence.

Les événements, convertis en articles, sont sélectionnés et hiérarchisés selon des critères d'actualité, de proximité et d'importance ; dès lors, la mise en scène de l'information n'est pas donc sans importance¹⁷ ; en fait, dans chacune des rubriques *Actualité*, *L'internationale* et *Sports*, "l'aire de la page" (Moirand 2007 : 51) ou "l'aire scripturale" (Peytard 1975) livre le plus souvent un article principal, signé et doté d'une accroche ; s'enchaînent ensuite d'autres articles pour constituer ensemble une mosaïque de composantes rédactionnelles à visée informative.

¹⁵ Journal télévisé

¹⁶ Un contrat dont nous expliquerons le fonctionnement de manière assez précise dans le dernier chapitre. (Cf. p113).

¹⁷ Pour les instances de rédaction, ces articles sont les plus pertinents du point de vue de l'importance par rapport à ceux qui suivent éventuellement dans la 2^{ème}, la 3^{ème} et la 4^{ème} page, pour notre part, nous aurions pu puiser les 300 titres constituant notre corpus dans deux ou trois éditions seulement vu l'abondance informationnelle que proposent quotidiennement les rubriques *Actualité*, *L'internationale* et *Sports* ; or, pour des besoins de représentativité, nous voulions prendre des titres issus de plusieurs éditions, c'est la raison pour laquelle, nous avons choisi juste la première page pour parvenir ainsi à prendre en charge toutes les éditions qui paraissent du 02 au 19 mai pour *Le Soir d'Algérie*, du 02 au 17 mai pour *Liberté* et du 02 au 16 mai pour *Sports* (Cf. Annexes).

Pour expliciter ceci, considérons la page de journal représentée en fig7 :



Fig7 : La rubrique *Actualité* dans sa première page (14/05/2009).

En effet, la figure 7 montre comment les articles 1, 2, 3, 4 et 5 dans la rubrique *Actualité* sont transposés l'un sur l'autre et combien l'enjeu de captation est ainsi mis en valeur par une disposition scriptovisuelle soigneusement choisie ; en fait, ce choix de disposition se joint à celui des titres pour offrir « à l'instance de réception une certaine grille de lecture des évènements du monde » (Charaudeau 2005 : 115).

Par ailleurs, il faudrait dire, que le titre dans l'information, de par ses fonctions communicatives, est extrêmement important, sinon pourquoi y a-t-il toujours un flash de titres d'un JT et on parle assez souvent de une dans la presse écrite ?

Toutefois, lorsque ces rubriques traitent d'un évènement majeur (Elections, Fêtes nationales, évènement particulier, etc.), les articles s'organisent les uns avec les autres pour former une Hyperstructure¹⁸ : un « Regroupement d'articles et d'images graphiquement

¹⁸ « Cette nouvelle catégorie de la mise en page et de la mise en forme des ensembles rédactionnels regroupe - sur une demie page, une page entière ou deux pages symétriques - des articles de genres différents dans des

thématiquement liés, bornés par la double page » (Adam 2000 : 138) ; ce que nous avons vu par exemple au lendemain de la qualification de l'Algérie au mondial sud africain où toute l'actualité algérienne portait sur cet évènement.

Ceci dit, ce qui caractérise beaucoup plus la presse écrite, c'est bien entendu la diversité générique qu'elle met en spectacle de l'information ; les catégories rédactionnelles, bien qu'elles aient en principe une même finalité, celle de livrer des informations, sont remarquablement multiples : Nouvelles, Encadrés, Filets, Faits d'hivers et beaucoup d'autres encore.

En effet, dans la rubrique à diversité thématique *Actualité*, nous avons enregistré, outre une abondance de nouvelles, une récurrence considérable d'encadrés¹⁹ (fig8) et de faits divers (fig9) :

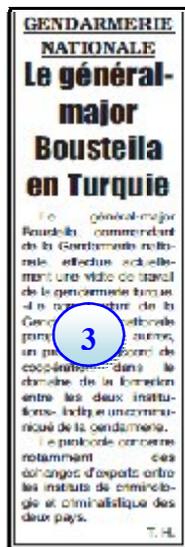


Fig8 : Encadré



Fig9 : Fait divers

Il faudrait dire que ces deux genres rédactionnels dont la fréquence est plus moindre dans les rubriques thématiques *L'internationale* et *Sports* traitant respectivement de l'actualité politique internationale et des nouvelles sportives, ne s'inscrivent et n'interviennent que dans l'optique de l'information.

D'un point de vue hypothétique, le fait que les articles d'information aient une même finalité en l'occurrence livrer des informations et qu'ils se présentent selon des catégories

unités rédactionnelles clairement distinguées. Les hyperstructures facilitent la lecture en luttant contre le mélange des genres au sein d'un même article. Elles confirment, de plus, l'importance du dispositif péritextuel », estime Jean Michel Adam (2001 : 4).

¹⁹ A la différence des autres articles d'information, l'Encadré est un article très court, accompagné parfois d'un fond coloré et privé d'accroche, il sert pour la plupart des cas à mettre en évidence des informations particulièrement intéressantes.

réductionnelles régulées justement pour cet objectif, les titres informatifs comme éléments péri-textuels de ces articles, qu'ils s'insèrent dans une rubrique à un seul thème ou à diversité thématique, présenteraient des différences de style mais garderaient en principe les mêmes spécificités formelles ; ce que nous tâcherons de confirmer et de démontrer de manière détaillée à travers l'analyse quantitative qui suit :

1.2. Analyse quantitative

1.2.1. Le titre dans la rubrique *Actualité*

Après un examen quantitatif de 50 titres issus de la rubrique *Actualité*, nous sommes aboutis à classer, en fonction de la récurrence de chacune d'elles, les trois structures possibles selon lesquelles le titre pourrait être conçu ; en fait, ce sont les structures phrastiques à prédicat verbal, avec un nombre très croissant, qui viennent en première position, s'en suivent ensuite les syntagmes nominaux avec une moindre fréquence et enfin en dernière position les titres syntagmes prépositionnels dont la récurrence est remarquablement infime.

Le diagramme en fig10 illustre de manière précise ces différentes fréquences :

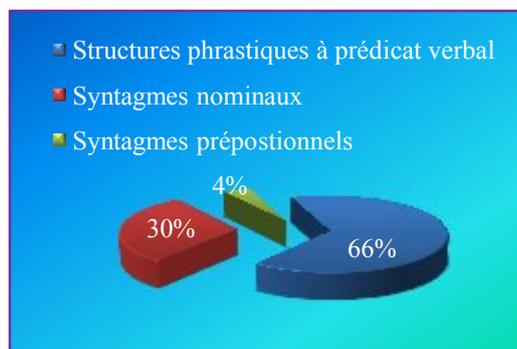


Fig10 : Représentation graphique des titres informatifs dans *Actualité*

Nos statistiques démontrent que 33 titres sur 50 soit 66% de ces titres informatifs ont une structure à prédicat verbal, 15 titres seulement sur 50 soit 30% sont des syntagmes nominaux et enfin 2 titres tout en gros soit 4% des titres sont des syntagmes prépositionnels ; de plus, pour une description plus détaillée encore, nous avons défini dans le tableau 5 un certain nombre de caractéristiques formelles de ces 50 titres informatifs :

	Le titre	SM	Nature	
Structures phrastiques à prédicat verbal	1) <i>Un attentat à la bombe fait 1 mort et 1 blessé parmi la garde communale</i>	9	Structures actives	
	2) <i>Bouteflika procède à la réouverture du Jardin d'Essai d'El-Hamma</i>	6		
	3) <i>Le Sheraton, Club-des-Pins et El-Aurassi risquent d'être déclassés</i>	6		
	4) <i>Bouteflika effectuera une visite d'État en France</i>	5		
	5) <i>32 élus d'Alger claquent la porte</i>	5		
	6) <i>Que deviennent-ils?</i>	3		
	7) <i>Il n'y aura pas de congrès extraordinaire</i>	4		
	8) <i>Les normes existent mais pas les équipements</i>	4		
	9) <i>500 Algériens ont combattu au sein des Brigades internationales</i>	5		
	10) <i>Louisa Hanoune persiste et signe</i>	3		
	11) <i>Mohamed Maghlaoui décédé jeudi</i>	3		
	12) <i>Les étudiants en médecine se prennent en main</i>	4		
	13) <i>KPMG s'installe à Oran</i>	3		
	14) <i>El harga reprend de plus belle</i>	4		
	15) <i>Soltani joue les prolongations</i>	3		
	16) <i>Les familles des émeutiers détenus bloquent la RN 16</i>	6		
	17) <i>De qui se moque Abou Mohamed Al-Maqdissi ?</i>	3		
	18) <i>Le pourrissement gagne l'université</i>	3		
	19) <i>Les paramédicaux reprennent la protestation</i>	3		
	20) <i>L'affaire Safia prend une nouvelle tournure</i>	5		
	21) <i>C'est la fin de la grève</i>	4		
	22) <i>Des produits d'assurance seront disponibles dès demain</i>	5		Prédication copulative
	23) <i>Le général major Bousteila en Turquie</i>	4		
	24) <i>La baisse des cours du pétrole en cause</i>	4		
	25) <i>Batna au centre du crime organisé</i>	4		
	26) <i>L'Algérie sans tribunaux administratifs</i>	3		
	27) <i>Le paiement par Internet, possible dès juillet 2009</i>	5		
Structures passives	28) <i>Un terroriste abattu</i>	2	Structures passives	
	29) <i>Aucune date n'a encore été arrêtée</i>	5		
	30) <i>53 hôpitaux mobilisés dans le dispositif de lutte</i>	5		
	31) <i>Le procès des terroristes du GSPC responsables du rapt de touristes européens renvoyé</i>	8		
	32) <i>70% des malades contaminés chez le dentiste</i>	5		
	33) <i>Les tarifs revus à la hausse à partir d'aujourd'hui</i>	5		
SN étendus	34) <i>Mort mystérieuse d'un garde communal à Djebba</i>	5	Nominalisation	
	35) <i>Ouverture mardi prochain du procès par contumace du fils de Ali Benhadj</i>	7		
	36) <i>Création d'un Observatoire de l'enfance en danger</i>	4		
	37) <i>Fuite de gaz à la raffinerie de Skikda</i>	4		
	38) <i>Ajournement de dernière minute</i>	3	SN	
	39) <i>La France, généreuse?</i>	2		
	40) <i>Un RDV pas du tout clandestin</i>	3		
	41) <i>La ruse des compagnies étrangères</i>	3		
	42) <i>Des caméras thermiques pour le port d'Oran</i>	4		
	43) <i>Dossier introuvable et décision infondée</i>	4		
44) <i>«Dissolution de l'APN, pourquoi pas ?»</i>	4	SP		
45) <i>Trois ans avec sursis...et des interrogations</i>	4			
46) <i>Pas de dissolution de l'APN !</i>	3			
47) <i>Pas de changement pour les travailleurs</i>	3			
48) <i>951 morts sur les routes durant le premier trimestre 2009</i>	6			
49) <i>Pour une meilleure gestion des pharmacies centrales hospitalières</i>	5			
50) <i>Vers l'unification des données statistiques économiques</i>	4			

Tab5 : la structure du titre dans la rubrique *Actualité*

Si nous nous en tenons à ce tableau, nous remarquerons que le titre informatif dans *Actualité* a tendance à se construire en structure phrastique à prédicat verbal ; en témoigne bien entendu la croissance de la fréquence ; toutefois, il faudrait ajouter que sur les 33 SPV :

- 27 structures sont à la voix active et 6 seulement à la voix passive.
- 27 structures ont un mode assertif, 4 ont un mode interrogatif et 2 sont des structures négatives.
- Le verbe est au présent de l'indicatif dans 17 structures, au futur dans 3 structures et au passé composé dans 2 structures ; 6 structures ont fait l'objet d'une prédication copulative ; sachant que la copule est omise dans 5 titres.

De surcroît, tous les 15 titres/ syntagmes nominaux dont 5 ont été conçus sur la base de la nominalisation sont étendus ; quant aux deux titres SP ; ils représentent une récurrence très faible par rapport aux deux autres structures.

Du point de vue de la taille, le plus court titre est constitué de deux syntagmes minimaux ; tandis que le plus long est constitué de 9 SM ; ceci dit, en termes de moyenne, le titre dans *Actualité* est composé au moins de 4 SM.

1.2.2. Le titre dans la rubrique *L'internationale*

Comme nous l'avons fait déjà pour *Actualité*, nous avons soumis 50 titres issus de la rubrique *L'internationale* à une même analyse quantitative ; voici dans ce qui suit les résultats auxquels nous sommes aboutis :

Nous avons enregistré le même ordre, antérieurement obtenu, des trois structures possibles du titre ; c'est-à-dire, les SPV comme structures remarquablement dominantes, puis les SN dans une moindre mesure et enfin les SP qui occupent la dernière position ; tout de même, nous avons relevé une légère différence dans les taux obtenus :

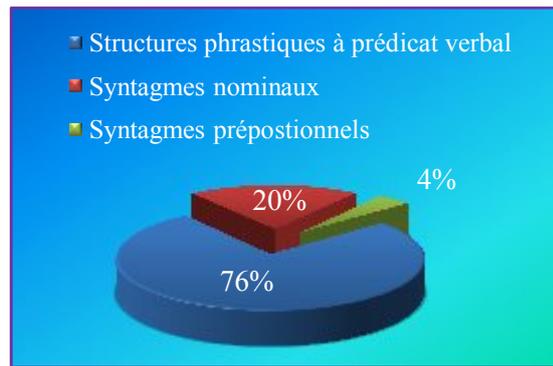


Fig11 : Représentation graphique des titres informatifs dans *L'internationale*

En effet, le diagramme en fig11 présente des taux quasiment identiques avec ceux que nous avons eus déjà dans *Actualité*, même s'il y en a une différence, elle est insignifiante :

- 76% de taux, soit 38 sur 50 titres informatifs sont des SPV.
- 20% soit 10 titres sur 50 sont des SN.
- 4% tout en gros soit deux titres qui représentent les structures prépositionnelles.

De plus, les modalités formelles de manifestation des structures des 50 titres de *L'internationale* sont amplement décrites dans le tableau 6 (Cf. page suivante) ; auquel il faudrait se reporter pour tirer un certain nombre d'observations :

Les SPV passent de 68% dans *Actualité* à 76% dans *L'internationale* ; ce qui prouve déjà une remarquable et forte tendance à titrer par ces structures. Les chiffres indiquent que, sur les 38 SPV :

- 33 sont des structures actives et 5 uniquement sont passives ; l'auxiliaire est omise dans les 5 cas.
- L'assertion est le mode énonciatif sur lequel sont conçues 34 structures ; 2 titres sont marqués par la négation, un titre par l'interrogation et un autre par l'exclamation.
- le verbe est au présent de l'indicatif dans 23 structures, au futur simple dans 3 structures et au passé composé dans une seule structure. La prédication copulative est concernée par 6 titres ; la copule est apparente dans un seul titre.

Le titre dans la rubrique <i>L'internationale</i>		SM	Nature	
Structures phrastiques à prédicat verbal	1) Quand la CIA espionne les chefs d'Etat !	4	Structures actives	
	2) Clinton se fait du souci	3		
	3) "Obama devrait avoir honte", estime Fidel Castro	6		
	4) La Minurso n'a plus rien à faire au Sahara occidental	6		
	5) Le président nigérien propose une amnistie aux rebelles touaregs	6		
	6) Wade du Sénégal succombe à la tentation	4		
	7) Le juge poursuit son enquête sur Israël contre l'avis du parquet	6		
	8) Téhéran intensifie ses liens avec l'Amérique latine	5		
	9) La menace des talibans plane	3		
	10) Qui sera la première dame ?	4		
	11) Obama demande 94,2 milliards de dollars	5		
	12) Le Pen ne présidera pas la réunion inaugurale	5		
	13) La junte s'engage à ne pas participer aux élections	5		
	14) Israël maintient son refus d'y adhérer	5		
	15) La rébellion s'unit pour renverser Deby	4		
	16) L'ONU se déjuge	2		
	17) Zuma s'engage à revenir à l'esprit de Mandela	5		
	18) Ahmadinejad affrontera réformateurs et conservateurs	4		
	19) Le pape dénonce la "manipulation idéologique de la religion"	5		
	20) Le pape assimile la lutte pour la liberté au terrorisme	5		
	21) Mamadou Tandja planifie son maintien au pouvoir	4		
	22) Moratinos tente de ranimer l'Union pour la Méditerranée	5		
	23) Une cinquième session du dialogue interpalestinien s'ouvre au Caire	6		
	24) Les cinq « grands » se prononcent pour le désarmement et la non-prolifération	5		
	25) Le rêve de Wade de se faire remplacer par son fils s'est évaporé	6		
	26) L'ONU appelle Israël à geler la démolition de maisons arabes	7		
	27) L'Algérie salue le soutien des pays non-alignés	5		
	28) Un dossier sur la table du bureau ovale	4		Prédication copulative
	29) L'Iran principal Etat terroriste, AL-QAÏDA menace numéro un, selon Washington	9		
	30) Lieberman est une « menace » pour Israël	4		
	31) Huit morts dans des troubles dans le sud du pays	5		
	32) Accalmie sur le front des combats	3		
	33) Accord sur une réconciliation entre le Soudan et le Tchad	4		
34) Rabat obligé de revenir aux pourparlers avec le Polisario	5	Structures passives		
35) Obama déterminé à réconcilier l'Amérique et les musulmans	5			
36) L'UA préoccupée	2			
37) Deux palestiniens tués par des raids aériens	5			
38) Plus de 100 civils tués dans un bombardement américain	6	SN		
39) Ultime manœuvre pour gagner du temps de Netanyahu	5			
40) "Dépenses, taxes et emprunts"	3			
41) Première crise politico-militaire pour Obama	4			
42) La diplomatie très active d'Ankara avec ses voisins	5			
43) Victoire triomphale du Parti du Congrès au pouvoir	5			
44) "l'installation 1 391" où Israël torture les Palestiniens	5	Nominalisation		
45) Fin de règne pour le doyen de la chefferie africaine ?	5			
46) Menace judiciaire sur trois présidents africains	5			
47) Remise à la Finul des cartes de localisation	4			
48) Rétablissement imminent des tribunaux d'exception améliorés	5	SP		
49) Dans une Afrique du sud minée par les contradictions	4			
50) pour sauver la Françafrique	2			

Tab6 : La structure du titre dans la rubrique *L'internationale*

Dans le même ordre d'idées, les quelques 10 titres syntagmes nominaux ont une structure relativement allongée dont 4 ont été construits sur la base de nominalisation ; de surcroît, à l'instar d'*Actualité*, nous n'avons relevé que deux titres dont le statut syntaxique est un syntagme prépositionnel.

Pour ce qui est de la taille du titre dans *L'internationale*, il nous semble qu'elle varie d'une structure à une autre ; toutefois, nous avons remarqué que le titre est moyennement constitué au moins de 5 syntagmes minimaux.

1.2.3. Le titre dans la rubrique *Sports*

Nous allons poursuivre, avec la même méthodologie, notre analyse quantitative du titre dans cette dernière rubrique d'information ; en l'occurrence *Sports*. Quels résultats observerons-nous ? Seraient-ils les mêmes déjà observés ?

En fait, cette rubrique d'ordre thématique nous offre jusqu'à 50 titres informatifs que nous soumettrons alors à une description quantitative :

Si nous avons enregistré des différences remarquables au niveau de la longueur du titre qui à tendance à se présenter cette fois-ci comme un énoncé vraiment très court par rapport à l'*Actualité* et à *L'internationale*, nous avons tout de même observé les mêmes taux et ordre de fréquence des trois structures possibles :

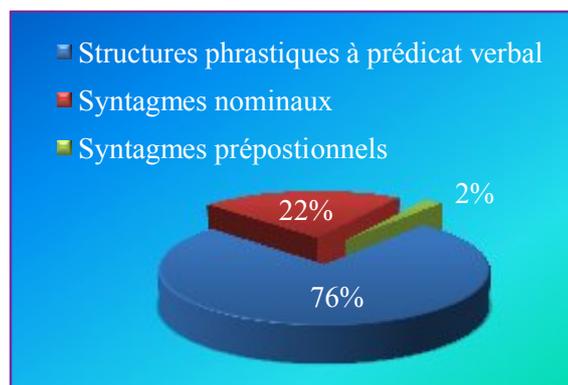


Fig12 : Représentation graphique des titres informatifs dans *Sports*

En effet, Il est indubitablement clair que ces chiffres présentés en ce digramme ne diffèrent pas trop de ceux obtenus des deux rubriques précédentes : 76% des titres soit 38 titres sur 50 sont des SPV, 22% soit 11 titres sont des SN et enfin 2% soit un seul titre présente une structure prépositionnelle.

Pour illustrer formellement ces fréquences, nous avons réparti dans le tableau 7 les 50 titres en fonction de leur disposition structurelle :

	Le titre dans la rubrique <i>Sports</i>	SM	Nature
Structures phrastiques à prédicat verbal	1) <i>Hadjout frappe fort</i>	3	Structures actives
	2) <i>Boufarik enfonce M'sila</i>	3	
	3) <i>«Nous devons réagir»</i>	3	
	4) <i>«On a vécu un cauchemar»</i>	3	
	5) <i>Khemis El Khechna revient de loin</i>	3	
	6) <i>«Que le meilleur gagne»</i>	3	
	7) <i>Valence défend ses intérêts et ceux du Barça</i>	5	
	8) <i>Guingamp entre dans l'histoire</i>	3	
	9) <i>Nibié met fin à la suprématie du Nasria</i>	5	
	10) <i>Dahmani et Makhloufi dominent</i>	3	
	11) <i>Le Barça humilie le Real</i>	3	
	12) <i>Saïdi Sief se prépare à Tikjda</i>	3	
	13) <i>Le WA Boufarik revient à un point de l'USM Hadjout</i>	4	
	14) <i>Saâdane maintient le même effectif</i>	4	
	15) <i>«Où est passée notre subvention ?»</i>	4	
	16) <i>La profession en débat à El Khabar</i>	3	
	17) <i>MBB – NRBBA en finale</i>	3	
	18) <i>GSP – HBCEB en finale</i>	3	
	19) <i>Manchester United sur ses gardes</i>	2	
	20) <i>L'Algérie présente</i>	2	
	21) <i>Huit Algériens à Doha</i>	3	
	22) <i>L'Algérie dans le groupe D</i>	3	
	23) <i>La petite reine à l'honneur</i>	3	
	24) <i>Les Algériens en apprentissage</i>	2	
	25) <i>Benyelles optimiste</i>	2	
	26) <i>Guelmami champion méditerranéen</i>	3	
	27) <i>Ourdane et Haddid en or</i>	3	
	28) <i>Le Barça d'attaque face à Chelsea</i>	3	
	29) <i>Fin de match houleuse</i>	3	
	30) <i>Les Verts demain à Casa</i>	3	
	31) <i>Fin de saison à huis clos</i>	3	
	32) <i>«Hadjout sera champion»</i>	3	
	33) <i>Soraya Haddad est de retour</i>	3	
34) <i>El Biar condamné à la relégation</i>	3	Structures passives	
35) <i>Ouahab éliminé</i>	2		
36) <i>Arsenal giflé</i>	2		
37) <i>La pelouse réceptionnée le 22 mai</i>	4		
38) <i>Guardiola disculpé</i>	2		
SN	39) <i>Développement de la discipline en Algérie</i>	3	SN étendus
	40) <i>Fin de règne à Lyon</i>	3	
	41) <i>Le 3e mile de la Mitidja ce vendredi</i>	4	
	42) <i>Nos dames OK, les messieurs KO</i>	5	
	43) <i>Tournoi international à Sétif</i>	3	
	44) <i>Baptême du feu pour Touil</i>	3	
	45) <i>Les révélations de Menadi</i>	2	
	46) <i>La baraka de Boultif</i>	2	
	47) <i>Première victoire de Touil</i>	3	
	48) <i>Un grand pas pour Manchester United</i>	3	
	49) <i>Les Béjaouis logiquement</i>	2	
SP	50) <i>Jusqu'au bout du suspense</i>	2	SP

Tab7 : La structure du titre dans la rubrique *Sports*

La description quantitative que nous avons présentée dans le tableau 7 nous conduit nécessairement à affirmer que le titre informatif a tendance à se construire en SPV ; sur les 38 titres ayant une structure à prédicat verbal :

- 33 structures sont à la voix active, 5 structures seulement sont passives ; tout en sachant que l'auxiliaire est omise dans les 5 cas.
- 37 structures ont un mode assertif et la seule structure qui reste est interrogative.
- Le verbe est au présent de l'indicatif dans 14 titres, au passé composé dans 2 titres et au futur simple dans un seul titre ; de plus, 18 titres ont fait l'objet d'une prédication copulative ; la copule n'est apparente que dans 2 cas.

Dans le même ordre d'idée, chacun des 11 titres dont le statut syntaxique est un syntagme nominal présente une structure étendue ; deux cas au moins sont concernés par la nominalisation. De surcroît, tout comme *Actualité* et *L'internationale*, la rubrique *Sports* ne recourt que rarement au titre syntagme prépositionnel ; en fait, sur 50 titres, nous n'en avons relevé qu'un seul.

En termes de taille, comme nous l'avons déjà évoqué, la structure du titre informatif dans *Sports* est beaucoup moins courte par rapport à celle d'*Actualité* et de *L'internationale* ; l'atteste bien le nombre syntagmatique du titre qui est constitué moyennement de 3 syntagmes minimaux.

1.2.4. Le titre dans les trois rubriques informationnelles

Si nous jumelons enfin tous les taux de fréquence des trois structures possibles nous aurons bien entendu le même ordre de manifestation ; sur les 150 titres informatifs :

- 109 titres sont des structures à prédicat verbal, soit **72, 66%**.
- 36 titres sont des syntagmes nominaux, soit **24%**.
- 5 titres sont des syntagmes prépositionnels, soit **3, 33%**.

Ces chiffres sont graphiquement représentés sur la figure 13 :

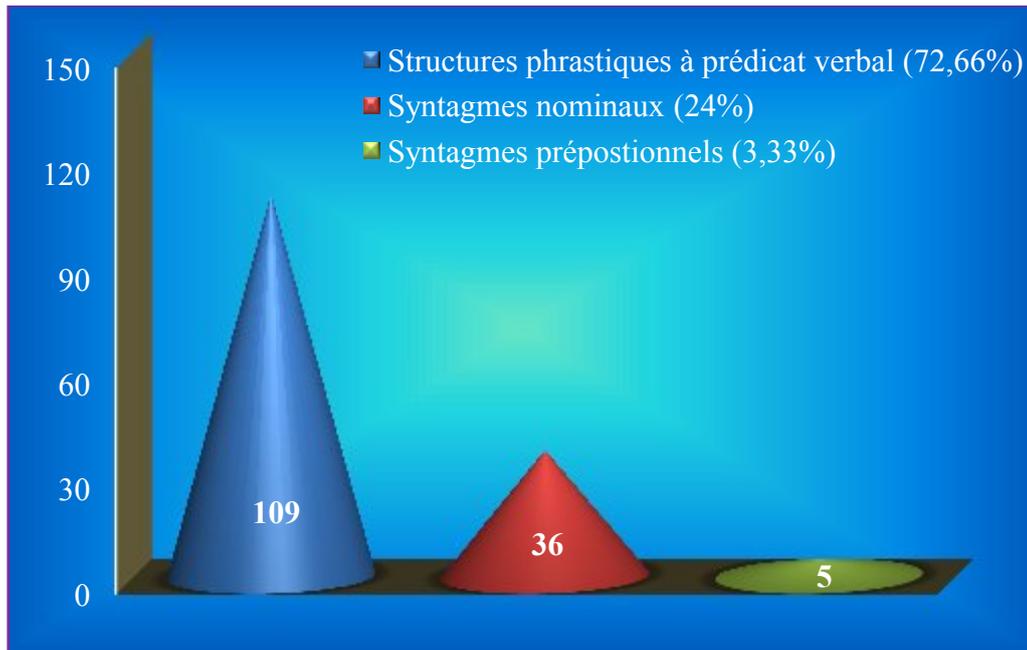


Fig13 : Représentation graphique de la structure du titre informatif

Cette analyse quantitative nous a permis, outre de dégager un ordre de récurrence des trois structures possibles, de distinguer certains aspects tant formels que fonctionnels propres au titre informatif ; des aspects que nous développerons dans une analyse qualitative :

1.3. Analyse qualitative

A la suite des résultats obtenus, les rubriques de l'information semblent s'inscrire dans la même voie de conception des titres ; le recours systématique à des structures à prédicat verbal mais surtout le même ordre de fréquence des structures dans les trois rubriques montrent jusqu'à quel point les titres informatifs, quelle que soit la catégorie informationnelle dans laquelle chacun s'insère, s'apparentent en termes d'organisation textuelle ; nous envisagerons tous les aspects communs cas par cas :

1.3.1. La structure verbale assertive

En ce qu'elle prend visiblement la part du lion dans la conception des titres informatifs, la structure phrastique à prédicat verbal pourrait paraître selon plusieurs formes syntaxiques (Cf. procédures de construction, p31) ; ceci étant dit, dans la mesure où déterminer la modalité énonciative adoptée dans un quelconque acte illocutoire «*présuppose que l'on puisse séparer, au moins en théorie, l'objectif et le subjectif*»

(Ducrot 1993 : 113) ; tout en sachant bien entendu que la notion de modalité « *exige qu'il y ait une part isolable de la signification qui soit pure description de la réalité* » (Ibidem), la description de la structure du titre informatif ne pourrait pas être faite sans identifier pour autant la modalité énonciative selon laquelle il est émis.

De ce point de vue, le mode énonciatif qui domine la plupart des titres/structures à prédication verbale est celui de l'assertion ; en effet, nous avons relevé jusqu'à 99 structures assertives sur les 110 SPV et sur l'ensemble des 150 titres informatifs, ceci témoigne bel et bien de l'importance de leur fréquence.

Dès lors, la structure verbale assertive constitue par conséquent un modèle type voir un prototype de structuration des titres dans les rubriques informationnelles *Actualité*, *L'internationale* et *Sports* ; en fait, il nous semble que ce recours ne pourrait être justifié que par le besoin, la finalité voir la contrainte de l'informativité caractérisant les genres de l'information.

Si le titre informatif a nécessairement tendance à transmettre l'information « *au premier niveau de lecture* » (Sullet-Nylander 1998 : 30), la manière de présenter cette information est soumise néanmoins à un certain nombre de contraintes ; entre autre l'objectivité, l'impartialité et la neutralité ; lesquelles conduisent automatiquement les journalistes scripteurs à adopter dans la conception du titre une même modalité énonciative idoine et résistant à ces contraintes ; à savoir, l'assertion.

Dans le même ordre d'idées, pour assurer entièrement les fonctions pragmatiques appropriées au titre informatif, il n'ya pas un mode énonciatif aussi objectif, que nous le sachions, que celui de l'assertion ; contrairement bien entendu à l'interrogation, l'exclamation et la négation qui supposent en principe des prises de position et des points de vue et donc une certaine subjectivité ; notons que ces derniers modes n'interviennent que très rarement²⁰ dans la conception des titres informatifs ; il faudrait dire que, sur les 110 SPV, nous n'en avons relevé que 11 titres.

Par ailleurs, la structure verbale assertive permet au scripteur d'avancer objectivement deux informations au moins capitales : ce qui s'est passé et les principaux protagonistes de

²⁰ Ce sont des modes qui interviennent notamment lorsque l'information glisse vers le commentaire (Moirand 2007).

l'événement ; voyons voir comment se présente assez souvent cette structure assertive au niveau du titre informatif :

- Série A -

- 1) *Clinton* **se fait** du souci
- 2) *Le président nigérien* **propose** une amnistie aux rebelles touaregs
- 3) *Le juge* **poursuit** son enquête sur Israël contre l'avis du parquet
- 4) *Wade de Sénégal* **succombe** à la tentation
- 5) *Obama* **demande** 94,2 milliards de dollars
- 6) *Le pape* **dénonce** la "manipulation idéologique de la religion"
- 7) *Mamadou Tandja* **planifie** son maintien au pouvoir
- 8) *Bouteflika* **procède** à la réouverture du Jardin d'Essai d'El-Hamma
- 9) *Louisa Hanoune* **persiste et signe**
- 10) *Boufarik* **enfonce** M'sila
- 11) *Saâdane* **maintient** le même effectif

Qui ? **Quoi ?**

Suivant cet échantillon de titres informatifs présentés en série A, *Qui* et *quoi* ainsi que de manière moins récurrente, nous semble-t-il, *où* et *quand* sont généralement les principales questions auxquelles répond le scripteur dans le titre informatif assertif.

A notre sens, Attribuer dans le champ de l'information une structure assertive à prédicat verbal au titre informatif, c'est l'inscrire dans l'objectivité informationnelle ; de plus, si le journalisme de l'information, n'est à vrai dire qu'une autre « *sphère d'utilisation de la langue qui élabore ses types relativement stables d'énoncés* » (Bakhtine 1984 : 265), le titre informatif, suivant les résultats quantitatifs que nous avons obtenus, semble être marqué par cette stabilité relative dont parle, même si dans un contexte différent, Michael Bakhtine.

De surcroît, si nous observons bien les 110 titres/SPV, nous tirerons au moins deux remarques importantes ; d'une part, nous ne pouvons certainement pas négliger de

souligner la forte abondance des structures dont le sujet est un nom propre ; d'autre part, la quasi-totalité des SPV portent un verbe conjugué au présent de l'indicatif.

1.3.1.1. Le sujet-nom propre

De nombreux titres informatifs présentent des structures assertives dont le sujet grammatical est un nom propre ; en effet, les *Clinton, Wade, Obama, Mamadou Tandja, Bouteflika, Louisa Hanoune, Boufarik*²¹, *Saâdane*, etc. constituent des sujets de prédication mais aussi des être discursifs mis en scène par le journaliste scripteur.

Si, par définition, le nom propre « désigne un référent bien connu dans la communauté linguistique » (Jonasson 1994 : 229), il faudrait reconnaître tout de même que son usage comme sujet de prédication dans le titre informatif n'est en aucun cas un fait fortuit ou étonnant mais il relève d'une stratégie de captation qui permet d'amener le destinataire à la lecture du cotexte ; du moins, de signaler de prime abord l'identité du protagoniste de l'évènement relaté dans l'article ; c'est la raison pour laquelle nous voyons assez souvent des noms propres défiler sur les structures des titres informatifs (Sullet-Nylander : 1998) ; ce sont en fait des noms d'actualité, c'est-à-dire « des NPr dont les porteurs occupent un rôle social dans l'actualité contemporaine et qui sont donc culturellement saillants » (Jonasson 1994 : 148) ; c'est le cas notamment lorsque le titre est construit en guise d'une citation attribuée (Cf. Le titre-citation, p117).

12) *AFRIQUE DU SUD*

Zuma s'engage à revenir à l'esprit de Mandela

13) *PRÉSIDENTIELLE IRANIENNE*

Ahmadinejad affrontera réformateurs et conservateurs

Du point de vue ducrotien, ces sujets ne sont que des énonciateurs ; c'est-à-dire, « ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils « parlent », c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles » (Ducrot 1984 : 204) ; ainsi, *Zuma* et *Ahmadinejad* sont les énonciateurs mis en scènes dans les titres 12 et 13 ; ce sont leurs attitudes qui ont été exprimées.

²¹ *Boufarik*, nom de région, a fait l'objet d'une personnification.

De ce point de vue, l'énonciateur s'oppose ainsi au locuteur, défini comme le responsable de l'énoncé, ici le journaliste scripteur, qui « *donne existence, au moyen de celui-ci [l'énoncé], à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes* » (Ducrot 1984 : 205).

Pour notre part, ce qui nous intéresse le plus c'est plutôt la posture du locuteur scripteur vis-à-vis d'une part, ces sujets « énonciateurs » et son propre énoncé (le titre informatif) d'autre part ; nous en discuterons prochainement (Cf. L'effacement énonciatif, p76).

14) ***KPMG s'installe à Oran***

15) ***ABDELAZIZ BELKHADEM CONFIRME
Bouteflika effectuera une visite d'État en France***

16) ***LE PRÉSIDENT AHMADINEJAD Y SERA EN TOURNÉE LES 7 ET 8 MAI
Téhéran intensifie ses liens avec l'Amérique latine***

En principe, le scripteur s'il choisit pour son titre un sujet nom propre qui se traduit le plus souvent en un nom d'une personne « célèbre » (*Bouteflika*), du moins assez connue²² par l'instance de réception, c'est dans le seul dessein de dévoiler de prime abord l'identité de celui qui fait exister l'article, le protagoniste du fait rapporté ; toutefois, dans la mesure où il est avant tout un sujet captatif, ce protagoniste devrait être assez important pour qu'il intéresse le lecteur ; de plus, ce même sujet nom propre pourrait se matérialiser, pour les mêmes raisons captatives, en un nom d'une institution (*KPMG*), d'une région (*Téhéran*).

1.3.1.2. Le temps du verbe

Notre analyse quantitative a démontré que le présent de l'indicatif est le temps qui domine dans la quasi-totalité des titres informatifs SPV ; à première vue, ceci semble logique dans la mesure où les scripteurs sont censés de rapporter des faits actuels et le temps de l'actualité n'est-il pas le présent ?

Du point de vue pragmatique, ce recours privilégié au présent est justifié d'une part par l'impertinence énonciative des autres temps, particulièrement les temps du passé ; en effet, « *Toutes les études de lectorat ont confirmé que l'utilisation du passé (imparfait, passé composé, et plus encore passé simple) ralentissait le processus de lecture* » (Furet 1995 :

²² A la différence du nom propre dans le titre complémentaire qui est suivi souvent d'une paraphrase déterminative (*MEDDAHI, Pdt JSMC/ MOHAMED SEDDIKI, Entraîneur de l'USMM Hadjout/ etc.*), celle-ci semble complètement inutile dans le titre informatif du moment qu'il est assez connu par le lecteur.

64) ; d'autre part, par la remarquable polyvalence temporelle que pourrait exprimer le présent :

17) ***Bouteflika procède à la réouverture du Jardin d'Essai d'El-Hamma***

18) *PALESTINE*

Une cinquième session du dialogue interpalestinien s'ouvre au Caire

Dans la mesure où le présent de l'indicatif « *peut être employé pour se référer au passé immédiat ou au futur immédiat* » (Maingueneau 1994 : 81), le scripteur se permet d'exploiter cette propriété énonciative du présent au profit d'une stratégie discursive ; ce que nous pouvons voir bien incarné dans les titres 17 et 18 qui ne semblent pas préciser, malgré la présence du présent, la valeur temporelle exacte du procès.

Dès lors, les verbes *procéder* et *ouvrir*, conjugués au présent pourraient exprimer aussi bien un passé récent qu'un futur proche ; ce qui renforce notre idée selon laquelle le titre informatif a souvent tendance à cacher l'aspect temporel du procès, nous l'avons vu bien entendu avec les omissions de la copule et de l'auxiliaire (Cf. Chapitre I, p40 et p41).

Ceci étant dit, le présent dans le titre informatif a généralement la valeur d'un passé relativement récent mais qui s'inscrit nécessairement dans le fil de l'actualité ; en fait, « *le discours des médias se fonde sur le présent de l'actualité* » (Charaudeau 2005 : 108) :

19) *OUED CHORFA (AÏN DEFLA)*

Un attentat à la bombe fait 1 mort et 1 blessé parmi la garde communale

20) *GRÈVE DU CNES À PARTIR DU 30 MAI*

Le pourrissement gagne l'université

21) *CRISE AU MSP*

32 élus d'Alger claquent la porte

22) *EL-TARF, COMMUNE DE CHEBAÏTA-MOKHTAR*

Les familles des émeutiers détenus bloquent la RN 16

23) *EN ÉCHANGE D'UN DÉPÔT DES ARMES*

Le président nigérien propose une amnistie aux rebelles touaregs

De plus, ce même présent du fait exprimé dans le titre informatif pourrait être compatible en même temps avec le présent du locuteur scripteur et celui du lecteur, même s'il ya un décalage temporel évident entre le point d'énonciation (moment de production du titre) et les deux autres points chronologiques (moment de déroulement du fait et celui de réception

du titre). Le choix privilégié du présent semble être imposé par la contrainte de l'actualité de l'information ; il s'agit en fait d'un présent dit *actuel* (Maingueneau 1994 : 81).

Par ailleurs, les autres temps, s'ils interviennent dans la conception des titres informatifs, ils demeurent extrêmement rares, du moins par rapport à l'usage du présent :

- Au futur simple :

- 24) *PARLEMENT EUROPÉEN*
Le Pen ne présidera pas la réunion inaugurale
- 25) *PRÉSIDENTIELLE IRANIENNE*
Ahmadinejad affrontera réformateurs et conservateurs
- 26) *DANS 47 AGENCES PRINCIPALES DE LA BADR*
Des produits d'assurance seront disponibles dès demain

- Au passé composé :

- 27) *UN FAIT HISTORIQUE PEU CONNU DE LA GUERRE CIVILE ESPAGNOLE (1936-1939):*
500 Algériens ont combattu au sein des Brigades internationales
- 28) *APRÈS LA VICTOIRE DE L'OPPOSITION SÉNÉGALAISE AUX MUNICIPALES*
Le rêve de Wade de se faire remplacer par son fils s'est évaporé

Il faudrait souligner enfin, bien qu'il soit, que nous le sachions, un mode si important dans les écrits médiatiques, le conditionnel dit journalistique n'est présent, en tous cas explicitement, dans aucun des titres constituant notre corpus. Au bout de compte, dans l'information, « *tous les temps mènent au présent* » (Bondol 2007 : titre).

1.3.2. Le syntagme nominal informatif

Présentant des structures remarquablement très étendues, les titres SN constituent des prédicats nominaux informatifs :

Certains sont à l'origine des structures verbales mais que l'on a transformées grâce à un procédé syntaxique qu'est la nominalisation (Cf. p115) et ceci, pour des raisons stratégiques, souvent liées à la mise en scène de l'information ; le titre dans ce cas précis a tendance à asserter « *l'existence d'une situation (état, processus, accomplissement et achèvement)* » (Lefevre 2004 : 182) :

- 29) *COUR DE TIZI-OUZOU*
Ouverture mardi prochain du procès par contumace du fils de Ali Benhadj
- 30) *OULD-ABBÈS L'A ANNONCÉ HIER*
Création d'un Observatoire de l'enfance en danger
- 31) *GUANTANAMO*
Rétablissement imminent des tribunaux d'exception améliorés
- 32) *ÉCHECS*
Développement de la discipline en Algérie

Certains d'autres, offrent des structures dont nous sentons intuitivement la prédication averbale, grâce à des procédés elliptiques mais censés être restituables :

- 33) *ELLE ACCUEILLE LAKHDAR BOUMEDIÈNE, LIBÉRÉ DE GUANTANAMO*
La France, généreuse?
- 34) *JSMB 2 - ASO 0*
Les Béjaouis logiquement

En effet, la virgule qui sépare les unités *La France* et *généreuse* en 33 n'est là que pour jouer le rôle de l'auxiliaire être ; dès lors, l'adjectif *généreuse* est un attribut et non une épithète ; ceci s'ajoute d'autant plus au caractère interrogatif du titre pour lui conférer un aspect prédicatif.

En 34, c'est plutôt l'ellipse d'un verbe, présumé par l'adverbe *Logiquement* qui confère au titre une valeur prédicative :

- *Les Béjaouis ~~ont gagné~~ logiquement.*

Certains d'autres encore présentent des phrases nominales existentielles ; dans ce cas, la prédication est marquée par des éléments extra-prédicatifs offrant des repères spatiotemporels et aidant à l'identification du prédicat averbal ; sachant que sans ces éléments, « le caractère prédicatif de l'énoncé devient problématique » (Lefevre & Nicolas 2004 : 102) :

- 35) **951 morts sur les routes durant le premier trimestre 2009**
• *Il y a 951 morts sur les routes durant le premier trimestre 2009*
- 36) *YÉMEN*
Huit morts dans des troubles dans le sud du pays
• *Il y a Huit morts dans des troubles dans le sud du pays*

37) VOLLEY-BALL

Tournoi international à Sétif

- ~~Il y aura~~ un tournoi international à Sétif

En effet, les phrases nominales existentielles²³ en 35 et 36 assertent l'existence d'un état de faits ; chacun des éléments locatifs spatiotemporels *à Sétif, sur les routes, durant le premier trimestre 2009* contribue à la détermination de la prédication averbale ; ceci confirme bien que « *le prédicat nominal peut être posé par une modalité d'énonciation, sans sujet, dans une phrase existentielle* » (Lefevre 2004 : 181).

Par ailleurs, il suffit juste de remarquer la diversité syntagmatique selon laquelle se présentent ces titres SN pour reconnaître la propriété informationnelle de chacun :

- *Ouverture* (N)/ *mardi* (N)/ *prochain* (Adj)/ *du procès* (SP)/ *par contumace* (SP)/ *du fils* (SP)/ *de Ali* (SP)/ *Benhadj* (N). (8 syntagmes minimaux)

Il faut dire enfin qu'en principe, c'est la visée de l'information qui impose la diversité syntagmatique et l'allongement de la structure/SN du titre informatif ; qu'il soit une structure construite sur la base d'une nominalisation ou non, « *le prédicat nominal informatif connaît un rôle considérable dans les titres de presse* » à visée informative (Lefevre 2004 : 182).

Sous un angle différent, mis à part le titre 33 dont la structure est interrogative présupposant une prise de position, ces titres SN semblent être objectivement livrés au lecteur ; c'est-à-dire, sans voir pour autant une présence énonciative du locuteur scripteur ; en fait, ce dernier est assez souvent absent dans son propre titre ; cette mise à distance dans le titre informatif en général fera l'objet de la prochaine section :

1.3.3. L'effacement énonciatif

Le scripteur, dans la conception du titre informatif, adopte une mécanique discursive qui devrait mettre en avant de prime abord l'information avec tout son « *caractère factuel dépourvu, en principe, de toute qualification subjective et de toute tentative d'explication de sa raison d'être* » (Charaudeau 2005 : 107) ; en théorie, la subjectivité semble ne pas avoir de place apparente dans les genres de l'information ; et

²³ Nous trouvons généralement ce type de structures soit dans le titre dramatisant qui annonce le nombre de victimes de guerre, le bilan et les conséquences d'un accident, d'une catastrophe naturelle, d'une épidémie, etc. ou dans le titre-événement qui présente un événement particulier à venir.

encore moins dans le titre informatif ; pour autant que la déontologie même de la presse dans ses pôles informatifs contraint les titreur à ne pas commentariser la nouvelle.

Afin de concrétiser justement cette objectivité dont se réclame le journalisme de l'information; des moyens alors, voire des stratégies de mise en scène sont inévitables ; c'est dans cette optique que s'inscrit l'effacement énonciatif.

Pour Vion (2001 : 334), l'effacement énonciatif, désormais l'EE, constitue une stratégie, pas nécessairement consciente, qui permet au locuteur de donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation, qu'il "*objectivise*" son discours en "*gommant*" les traces renvoyant à sa présence (les embrayeurs²⁴) ; ainsi dans les titres :

- 29) *GAZA*
Deux palestiniens tués par des raids aériens
- 30) *HOSPITALO-UNIVERSITAIRES*
C'est la fin de la grève
- 31) *TAEKWONDO*
Guelmami champion méditerranéen
- 32) *GENDARMERIE NATIONALE*
Le général major Bousteila en Turquie

Aucune marque subjective qui impliquerait la présence énonciative du scripteur ; il en va de même pour la quasitotalité des titres informatifs ; ceux-ci ayant très souvent « *une fonction purement descriptive* » pour reprendre les mêmes mots de Vion (2001).

De ce point de vue, le locuteur scripteur, extérieur à la situation de discours, établit une distance avec son propre discours et laisse s'imposer le propos en tant que tel, comme s'il n'en était nullement responsable ; c'est ainsi que « *La neutralisation de la figure du journaliste crée une absence mettant le lecteur en prise directe avec l'information traitée d'un point de vue utilitaire. Car c'est bien l'utilité de l'information dépouillée de tout magistère journalistique qui est ainsi privilégiée : débarrassée des apparats du réalisme de terrain ou des méandres du commentaire, l'information est plus proche du lecteur* » (Ringoot & Rochard 2005 : 80-81).

²⁴ « *Il faut comprendre que les énoncés relevant de l'EE sont, en premier lieu les énoncés désembrayés (énonciation historique et théorique)* » soutient Rabatel (2004 : 115) ; et les embrayeurs sont entre autres les déictiques, certains pronoms personnels (je, tu, etc.), les catégories de temps et de mode, etc.

Dès lors, le titre informatif présente assez souvent un énoncé délocutif très assertif dont non seulement le scripteur y est énonciativement absent mais aussi le lecteur y est rarement convoqué ; il semblerait alors que les deux instances rédactrice et réceptrice s'effacent entièrement dans le titre informatif ; il s'agit pour Petitjean (1987) d'une énonciation « *élocutionnement neutre* ».

De surcroît, Rabatel dégage une liste de procédés linguistiques laissant de traces identificatrices de ce qu'il nomme « *l'appareil formel de l'EE* » (2004 : 113) ; d'abord, il distingue des marques affectant la référence nominale telles que la nominalisation et la substantivation des adjectifs (le titre 33) :

33) *MAIN-D'OEUVRE ÉTRANGÈRE EXERÇANT EN ALGÉRIE*
La ruse des compagnies étrangères

- *Compagnes étrangères rusées* (au lieu de).

ensuite des marques affectant la référence verbales telles que les phrases averbales, les infinitivations, les passivations, les impersonnalisations, etc. ces procédés linguistiques, affectant les références nominale et verbale, *participent aux diverses stratégies d'objectivation de l'objet et d'effacement du locuteur* (Rabatel 2004 : 114).

Toutefois, si, pour Vion (2001), l'EE repose également sur le gommage, outre les traces de subjectivité du scripteur, de toute source énonciative identifiable, ceci ne semble absolument pas correspondre à une catégorie importante de titres informatifs que nous qualifions de titres-citations (Cf. p117) ; dans ce cas précis, *Le silence du locuteur n'implique pas le silence de l'énonciateur, c'est-à-dire du sujet des actualisations modales* (Rabatel 2004 : 127) :

34) *FAROUK ALLOU. (Pdt. de l'IBKEK)*
«Où est passée notre subvention ?»

35) *ABOUDJERRA SOLTANI, PRÉSIDENT DU MSP :*
« Il n'y aura pas de congrès extraordinaire »

36) *ZERHOUNI L'A DÉCLARÉ HIER :*
«Dissolution de l'APN, pourquoi pas ?»

En effet, le titre informatif, en se contentant de rapporter les propos tels qu'ils ont été tenus, s'avère entièrement effacé dans ces titres ; cependant, les sources énonciatives des propos, restent apparentes au service d'une visée discursive (la crédibilité) ; ce que nous verrons plus tard de manière plus développée (Cf. Chapitre III).

De plus, notons que même la modalité assertive par laquelle se caractérise le titre informatif disparaît au profit d'autres modalités énonciatives relativement subjectives (l'interrogation, l'exclamation, etc.) ; seulement ici, il ne s'agit pas de la subjectivité du locuteur scripteur mais plutôt de celle de l'énonciateur mis en scène ; ceci nous conduit immédiatement à comprendre pourquoi nous avons relevé dans notre analyse quantitative un nombre non négligeable de titres informatifs non assertifs.

De ce point de vue, à fin de classer les formes discursives de l'événement médiatique, Charaudeau distingue trois types d'événements : *rapportés*, *commentés* ou *provoqués* ; visiblement, le titre informatif s'inscrit dans le premier type ; et comme les événements rapportés se subdivisent en deux sous-classes : les faits rapportés et les dits rapportés (Charaudeau 1997 : 168), le titre informatif assertif dont le scripteur, au plan énonciatif, est entièrement effacé appartient à la première sous-classe tandis que le titre-citation dont l'EE du scripteur est accompagné d'un engagement énonciatif de l'énonciateur, appartient à la seconde ; par conséquent, l'objectivité de l'information dans le titre est assurée puisque le scripteur est énonciativement absent dans les deux cas.

En somme, les titres de presse à visée informative que nous livrent les rubriques *Actualité*, *L'internationale* et *Sports* sont guidés par une objectivité informationnelle confirmée et *L'effacement énonciatif du journaliste-locuteur garantit le caractère non subjectif des informations fournies et accentue la valeur de vérité des énoncés* (Adam & Lugrin 2006) ; pour rappel, l'EE concerne visiblement l'effacement à la fois du locuteur scripteur qui représente l'instance de rédaction ainsi que des « Co-locuteurs » lecteurs qui renvoient à l'instance de réception ; cependant, il ne concerne aucunement l'effacement de(s) énonciateur(s) mis en scène dans le titre.

Il faudrait enfin ajouter que le scripteur, même si l'objectivité de l'information l'oblige à prendre distance de son propre discours et le conduit inévitablement à livrer des descriptions pures et objectivantes, son EE, d'un point de vue pragmatique, relève d'un simulacre énonciatif pour reprendre l'idée de Charaudeau selon laquelle la mise en spectacle de l'information repose sur un « jeu » « *que joue le sujet parlant, comme s'il lui était possible de ne pas avoir de point de vue, de disparaître complètement de l'acte d'énonciation, et de laisser parler le discours par lui-même* » (Charaudeau 1992 : 650) ; du reste, le choix des mots, des dénominations ou simplement le choix du titre ne serait-il pas réglé par la subjectivité du locuteur scripteur ? (Kerbrat-Orecchioni 1980). En réalité, « *le locuteur est partout, à travers sa mise en scène des énonciateurs, et nulle part, pour son*

propre compte, tellement la relation du locuteur à l'énonciateur est floue sous l'angle des mécanismes de prise en charge » (Rabatel 2005 : 125).

1.3.4. Le syntagme prépositionnel et les circonstants

Même si le titre SP est d'une extrême rareté (5 titres seulement sur 150), les scripteurs y recourent pour leurs aptitudes voire leurs propriétés à exprimer les objectifs (37, 38) ou les circonstances (39, 40 et 41) d'un état de fait :

- 37) *SARKOZY REPOUSSELE PROCÈS DE 3 PRÉSIDENTS AFRICAINS*
Pour sauver la Françafrique
- 38) *4e RENCONTRE SCIENTIFIQUE DU DÉPARTEMENT DE PHARMACIE*
Pour une meilleure gestion des pharmacies centrales hospitalières
- 39) *L'OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES ET LES ENTREPRISES PUBLIQUES*
COORDONNENT LEURS EFFORTS
Vers l'unification des données statistiques économiques
- 40) *ZUMA SACRÉ PRÉSIDENT*
Dans une Afrique du sud minée par les contradictions
- 41) *COUPE DE GRÈCE*
Jusqu'au bout du suspense

Comme, du point de vue de l'information, ce sont les objectifs et les circonstances d'un état de fait qui importent le plus, ceux-ci sont avancés dès le titre informatif ; quant à l'état de fait lui-même, moins important, il est évoqué dans le titre complémentaire ; dès lors, il existe entre le titre informatif SP et son surtitre une complémentarité de sens et parfois, de forme :

- *Zuma sacré président dans une Afrique du sud minée par les contradictions.*
- *Sarkozy repousse le procès de 3 présidents africains pour sauver la Françafrique.*

Ceci dit, la valeur du SP réside plutôt dans toute la structure du titre informatif, ce dernier en porte souvent plus d'un :

- 42) *DIMINUTION DES RENTRÉES FISCALES AU 1er TRIMESTRE 2009*
La baisse des cours du pétrole en cause (3 SP)
- 43) *LÉGISLATIVES EN INDE*
Victoire triomphale du Parti du Congrès au pouvoir (3 SP)

Enfin, qu'ils soient compléments de nom, de circonstance ou attributs les syntagmes prépositionnels comme éléments de structuration et de connexion, ne sont pas sans importance dans les titres informatifs, en témoigne leur grande fréquence.

1.3.5. La taille et la diversité syntagmatique

Les constituants de base de la structure prédicative du titre informatif (SN+SV) ne se trouvent guère en leur état minimal, au contraire ils sont dans la plupart des cas étendus et enrichis par d'autres constituants dits périphériques ; ce qui nous laisse voir très souvent une diversité syntagmatique dans une structure assez allongée :

44) *OUED CHORFA (AÏN DEFLA)*

Un attentat à la bombe fait 1 mort et 1 blessé parmi la garde communale

45) *JÉRUSALEM*

L'ONU appelle Israël à geler la démolition de maisons arabes

46) *ESPAGNE*

Le juge poursuit son enquête sur Israël contre l'avis du parquet

Même si la concision constitue l'une des propriétés conventionnelles du titre de presse, elle demeure néanmoins relative ; ce que nous allons découvrir au fur et à mesure de notre description.

De ce fait, si nous mesurons la taille ainsi que le niveau informationnel du titre 44 par exemple, nous remarquerons une gamme de constituants qui interviennent dans sa construction :

<i>Un attentat</i>	<i>à la bombe</i>	<i>fait</i>	<i>1</i>	<i>mort</i>	<i>et</i>	<i>1</i>	<i>blessé</i>	<i>parmi la garde</i>	<i>communale</i>
SN	SP	V	Adj	N	C	Adj	N	SP	Adj
1	2	3	4	5		6	7	8	9

- Segmentation syntagmatique du titre 44 -

Cette segmentation²⁵ nous révèle que le titre 37 porte au moins 9 syntagmes minimaux de nature hétérogène (SN, SP, V, SAdj) ; qu'ils soient principaux ou secondaires au plan syntaxique, ces constituants sont tous importants du point de vue de l'information.

²⁵ Jean De Bonville (2008) mesure la longueur du titre dans les nouvelles locales dans la presse québécoise à la fin du XIX^{ème} siècle, dans le but d'analyser leur niveau informationnel ; pour ce faire, il compte le nombre

En effet, si jamais nous raccourcions cette structure en maintenant uniquement les éléments de base de la structure syntaxique, nous aurons *Un attentat fait un mort* ; ceci nous conduit aussitôt à comprendre que les autres constituants (*à la bombe, 1, blessé, parmi la garde, communale*) ne sont du point de vue formel que secondaires ; pourtant, ils sont sur le plan communicationnel des éléments pertinents sans lesquels l'information serait incomplète voire inconcevable :

47) *ABDELAZIZ BELKHADEM CONFIRME*
Bouteflika effectuera une visite d'État en France

La structure du titre 47 comporte jusqu'à 5 syntagmes minimaux dont trois, essentiels, feraient une phrase simple formellement complète *Bouteflika effectuera une visite* ; Or, il serait impertinent voire impossible de concevoir ainsi un titre informatif ; pour une raison très simple d'ailleurs, qu'est-ce que le lecteur serait censé comprendre dans ce titre ? Le chef de l'Etat effectuera une visite ; mais quel genre de visite ? Et à quelle destination ? Telles sont les questions que le lecteur se serait posées. En dehors de tout contexte par conséquent, le titre *Bouteflika effectuera une visite* s'avère incomplet car le lecteur devrait disposer d'un complément d'information pour comprendre.

Au plan pragmatique, ce plus d'information est justement assuré par les syntagmes prépositionnels *d'Etat* et *en France*, ayant la fonction de complément, l'un de nom et l'autre de circonstance.

A ce stade de réflexion, il faudrait dire que les titres supposés *Un attentat fait un mort* et *Bouteflika effectuera une visite*, même s'ils semblent syntaxiquement corrects, leur interprétation à leur juste valeur trahirait chaque contenu des cotextes qu'ils auraient chapeautés ; notons que le premier semble avoir un sens pragmatique qui pourrait même fausser la nouvelle en laissant implicitement comprendre que l'attentat n'a pas fait de blessés.

A la suite de cette opération d'ajout/ suppression des éléments syntaxiques, nous déduirons que la taille de la structure du titre informatif est déterminée par le degré et la contrainte de l'informativité ; c'est la raison pour laquelle, nous semble-t-il, les compléments de nom, de circonstance ainsi que les adjectifs et même les adverbes prennent une place prépondérante dans la structuration des titres informatifs.

de caractères de la structure du titre. Nous n'avions pas suivi cette méthode car elle ne nous permet pas d'observer la diversité syntagmatique dans le titre.

De même, outre les informations qu'offre dans le surtitre, le titre informatif devrait porter en son sein les informations les plus importantes faisant le tour de son cotexte, une des raisons qui rendent la tâche de titrer plus difficile que nous puissions l'imaginer : « *le titre se trouve dans une situation délicate : il doit informer et en même temps se garder de donner trop d'informations ; il doit montrer et cacher à la fois.* » (Hoek 1981 : 176) ; pour expliciter ceci, observons la structure du titre 27 :

- *UN FAIT HISTORIQUE PEU CONNU DE LA GUERRE CIVILE ESPAGNOLE (1936-1939)*

500 Algériens ont combattu au sein des Brigades internationales

Cette chaîne principale d'une titraille met en lumière une nouvelle inédite, jusque là inouïe aux yeux des algériens ; suscitant de ce fait un intérêt majeur ; de plus, le complément d'information souligné dans le surtitre rend la nouvelle plus intéressante encore et plus accrocheuse en l'inscrivant dans son contexte ; le concepteur du titre semble mettre en vedette des informations qu'on²⁶ pourrait qualifier de dignes d'intérêt.

Or, la lecture du cotexte nous révèle que la nouvelle n'est nullement issue d'une enquête journalistique comme elle en a l'air ; en fait, la source nous vient d'un ouvrage publié en 2004 par un historien espagnol ; cependant, pourquoi ne pas mettre ceci en évidence dès le titre et écrire plutôt :

- *Selon Francisco Sánchez Ruano, un historien espagnol, 500 Algériens ont combattu au sein des Brigades internationales*

La réponse est si simple ; non seulement la structure du titre deviendrait plus longue qu'elle l'était déjà mais également les informations que l'on aurait ajoutées ne seraient pas pertinentes et risqueraient de compromettre l'intérêt que présente la nouvelle ; notons qu'ici, l'EE de l'énonciateur (*Francisco Sánchez Ruano*) n'est pas gratuit.

Nous comprendrons à travers cet exemple que le scripteur n'offre pas uniquement des informations dans le titre mais encore, comme nous l'avons avancé plus haut, il en choisit les plus pertinentes ; les autres, les moins importantes, se manifestent plutôt dans le cotexte ; ceci n'est pas sans conséquences sur la longueur de la structure du titre car plus l'évènement présente des informations pertinentes, plus la structure du titre s'étend et vice-versa.

²⁶ « On » revient au lecteur et au scripteur ; aux deux instances de rédaction et de réception.

Par ailleurs, en parlant de la taille du titre, nous ne pourrions pas avancer dans l'analyse sans expliquer pour autant la structure relativement rétrécie du titre informatif dans la rubrique *Sports* qui a visiblement pour particularité d'être à la fois informationnel, court et surtout accrocheur.

Au plan de l'information ; cette rubrique est destinée à un public bien spécifique²⁷, à des lecteurs algériens intéressés par le sport ; ceci permet à l'instance de rédaction de cerner ces lecteurs, de prévoir leurs attentes et d'y répondre par une mise en titre beaucoup plus intentionnée et munie parfois d'une connivence des plus extrêmes :

- 48) *VOLLEY-BALL*
MBB – NRBBA en finale
- 49) *HANDBALL – DAMES*
GSP – HBCEB en finale

Les *MBB*, *NRBBA*, *GSP* et *HBCEB* ne sont pas concevables pour un large public ; d'aucuns ne savent même pas à quoi renvoient ces sigles, mais pour un lecteur du domaine sportif sait au moins que chaque sigle représente les initiaux d'un nom de club sportif et que deux sigles juxtaposés signifient une rencontre sportive entre deux équipes ; s'ils sont toutefois suivis de chiffres : *MBB–NRBBA (5-1)*, ce lecteur, dit "lecteur modèle" (Maingueneau : 2005) ne saurait pas seulement qu'il s'agit d'un score final d'une rencontre sportive mais il comprendrait aussi que l'équipe hôte *MBB* gagne à domicile contre l'équipe visiteuse *NRBBA* avec un score de 5-1. L'usage de la siglaison dans le titre informatif à thème sportif sert d'une part à condenser des informations sous une forme abrégée, et permet d'autre part à l'instance médiatique de créer une certaine connivence avec son lecteur, en se familiarisant avec lui.

A titre de synthèse, l'étude quantitative et qualitative du titre dans son orientation informationnelle nous a permis de dégager une configuration formelle propre à ce type de titres ; les conclusions que nous pouvons projeter sont remarquablement importantes :

La production journalistique est soumise à des contraintes extralinguistiques ; lesquelles déterminent sa mise en scène discursive ; comme « *au premier stade de la lecture, c'est au titre que va l'œil* » (Mouriquand 1997 : 103), c'est le titre qui est le premier objet textuel à subir ces contraintes. C'est ainsi, afin de répondre à la contrainte de l'objectivité de

²⁷ Pour Maingueneau (2005), il y a deux sortes de productions médiatiques : celles qui construisent leur public par exclusion « publics 'thématiques' » et celles qui excluent un minimum de catégories de lecteurs « publics 'généralistes' ».

l'information, que le titre se conçoit en une structure verbale assertive au mode descriptif ou narratif ; en une structure dont l'informativité détermine sa longueur et le locuteur scripteur est entièrement effacé. En matière de style, chaque rubrique semble en adopter un, spécifique et approprié, en fonction de la nature de l'information mise en scène. Ceci dit, il faudrait retenir que le verbe, actif ou passif, explicite ou implicite apparent ou elliptique, semble omniprésent dans la structure du titre informatif.

2. Le titre dans les genres à énonciation subjectivée

Les genres dont il est question sont ceux qu'on qualifie traditionnellement de commentatifs ; de nombreuses catégories rédactionnelles interviennent harmonieusement dans la constitution de cette grande classe de genres : entre autres, Analyses, Critiques, Billets, Tribunes libres, Editoriaux, Commentaires, Chroniques, etc. néanmoins, vu les objectifs que nous nous sommes fixés, la diversité et surtout les points de convergence que présentent ces catégories, nous en avons choisi juste trois pour faire l'objet d'analyse et de comparaison avec les genres d'information.

Le titre dans ce pôle de genres à énonciation subjectivée, entre fonction séductrice et fonction argumentative, constitue alors notre second objet d'observation et de description à la fois quantitative et qualitative ; mais avant d'entreprendre une telle analyse, une présentation, à titre de préalable, des trois genres convoqués à savoir, l'éditorial, le commentaire et la chronique journalistique nous semble inévitable :

2.1. Présentation des genres du commentaire

2.1.1. L'éditorial

Parangon de la presse d'opinion, l'éditorial, *un des genres nobles du journalisme* (Adam 2001 : 3), représente la vitrine idéologique de toute rédaction ; les manuels de journalisme le considèrent comme un article d'opinion par excellence ; c'est un « *article prenant position sur un fait d'actualité et engageant la responsabilité morale du journal [...]. C'est l'article d'opinion par excellence* » (1994 : 82), affirme Martin Lagardette.

L'Edito dans *Liberté* prend position dans la rubrique *L'Actualité en question* dans sa deuxième page ; ce choix de mise en scène n'est pas fortuit pour autant que le sujet dont traite l'éditorialiste relève des plus importants de l'actualité du jour ; en fait, l'objet de tout éditorial « *est toujours un événement significatif de l'actualité* » (Durrer 2001 : 6).

Dès lors, *L'Edito* est très souvent, pour ne pas dire toujours, en rapport étroit avec le principal article d'information ; pour illustrer cette mise en scène basée sur l'importance ainsi que la relation étroite entre deux catégories rédactionnelles d'ordre opposé, considérons attentivement la figure 14 qui met en relation la une, l'article principal d'information et enfin *L'Edito* ; il faudrait dire que cette figure incarne un modèle, sinon un prototype suivant lequel se conçoit l'*Edito* :

Quelle structure pour quel titre ?

La une de *Liberté* (06/05/2009) La rubrique *L'actualité en question*



Gros titre

Titre intérieur

Titre de l'éditorial

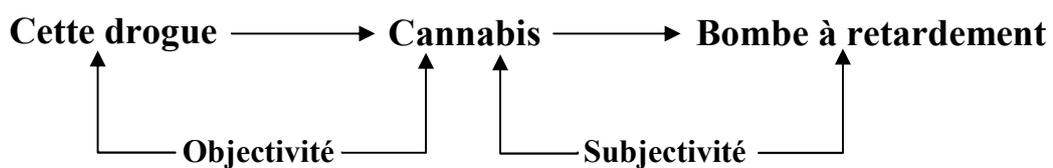
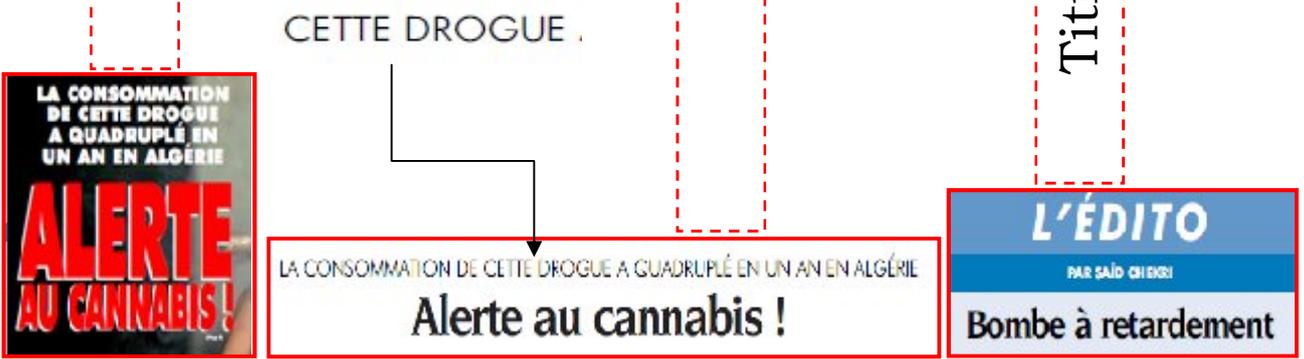


Fig14 : Schéma explicatif des relations intertitres

Gros titre²⁸ :

- 1) *LA CONSOMMATION DE CETTE DROGUE A QUADRUPLÉ EN UN AN EN ALGÉRIE*
Alerte au cannabis !

Titre intérieur :

- 2) *LA CONSOMMATION DE CETTE DROGUE A QUADRUPLÉ EN UN AN EN ALGÉRIE*
Alerte au cannabis !

Titre d'édito :

- 3) ***Bombe à retardement***

En effet, L'article principal portant le titre *Alerte au cannabis !* et l'article éditorial dont le titre *Bombe à retardement* (les deux articles sont joints en annexes ; (Cf. pp192-193) résument en fait l'activité essentielle de traitement de l'information ; ce que nous pourrions expliquer comme suit :

D'abord, il y a eu une information si importante qu'elle non seulement fait un gros titre ; mais elle prend aussi le dessus sur tous les titres de la une²⁹ ; en témoignent bien entendu la position ainsi que la mise en scène scripto-graphique du gros titre dont la fonction est plus captative qu'informative et consiste à annoncer la nouvelle. (Cf. la une de *Liberté* en Fig14).

Ensuite, ce même titre est intégralement repris à l'intérieur de la surface du journal, précisément à la 3^{ème} page, dans la rubrique *L'Actualité en question*, et ce, pour chapeauter un article d'information ; et c'est là que l'éditorial trouve place ; sachant enfin que *L'Edito* doit son existence à cet article d'information attendant qui lui sert d'un "article de contextualisation" (Lugrin 2001 : 9).

Dès lors, deux titres bien différents pour deux articles appartenant à deux genres opposés pour une seule information ; du point de vue énonciatif, ce qui distingue l'un de l'autre est le positionnement énonciatif du scripteur ; en effet, l'article informatif se caractérise par l'effacement énonciatif du scripteur ; tandis que *l'édito* se caractérise par l'engagement énonciatif de l'éditorialiste ; c'est-à-dire, l'un est objectif, l'autre est purement subjectif.

Dans ce contexte, nous pouvons relever facilement, dès le titre d'ailleurs, des traits marquant le positionnement énonciatif des deux scripteurs informateur et éditorialiste :

²⁸ Les gros titres sont les titres qui paraissent à l'une.

²⁹ Notons que la une apparaît toujours comme « un écran exposé au bombardement du journal par les énoncés informationnels » (Mouillaud 1982 : 86).

Dans le titre informatif, le scripteur est censé apporter objectivement un savoir ; c'est ainsi que la séquence paraphrastique *cette drogue* pour qualifier le *cannabis* renforce effectivement le caractère objectif du titre ; contrairement au titre métaphorique d'*édito* dont nous pouvons sentir la subjectivité de l'éditorialiste lorsqu'il estime que la consommation du cannabis donnerait naissance à une *bombe à retardement* ; notons que la métaphore suppose souvent une subjectivité d'énonciation.

Dans un second temps, nous soutiendrons que, d'une part, la visée objective informative de l'article de l'information conduit nécessairement le scripteur à user des modes descriptif, narratif et explicatif ; d'autre part, la visée subjective commentative de l'éditorial conduit logiquement l'éditorialiste à user essentiellement du mode argumentatif, *matérialisé sous forme de séquences* (Lorda 2001 : 3) ; notons que ce mode s'applique encore à tous les genres de l'opinion et pas uniquement à l'éditorial.

Dès lors, comme il doit toujours l'existence à un article³⁰, le titre, qu'il soit informatif ou commentatif, suit nécessairement les orientations pragmatiques de l'article qu'il chapeaute ; en témoigne clairement notre exemple.

Il faudrait ajouter enfin que la rubrique *L'actualité en question*, du moins la page 3, traite dans notre exemple d'un thème particulier qu'est la drogue ; par conséquent, les articles d'information 1, 2 et 3 (Cf. Fig14) portant respectivement les titres informatifs *Alerte au cannabis ! / Près de 100 kg de kif traité récupérés / Des barons de la drogue sont identifiés* plus l'éditorial ainsi que la photo tissent une hyperstructure³¹ incarnant de ce fait un modèle de traitement de l'information ; ceci étant dit, *L'édito*, dans la plupart des cas, porte uniquement un regard personnel sur la nouvelle exposée dans l'article principal attendant à gros titre avec lequel il forme une hyperstructure.

2.1.2. Le commentaire

S'inscrivant également dans la lignée des genres de l'opinion, le commentaire ne diffère pas trop de l'éditorial dont il se distingue par sa signature qui n'implique pas la rédaction toute entière ; « *Il se caractérise par son aspect bref, par la forte implication de*

³⁰ Si un énoncé fonctionne comme un titre, il doit nécessairement être apposé à un cotexte.

³¹ Notons que l'instance rédactrice a convoqué dans ce cadre un important dispositif générique pour la réalisation de cette Hyperstructure.

l'auteur et parfois par un certain degré d'humeur. Il est écrit dans un style soutenu », affirme Sylvie Durrer (2001 : 6).

De plus, le commentaire porte explicitement en lui sa propre définition à travers son étiquette ; « *en attribuant telle étiquette à telle œuvre, on indique comment on prétend que texte soit reçu, on instaure de manière non négociée un cadre pour son activité discursive* », soutient Maingueneau (2004 : 109) ; effectivement, le commentaire explicite “son activité discursive” qui suppose une prise de position, un jugement, une interprétation personnalisée de l'évènement ou de la situation qui le sous tend, en tout cas il offre une vision personnelle qui laisse une grande place au subjectif.

Au plan dispositionnel, Le *Commentaire* dans *El Watan* se situe sur l'angle droit de la dernière page, une page sans rubrique traitant des informations présentées sous forme d'une mosaïque de catégories rédactionnelles : Articles d'information traitant des faits nationaux ou internationaux, météo comme genre infos-service, la chronique *Point zéro*, le commentaire et pour terminer en bas de page par une bande publicitaire.

Sans être toujours obligatoirement lié à l'actualité immédiate contrairement à *l'édito* qui commente une importante information plutôt d'actualité, le *Commentaire* porte un point de vue personnel sur des faits d'ordres différents : social, politique, sportif, scientifique, économique, religieux, etc.

Au plan linguistique ; il faudrait rappeler tout de même que, pour exprimer justement son point de vue, le commentateur, engagé dans son propre énonciation et adaptant une langue souvent soutenue tout comme l'éditorialiste d'ailleurs, recourt inévitablement au mode argumentatif.

2.1.3. La chronique journalistique

De Broucker définit la chronique journalistique comme un « *article dans lequel une "signature" rapporte ses observations, impressions et réflexions au fil du temps passé. [...]* C'est en quelque sorte un journal d'auteur à l'intérieur d'un journal de journalistes. *L'auteur en question, qui d'ailleurs peut être ou ne pas être un journaliste, a ses propres critères de sélection et d'appréciation du ou des sujets dont il désire s'entretenir selon son humeur.* » (De Broucker 1995 : 207).

En effet, la chronique comme pratique journalistique est le genre de l'opinion le plus attrayant, il ne s'agit absolument pas d'un article de presse neutre et objectif, relatant simplement des faits mais au contraire son auteur, tout en se démarquant de la vision de la rédaction, critique vertement l'actualité et donne par ailleurs, un regard extrêmement personnalisé sur une information.

Sous l'égide de la liberté de l'opinion, les quatre chroniqueurs³² dont nous avons ciblé les articles et surtout les titres tirent des ficelles d'un simple fait, pas nécessairement d'actualité, pour le transformer en important événement digne d'intérêt ; ils convoquent du point de vue linguistique une langue souvent familière, généralement argotique et un style tantôt ludique tantôt ironique et humoristique dont l'objectif est d'établir une relation de connivence avec le lecteur, de produire un lecteur idéal, voire un fan de chronique. Au bout de compte, ce ne sont-elles pas les bonnes chroniques, par leur style séducteur et captatif, qui assurent la vente quotidienne du journal ?

Après avoir présenté l'éditorial, le commentaire et la chronique journalistique, voyons analyser à présent le statut syntaxique du titre s'insérant dans ces trois genres :

D'un point de vue hypothétique, le fait que les textes du commentaire aient une même finalité communicative qui se matérialise en l'offre d'une vision extrêmement subjective de l'information, la structure syntaxique du titre commentatif serait pratiquement régulée de manière à concrétiser et assurer cette finalité.

De la même façon dont nous avons traité les titres informatifs, la structure syntaxique du titre commentatif fera l'objet d'une double analyse quantitative et qualitative :

2.2. Analyse quantitative

2.2.1. Le titre dans l'éditorial

L'analyse quantitative de 25 titres d'*Edito* nous offre des résultats particulièrement intéressants quant à la structure valorisée ; en effet, nous avons enregistré une forte récurrence du titre SN dont le taux est représenté en ce diagramme :

³² *Point Zéro* : Chawki A. *Pause café* : Maâmar F. *Pousse avec eux !* : Laâlam H. *Contre champ* : Hammouche M.

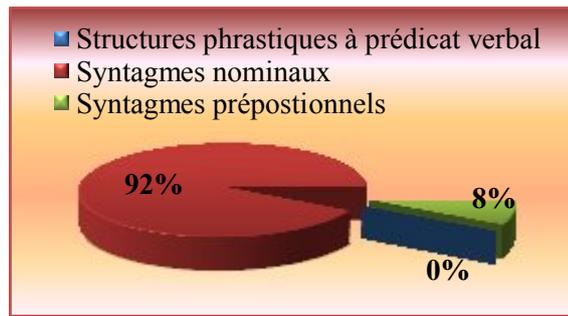


Fig15 : Représentation graphique des titres d'Édito

- 92% des titres, soit 23 titres sur 25, sont des syntagmes nominaux.
- Les deux titres restants, soit 8% des titres d'édito sont des syntagmes prépositionnels.
- Aucune occurrence de structure phrastique à prédicat verbal dans ce prélevé de titres.

Pour illustrer en détails le comportement syntaxique de ces structures, observons le tableau 8 :

	Le titre dans l'Édito	Tête	Constituants	N°bre SM	
Syntagme nominal	1) <i>Fermeté</i> 2) <i>Otages</i> 3) <i>Défi</i> 4) <i>Prémises</i> 5) <i>Pavlovien</i> 6) <i>Suspense</i> 7) <i>Dynamique</i> 8) <i>Potentiel</i> 9) <i>Répliques</i> 10) <i>Fetwas</i>	<i>Fermeté</i> <i>Otages</i> <i>Défi</i> <i>Prémises</i> <i>Pavlovien</i> <i>Suspense</i> <i>Dynamique</i> <i>Potentiel</i> <i>Répliques</i> <i>Fetwas</i>	N	1	
	11) <i>Les autres</i>	<i>autres</i>	D+ N	1	
	12) <i>Front social</i> 13) <i>Double détente</i> 14) <i>Appel gratuit</i> 15) <i>Illégitime défonce</i> 16) <i>Petits gestes</i>	<i>Front</i> <i>Détente</i> <i>Appel</i> <i>Défonce</i> <i>gestes</i>	SN+SAdj	2	
	17) <i>Bilan d'une étape</i> 18) <i>Feuille de route</i> 19) <i>Bombe à retardement</i> 20) <i>Les effets de la prohibition</i> 21) <i>Chantage à la libyenne</i> 22) <i>De la non gestion</i> 23) <i>Mise en Seine</i>	<i>Bilan</i> <i>Feuille</i> <i>Bombe</i> <i>Effets</i> <i>Chantage</i> <i>Gestion</i> <i>Mise</i>	SN+SP	2	
	SP	24) <i>À suivre</i> 25) <i>Entre le marteau et l'enclume</i>	<i>Suivre</i> <i>Marteau</i>	Prép+V Prép+ 2 SN	1 2

Tab8 : La structure du titre d'Édito

Dès lors, il nous semble que certaines remarques méritent d'être soulevées :

- Le titre d'*Edito* présente une structure très courte voire minimale dans la mesure où elle ne dépasse pas deux syntagmes minimaux ; en effet, sur les 23 titres SN, 11 sont minimaux et 12 sont étendus à deux syntagmes minimaux seulement.
- l'article est omis dans la plupart des cas.
- Aucun des 23 titres SN n'est construit sur la base de nominalisation.

2.2.2. Le titre dans le commentaire

Dans le commentaire, genre voisin de l'éditorial, le titre SN est remarquablement privilégié également ; en témoignent bien entendu les résultats quantitatifs auxquels nous sommes aboutis :

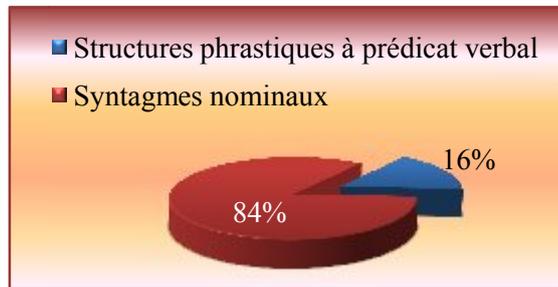


Fig16 : Représentation graphique des titres du *Commentaire*

Comme l'indique ce diagramme en fig16 : 84%, soit 21 titres sur 25, sont des syntagmes nominaux, 16%, soit 4 titres sur 25, sont des structures phrastiques à prédicat verbal et enfin il n'y a aucun titre SP.

Une exploration plus approfondie encore nous révèle que :

- Sur les 21 titres SN, 3 titres sont minimaux, les autres sont étendus, composés pour la plupart (16 titres) de deux syntagmes minimaux.
- Aucun cas de nominalisation
- Sur les 4 titres SPV, deux structures sont elliptiques (omission de la copule) ; une structure impérative.

Tous ces résultats sont répertoriés dans le tableau 9 :

	Le titre dans <i>Commentaire</i>	Constituants	N°bre SM	
Syntagme nominal	1) <i>Paroxysme</i> 2) <i>Survivances</i>	N	1	
	3) <i>L'alternative</i>	Dét+N		
	4) <i>Ville sans loi ?</i> 5) <i>Saison des guerres</i> 6) <i>L'empreinte du passé</i> 7) <i>Une coupe pour une fête</i> 8) <i>Trous de mémoire</i> 9) <i>Le prélude à la reprise</i> 10) <i>Le sens des mots</i>	SN+SP	2	
	11) <i>Le mauvais choix</i> 12) <i>Espaces perdus</i> 13) <i>Vœux pieux</i> 14) <i>Provocation israélienne</i> 15) <i>Les porte- flingues égyptiens</i> 16) <i>Mission impossible ?</i> 17) <i>Un challenge inégal</i>	SN+Adj		
	18) <i>Le discours et la méthode</i> 19) <i>Visite éclair</i>	SN+SN		
	20) <i>Simple formalité d'usage</i> 21) <i>Sale temps pour les syndicalistes !</i>	Adj+N+SP		
	SPV	22) <i>Rendez- nous nos martyrs !</i> 23) <i>L'OPEP remonte la pente</i>	Pro+V+SN SN+V+SN	3
		24) <i>Cannes encore sans les Algériens</i> 25) <i>Ahmadinejad en pole position</i>	N+[est]+Adv+SN N+[est]+loc.adj+N	

Tab9 : La structure du titre de *Commentaire*

2.2.3. Le titre dans la chronique journalistique

Etant la seule catégorie rédactionnelle qui n'est pas soumise à des modifications avant sa parution sur le canard, vu le regard extrêmement personnel et assumé qu'elle expose, la chronique n'est visiblement pas caractérisée uniquement par une liberté d'expression mais encore, nous semble-t-il, par une liberté de structuration ; contrairement bien entendu au commentaire et surtout à l'éditorial dont le discours est souvent régulé voire normé.

C'est justement pour cette liberté de mise en discours que nous avons choisi d'analyser quatre chroniques au lieu d'une ; ce faisant, nous éviterons les spécificités stylistiques dont est censé se singulariser tout chroniqueur ; en plus, ce n'est qu'ainsi que nous aurons des résultats plus représentatifs.

Dès lors, le tableau 10 qui suit présente un échantillon de 100 titres, puisé dans quatre chroniques quotidiennes issues des journaux *Liberté*, *El Watan* et *le Soir d'Algérie* ; nous

tenons à observer le fonctionnement et surtout le statut syntaxique du titre dans cette catégorie rédactionnelle dont la production textuelle, nous le verrons, est associée à une subjectivité exceptionnelle.

1. Point Zéro	2. Pause café
<ol style="list-style-type: none"> 1) <i>Avancer résolument vers la résolution</i> 2) <i>Le jamais et le toujours</i> 3) <i>Temmar et l'istimmar</i> 4) <i>La diplomatie d'y message</i> 5) <i>Viol à perpétuité</i> 6) <i>Le mystère de la plénitude</i> 7) <i>Le vent, seul vecteur de la parole</i> 8) <i>Etta mcr ?</i> 9) <i>La plus belle histoire d'amour</i> 10) <i>Le problème de l'atome lourd</i> 11) <i>PPPP</i> 12) <i>Deux patients dans une salle d'attente</i> 13) <i>Le poster qui cache le trou</i> 14) <i>Les journées sans...</i> 15) <i>La mère de toutes les batailles</i> 16) <i>La dureté du blé tendre</i> 17) <i>Agréments et désagréments d'une dictature</i> 18) <i>L'ascenseur horizontal</i> 19) <i>Le tropisme du cancer</i> 20) <i>35 millions de Cambodgiens en Algérie</i> 21) <i>Il y a combien de Bouteflika ?</i> 22) <i>3 mai, la pompe fonctionne encore</i> 23) <i>Où s'arrête l'Afrique ?</i> 24) <i>A quoi rêvent les sangliers ?</i> 25) <i>Une fille et un garçon sont dans le même bateau...</i> 	<ol style="list-style-type: none"> 1) <i>Mabrouk !</i> 2) <i>L'autoroute et les deux ringes</i> 3) <i>Cause toujours!</i> 4) <i>Routes de campagne</i> 5) <i>Défi</i> 6) <i>«Le plus grand d'Afrique»</i> 7) <i>Moudjahidine et taxis : en finir une fois pour toutes !</i> 8) <i>La photo du Matin du 9 mai 1999</i> 9) <i>Grève</i> 10) <i>Délires</i> 11) <i>Voyage dans le temps</i> 12) <i>«Coercition politique»</i> 13) <i>Presse et corruption</i> 14) <i>Paradoxe oranais</i> 15) <i>L'émigré qui croyait au bled...</i> 16) <i>BEA, 23h...</i> 17) <i>Yes, we can...</i> 18) <i>Vox Populi : L'Algérie me manque</i> 19) <i>L'épidémie a fait 4 686 morts !</i> 20) <i>Nous avons des solutions ; ils n'en ont pas !</i> 21) <i>Fouillez, fouillez, madame la juge</i> 22) <i>Adele est parti</i> 23) <i>J'ai un vœu</i> 24) <i>Quand mon pays avait des moustaches</i> 25) <i>Ramenez des ministres chinois, tant que vous y êtes</i>
3. Pousse avec eux	4. Contre champ
<ol style="list-style-type: none"> 1) <i>Le mot qui tue!</i> 2) <i>Le Samu politique selon Louisa !</i> 3) <i>Lettre à mes futurs compatriotes !</i> 4) <i>La Maison du Bonheur!</i> 5) <i>Méchants hier, bons aujourd'hui, des saints demain</i> 6) <i>Les coulirs parallèles du régime !</i> 7) <i>Alphabét mortel !</i> 8) <i>Abdelmadjid et sa république islamique !</i> 9) <i>La pilule du bonheur et les schtroumpfs grincheux !</i> 10) <i>Querelles au Club !</i> 11) <i>Les guerres prêt-à-porter !</i> 12) <i>5 martyrs, des spécialistes et un barbu !</i> 13) <i>au-dessus des lois, vachement au-dessus</i> 14) <i>Au nom de la rose !</i> 15) <i>Papa, quand je serai grand, je veux applaudir !</i> 16) <i>En matière de main, tout est dans le coude !</i> 17) <i>Si même les girouettes s'y mettent maintenant</i> 18) <i>Tant que vous fermez les yeux...</i> 19) <i>Faut se presser de faire vite !</i> 20) <i>Présentez des excuses, Madame</i> 21) <i>Je revendique le droit à l'indifférence citoyenne</i> 22) <i>Qu'avez-vous fait des gens heureux ?</i> 23) <i>chiche! Si tu m'aimes !</i> 24) <i>Rabbi yestar!</i> 25) <i>Que reste-t-il aux naufragés lorsque le radeau a été margé par la méduse ?</i> 	<ol style="list-style-type: none"> 1) <i>Carte de presse : assainissement ou nettoyage ?</i> 2) <i>Le monde surréaliste de la réconciliation</i> 3) <i>La mort d'une (autre) librairie</i> 4) <i>Les dirigeants africains face à l'insécurité judiciaire</i> 5) <i>Le système de l'emploi politique</i> 6) <i>Reine et sous-développement technologique</i> 7) <i>L'Algérie des journaux et du discours politique</i> 8) <i>Le FCE, entre politique et économie</i> 9) <i>La régression au programme</i> 10) <i>Réconciliation infinie</i> 11) <i>Le responsable et le harraga</i> 12) <i>Le moment d'humilité gouvernementale</i> 13) <i>Algérie-France : diplomatie creuse et pompeuse</i> 14) <i>Le silence musulman devant la tragédie pakistanaise</i> 15) <i>L'information et l'image du pays</i> 16) <i>Algérie-France : partenariat ou commerce ?</i> 17) <i>La faire, un simple rituel ?</i> 18) <i>Une CNPPDH "crédibilisée" pour l'amnistie générale</i> 19) <i>Il était une fois la liberté de la presse</i> 20) <i>La réconciliation, coûte que coûte ?</i> 21) <i>La liberté de presse "réconciliée"</i> 22) <i>D'où viennent les harragas ?</i> 23) <i>Où est passé le Conseil des ministres ?</i> 24) <i>Il y a des jours sans...</i> 25) <i>Le plan du gouvernement, il peut le faire !</i>

 SN : 65 titres

 SPV : 33 titres

 SP : 2 titres

Tab10 : La structure du titre dans les quatre chroniques journalistiques

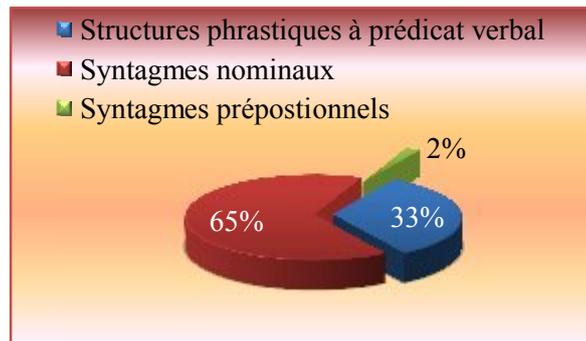


Fig17 : Représentation graphique des titres des quatre chroniques

- 65%, soit 65 sur les 100 titres sont des SN.
- 33%, soit 33 titres sur 100 sont des structures à prédicat verbal, un taux vraiment considérable par rapport aux taux obtenus dans l'éditorial et dans le commentaire.
- 2% soit deux titres seulement sur 100 sont des structures prépositionnelles.

2.2.4. Le titre dans les trois genres du commentaire

L'ordre de manifestation des trois structures possibles du titre est le même dans les trois genres commentatifs ; si nous jumelons tous les taux de fréquence obtenus, nous aurons les résultats que nous représenterons en ce diagramme :

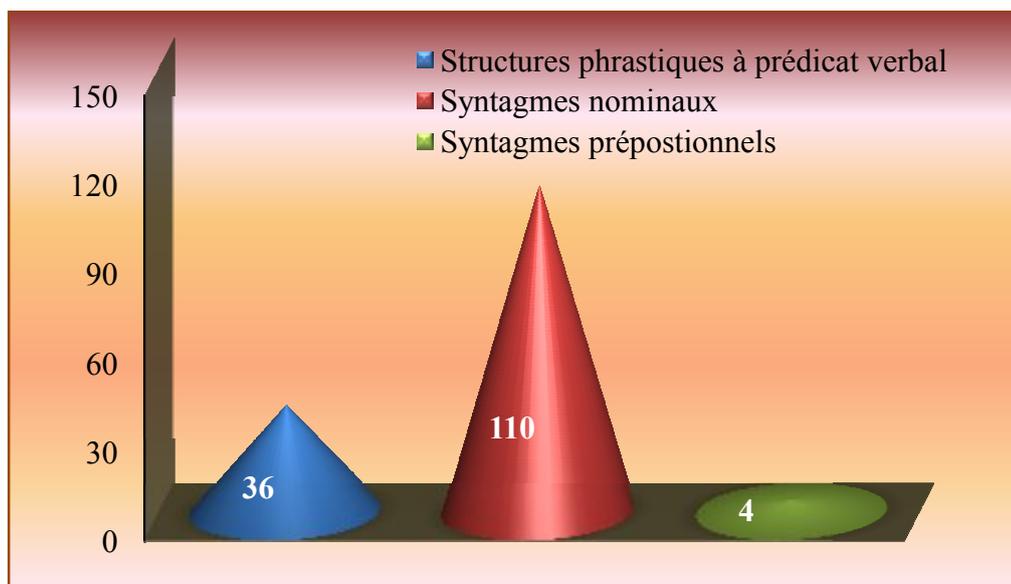


Fig18 : Représentation graphique de la structure du titre commentatif

Sur les 150 titres commentatifs :

- 110 titres sont des syntagmes nominaux, soit **73, 33%**.
- 36 titres sont des structures à prédicat verbal, soit **24%**.
- titres sont des syntagmes prépositionnels, soit **2, 66%**.

Ces résultats obtenus nous ne permettent pas uniquement de déceler, parmi les trois possibilités de conception, la forme la plus privilégiée par les titreur commentateurs, mais de définir aussi certaines propriétés, tant formelles qu'énonciatives, dont se singularise le titre commentatif ; en effet, contrairement au titre informatif dont la structure est souvent verbale, le titre commentatif est souvent un syntagme nominal ; c'est ce que les deux analyses quantitatives nous ont clairement démontré ; ceci dit, il faudrait dire que les titres SPV et SN dans les genres de l'information et les titres SPV et SN dans les genres du commentaire n'ont aucunement les mêmes valeurs syntactico-énonciatives dans la mesure où ils n'ont pas non plus les mêmes fonctions communicatives ; c'est ce que nous verrons dans cette analyse qualitative :

2.3. Analyse qualitative

2.3.1. Les structures verbales : exclamative, interrogative et impérative

Déterminée par le principe et la contrainte de l'objectivité, la structure phrastique à prédicat verbal du titre informatif est souvent assertive ; ce qui n'est pas le cas dans les genres du commentaire dont non seulement le titre SN est le plus privilégié mais encore la SPV, si elle existe comme titre commentatif, elle tendrait à s'articuler dans une modalité énonciative autre que l'assertion :

- | | | |
|--|---|-------------------|
| 50) <i>Il y a combien de Bouteflika ?</i> | } | Mode interrogatif |
| 51) <i>Où s'arrête l'Afrique ?</i> | | |
| 52) <i>A quoi rêvent les sangliers ?</i> | | |
| 53) <i>Où est passé le Conseil des ministres ?</i> | | |
| 54) <i>D'où viennent les harragas ?</i> | | |
| 55) <i>Faut se presser de faire vîe !</i> | } | Mode exclamatif |
| 56) <i>En matière de main, tout est dans le coude !</i> | | |
| 57) <i>L'épidémie a fait 4 686 morts !</i> | | |
| 58) <i>Le plan du gouvernement, il peut le faire !</i> | | |
| 59) <i>Présentez des excuses, Madame</i> | } | Mode impératif |
| 60) <i>Fouillez, fouillez, madame la juge</i> | | |
| 61) <i>Ramenez des ministres chinois, tant que vous y êtes</i> | | |
| 62) <i>Rendez-nous nos martyrs !</i> | | |

En effet, dans les genres à énonciation subjectivée, plutôt que l'assertion, ce sont les modes interrogatif, exclamatif et impératif qui sont les plus réguliers dans le titre lorsque ce dernier est une SPV ; toutes ces modalités énonciatives, qui n'existent bien entendu que rarement dans les genres de l'information, sont appropriées en principe à l'argumentation, à l'expression des postures et points de vue personnels ; en d'autres termes, elles contribuent à construire l'image ainsi que la subjectivité du locuteur scripteur.

Au demeurant, la forte présence du point d'exclamation dans les titres commentatifs SPV ou SN (les titres de la chronique *Pousse avec eux* notamment, Cf. p188) confirme bel et bien que nous sommes face à des énoncés purement subjectifs ; c'est pour dire enfin que la SPV du titre informatif, caractérisée par son caractère assertif, diffère trop de la SPV du titre commentatif.

A côté de cette première différence établie entre les deux types de SPV, d'une part la structure objective assertive qui correspond au titre informatif, d'autre part, la structure subjective, qu'elle soit interrogative, exclamative ou impérative, qui correspond au titre commentatif ; une deuxième différence est constatée entre le titre informatif SN et le titre commentatif SN :

2.3.2. Le syntagme nominal non informatif

En effet, à la différence du titre informatif SN dont la structure est souvent soit une phrase averbale existentielle ou à l'origine une phrase verbale que l'on a juste nominalisée, le titre commentatif SN n'est pas concerné par ces deux cas :

- 63) *L'alternative*
- 64) *Répliques*
- 65) *Suspense*
- 66) *Le mauvais choix*
- 67) *Un challenge inégal*
- 68) *Mission impossible*
- 69) *La diplomatie du message*
- 70) *Le mot qui tue*

En fait, il présente une structure très courte qui se limite pour la plupart des cas à une seule unité syntaxique qu'est le nom (*L'alternative, Répliques, Suspense*), lequel est accompagné parfois d'un adjectif (*Mauvais, Impossible, Inégal*) ou d'un SP complément de nom (*du*

message) ou encore d'une relative (*qui tue*) ; contrairement au SN informatif, il ne résume pas son cotexte ; il offre juste une idée globale.

Cette manière de titrer n'est pas sans entrainer « opacité » et non intelligibilité du titre, mais ceci contribue dans une certaine mesure à la réalisation d'une stratégie discursive ; le scripteur estime dans ce sens que dissimuler de quoi se rapporte exactement le titre, amènerait le lecteur à parcourir l'article ; selon cette stratégie, plus le titre est vague, plus le lecteur est curieux, voire frustré par le besoin de comprendre.

En revanche, ce vide informatif est très souvent comblé par une activité de séduction hors pair ; les titres sont conçus alors de manière à ne laisser personne indifférent ; en d'autres termes, le lecteur, s'il n'est pas informé par le titre, il est séduit et incité à la lecture.

Par ailleurs, pour expliciter la façon dont se conçoit le titre commentatif, dans sa structure SN notamment, comparons-le avec ces titres proposés en séries A, B et C ; ce sont des titres issus de domaines différents :

(A) Titres d'émissions-télé	(B) Titres de films	(C) Titres de livres
<i>Capital</i>	<i>Le chaos</i> ³³	<i>Misère de la philosophie</i> ³⁵
<i>Zone interdite</i>	<i>Le code</i> ³⁴	<i>La stratégie de l'autruche</i> ³⁶
<i>Envoyés spéciaux</i>	<i>L'ennemi intime</i>	<i>La colline oubliée</i>
<i>Secrets d'actualité</i>	<i>Avatar</i>	<i>L'étranger</i>
<i>Les coulisses de l'économie</i>	<i>Mission impossible</i>	<i>Les misérables</i>
<i>Enquêtes exclusives</i>	<i>Les infiltrés</i>	<i>La poudre de l'intelligence</i>

Du point de vue formel, les titres commentatifs (de 63 à 70 notamment) ainsi que les titres présentés en ces trois séries ont tous un même statut syntaxique qu'est le SN ; si jamais un lecteur ordinaire se trouve face à de tels titres, mélangés et auxquels s'ajoutent encore les titres de poèmes (*Les fleurs du mal*, *L'Heure du Berger*³⁷), de chansons (*L'été indien*, *Les enfants de la guerre*³⁸), de comédies théâtrales (*Le malade imaginaire*³⁹, *Le dernier chameau*⁴⁰), il ne serait pratiquement pas en mesure, en dehors de tout contexte et sans

³³ Film américain de Tony Giglio.

³⁴ Film américain de Mimi Leder.

³⁵ Livre de Karl Marx (1847).

³⁶ Livre d'Omar Aktouf (2002).

³⁷ Poème de Verlaine.

³⁸ Chanson de Charles Aznavour.

³⁹ Comédie théâtrale de Molière (1673).

⁴⁰ Monologue de Mohamed Fellag.

savoir préétabli, de les classer selon l'environnement discursif de chacun ; ceci laisse entendre que ces titres SN ont tous un même fonctionnement discursif.

En guise d'une petite synthèse, le titre SN dans les genres de l'information et le titre SN dans les genres du commentaire diffèrent au plan aussi bien fonctionnel dans la mesure où l'un est informatif, l'autre, lieu d'inscription de l'allusion (Moirand 2007 : 96), est non informatif ; que formel pour autant que le premier présente une structure étendue, souvent conçue à partir de procédés syntaxiques tandis que l'autre offre une structure très courte se limitant (du moins dans l'éditorial et dans le commentaire) à une ou deux unités syntaxiques. Voyons justement discuter de cette taille :

2.3.3. La taille et la pauvreté syntagmatique

Comme nous l'avions évoqué plus haut, à la différence du titre informatif dont la structure est relativement longue, le titre commentatif dans sa structure récurrente SN, mises à part donc les titres SPV⁴¹, est très court, en tous cas par rapport au titre informatif :

1 syntagme	2 syntagmes	3 syntagmes
71) <i>Paroxysme</i>	75) <i>Petits gestes</i>	79) <i>Le système de l'emploi politique</i>
72) <i>Survivances</i>	76) <i>Vœux pieux</i>	80) <i>Le monde surréaliste de la réconciliation</i>
73) <i>Dynamique</i>	77) <i>Bilan d'une étape</i>	81) <i>Le problème de l'atome lourd</i>
74) <i>Potentiel</i>	78) <i>Trous de mémoire</i>	82) <i>La dureté du blé tendre</i>

Dans l'exploration de notre corpus, nous avons relevé une remarque importante concernant les formes SN privilégiées dans la conception du titre commentatif ; en effet, l'éditorial et le commentaire semblent préférer le titre SN minimal qu'est le nom (*paroxysme*, *Potentiel*, etc.) ; celui-ci, s'il tend à s'étendre, il serait complété par un ou deux éléments périphériques au maximum (SAdj : *petits*, *pieux*/ SP : *d'une étape*, *de mémoire*) (Cf. les tableaux 8 et 9, p 92 et 94) ; il faudrait dire que ces petits titres, s'ils sont conçus ainsi, c'est pour qu'ils puissent être facilement mémorisés.

⁴¹ En termes de taille, le titre commentatif SPV est plus ou moins identique avec le titre informatif SPV ; en fait, dans les genres à énonciation subjectivée, c'est plutôt le titre récurrent SN qui est concerné par la petite taille.

En revanche, c'est dans la chronique journalistique que nous trouvons une hétérogénéité de conception ; notons que même les titres SPV y trouvent une place importante ; en effet, nous n'avons pas uniquement enregistré qu'il n'a y aucun titre SN minimal mais encore les titres SN sont plus longs que ceux d'éditorial et ceux de commentaire (Cf. le tableau 10, p95). Cette hétérogénéité de conception est due d'une part à l'entière liberté de formulation dont disposent les chroniqueurs, qui eux-mêmes établissent⁴² le titre, et d'autre part à la réalisation de bonnes séquences argumentatives.

En somme, nous pouvons avancer, malgré ces détails qui relèvent des contraintes voire des propriétés génériques, que la taille du titre commentatif, présentant généralement un manque syntagmatique, est relativement moins longue par rapport à celle du titre informatif qui présente, nous l'avons vu, une diversité syntagmatique.

2.3.4. L'engagement énonciatif et le sujet pronominal

Si le locuteur scripteur, dans les genres de l'information, tend à se distancier objectivement de son propre titre ; tout en recourant bien entendu à des procédés discursifs regroupés dans « *l'appareil formel de l'effacement énonciatif* » (Rabatel, Adam), il concrétise dans les genres du commentaire son propre image à travers le titre pour autant qu'il exprime son attitude, son point de vue et ses jugements personnels ; en peu de termes, le positionnement énonciatif du scripteur dans le titre commentatif n'est jamais neutre mais engagé.

En effet, de la même façon dont le poète confectionne habilement ses vers, le peintre sa toile, le sculpteur son ouvrage, le journaliste commentateur semble créer avec la même adresse son titre dont chaque mot a son impact.

Dès lors, la subjectivité marquée par l'engagement énonciatif du scripteur est si palpable dans le titre commentatif ; laquelle se matérialise pour la plupart des cas :

- dans des PDV, explicitement avancés en guise de postures évaluatives (83 et 84) ou intelligemment présumés (85) :

83) *Algérie-France : diplomatie creuse et pompeuse*

84) *Méchants hier, bons aujourd'hui, des saints demain*

85) *Il était une fois la liberté de la presse*

⁴² Contrairement aux autres genres commentatifs dont la rédaction s'en occupe elle-même après la lecture de l'article.

- dans la présence des pronoms personnels *Je* et *Me* ou des adjectifs possessifs *Mon* et *Ma* ; dans ces cas, le scripteur est lui même l'énonciateur, dit "actualisé" (Ducrot 1984 : 205) :

86) *J'ai un vœu*

87) *Je revendique le droit à l'indifférence citoyenne*

88) *Quand mon pays avait des moustaches*

89) *Vox Populi : L'Algérie me manque*

90) *Lettre à mes futurs compatriotes !*

- dans la présence du pronom personnel *Nous* ou des adjectifs possessifs *Notre* et *Nos* impliquant à la fois le scripteur et le lecteur :

91) *Nous avons des solutions ; ils n'en ont pas !*

92) *Yes, we can...*

- dans les structures impératives (59, 60, 61 et 62), interrogatives (50, 51, 52, 53 et 54), exclamatives (55, 56, 57 et 58) et dans certaines structures négatives.
- et enfin dans les titres métaphoriques (Cf. p143), ironiques et humoristiques (Cf. p136), auxquels s'ajoutent les titres construits sur la base de jeu de mots (Cf. p139).

Principalement dialogiques au sens bakhtinien, tous ces titres matérialisent des PDV représentés en guise de séquences argumentatives ; lesquelles marquent à leur tour l'engagement énonciatif du scripteur.

Par ailleurs, à la différence de la structure verbale du titre informatif dont le sujet, pour des raisons captatives est souvent un sujet nom propre ; la structure verbale du titre commentatif pourrait avoir un sujet pronominal (86, 87, 91 et 92).

Bilan, Le titre de presse : une syntaxe déterminée par le genre discursif

Les descriptions quantitatives et qualitatives que nous avons menées tout au long de ce chapitre pour les titres informatifs et commentatifs nous permettent de projeter les remarques conclusives suivantes :

Les catégories rédactionnelles de la presse écrite se subdivisent, selon la fonction communicative, en deux grands pôles de genres : le pôle des genres à énonciation objectivée et le pôle des genres à énonciation subjectivée ; les premiers tâchent de

rapporter le plus objectivement possible l'information, tandis que les seconds offrent des regards personnalisés, des points de vue et des commentaires sur l'information.

Élément péritextuel de l'article, le titre est tributaire d'un point de vue tant formel qu'énonciatif de ces deux pôles génériques ; lesquelles déterminent sa mise en scène.

Dans les genres de l'information, le titre, en annonçant l'essentiel de l'information, à tendance à résumer l'article ; de ce fait, il présente pour la plupart des cas une structure phrastique à prédicat verbal dont l'assertion est la modalité énonciative la plus régulière à laquelle se joignent bien entendu les modes descriptif et narratif pour offrir au titre une objectivité remarquable.

Cette structure à prédicat verbal a souvent, pour des raisons captatives, un sujet/nom propre, généralement un nom de personne assez connu qu'il puisse aiguïser la curiosité du lecteur ; ainsi qu'un verbe conjugué le plus souvent au présent de l'indicatif, temps de l'actualité ayant néanmoins la valeur d'un passé récent.

Par ailleurs, le titre informatif dont la structure est un syntagme nominal est moins récurrent par rapport au titre à structure verbale ; il présente systématiquement une phrase averbale existentielle, indiquée par des circonstants spatiotemporels, ou une structure transformée grâce au procédé de la nominalisation.

De plus, le titre/syntagme prépositionnel, en dépit de son insignifiante récurrence, est le troisième et dernier type de conception de titres ; il est un fragment qui pourrait parfois donner lieu, en se joignant au titre complémentaire, à une phrase complète représentant à son tour le titre informatif microsystème.

En matière de taille, le titre informatif, selon le besoin de l'information, est relativement long ; il présente, moyennement et sans être exhaustif, une structure à cinq syntagmes minimaux.

Enfin, contraint par l'enjeu de crédibilité, le locuteur scripteur s'efface entièrement dans son propre énonciation (titre) ; soit qu'il affirme et rapporte les faits de manière objective tels qu'ils se sont produits en usant des modes descriptif et narratif, soit qu'il rapporte littéralement les faits et qu'il attribue explicitement à leur responsable.

En revanche, dans les genres du commentaire, c'est plutôt le titre dont la structure est un syntagme nominal qui est privilégié ; au plan aussi bien fonctionnel que formel, celui-ci est entièrement différent de celui du titre informatif ; de surcroît, la structure à

prédicat verbal en titre paraît beaucoup moins récurrente surtout dans l'éditorial et dans le commentaire et relativement considérable dans les chroniques ; ceci dit, cette structure verbale tend à se manifester, contrairement au titre informatif, dans des modalités énonciatives autres que l'assertion, des modalités qui laissent transparaître la subjectivité du scripteur et qui marquent donc son engagement énonciatif.

Le tableau suivant récapitule et illustre de façon comparative les différentes manifestations de la structure du titre en fonction bien entendu du genre discursif auquel elle appartient :

Le titre	Le titre informatif	Le titre commentatif
La SPV	+	—
Le SN	—	+
Le SP	—	—
La structure assertive	+	—
La structure interrogative	—	+
La structure exclamative	—	+
La structure impérative	—	+
Le mode descriptif	+	—
Le mode narratif	+	—
Le mode argumentatif	—	+
La longitude	+	—
L'engagement énonciatif	—	+
L'effacement énonciatif	+	—
Objectivité	+	—
Subjectivité	—	+

+ : grande fréquence

— : moindre fréquence

Tab11 : La structure du titre de presse selon son genre discursif

Au bout de compte, d'un point de vue aussi bien formel qu'énonciatif, la structure du titre informatif diffère de la structure du titre commentatif ; dès lors, en guise d'un élément de réponse à notre questionnement, la structure du titre de presse est déterminée par le genre discursif dans lequel il s'insère.

Chapitre III
Analyse énonciative

Introduction

Après avoir distingué dans le deuxième chapitre deux types de titres ; d'une part, le titre informatif qui coiffe les articles d'information ; d'autre part, le titre commentatif dont le cotexte est un article de commentaire ; et après avoir dégagé les structures syntaxiques qui se réfèrent à chacun d'eux, nous essaierons dans ce présent chapitre d'apporter des éléments de réponse à notre dernier questionnement ; il s'agit en fait de confirmer notre hypothèse de recherche selon laquelle le titre de presse se concevrait en fonction des stratégies discursives.

Dans cette perspective, nous soumettrons notre corpus de titres à une analyse énonciative, une analyse au terme de laquelle nous cernerons, espérons-le, ces stratégies que l'instance médiatrice mettrait en spectacle afin de répondre aux multiples contraintes discursives régissant chacun des deux pôles génériques.

Avant toute chose, en abordant le discours de la presse écrite en termes de stratégies discursives, il nous semble impératif de ne pas limiter notre étude uniquement à la seule description du titre mais souhaitons y inclure ses protagonistes : l'instance de production et l'instance de réception ; quel type de liens tisseraient-elles ?

En fait, ces deux instances, acteurs de l'univers médiatique, entretiennent une relation interactionnelle régie par un contrat sous lequel le titre, objet d'interactivité donc, prend sens :

1. Le contrat de communication

Tout domaine de pratiques sociales tend à instaurer des régularités langagières qui le caractérisent et à travers lesquelles il se distingue ; Jakobson (1960 :213-260), s'intéressant à la fonction communicative du langage, propose un contrat selon lequel tout acte communicatif nécessite un émetteur, un message, un récepteur, un canal, un code et un référent ; voici comment nous imaginons ce contrat si nous voulons l'appliquer au titre de presse :

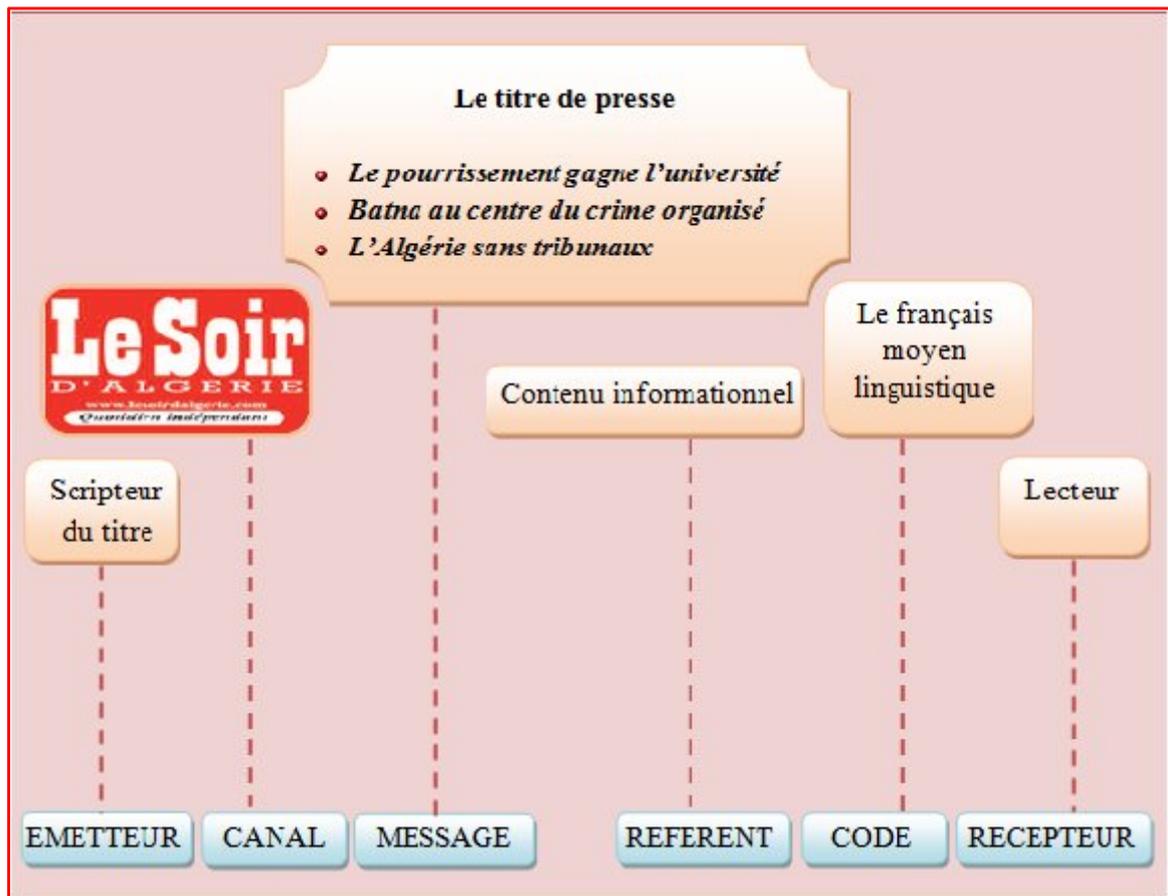


Fig19 : Le titre dans le contrat de Jakobson

Si nous nous en tenons à ce schéma, le titre de presse est alors un message conçu par un scripteur-émetteur destiné à un lecteur-récepteur par la voie d'un canal-support qu'est le journal (*Le Soir d'Algérie* est pris comme exemple) ; par ailleurs, un code grâce auquel l'intercompréhension est possible, ici les signes graphiques ainsi que l'ensemble des règles linguistiques du français, est un autre facteur essentiel à ce contrat ; enfin, le titre porte en lui un contenu sémantique, c'est-à-dire un référent qui peut être réel ou supposé :

- 1) *Le pourrissement gagne l'université*
- 2) *Batna au centre du crime organisé*
- 3) *L'Algérie sans tribunaux administratifs*

Dans le même ordre d'idées, Jakobson (1960 : 213-260) distingue en tout six facteurs de communication auxquels correspondent six fonctions communicatives du langage que nous illustrons dans le tableau suivant :

Fonction	Consiste à	Centrée sur le
Référentielle	donner des indications sur un état réel ou supposé	contexte
Emotive ou expressive	pour le locuteur, extérioriser ses idées, émotions ou désirs.	destinateur
Conative	s'efforcer d'agir sur autrui en suscitant sa réaction mentale, verbale et/ ou physique.	destinataire
Phatique	viser à instaurer, maintenir ou interrompre le contact communicatif au moyen du canal	contact
Poétique	assurer au message un certain nombre de caractéristiques propres, indépendamment de ses autres objectifs.	message
Métalinguistique	faire du code (linguistique) l'objet du message lui-même.	code

Tab12 : les fonctions du langage

Le titre, nous semble-t-il, est un énoncé régi par tous ces éléments qui constituent le contrat de communication mais au niveau des fonctions, il serait impertinent à notre sens de le concevoir comme un message gouverné par la seule fonction référentielle dans la mesure où toutes ces fonctions pourraient être véhiculées dans un seul titre; d'ailleurs, les fonctions expressive, conative et poétique, par exemple, pourraient être dans une certaine mesure décisives dans le titre commentatif :

- 4) *En matière de main, tout est dans le coude !*
- 5) *Quand mon pays avait des moustaches*
- 6) *Si même les girouettes s'y mettent maintenant*

D'ordre linguistique lorsque le message est un fait délibéré et psychologique lorsqu'il est involontaire, ces fonctions peuvent être toutes réunies ou du moins indiquées dans un seul message et non une seule fonction spéciale qui serait en dehors des autres ; ce sont en peu de termes quelques remises en question que l'on a faites au schéma Jakobsonien.

Par ailleurs, dans le cadre d'analyse qui est le nôtre, il est clair que ce contrat ne rend pas compte des fonctions pragmatiques du titre de presse, celles qui nous intéressent le plus ; ainsi par exemple, ce titre de chronique :

- 7) *Cannes encore sans les algériens*

qui fait allusion à l'absence du film algérien, une fois de plus, au festival cinématographique de Cannes, prendrait un autre sens s'il chapeaute un article d'information :

- *CINEMA*
Cannes encore sans les algériens

Dans les deux cas, la production et la réception du titre ne serait pas la même pour autant que l'orientation pragmatique de l'un, énoncé subjectivement, tendrait à supposer une opinion ; tandis que l'autre ne consisterait qu'à livrer de façon objective une information ; la signification du titre de presse dépend alors des conditions de son énonciation.

Cependant, Kerbrat-Orecchioni (1980 :19) révisé le schéma de Jakobson et propose un modèle plutôt centré sur les conditions d'énonciation, les compétences et les contraintes liées à la situation de la communication :

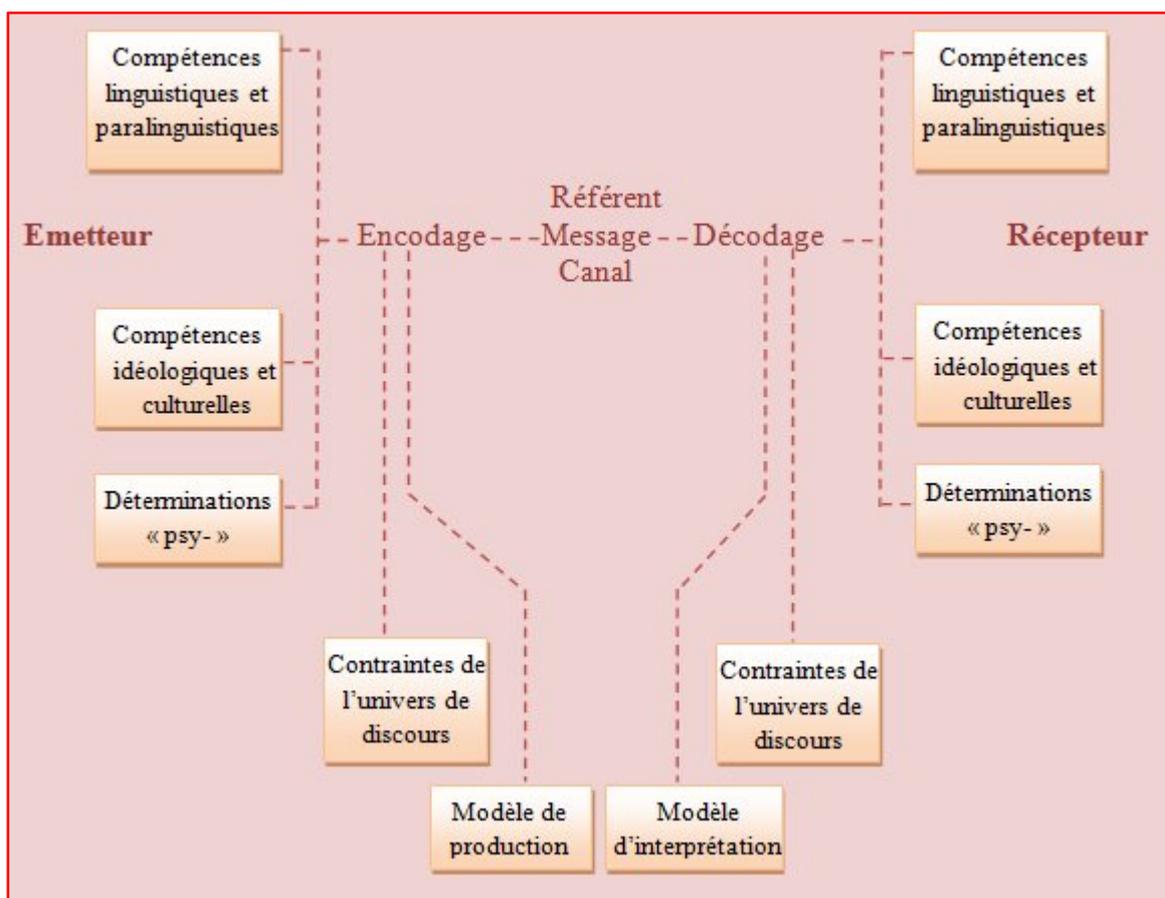


Fig20 : Le schéma de Jakobson, révisé par Orecchioni

Ces deux modèles de communication ; l'un, fortement cité et critiqué, est centré sur les facteurs et les fonctions du langage ainsi que dans une moindre mesure l'autre, qui est essentiellement basé sur le processus Production-Interprétation, ne peuvent en aucun cas

satisfaire notre démarche ; d'autant plus qu'ils ciblent la communication dans son sens global et non pas un domaine particulier des activités communicatives, sans compter également le privilège de l'aspect oral sur lequel sont fondés ces contrats.

Dans la presse écrite en revanche, notre lieu d'investigation, les partenaires de la communication partagent plutôt un rapport de distanciation, c'est-à-dire l'instance d'émission et celle de réception ne se trouvent jamais face à face ; ce qui produit d'ailleurs une interprétation spécifique ; cette communication à distance est fondée également sur un décalage temporel entre l'évènement, la construction de l'information et enfin sa lecture ; tous ces intervalles pourraient influencer bien entendu le contrat de communication.

Par conséquent, les limites que présente le schéma de Jakobson, même développé par Orecchioni, nous conduit inévitablement à convoquer un modèle communicationnel qui serait plus approprié à notre démarche :

2. Le contrat de l'information médiatique

Dans cette perspective, notre étude ne prend sens que dans le contrat de l'information médiatique élaboré par Charaudeau (2005 : 94) :

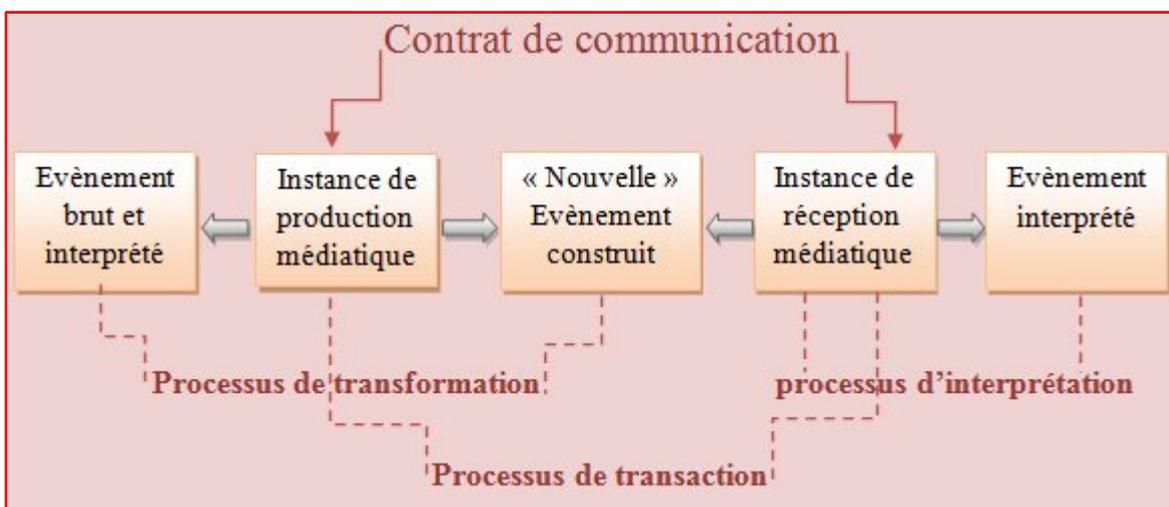


Fig21 : Le contrat de l'information médiatique

Pour ce spécialiste d'analyse du discours médiatique, un double processus de *transformation* et de *transaction* régit toute communication médiatique, l'évènement dans son état dit *brut* se transforme en nouvelle et passe de ce fait à un état *construit* ; cette

nouvelle est proposée ensuite par transaction en fonction de la manière dont l'instance médiatique imagine l'instance de réception ; laquelle ensuite établit sa propre interprétation. Ce double processus s'inscrit à son tour dans un contrat qui détermine les conditions de mise en scène de l'information ; Charaudeau affirme que « *L'évènement n'est jamais transmis à l'instance de réception dans son état brut ; pour sa signification, il dépend du regard qui est posé sur lui, regard d'un sujet qui l'intègre dans un système de pensée, et ce faisant le rend intelligible* » (2005 : 79-80).

De ce fait, le regard qui restructure l'évènement est double : « *le regard du sujet produisant un acte de langage qui transforme l'évènement brut en évènement signifiant, le regard du sujet interprétant qui restructure l'évènement précédemment signifié, selon sa propre compétence d'intelligibilité.* » (Charaudeau 2005 : 79-80).

Dès lors, il se trouve alors que les deux instances protagonistes soient en permanente et dynamique interactivité contractuelle : « *Interactionnel (l'acte de communication), parce que c'est au point de rencontre des processus d'émission-production et de réception-interprétation que se construit la signification sociale. Contractuel, parce qu'il faut bien que ces partenaires s'entendent (ne serait-ce qu'implicitement) sur les normes et les conventions qui vont permettre que se produise une certaine intercompréhension* » (Charaudeau 1991 : 11).

En fait, la finalité du contrat de l'information médiatique est marquée par une double visée dominante, d'information « *pour répondre à l'exigence démocratique qui veut que l'opinion publique soit éclairée sur les événements qui se produisent dans l'espace public* » (Charaudeau 2001 : 9) ; d'incitation « *pour répondre à l'exigence de concurrence commerciale qui veut que ce discours s'adresse au plus grand nombre et donc cherche à le capter* » (*Ibidem*).

Ce n'est qu'à partir de là que la visée d'information et la visée d'incitation vont déterminer successivement l'enjeu de crédibilité et celui de captation ; deux enjeux à la mesure des contraintes discursives de l'information médiatique. Nous pensons que le titre, produit médiatique, n'est pas sans être construit en fonction de ces deux enjeux ; c'est la raison pour laquelle justement nous tenons à expliquer dans cette présente analyse ce double enjeu dans le titre de presse ; une façon d'appréhender le fonctionnement du contrat de l'information dans la titraille.

Evoquer, ne serait-ce qu'à grands traits, le contrat de l'information médiatique dans lequel s'inscrivent les stratégies discursives, principal objet de ce chapitre, semble une nécessité. Toutefois, aborder le titre de presse sans évoquer la presse écrite, pourrait nuire à la pertinence de l'étude :

3. La presse écrite, *un dispositif de lisibilité*⁴³

En effet, lieu de mises en scène discursives par excellence, la presse écrite se définit comme un *dispositif de lisibilité* qui se fonde sur des activités de conceptualisation sur des aires scripturales ; elle se donne pour principal objectif l'information sur le monde ; la description des faits qu'elle transforme en nouvelles, faits divers, reportages, etc. mais aussi, pour approfondir l'information et éclairer le lecteur, la presse se donne un second objectif, celui d'expliquer et de commenter l'information dans des éditoriaux, des chroniques, des tribunes, etc. sans oublier bien sûr les pages pratiques qu'elle met à la disposition de son lectorat ; la multiplicité de ces fonctions est en fait à l'origine de l'émergence de différents genres journalistiques à orientations pragmatiques diverses.

De surcroît, les aires de pages de presse sont harmonieusement confectionnées de manière à accrocher le lecteur ; ainsi la disposition des articles, les photos, les dessins et surtout la titraille sans parler de la mise en évidence scripto-typographique (les couleurs, la taille, le style) sont autant d'éléments à garantir une meilleure réception ; nous allons voir plus tard que cette façon de mise en spectacle de l'information n'est pas fortuite mais elle relève plutôt d'un enjeu déterminé par l'une des visées pragmatiques du contrat de l'information médiatique.

Il est à souligner que toutes ces particularités font de la presse écrite le média le plus performant des dispositifs communicationnels ; si le contrat de l'information médiatique met à la disposition des partenaires de communication « *un espace dans lequel les sujets peuvent user de stratégies discursives pour tenter d'influencer l'autre* » (Charaudeau 1994 : 8) ; qu'en est-il des moyens mis en œuvre dans le titre de presse, ce fragment de discours ou plutôt ce micro discours, au service des stratégies discursives ?

⁴³ Pour reprendre la définition de Charaudeau.

4. Les stratégies discursives dans le titre

Au plan étymologique, le terme de « stratégie » est issu du grec *stratêgos* (chef d'armée) dont le verbe *stratêgein* (commander une armée) qui a donné naissance à *stratâgêma* (manœuvre de guerre), d'où le mot au latin *stratagemata* (ruse) dont dérive aussi le mot « stratagème ». Nous entendons par stratégie discursive, l'ensemble de normes et de règles qui régissent la mise en scène du discours médiatique ; ainsi pour Charaudeau : « *Parler de stratégie n'a de sens que par rapport à un cadre de contraintes, qu'ils s'agissent de règles, de normes ou de convention* » (Charaudeau & Maingueneau 2002 : 549) ; nous allons commencer tout d'abord par les stratégies syntaxiques :

4.1. Les stratégies syntaxiques

L'analyse syntaxique que nous avons proposée nous a permis de découvrir des particularités formelles inhérentes aux titres de presse ; d'abord, nous avons vu en fonction de leurs orientations pragmatiques deux types de titres qui correspondent à deux types de dispositions structurelles ; d'une part, le titre informatif qui se dispose en deux chaînes syntaxiques superposées formant un microsystème ; d'autre part, le titre commentatif qui se matérialise en une seule chaîne. Nous ne nous attarderons pas bien entendu sur cette stratégie de disposition syntaxique dans la mesure où elle est bien illustrée dans le premier chapitre dans lequel nous avons également abordé les multiples procédures de conception. Toutefois, nous revenons ne serait-ce que sommairement sur trois points qui nous semblent essentiels comme stratégies syntaxiques : la passivation, la nominalisation et l'ellipse.

4.1.1. La passivation

Catégorie discursive, la passivation est l'une des stratégies les plus fondamentales dans la presse écrite ; cette importance découle de sa capacité à livrer une information sans divulguer non seulement le responsable du procès mais encore l'aspect modal et temporel de l'action ; le scripteur du titre, très souvent, informatif a souvent recours à ce procédé :

8) *VISITE DE BOUTEFLIKA EN FRANCE*
Aucune date n'a encore été arrêtée

9) *DJEMAAË SAHARIDJ (TIZI-OUZOU)*
Un terroriste abattu

10) *CHALLENGE DE TUNIS*
Ouahab éliminé

Chacun de ces titres représentait à l'origine une structure à la voix active : *on n'a arrêté aucune date, on a abattu un terroriste, on a éliminé Ouahab* ; ignorer ce « on » ou ne pas vouloir le divulguer conduit le scripteur à titrer en structure passive ; ce faisant, soit il invite son lecteur à découvrir le sujet actif de l'action au fil de l'article, soit ce sujet actif (*on*) n'est pas plus important du point de vue de l'information que le sujet passif (*Aucune date, Un terroriste, Ouahab*). D'où l'accroche du titre en structure passive.

Il faudrait préciser encore que la structure passive dans le titre représente souvent une forme double elliptique ; d'une part, la suppression du complément d'agent ; d'autre part, la suppression de l'auxiliaire : *Un terroriste (être) abattu, Ouahab (être) éliminé*. La combinaison des deux omissions confère au titre plus de poids en le rendant plus bref pour une mémorisation facile.

4.1.2. L'ellipse

Dans le discours de la presse écrite, l'ellipse, avec toutes ses formes qu'elle pourrait prendre, est une pratique particulièrement récurrente ; nous trouvons assez souvent des absences au niveau du titre ; d'abord, l'omission de l'article (comme en 11) qui contribue à l'effet de brièveté tout en sachant encore que la « *détermination 0 semble être le signal univoque d'un statut formel du titre* » (Bosredon 1997 : 61) :

11) *CONGRÈS EXTRAORDINAIRE ÉLECTIF DE L'ANR*
Ajournement de dernière minute
 (~~Un, L'~~ *ajournement de dernière minute*)

Ensuite les omissions de l'auxiliaire (12) ou de la copule (13) :

12) *INCURSION REBELLE AU TCHAD*
L'UA préoccupée

13) *TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET D'ARMES À FEU*
Batna au centre du crime organisé

En effet, chacun de ces titres informatifs suppose un élément elliptique, pourtant central sur le plan énonciatif ; la manipulation se traduit nécessairement dans l'absence d'un élément verbal, censé même être le pivot prédicatif du titre :

- *Batna* (~~être~~) *au centre du crime organisé*
- *L'UA* (~~être~~) *préoccupée*

Lorsque le scripteur supprime la copule ou l'auxiliaire, il ne renseigne automatiquement pas sur l'aspect temporel et modal du procès ; cette manière d'énonciation ne peut être qu'une stratégie discursive ; d'autant plus que la suppression contribue à l'effet de brièveté du titre.

De plus, la copule tout comme l'auxiliaire est restituable mais quelle forme conjuguée à restituer lorsque nous savons qu'il y en a plusieurs (*était, est, sera, serait, aurait été*, sans compter les semi-auxiliaires) ? C'est là même où réside l'enjeu de l'ellipse.

14) *JSMB 2 - ASO 0*
Les Béjaouis logiquement

Alors que l'adverbe *logiquement* est censé modifier un verbe, il n'y a aucun élément verbal dans *Les Béjaouis logiquement* ; en fait, il s'agit là d'une omission d'un verbe :

- *Les Béjaouis ~~gagnent~~ logiquement*

Dès lors, la nécessité de recourir à des paramètres linguistiques non visibles pour exprimer des relations sous entendues, fait de l'ellipse un moyen privilégié dans la presse écrite.

4.1.3. La nominalisation

Tout comme la passivation, la nominalisation est loin d'être un simple procédé de transformation ; elle permet de condenser l'information en un minimum de mots dans une structure se limitant à un syntagme nominal. Du coup, tout en sachant qu'il est conçu pour capter « *l'air du temps* » (Sullet-Nylander 2005 : 111) d'un lecteur supposé pressé, le titre de presse représente un lieu favorable pour la nominalisation qui semble bien pouvoir résoudre des problèmes de *temps et d'économie communicative* (Elduayen 1996 : 84) :

15) *GUANTANAMO*
Rétablissement imminent des tribunaux d'exception améliorés

Une économie que nous pourrions illustrer si nous tentons une paraphrase : *Des tribunaux d'exception améliorés sont rétablis de façon imminente* ; notons que *Rétablissement*, étant le pivot de l'énoncé syntagme nominal autour duquel s'organisent les autres constituants périphériques, est construit à partir de la transformation du verbe *rétablir* en une forme nominale par le biais d'une opération morphologique, la suffixation.

16) *DIMINUTION DES RENTRÉES FISCALES AU 1^{er} TRIMESTRE 2009*
La baisse des cours du pétrole en cause

De plus, si elle est souvent exploitée dans les reprises anaphoriques, la nominalisation permet également d'éviter une phrase complexe inutile :

- *Les cours du pétrole qu'on a baissés sont en cause.*

Toutefois, la finalité de la nominalisation ne s'arrête pas là ; elle permet encore au scripteur de prendre une certaine distance à l'égard de l'information livrée ; c'est là même où dérive l'extrême importance de cette stratégie ; en fait, la nominalisation permet bien des choses que la structure verbale n'en assure pas.

En 16, le titre complémentaire représente une structure transformée, il est identique du point de vue syntaxique à ces structures dont chacune d'elles pourrait être son origine :

- *Les rentrées fiscales seront diminuées au 1^{er} trimestre 2009*
- *On diminuera des rentrées fiscales au 1^{er} trimestre 2009*
- *Les rentrées fiscales seraient diminuées au 1^{er} trimestre 2009*
- *On diminuerait des rentrées fiscales au 1^{er} trimestre 2009*

Ce titre démontre que le scripteur cache derrière la nominalisation tous les aspects modaux du procès ; notons que même les aspects temporels auraient été cachés, s'il n'y avait pas cette précision temporelle : *Au 1^{er} trimestre 2009.*

Enfin, le fait le plus intéressant sur le quel il faudrait insister encore ; c'est que les nominalisations « *peuvent avoir une fonction de “ distanciation ” à des fins de neutralisation de la subjectivité* » (Charaudeau 2001 : 5) du journaliste scripteur.

4.2. Le titre, énoncé polyphonique

Le titre de presse, quelle que soit sa fonction communicative, ne peut être qu'un micro discours en permanente confrontation interactionnelle ; d'abord avec les composantes (sous genres) du discours médiatique, aussi multiples qu'elles soient, ensuite avec d'autres discours (politique, scientifique, littéraire, etc.).

Or, un énoncé au sens Bakhtinien est un « *maillon de la chaîne fort complexe d'autres énoncés* » (1984 : 275) ; et Ducrot, dans ses travaux sur le dialogisme, estime que « *tout énoncé isolé peut entendre plusieurs voix* » (1984 : 172) ; Maingueneau pense, quant à lui, que « *Tout discours est traversé par l'interdiscursivité, il a pour propriété constitutive*

d'être en relation multiforme avec d'autres discours, d'entrer dans l'interdiscours » (Charaudeau & Maingueneau 2002 : 324).

Dès lors, nous pensons que cette double confrontation dont nous avons parlé conduit inévitablement le titre à s'inscrire dans le champ de l'interdiscursivité.

En fait, ces chercheurs cités et beaucoup d'autres pour ne citer que ceux-ci se sont tous entendus quant à la non unicité énonciative du sujet parlant ; dans cette perspective une kyrielle de concepts ont été établis (polyphonie, dialogisme, intertexte, interdiscours, formation discursive, hétérogénéité énonciative, etc.), toutefois, ces concepts sont parfois diffus et instables comme le reconnaît d'ailleurs Moirand par rapport à la notion du dialogisme : *« le terme s'est chargé d'une pluralité de sens parfois embarrassante », non seulement, comme le dit ici T. Todorov (1981 : 85), au fil des écrits du Cercle de Bakhtine, mais également au fur et à mesure des différentes façons dont il a été compris et retravaillé par d'autres »* (Charaudeau & Maingueneau 2002 : 175) ; devant cette instabilité conceptuelle, nous tiendrons à privilégier dans notre démarche beaucoup plus les notions élaborées dans le cadre d'AD.

Compte tenu de ce qui a été souligné, nous essaierons à présent de confronter de nombreux titres de presse à une analyse polyphonique ; serions-nous en mesure de détecter les voix qui pourraient être articulées dans le titre ?

4.2.1. Le titre citation

Le discours rapporté DR est l'un des procédés particulièrement discursifs dont se sert la presse écrite pour se distancier d'une information qu'elle attribue à une autre instance énonciative ; il s'agit d'une *« mise en rapport de discours dont l'un crée un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribué à une autre source »* (Rosier 1999 : 125) ; De plus, répondant parfaitement à l'enjeu de crédibilité, le DR produit un effet d'authentification des faits et des propos tenus, quant à l'effacement énonciatif de l'instance de médiation dans la construction de l'événement crée un effet d'objectivation ; à ce titre, Charaudeau affirme : *« La mise en scène de ce que l'on appelle le discours rapporté devrait également satisfaire à un principe de distance et de neutralité qui oblige le rapporteur journaliste à s'effacer, et dont la marque essentielle est l'emploi des guillemets encadrant le propos rapporté. C'est là encore se soumettre à l'enjeu de crédibilité »* (2006 : 16).

Certes, les phénomènes citationnels, aussi variés qu'ils soient (DD, DI, DIL, résumés en citations ou flots énonciatifs)⁴⁴, sont d'une valeur capitale dans le discours de la presse écrite comme le confirme d'ailleurs Monville-Burston : « *Il suffit d'ouvrir un quotidien pour observer que rapporter les propos d'autrui constitue une activité essentielle des journalistes* » (1993 : 48) ; toutefois, qu'en est-il réellement de la citation dans le titre de presse ?

4.2.1.1. Le titre en discours rapporté direct

Par définition, le discours direct est « *le procédé qui permet d'émettre un énoncé dont un autre est responsable, par le signalement explicite de cet autre comme sujet de l'énonciation* » (Rey-Debove 1978 : 215) ; dans le titre informatif, le discours de l'autre est très souvent marqué par une citation guillemetée et attribuée :

- 17) ZERHOUNI L'A DÉCLARÉ HIER :
« *Dissolution de l'APN, pourquoi pas ?* »
- 18) ZIARI RÉPOND À ZERHOUNI :
« *Pas de dissolution de l'APN !* »
- 19) ABOUDJERRA SOLTANI, PRÉSIDENT DU MSP :
« *Il n'y aura pas de congrès extraordinaire* »
- 20) COMITÉ POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS SYNDICALES :
« *Pas de changement pour les travailleurs* »

En effet, ces exemples montrent comment le recours à la citation dans le titre permet d'annoncer une nouvelle, de présenter un fait sans en assumer la portée ; dès lors, ce n'est pas le journaliste qui assume « *Dissolution de l'APN, pourquoi pas ?* » mais c'est plutôt son énonciateur d'origine *Zerhouni*. Mais pourquoi spécialement un titre-citation ?

En fait, le scripteur en use et en abuse parce qu'il juge que l'information véhiculée par la citation serait d'une part, digne d'intérêt donc susceptible d'attirer le regard des lecteurs ; d'autre part, fiable et crédible pour autant qu'elle est émise par une instance énonciative bien déterminée autre que celle de la rédaction ; le recours à la citation n'est donc pas un fait fortuit mais un procédé stratégique car titrer en citation relève bel et bien du double enjeu de l'information médiatique : la crédibilité et la captation.

Pour répondre à ces enjeux, le scripteur fait appel à un ensemble de marqueurs, aussi bien linguistiques que typographiques, pour se distancier, nous l'avons dit, d'un énoncé qu'il ne

⁴⁴ Le DD : discours direct, le DI : discours indirect, le DIL : discours indirect libre.

prend pas vraiment en charge ; il s'agit là, d'une stratégie discursive lui permettant d'engager dans sa propre énonciation un autre plan énonciatif. C'est la raison pour laquelle chacun des titres informatifs 17, 18, 19 et 20 est constitué de deux discours bien distincts :

- Le discours citant (DCt) : (*Zerhouni l'a déclaré hier/ Ziari répond à Zerhouni/ Aboudjerra Soltani, président du MSP/ Comité pour la défense des libertés syndicales*), il s'agit du discours du scripteur du titre dans lequel ce rapporteur désigne l'instance énonciative de la citation.
- Le discours cité (DCé) : celui du locuteur, représenté en citation guillemetée: «*Dissolution de l'APN, pourquoi pas ?*», «*Pas de dissolution de l'APN !*», «*Il n'y aura pas de congrès extraordinaire*», «*Pas de changement pour les travailleurs*».

Il semble alors que ces titres dont chacun intègre deux systèmes énonciatifs syntaxiquement indépendants épousent dans une certaine manière l'une des formes du discours rapporté, plus précisément celle du discours rapporté direct⁴⁵, que l'on a traditionnellement tendance à représenter comme :

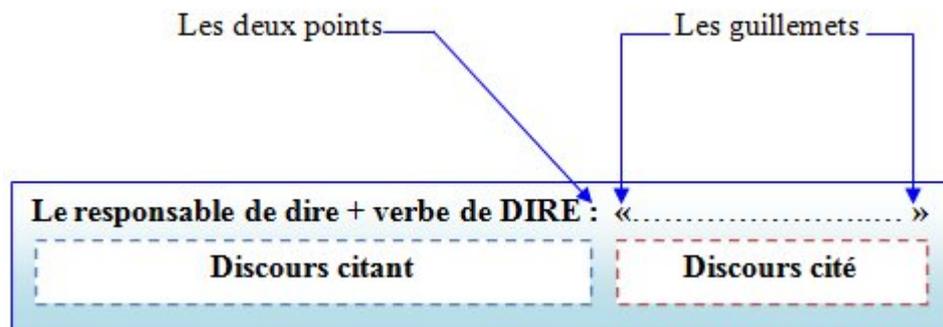


Fig22 : La forme canonique du discours direct

La forme "standard" du DD est marquée essentiellement par deux énoncés dont l'un est syntaxiquement indépendant de l'autre : un DCt introducteur grâce à un verbe de citation+deux points et un DCé mis entre guillemets.

Pour comparer justement cette forme canonique avec celle du titre en DD, nous avons réuni sur la figure ci-dessous de nombreux titres-citations tels qu'ils ont été mis en scène, y compris bien entendu ceux qui ont été précédemment cités :

⁴⁵ Il faudrait souligner tout de même que les formes du DD sont multiples ; « *le discours direct apparaît comme surmarqué et multiforme, même si le canevas morphosyntaxique reste sensiblement identique* » (1999 : 208-210), affirme Rosier qui en distingue au moins 16.

ZERHOUNI L'A DÉCLARÉ HIER :

«Dissolution de l'APN, pourquoi pas ?»

Titre17

ZIARI RÉPOND À ZERHOUNI :

«Pas de dissolution de l'APN !»

Titre18

ABOUDJERRA SOLTANI, PRÉSIDENT DU MSP :

«Il n'y aura pas de congrès extraordinaire»

Titre19

COMITÉ POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS SYNDICALES :

«Pas de changement pour les travailleurs»

Titre20

BENNOUR (RCBOR)

«Nous devons réagir»

Titre21

MEDDAHI (PDT JSMC)

«On a vécu un cauchemar»

Titre22

AÏT ATHMANE. (Pdt. du WAB Tissemsilt)

«Que le meilleur gagne»

Titre23

FAROUK ALLOU. (Pdt. de l'IBKEK)

«Où est passée notre subvention ?»

Titre24

MOHAMED SEDDIKI (ENTRAÎNEUR DE L'USMM HADJOUT)

«Hadjout sera champion»

Titre25

Fig23 : Le titre en discours direct

Suivant ce schéma, dans la mesure où le discours du tiers est aussi bien attribué que repérable grâce aux guillemets, en principe ces titres-citations informatifs correspondent relativement à la forme canonique du DD⁴⁶, seulement il reste quelques détails qui méritent d’être soulevés:

- Le verbe introducteur est très souvent omis (voir les titres 18, 19, 20, 21, 22 et 23).
- Si la mise entre guillemets, dans le titre, s’avère *a priori* indispensable afin de cerner la parole de l’autre, censée être littéralement rapportée ; l’emploi des deux points reste optionnel, en témoignent les titres 20, 21, 22, 23 et 24. En outre, les scripteurs semblent préférer plutôt un saut de ligne comme marqueur de séparation des deux énoncés, citant et cité.
- A première vue, le titre complémentaire est réservé au DCt, parfois souligné et très souvent représenté en capitales tandis que le titre informatif est souvent une citation guillemetée et représentée en minuscules caractères gras.
- Enfin, Le DCt dans la totalité de ces titres désigne l’instance énonciative à laquelle est attribuée la citation, celle-ci est souvent un nom de personne suivi, si besoin était, d’une paraphrase.

A partir de là, le titre-citation présente quelques différences tant lexicales que typographiques avec la forme canonique du DD ; de même, il semble que l’omission du verbe introducteur serait l’une des propriétés énonciatives du titre-citation.

4.2.1.1.1. L’omission du verbe de citation

Dans le titre, le verbe de citation comme introducteur du DD peut être explicitement mis en exergue, les cas de 17 et 18 (*a déclaré, répond*) ou sous-entendu comme dans 19 et 20 :

- *Aboudjerra Soltani, président du MSP, l’a-annoncé :*
«**Il n’y aura pas de congrès extraordinaire**»
- *Le comité pour la défense des libertés syndicales affirme :*
«**Pas de changement pour les travailleurs**»

D’ailleurs, nous avons relevé de nombreux titres dont non seulement le verbe introducteur est effacé mais encore les fameux deux points du DD :

⁴⁶ Nous pensons qu’il y a analogie parce que les éléments effacés dans le titre-citation sont sous-entendus et restituables tout comme l’omission de l’auxiliaire, de la copule, etc.

- 21) *BENNOUR (RCBOR)*
 «*Nous devons réagir*»
- 22) *MEDDAHI (PDT JSMC)*
 «*On a vécu un cauchemar*»
- 23) *AÏT ATHMANE. (Pdt. du WAB Tissemsilt)*
 «*Que le meilleur gagne*»
- 24) *FAROUK ALLOU. (Pdt. de l'IBKEK)*
 «*Où est passée notre subvention ?*»
- 25) *MOHAMED SEDDIKI (ENTRAÎNEUR DE L'USMM HADJOUT)*
 «*Hadjout sera champion*»

A ce titre, nous pensons qu'il y a de fortes raisons pour que le verbe de dire soit omis dans le titre ; d'une part, lorsque le titre appartient à une rubrique d'information thématique, lieu des sous-entendus, le cas de 21, 22, 23, 24 et 25 où les titres sont livrés directement de façon connivente ; d'autre part, lorsque le scripteur titreur est sous contrainte de la concision, propriété conventionnelle du titre, et là le DCt importe peu par rapport au DCé ; alors les éléments secondaires du titre-citation, surtout quand la citation est longue (les titres 19 et 20), devraient disparaître au profil des éléments de base ; en tout état de cause, le verbe de citation pourrait être restitué grâce à la mémoire discursive du lecteur.

4.2.1.1.2. L'absence des guillemets

Si les guillemets semblent servir de bonnes frontières permettant de distinguer le DCé du DCt, nous avons relevé tout de même certains cas où ils sont absents :

- 26) *ABDELAZIZ BELKHADEM CONFIRME*
Bouteflika effectuera une visite d'État en France
- 27) *OULD-ABBÈS L'A ANNONCÉ HIER*
Création d'un Observatoire de l'enfance en danger

Les verbes de citation *confirmer*, *annoncer* prouvent que les titres informatifs : *Bouteflika effectuera une visite d'État en France*, *Création d'un Observatoire de l'enfance en danger* ne sont que des citations attribuées respectivement à *Abdelaziz Belkhadem* et *Ould-Abbès*.

Or, par définition toute citation en DD suppose une mise entre guillemets ; pourquoi ceci ne correspond pas à ces deux titres ?

En fait, dans ce « *type très particulier de DD, sans marque typographique* » (Maingueneau 1998 : 124), l'énonciateur titreur reproduit le sens des propos tenus, il s'agit

donc d'une « *reformulation qui en conserve le sens général, c'est cela qui expliquerait l'absence des guillemets* » (*Ibidem*) soutient Maingueneau ; ceci est, bien entendu, contraire à l'optique classique du DD selon laquelle le rapporteur devrait reproduire littéralement les mots prononcés par l'autre.

Pour confirmer justement cette reproduction du sens dont parle Maingueneau, considérons le titre 26 tel qu'il est mis en scène sur l'aire de la page de journal :



Fig24 : La citation reformulée

En effet, la lecture du chapeau (voir notamment le fragment en jaune), nous permet de comprendre d'emblé que le titre avait reformulé le sens d'une citation se trouvant déjà sous forme canonique de DD « *le président a accepté le principe d'une visite d'Etat en France* », a affirmé hier Abdelaziz Belkhadem ; ce faisant, le journaliste n'a rapporté que le sens global de l'expression prononcée par Abdelaziz Belkhadem ; d'où l'absence des guillemets en titre 26.

De surcroît, cette stratégie de reformulation dont ont fait objet les titres 26 et 27, est due d'une part, au choix des mots opéré par le scripteur qui trouve par exemple que *Bouteflika* est mieux identifiable voire mieux accrocheur que *le président* ; d'autre part, à une constatation du sens originel (*le président a accepté le principe d'une visite d'Etat en France*) un sens particulier (*Bouteflika effectuera une visite d'État en France*) ayant plus d'impact et étant plus accrocheur.

Hors de ces stratégies, il faudrait ajouter que le discours de l'autre est très souvent soumis à des reformulations dans la presse écrite algérienne d'expression française, pour autant que l'autre s'exprime en général dans une langue autre que le français et le passage d'une langue à une autre, nous le savons, n'est pas sans altérer le sens du discours d'origine.

Sous un autre angle, il se pourrait que même la présence des guillemets ne reflète pas vraiment que le scripteur rapporte fidèlement voire littéralement les mots de l'autrui ; à ce sujet, Maingueneau s'exprime clairement : « *Même si le DD rapporte des paroles qui sont censées avoir été dites, il ne peut s'agir que d'une mise en scène qui vise à authentifier* » (1998 : 118-119), et ajoute « *Certes, en vertu d'une loi du discours le rapporteur est censé être sincère et ne pas trahir l'énoncé originel, mais rien ne l'empêche de rapporter des propos sensiblement différents de ceux émis sans qu'on puisse le taxer de mensonge pour autant.* » (1994 : 122) ; et sur le même sujet Peytard affirme : « *Formellement ces phrases portent les marques du style direct, mais elles ne réfèrent pas à un acte de communication vraiment réalisé* » (1975 : 46).

4.2.1.1.3. Disposition des discours citant et cité

Grâce à l'ensemble des titres-citations représentés sur la figure 23, nous avons avancé que le DCt est toujours marqué en surtitre tandis que le titre est réservé uniquement au DCé :



Cependant, il se pourrait parfois que les deux discours soient mis l'un à côté de l'autre dans le seul titre informatif :

- 28) *LES ETATS-UNIS DÉSIGNENT CUBA COMME "ÉTAT TERRORISTE"*
"Obama devrait avoir honte", estime Fidel Castro

En effet, le titre informatif “*Obama devrait avoir honte*”, estime Fidel Castro est constitué d’un DCé antéposé “*Obama devrait avoir honte*” et d’un DCt postposé *estime Fidel Castro* ; ce qui permet nettement de remettre en question notre première constatation à partir de laquelle nous avons affirmé que le DCé occupe toujours dans le titre, tout comme dans le DD classique, une position postposée par rapport au DCt.

En fait, le DCt *estime Fidel Castro* constitue une incise pour la citation “*Obama devrait avoir honte*” ; en outre, la façon de rapporter les dires dans le titre complémentaire *Les Etats-Unis désignent Cuba comme "Etat terroriste"* ne correspond pas à celle du DD, ce que nous allons découvrir ultérieurement (Cf. Le titre en îlot énonciatif, p127).

4.2.1.2. Le titre en discours rapporté indirect

A la différence du DD qui engage deux systèmes énonciatifs distincts (le DCt et le DCé), le DI se construit selon un seul plan énonciatif dont les propos rapportés se manifestent sous la forme d’une subordonnée complétive objet direct introduite par un verbe de citation accompagné de la conjonction *que* :

29) *ELLE ESTIME QUE LE PT FAIT L’OBJET D’“ATTAQUES”*
Hanoune veut saisir l’Union parlementaire mondiale

En 29, le DI se situe au niveau du titre complémentaire *Elle estime que le PT fait l’objet d’“attaques”*, il n’est identifiable comme tel que grâce au verbe de citation *estimer* et la conjonction *que* ; sinon *que le PT fait l’objet d’“attaques”* n’aurait été appréhendé que comme simple subordonnée complétive pour la proposition principale *Elle estime*. Il se trouve de ce fait, que le titre-citation⁴⁷ en DI ne chapeaute que rarement les articles journalistiques dans la mesure où les scripteurs préfèrent plutôt le DD (nous l’avons vu dans l’analyse syntaxique : la subordination dans le titre est rarissime).

Contrairement au DD qui consiste à rapporter fidèlement les propos de l’autrui, Le DI est « *la traduction de l’énonciation citée* » (Maingueneau 1986 : 97) ; c’est probablement la raison pour laquelle le journaliste préfère titrer objectivement en DD, une manière de rapprocher explicitement son interlocuteur du lecteur ; comme le confirme d’ailleurs Maingueneau : « *en général, la presse populaire préfère le discours direct au DI, [...] le journaliste privilégie la narration, un rapport immédiat au vécu, les mots mêmes des gens,*

⁴⁷ Bien que certains auteurs préfèrent réserver le terme de *citation* au DD, nous l’utilisons comme un terme générique permettant de référer à tout discours rapportant les propos d’un tiers.

comme si le lecteur était présent dans la situation. » (Maingueneau 1998 : 128) ; N'empêche que, même si le titre semble privilégier le DD, l'usage du DI dans les articles d'information reste bien entendu une stratégie d'une valeur particulière.

4.2.1.3. Le titre en assertion contextualisée

30) *RAPPORT AMÉRICAIN SUR LE TERRORISME*

L'Iran principal Etat terroriste, Al-Qaïda menace numéro un, selon Washington

31) *ADHÉSION DE L'ALGÉRIE À L'OMC*

«L'UE a failli à ses engagements», selon Djaaboub

Le titre informatif 30 n'est pas en DD du fait de l'absence des guillemets et d'un verbe introducteur ; non plus en DI, en témoigne l'absence d'une coordination complétive introduite par *que* ; or le contexte est clair quant à la présence d'une seconde voix dans ce titre, celle qui assume « *l'Iran principal Etat terroriste, Al-Qaïda menace numéro un* » ; il ne doit s'agir alors que d'une autre forme du DR : l'assertion contextualisée qui se définit comme « *l'expression du point de vue d'un tiers* » (Guentcheva 2000).

En fait, le modalisateur *selon*⁴⁸ fonctionne dans ces titres comme introducteur au même titre qu'un verbe de citation ; traitons ces titres cas par cas :

En 30, le temps du verbe nous aurait peut être permis d'associer ce titre au DI en substituant *selon* par *affirme que* :

- *Washington affirme que l'Iran est principal Etat terroriste, Al-Qaïda est menace numéro un.*

Or, l'omission de l'auxiliaire rend impossible une telle transformation. Dès lors, avec *selon* aucune précision quant au degré de (in)certitude du scripteur :

- *L'Iran (est, serait) principal Etat terroriste, Al-Qaïda (est, serait) menace numéro un, selon Washington*

Toutefois, même la présence du conditionnel aurait présenté une certaine ambiguïté sémantique dans la mesure où nous ne saurons jamais si l'incertitude renvoie au scripteur ou à *Washington*, d'où probablement l'omission de l'auxiliaire.

⁴⁸ Orecchioni (1981) parle d'opérateurs du DR.

Cependant, Il serait plus raisonnable d'associer ce titre au DD reformulé si nous remplaçons *selon* par le verbe *affirmer* :

- *Washington affirme : L'Iran principal Etat terroriste, Al-Qaïda menace numéro un.*

L'absence des guillemets reflèterait que les propos rapportés auraient fait l'objet d'une reformulation.

En 31, la présence des guillemets montre que le scripteur reprend exactement les mêmes dits ; il suffirait juste de paraphraser *selon Djaaboub* par *Djaaboub affirme* pour que nous ayons un DD :

- *Djaaboub affirme : «L'UE a failli à ses engagements»*

Notons enfin que, même si *selon* et apparentés (*pour, d'après, suivant, etc.*) servent d'introducteurs du discours de l'autre au même titre qu'un verbe de dire, ils demeurent aussi bien des opérateurs significatifs des degrés des prises en charge et de distance par rapport au DR que des outils linguistiques d'attribution des propos tenus ; sans ces opérateurs l'assertion contextualisée comme type de DR perdrait de sa pertinence.

4.2.1.4. Le titre en îlot énonciatif

32) *AU DEUXIÈME JOUR DE SA VISITE EN JORDANIE*

Le pape dénonce la "manipulation idéologique de la religion"

33) *UN RAPPORT DE L'ONU CONFIRME L'EXISTENCE D'UN CENTRE SECRET D'INTERROGATOIRE*

"L'installation 1 391" où Israël torture les Palestiniens

34) *UN EX-PRÉSIDENT DE LA KNESSET*

Lieberman est une "menace" pour Israël

Chacun des segments guillemetés "*manipulation idéologique de la religion*", "*L'installation 1 391*", "*menace*" ainsi que "*Etat terroriste*" en 28 et "*Attaques*" en 29 représente un DCé enchâssé dans un DCt ; ce qui est remarquable dans type de DR c'est que, sans les guillemets, nous ne serions pas en mesure de détecter une seconde voix articulée dans les titres en question ; en fait, la parfaite intégration de ces dits cités à la

syntaxe du DCt en est la cause. Maingueneau (1998 : 129) appelle *îlot énonciatif*⁴⁹ chacun de ces fragments désignant le discours de l'autre.

Ce phénomène de DR est particulièrement fréquent dans la presse écrite où les scripteurs ont souvent tendance à insérer dans leurs propre discours des dires d'un tiers ; ceux-ci, peuvent se limiter à un seul mot *menace*, *Attaques* ou s'étendre en expression *manipulation idéologique de la religion* ; ce faisant, les scripteurs estiment authentifier et crédibiliser leurs propres dires ; l'îlot énonciatif est en fait une forme *hybride* de DR.

Pour conclure notre propos consacré à la stratégie discursive du DR dans le titre, il faudrait rappeler que :

- Le titre citation constitue une stratégie d'une importance cruciale dans le discours de la presse écrite algérienne ; ceci lui permet, nous l'avions vu, de valider auprès de l'instance de réception, l'information mise en scène, laquelle est censée être jugée fiable par le lecteur pour autant qu'elle n'engage ni la rédaction, ni le scripteur-titreur mais elle est digne uniquement d'une autre instance, explicitement et parfois implicitement mise en évidence.

- De surcroît, outre l'emploi privilégié du DD, la parole de l'autre dans le titre-citation pourrait prendre d'autres formes : le DI, l'assertion contextualisée et l'îlot énonciatif ; « *c'est le type de nouvelle traitée et la position du journal vis-à-vis de celle-ci qui déterminent la façon de rapporter dans le titre, Les fonctions communicatives attribuées au titre par chaque quotidien sont aussi déterminantes quant aux formes de représentation des discours d'autrui* » (1998 : 132) affirme Sullet-Nylander.

- Nous pensons que ces manières de représentation du discours du tiers dans le titre-citation pourraient être assimilées à la notion de *l'intertexte* telle que envisagée par Maingueneau qui estime que : « *L'usage a tendance à employer intertexte quand il s'agit de relations à des textes sources précis (citation, parodie...)* » (Charaudeau & Maingueneau 2002 : 329) ; ou bien entendu à celle de *l'hétérogénéité énonciative montrée* d'Authier-Revuz (1984 : 106) dans la mesure où le scripteur titreur « *représente le discours de l'autre dans son propre discours ; le dialogisme s'inscrit dans les formes mêmes de l'énonciation par un marquage local qui permet de " montrer " la présence de la " représentation " du dialogue avec l'autre (les voix sont identifiables)* » (Dufour 2007 : 148).

⁴⁹ Il parle également d' « *îlot textuel* ».

Enfin, nous tenons à le préciser encore, ces stratégies de titraille en citation, si elles relèvent nécessairement du double enjeu régissant le contrat de l'information médiatique, ne concernent que les titres issus des genres de l'information et en aucun cas ceux du commentaire; en fait, nous l'avions constaté lors de l'examen de notre corpus : sur les 150 articles de commentaire dont nous disposons, aucun titre en DR.

Dès lors, la question qui saute aux yeux est la suivante : Comment est représenté le discours de l'autre dans le titre commentatif? ⁵⁰ (Ce que nous allons découvrir dans la prochaine section).

4.2.2. Le titre, énoncé allusif

4.2.2.1. Ces titres qui viennent d'ailleurs

Si le discours de l'autre dans le titre informatif se manifeste très souvent sous forme de citation, plus ou moins facile à repérer grâce à des marqueurs aussi bien linguistiques que typographiques, les choses semblent se compliquer dans le titre commentatif :

- 35) *Front social*
- 36) *Appel gratuit*
- 37) *Mission impossible*
- 38) *Voyage dans le temps*
- 39) *Entre le marteau et l'enclume*
- 40) *Yes, we can*⁵¹

En fait, « *les textes à énonciation subjectivée [...] apparaissent à première vue moins fracturés par les paroles des autres que les textes d'information ; ils semblent fonctionner sous le régime de l'allusion* » (Moirand 2007 : 95-96) ; c'est justement dans ce contexte que les titres commentatifs sont conçus ; en témoignent bien entendu ces titres qui, chacun, véhicule une sorte d'allusion à un discours autre que celui du journaliste scripteur, chacun rappelle une situation particulière de communication :

- *Front social* est une expression relevant du discours sociopolitique qui désigne essentiellement les représentants syndicaux des travailleurs.

⁵⁰ Nous verrons ultérieurement que le discours de l'autre dans le titre commentatif intervient dans un autre cadre que celui du DR.

⁵¹ *Oui, nous pouvons.*

- *Appel gratuit* constitue une formule qui circule systématiquement dans la langue orale algérienne grâce aux offres dits *appels gratuits* des compagnies de téléphonie mobile en faveur de leurs clients.

- *Mission impossible* nous rappelle un titre de film américain, universellement connu et très populaire en Algérie.

- *Voyage dans le temps* nous rappelle également un titre d'une série américaine.

- *Entre le marteau et l'enclume* : réfère à la locution verbale *Être entre le marteau et l'enclume* qui veut dire « se trouver entre deux partis opposés, et exposé à en souffrir dans tous les cas »⁵² (Le petit Larousse 2009) ; cette expression circule dans la langue au même titre que la parole proverbiale.

- *Yes, we can* représente un slogan au nom duquel le président américain Barak Obama avait mené sa campagne électorale ; il constitue également un titre de chanson composée justement pour cette campagne.

Dès lors, nous sommes amené à considérer que ces titres ainsi conçus se trouvent en corrélation avec d'autres discours, antérieurs ou contemporains, ils sont traversés au sens de Maingueneau par l'interdiscursivité ; en d'autres termes, ils appartiennent à un « déjà dit » qui ne peut être débusqué comme tel que grâce à la mémoire.

A ce stade, nous nous interrogeons donc sur l'originalité du discours émis dans le titre. De ce fait, nos exemples montrent bien que les expressions énoncées dans les titres commentatifs ne sont pas nécessairement exclusives mais elles pourraient être empruntées (littéralement ou non) à des situations bien déterminées de communication ; le scripteur en convoque sans que son destinataire soit explicitement averti ; un lecteur qui ne s'intéresse pas par exemple à l'actualité politique internationale n'aurait probablement pas su que *yes we can* est un titre renvoyant à un énoncé antérieur : le slogan d'Obama. Reste à savoir maintenant, si cette façon de représentation du discours de l'autre relèverait d'une stratégie discursive ou non ?

Avant de répondre à cette question, nous préférons discuter d'abord de cette relation dialogique du discours de la presse écrite avec ceux qui l'entourent ; nous sommes bien entendu devant un autre cas de polyphonie tout comme le DR ; mais cette fois-ci avec des paramètres moins visibles.

⁵² Le petit Larousse 2009 dans son édition électronique.

Dans ce sens, nous l'avions précédemment évoqué, le titre-citation est un exemple précis d'intertexte qui semble correspondre parfaitement à l'hétérogénéité énonciative montrée, dans la mesure où les « voix » sont repérables grâce à des marqueurs spécifiques ; toutefois, dans ces titres commentatifs, la représentation du discours de l'autre semble dépasser le cadre de l'intertexte, le cadre du DR ; elle concorde plutôt à celui de l'interdiscours, tel que défini par Maingueneau : « *ensemble des unités discursives (relevant de discours antérieurs du même genre, de discours contemporains d'autres genres, etc.) avec lesquelles un discours particulier entre en relation implicite ou explicite* » (Charaudeau & Maingueneau 2002 : 324). Dans ce cas, Authier-Revuz (1984 : 106) parle d'*hétérogénéité énonciative constitutive* à laquelle nous pourrions associer l'interdiscours pour autant que « *les marques locales de la reprise du discours de l'autre sont effacées ; le locuteur est aux prises avec la mémoire des dits inscrits en langue* » (Dufour 2007 : 148).

En effet, le titre 37 ne renvoie pas uniquement à un titre de presse mais à plusieurs titres appartenant au discours cinématographique :

- *Mission impossible* : renvoie d'abord à une ancienne série télévisée américaine, largement suivie en Algérie dans la mesure où nous ne disposions à l'époque que d'une seule chaîne de télévision⁵³.
- *Mission impossible* : renvoie à un ancien film américain, paru en plusieurs volumes.
- *Mission impossible 2, 3* et prochainement *4* : ce sont les versions les plus récentes de ce film.

Toutes ces multiples occurrences font de *Mission impossible* une formule « populaire » qui reste gravée dans la mémoire des uns et des autres et dont l'oubli semble inconcevable ; par ailleurs, cette relation interdiscursive est également palpable dans les titres 35, 36, 38, 39 et 40 pour autant que la reprise du discours de l'autrui, sans marques vraiment explicites, est remarquablement détectable.

Revenons maintenant à notre question qui consiste à savoir si l'interdiscours dans ces titres relèverait seulement d'un emploi inconscient dans la mesure où tout énoncé est foncièrement polyphonique ou, au contraire, il ne serait émis qu'au service d'une stratégie discursive.

⁵³ L'ENTV, appelée également l'unique.

En fait, dans le titre commentatif, l'allusion à un énoncé, antérieur ou contemporain appartenant à un genre différent, consiste à laisser percevoir derrière ce titre une formule « célèbre », un énoncé déjà dit mais aussi suffisamment cité dans la langue pour ne pas être oublié ; dès lors, le titre est en quête de capter les regards et d'accrocher son lecteur : un titre comme *entre le marteau et l'enclume* ne laisserait personne indifférent, aurait supposé le scripteur.

De plus, le recours au discours de l'autre permet également au scripteur d'avoir une certaine attitude à l'égard d'une information, ceci était déjà relevé par Bakhtine (1970 : 269) : « *Les mots d'autrui, introduits dans notre discours, s'accompagnent inmanquablement de notre attitude propre et de notre jugement de valeur, autrement dit deviennent bi-vocaux* » ; et les genres commentatifs consistent essentiellement, nous l'avons vu, à critiquer l'information tout en offrant des jugements personnels ; les commentateurs (chroniqueurs, éditorialistes, etc.) livrent en gros un ou des points de vue censés aider le lecteur à se positionner par rapport à une information quelconque, d'où cette reprise complète et implicite d'expressions venant ailleurs.

Titrer en mots d'autrui sans les reconnaître pour autant comme tels, n'est donc pas fortuit mais une stratégie discursive qui répond particulièrement à des fins captatives ; pour Maingueneau (1998 : 150), ceci constitue « *même un véritable tic dans les titres d'articles de certains journaux* ».

D'autre part, si la reprise est littérale dans ces titres, elle pourrait être toutefois partielle lorsqu'on emprunte juste un fragment d'un énoncé célèbre ou lorsque ce même énoncé issu d'un ailleurs discursif est modifié de manière à être identifié comme tel par le lecteur :

- 41) ***Que reste-t-il aux naufragés lorsque le radeau a été mangé par la méduse ?***
- 42) ***Il était une fois la liberté de la presse***

En 41, Le scripteur fait allusion à la célèbre toile de Géricault qui porte le nom *Le radeau de la méduse* et dans laquelle le peintre a pris pour sujet la suite du naufrage de la frégate *Méduse sur la côte occidentale de l'Afrique (1816)*⁵⁴ (Le Petit Larousse 2009) ; le titre semble ne pas cibler uniquement le titre mais aussi l'histoire elle-même.

En 42, l'allusion porte sur *Il était une fois*, une formule, généralement du discours littéraire, par laquelle est commencé un conte ou une histoire destinés en principe aux

⁵⁴ Le Petit Larousse 2009 dans son édition électronique.

enfants ; de plus, l'allusion pourrait être faite au célèbre film italo-américain *il était une fois dans l'Ouest*, réalisé en 1968 par Sergio Leone à qui nous devons également *il était une fois, la révolution* (1971) et le chef-d'œuvre *il était une fois en Amérique* (1982).

Bref, le titre commentatif allusif contribue alors à mener à bien la visée de captation du contrat de l'information médiatique ; nous avons vu jusqu'ici des titres qui viennent d'un ailleurs discursif ; l'interdiscours se concrétise sous forme d'un énoncé (ou fragment d'énoncé) célèbre qui se trouve lui-même un slogan, un titre de film, de toile, de roman ou de chanson ; c'est presque la même conclusion qu'a tirée Moirand : « *ils jouent* [les titres commentatifs] *sur la langue et sur la mémoire, sur la structure des formulations, de titres d'ouvrages ou de genres culturels, d'expressions semi-figées que l'on "défige" et donc de segments de discours antérieurs qu'on déconstruit mais jamais totalement* » (2007 : 96).

Par ailleurs, si le DR ne concerne aucunement le titre commentatif, le titre informatif en revanche, pourrait être concerné par l'interdiscours :

43) *DIAR EL AFIA À BOUROUBA*

Le quartier oublié

44) *ANNULATION DES DETTES DES AGRICULTEURS*

L'onde de choc !

En 43, il semblerait que le scripteur aurait voulu avec *Le quartier oublié* évoquer le titre d'un célèbre roman de Mammeri : *La colline oubliée* ; tandis qu'en 44, le titre informatif *L'onde de choc !* renvoie forcément à un dire antérieur, à une expression qui tend à se figer dans la langue ; en fait, « *les titres de la une, les titres des articles sont déjà des lieux d'inscription de l'allusion, à travers certains mots et certaines constructions.* » (Moirand 2007 : 96).

Voici à présent dans ce qui suit d'autres cas d'interdiscours, d'autres stratégies d'accroches :

4.2.2.2. Le titre, énoncé proverbial

Censée même être enregistrée dans la mémoire discursive de chacun des membres de la communauté linguistique dont elle est issue, la parole proverbiale constitue une des stratégies d'accroche auxquelles le scripteur y a souvent recours ; d'une part, parce qu'elle représente la parole de la Sagesse des nations, donc une certaine philosophie qui se trouve

au-dessus des « protocoles » moraux d'une société déterminée, d'où d'ailleurs son autorité ; d'autre part, parce qu'il n'y pas un énoncé plus accrocheur que le proverbe tant considéré comme l'idéal de la langue ; c'est donc un moyen de captation par excellence.

45) *BIOGRAPHIE*

D'une braise naquit le volcan

De ce fait, pour appuyer ses propres arguments où illustrer l'information qu'il met en scène, le scripteur n'hésiterait pas à convoquer le proverbe qui lui servirait dans ces cas d'un bon atout ; *D'une braise naquit le volcan* constitue le titre d'un article rendant hommage à l'un des martyrs de la guerre de libération nationale : M'hamed Bougara, chef de la wilaya 4 ; et le scripteur ne saurait trouver un titre mieux que cet énoncé proverbial pour à la fois résumer en peu de termes la biographie de ce chef historique et capter le regard du lecteur.

Par ailleurs, il faudrait dire que les journalistes ont parfois tendance à ne pas reprendre littéralement le proverbe mais juste un fragment, c'est ce qui arrive surtout lorsque le proverbe est déconstruit au service d'un jeu de mots, une autre stratégie de construction (Cf. p139).

4.2.2.3. Le titre, expression imagée

Les titres *Entre le marteau et l'enclume* et *L'onde de choc* font allusion à des expressions antérieures que nous pourrions rencontrer partout : dans les conversations quotidiennes, à la télévision, à la radio, dans la presse et dans les textes littéraires ; ils font l'objet d'un figement linguistique et représentent des expressions imagées.

Selon les termes de Galisson (1984 : 3), les expressions imagées sont des « *expressions toutes faites qui présentent à la fois des difficultés de forme et de contenu : de forme, puisqu'elles représentent normalement des unités lexicales longues, difficiles à mémoriser ; de contenu, puisque la compréhension de chacun des constituants ne permet pas souvent de déchiffrer l'ensemble* » ; ce sont des expressions figées de la langue qui renvoient à un sens global plutôt que celui de chaque unité composante.

Par ailleurs, si le titre commentatif est souvent conçu de manière à être facilement mémorisé, en témoignent ces courtes formules (*défi, Fourmilière, Paroxysme, Petits*

gestes, etc.) ; néanmoins, cette méthode s'avèrerait inutile lorsque le titre se trouve déjà mémorisé en guise d'une expression imagée :

- 46) ***Fermée comme une huître***
- 47) ***Bombe à retardement***
- 48) ***Trous de mémoire***
- 49) ***Feuille de route***

Ou d'un mot composé :

- 50) ***Visite éclair***

Chacun de ces titres renvoie à une expression, pas nécessairement longue, qui circule régulièrement dans les discours des uns et des autres, à une expression déjà dite et qui se dit encore ; ceci nous paraît évident dans la mesure où elles appartiennent au stock linguistique des sujets parlants ; le scripteur convoque ce genre d'expressions parce qu'elles constituent, tout comme la parole proverbiale, des outils efficaces pour communiquer rapidement une information, un sentiment, une émotion, etc. de plus ; tout comme le mot composé dont le fonctionnement discursif semble proche, l'expression imagée est censée être appréhendée au même titre que le lexique, d'où d'ailleurs sa remarquable présence dans les dictionnaires⁵⁵ :

- ***Bombe à retardement (Familier)*** :
Fait, initiative qui risque de provoquer dans l'avenir une situation difficile.
- ***Trou de mémoire (locution nominale – masculin)*** :
Amnésie soudaine et momentanée (portant généralement sur un point déterminé)
- ***Fermé comme une huître (locution adjectivale, familier)*** :
Ne disant pas un mot.
- ***Feuille de route locution nominale - féminin***
A. *Militaire* : Autorisation de déplacement, délivrée à un soldat ou à une troupe de soldats, qui indique l'itinéraire et les lieux d'hébergement.
B. *Courant* : Programme détaillé en vue d'un objectif précis.
- ***Visite éclair (nom commun – féminin)***
Déplacement (quelque part ou auprès de quelqu'un) pour ne rester que très peu de temps.

⁵⁵ Les dictionnaires consultés : le Petit Larousse 2009 dans son édition électronique et le dictionnaire intégré de l'Encarta 2006.

Le recours à la reprise d'une expression imagée, employée seule dans le titre commentatif, constitue une stratégie d'accroche en ce qu'elle permet d'influencer le récepteur sur le choix de la lecture ; néanmoins, ces expressions peuvent être dans d'autres cas déformées au service d'un jeu de mots (ce que nous allons voir plus tard) ou intégrées à d'autres énoncés notamment dans les titres informatifs :

51) *KHEMIS MILIANA*

La petite reine à l'honneur

52) *MEETING DE MONTGERON*

Baptême du feu pour Touil

53) *SOUTIEN À L'AGRICULTURE ET AUX ENTREPRISES PUBLIQUES*

L'Etat casse sa tirelire

54) *ACCORD D'ASSOCIATION ALGÉRIE - UNION EUROPÉENNE*

Le torchon brûle entre Alger et Bruxelles

55) *CRISE AU MSP*

Soltani joue les prolongations

Il faudrait souligner enfin que ces expressions toutes faites sont répertoriées dans la langue française sans la maîtrise desquelles, la communication pourrait être compromise ; parfois, les connaître toutes par un lecteur algérien n'est pas une chose évidente dans la mesure où elles relèvent généralement de la culture française et non algérienne.

4.3. Le titre, entre ironie et humour

Nous allons maintenant aborder un autre point non moins important dans les pratiques journalistiques algériennes en l'occurrence l'énonciation ironique ; pour Florence Mercier – Leca (2003: 72) « *Le champ de l'ironie est [...] vaste, mais un certain nombre de traits définitionnels communs se font rapidement jour : l'ironie est avant tout une posture énonciative qui se traduit par un écart, un décalage* » ; elle est persuadée que la richesse et la séduction de l'ironie sont dues à « *sa nature insaisissable, à son ambiguïté et à la variété infinie des formes qu'elle peut prendre* » (2003: 37) ; dès lors, l'ironie dans la presse écrite ne serait qu'une stratégie énonciative en rapport étroit avec un contexte déterminé et qui repose nécessairement sur un effort de décodage du lecteur en détectant le sens et l'effet ironique. Voyons voir si le titre pourrait en faire l'objet :

56) *CANDIDATS MALHEUREUX À LA PRÉSIDENTIELLE*
Que deviennent-ils ?

A priori, l'adjectif de dépréciation *Malheureux* montre que le journaliste portait un jugement négatif sur les candidats à la présidentielle ; nous pensons qu'il les aurait décrits de façon ironique et pour le confirmer, il faudrait inévitablement chercher ailleurs d'autres indices ; lisons, à cet effet, le chapeau, un autre élément péritextuel qui accompagne l'article :

« Le 9 avril au soir, ils avaient perdu le peu d'illusions qui leur restaient. Louisa Hanoune, Moussa Touati, Fawzi Rebaïne, Djahid Younsi et Mohamed Saïd passaient du statut de candidats à celui de recalés. Le score attribué à Bouteflika ne leur a laissé aucune chance. En se partageant les 9,77% restants, les « concurrents » de Bouteflika ont été confirmés dans leur statut de figurants. Avec des scores qui frisent le ridicule, les cinq candidats malheureux ont vite fermé la parenthèse de l'élection présidentielle ... »⁵⁶

En effet, la cible de l'ironie porte sur les cinq candidats à la présidentielle, adversaires de Bouteflika, parce qu'ils pensaient à un moment donné avoir leurs mots à dire dans ces élections et chacun avait politiquement ses raisons de croire être le candidat idéal ; or, la description du scripteur à un mois de l'affiche des résultats ridiculise plus qu'elle informe ; en fait, il y a un décalage entre deux sens, l'un est attendu renvoyant à l'attente de concurrents censés être hommes politiques dignes de ce nom, tandis que l'autre est accompli se manifestant dans la description douteuse du scripteur ; c'est là même, le principe de l'ironie, cette dernière passe par la « délégitimation » des cinq candidats (*ils avaient perdu le peu d'illusions, recalés, figurants, scores qui frisent le ridicule, candidats malheureux*) ; de plus, la mise entre guillemets dans « concurrents » prouve que le journaliste s'est mis à distance pour entendre qu'ils ne méritaient même pas le statut de concurrents ; néanmoins, la coopération du lecteur est nécessaire pour déceler l'effet ironique même si dans notre cas la dénonciation n'utilise pas de sous-entendus mais elle fournit des éléments explicites.

Notons que l'objectif de l'ironie dans notre article est double ; d'une part, elle sert à capter les pro-Bouteflika qui ont gagné aux élections avec une écrasante majorité ; d'autre part, elle adhère essentiellement aux attentes des boycotteurs du scrutin qui étaient

⁵⁶ *Le soir d'Algérie*, lundi 4 mai 2009, p3.

particulièrement contre ces cinq candidats. L'ironie se construit alors sur la base d'une identité voire d'une idéologie à laquelle s'adhèrent le scripteur et la majorité des lecteurs.

Au fond, il faudrait dire que l'ironie dans la presse écrite est une stratégie énonciative qui sert à critiquer et ridiculiser une cible ; toutefois, elle s'appuie sur le savoir partagé d'une communauté culturelle qui est supposée adhérer aux jugements du scripteur, d'où le rôle séducteur de l'ironie, moyen de captation également.

Par ailleurs, cette captation se confirme bien encore plus dans un autre type d'ironie ; cette fois-ci dans le sens de l'humour :

57) *Quand mon pays avait des moustaches*

58) *INTÉGRATION DES TIC DANS LES PME ALGÉRIENNES*

*www : wait wait wait...*⁵⁷

En fait, l'humour selon Ducrot (1984 : 213) est une sorte d'ironie « *qui ne prend personne à partie, en ce sens que l'énonciateur ridicule n'y a pas d'identité spécifiable (...). Présenté comme le responsable d'une énonciation où les points de vue ne sont attribués à personne, le locuteur semble alors extérieur à la situation de discours : défini par la simple distance qu'il établit entre lui-même et sa parole, il se place hors contexte et y gagne une apparence de détachement et de désinvolture* ».

En 57, l'expression populaire “avoir des moustaches”⁵⁸ aussi bien en kabyle qu'en arabe algérien s'emploie pour désigner un homme adulte quand les qualités morales dignes de ce nom sont entièrement réunies chez lui ; elle équivaut à ces expressions qui signifient « être un homme » : “*dargaz*”, “*radjel*”⁵⁹ ; c'est dans ce contexte que l'homme à qui le titreur faisait allusion prend sens ; si nous tentons alors une paraphrase, nous aurons : *Quand mon pays avait des hommes* ; ce qui suppose que l'Algérie a cessé d'en avoir.

Dans un double jeu métaphorique, d'abord associant l'homme à la moustache ensuite la personnification du *pays*, l'auteur du titre ne confère pas uniquement de l'humour à son titre mais il incarne aussi sa prise de position se traduisant en une dénonciation des oppressions des droits syndicaux des travailleurs d'une société étrangère, un état de fait avec lequel il compare la situation d'autrefois dont les ouvriers avaient tous leurs droits. Toutefois, la communauté discursive à laquelle est destiné le titre devrait détecter le sens de la métaphore pour comprendre l'effet humoristique.

⁵⁷ *Wait*, de l'anglais qui signifie *attente*.

⁵⁸ Il y a également l'expression “*couper les moustaches*” qui s'emploie pour désigner un homme qui a déshonoré une des qualités morales idéalement associées à la virilité.

⁵⁹ “*dargaz*” du kabyle qui signifie « c'est un homme » ; “*radjel*” de l'arabe algérien qui veut dire « homme ».

L'effet humoristique, au même titre qu'il sert souvent à rire et à se détendre, il incite à la réflexion ; dans le titre, il sert également d'une stratégie de captation dans la mesure où il suscite le désir de lire l'article afin de comprendre le sens de l'humour.

Se manifestant sous forme de boutades, traits d'esprit provoquant chez le lecteur une réaction assurée, l'humour est privilégié plus par les chroniqueurs :

59) *35 millions de Cambodgiens en Algérie*

60) *En matière de main, tout est dans le coude !*

En effet, la lecture de ces titres commentatifs humoristiques provoquerait une double réaction ; d'abord, le rire ensuite la lecture de l'article ; en 59 par exemple, le chroniqueur estime que tous les algériens sont des cambodgiens, une pensée bien entendu à ne pas prendre au sérieux mais comprendre un tel raisonnement ne passe pas sans lire le corps de l'article.

Par conséquent, pour satisfaire à la finalité captative du contrat de l'information médiatique, faire rire et faire lire semblent être les principaux objectifs du concepteur du titre humoristique.

4.4. Le titre en jeu de mots

Dans ce cadre, nous traiterons dans un premier temps des titres de presse porteurs d'un *défigement linguistique*, c'est-à-dire, un jeu de mots conçu sur la base d'une expression figée de la langue ; pour Sullet-Nylander « *les cassures graphique et phonique d'une expression figée engendrent différents regards (voix ou pdv) sur l'actualité développée dans l'article* » (2002 : 773) ; ainsi, si nous déconstruisons le titre d'éditorial 61, nous aurons deux *points de vue* (Nølke & Olsen : 2000 : 50)⁶⁰ qui s'imposent :

61) *Illégitime défonce*

- PDV1, *Illégitime défonce* : l'article porte sur le trafic clandestin des substances psychotropes dont l'usage est un délit sévèrement puni par l'Etat ; donc, une activité complètement illicite, d'où le titre.

⁶⁰ Sachant que la notion de *point de vue* est définie par les polyphonistes scandinaves Nølke et Olsen (2000 : 50) comme « *unités sémantiques qui renferment un contenu sémantique et un jugement porté sur ce contenu* ».

• PDV2, *Légitime défense* : quoique cette expression véhicule un sens juridique bien précis, la lecture de l'article nous donne l'impression que ce sens est détourné au profit d'un autre ; en fait l'éditorialiste voulait dire que l'Etat devrait se défendre légalement contre les narcotrafiquants ; d'ailleurs, il le souligne à la fin de l'article :

« *Ce n'est que par un tel maillage que les dangereux requins du narcotrafic, qui ont aujourd'hui quelques longueurs d'avance par rapport aux moyens classiques de lutte, peuvent être pris dans les filets. Sorte de légitime défense contre l'illégitime défonce* »⁶¹

Il est à signaler que la notion de point de vue est considérée ici telle que définie dans l'approche ducrotienne et qui peut se résumer en l'équivalence :

Contenu prépositionnel (CP) = PDV1

Ce jeu de mots dans le titre associant les deux PDV ne véhicule pas seulement une sorte d'allusion à une formule dont l'usage est fort régulier dans les pratiques langagières mais il incite aussi à la réflexion dans la mesure où le lecteur est toujours invité à comprendre la relation entre le titre défigé et l'expression figée correspondante, une relation indiscutablement polyphonique ; d'ailleurs, nous aurions dû peut être, la traiter comme telle ; c'est-à-dire, placer cette analyse du titre porteur d'un jeu de mots à côté de celle des énoncés allusifs.

Ceci dit, si nous n'avions pas procédé ainsi, c'est parce que nous voulions décrire ce type de titres dans le cadre des stratégies captatives les plus importantes dans la presse écrite ; d'ailleurs, c'est dans ce même cadre que les titres ironiques et humoristiques, qui sont foncièrement polyphoniques, ont été traités. Nous tenons à préciser cet ordre pour justifier l'enchaînement de notre analyse.

Sous un autre angle, la régularité du phénomène du jeu de mots dans la presse écrite tendrait à montrer qu'il s'agit bien d'une stratégie discursive et non pas d'un simple procédé ludique et gratuit ; ceci dit, l'un des procédés le plus répandu est le calembour :

62) *Mise en Seine*

En fait, le calembour est un jeu de mot qui consiste à employer des mots ou groupes de mots homophones mais de sens différents ; ainsi dans *Mise en Seine* et *Mise en scène*, nous avons affaire à deux expressions qui se prononcent de la même façon mais ayant deux

⁶¹ Extrait de l'éditorial intitulé *illégitime défonce*, apparu sur *Liberté* le 24 mai 2009.

sens, l'un différent de l'autre ; il s'agit d'un cas de calembour construit sur la base d'une locution nominale figée. De surcroît, tout comme le titre 61, nous assistons à deux points de vue différents :

- PDV1, *Mise en Seine* : l'article porte sur l'éventuelle visite du président Bouteflika en France ; si nous considérons *mise* dans le sens de *déplacer quelqu'un dans une situation ou un endroit particuliers*⁶² et *Seine* comme trait sémantique représentant Paris ou la France en général, nous pourrions paraphraser ce titre en *déplacement en France*.

- PDV2, *Mise en scène* : expression figée dont l'un des sens est la dissimulation de la réalité par un procédé dans le dessein de piéger.

Il semblerait que l'enjeu dans ce titre réside dans le rapport entre les deux points de vue avancés, l'un explicitement et l'autre implicitement ; en fait, la lecture de l'article nous a permis de comprendre ce rapport ; le journaliste, pour l'intérêt des deux pays, espère ne pas voir lors de cette visite deux présidents qui feront semblant de laisser de côté leurs anciens désaccords politiques; sinon, pour lui, la *Mise en Seine* ne serait qu'une *mise en scène* :

« *À Paris, il est fort à parier que les deux hommes mettront leur ego au placard, le temps des retrouvailles qui, espérons-le, ne seront pas seulement démonstratives* »⁶³

En fin de compte, l'importance du titre défigé réside dans son aptitude à entendre plusieurs regards sur l'information ; un seul et unique énoncé susceptible à la fois d'un sens affirmé [PDV1] et d'un ou plusieurs sens présupposé(s) [PDV2, 3, ...] ; notons que même si le PDV1 est assuré grâce à une cassure phonique ou graphique du PDV2, n'empêche que l'un ne va pas sans partager avec l'autre un rapport logique justifié par le scripteur au fil de l'article.

Par ailleurs, il se pourrait, toujours dans le cadre de jeu de mots, que l'expression figée ne subisse pas de cassures ni phoniques ni graphiques ; elle fait alors l'objet d'une reprise complète :

63) *BOUTEFLIKA ET LES MÉDIAS*
Le temps presse...

⁶² Le dictionnaire électronique intégré de l'*Encarta* 2006.

⁶³ *Liberté* du 16 mai 2009, l'éditorial dont "*Mise en Seine*" est le titre, p3.

En effet, le scripteur dans ce titre communique à la fois deux contenus prépositionnels, donc deux points de vue distincts:

- PDV1, *Le temps presse* : dont *presse* est un nom ; le scripteur voulait entendre que le troisième mandat du président serait consacré à la liberté de la presse ; le temps presse prend ici le sens de *c'est au tour de la presse* :

« *Le chef de l'Etat lors de la cérémonie d'investiture proclamant sa volonté de mettre à profit son troisième mandat en vue de libérer le champ médiatique de toutes les entraves qui se dressent sur le chemin de la liberté d'expression, ...* »⁶⁴

- PDV2, *Le temps presse* : dont *presse* est un verbe ; expression figée dans langue tant orale qu'écrite ; le journaliste pense qu'il est temps voire urgent d'instaurer des réformes et des lois veillant à la liberté de la presse :

« *D'aucuns diront trop peu, trop tard. Mais si l'intention est réellement sincère, ne vaut-il pas mieux même tard que jamais ?* »⁶⁵

Toutefois, il faudrait dire que le jeu de mots dans le titre dépasse parfois ce stade de déconstruction d'expressions figées :

64) *CLÔTURE DES CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE JUDO*
Nos dames OK, les messieurs KO

65) *Temmar et l'istitmar*⁶⁶

66) *Le jamais et le toujours*

En 64, le jeu se fait sur l'inversement des lettres d'un mot pour exprimer son sens opposé ; d'une part, le scripteur appréciait par le mot *ok* la bonne participation des judokas algériennes au championnat d'Afrique ; d'autre part, il lui suffisait d'inverser les lettres de ce mot pour obtenir *ko* et d'exprimer ainsi la mauvaise participation des hommes. Nous ne saurons jamais si l'intention du journaliste était la ridiculisation de nos messieurs participants mais une chose est certaine : ce jeu entre *ok* et *ko* produit un effet humoristique.

En 65, le scripteur joue sur deux noms qui se terminent par la même syllabe [*mar*] pour conférer du rythme résonnant à son titre ; tandis qu'en 66, il joue sur deux mots de sens opposés.

⁶⁴ *El Watan* du 04/04/2009, l'article dont le titre *Le temps presse*, p4.

⁶⁵ *Ibidem*, p4.

⁶⁶ *Istitmar*, de l'arabe classique qui veut dire *Investissement*.

Pour récapituler notre propos, s'ils servent particulièrement à des fins captatives, la stratégie de jeu de mots dans le titre est motivée « *par les contraintes du genre et par la concurrence du monde audio-visuel sur l'écriture et sur les techniques rédactionnelles de la presse écrite* » (Sullet-Nylander 2005 : 137).

4.5. Le titre en figure de style

Après avoir vu l'usage ironique, humoristique ensuite ludique dans le titre de presse, voyons voir à présent l'usage poétique, ne serait-ce que dans quelques figures de style les plus fréquentes :

4.5.1. La métaphore dans le titre

Si elle joue en premier lieu un rôle tout à fait ornemental, la métaphore permet non pas uniquement d'appréhender le réel mais encore d'en créer de nouvelles perceptions ; bien entendu, c'est l'image rhétorique la plus courante dans la presse écrite et elle sert d'épée à double tranchant pour les genres de commentaire dans la mesure où elle se base nécessairement sur l'expression d'un point de vue et surtout de façon plus concise. Cette concision ainsi que l'effet imagé qu'elle véhicule conduisent souvent les commentateurs à titrer en métaphore :

- 67) *La mort d'une (autre) librairie*
- 68) *Alphabet mortel !*
- 69) *Méchants hier, bons aujourd'hui, des saints demain*
- 70) *La pilule du bonheur et les schtroumpfs grincheux !*
- 71) *Deux patients dans une salle d'attente*

Chacun de ces titres commentatifs porte au moins une opinion personnelle se traduisant en une métaphore :

En 67, la métaphore est transparente ; le titre, déçu par la fermeture de la librairie des *Beaux arts* d'Alger, qualifiait le fait de regrettable, voire de tragique ; pour lui, une telle fermeture serait aussi tragique que perdre la vie.

En 68, le chroniqueur décrit ironiquement chacune des lettres composant le mot *Amnistie*, des lettres, pour lui, tellement ennuyeuses à écrire qu'il considère métaphoriquement l'alphabet dont elles sont issues d'être mortel.

En 69, le chroniqueur désigne par métaphore les islamistes intégristes algériens comme des futurs *saints*.

En 70, le titre désigne comme *schtroumpfs grincheux*, les meneurs des mouvements de protestation en Algérie, plus précisément, les médecins qui venaient de renoncer à leur grève et les enseignants du supérieur qui annonçaient le début de la leur.

En 71, ce sont le premier ministre et le président de l'assemblée nationale qui sont qualifiés de *deux patients* ; de plus, *salle d'attente* renvoie au local de l'APN⁶⁷ ; la métaphore au discours médical confère à ce titre une sorte de mystère grâce à ces identités masquées ; notons que sans la lecture de l'article, le mystère se maintiendrait toujours.

Il faudrait dire que la métaphore dans le titre sert à accrocher d'abord le regard du lecteur en ce sens qu'elle ne dévoile pas souvent le sujet comparé (*des saints demain, schtroumpfs grincheux*) ; un sujet à découvrir uniquement dans l'article⁶⁸ ; en fait, le lecteur éprouverait une sorte de frustration en lisant un titre métaphorique sans jamais pouvoir le décoder ; et dès qu'il aurait lu l'article, son problème serait résolu. Ceci nous amène à soutenir que l'usage de la métaphore dans le titre est immanquablement une stratégie discursive.

De surcroît, comme le notait d'ailleurs Laetitia Schlessier-Gamelin quant à l'usage de la métaphore : « *Etablir une analogie suppose le choix d'un point de vue : pour comparer deux domaines, il faut sélectionner certaines propriétés qui justifient leur ressemblance et en négliger d'autres, qui marqueraient leurs différences* » (1999 : 115) ; la seule lecture du titre ne suffit guère pour débusquer ces propriétés de ressemblance et celles de différences, autrement, il faudrait inévitablement parcourir l'article pour comprendre le sens ultime de la métaphore en titre.

Par ailleurs, il n'en demeure pas moins que cette stratégie pourrait même concerner le titre informatif, surtout lorsque le titre propose une information « commentée » ; dans ce cas, le point de vue de l'informateur est censé être partagé par le lecteur dans la mesure où son opinion serait communément admise et non remise en cause :

⁶⁷ Assemblée populaire nationale.

⁶⁸ Les articles dont les titres 67, 68, 69, 70 et 71 sont joints en Annexes.

72) *LIGUE DES CHAMPIONS**Arsenal giflé*

Le titre informatif *Arsenal giflé* renvoie à la défaite de l'équipe d'Arsenal à la ligue des champions de football face au Manchester United ; la métaphore permet au lecteur de comprendre qu'Arsenal, non pas seulement, avait perdu mais encore avait été humilié ; notons que la défaite était inattendue dans la mesure où Arsenal avait réalisé jusque là un sans faute au championnat anglais d'où le contexte du mot *giflé*. (Cf. l'article en Annexes, p203).

4.5.2. Le titre, énoncé paradoxal

Qu'il soit construit sur la base d'un jeu de mots ou d'une métaphore, qu'il soit destiné à des fins humoristiques ou ironiques, le titre paradoxal ne va pas sans y accorder dans notre analyse l'attention qu'il mérite ; nous retiendrons bien entendu juste cet effet de paradoxe :

73) *La dureté du blé tendre*74) *L'ascenseur horizontal*

En 73, comment ce serait possible qu'un blé puisse être en même temps dur et tendre ? se serait demandé le lecteur qui sait qu'il y a au moins deux qualités de blés : le blé tendre et le blé dur. En fait, le jeu de mots basé sur l'emploi de termes contraires produit alors un effet paradoxal qui sert en premier lieu d'accroche en ce qu'il incite à la réflexion ; la stratégie est transparente et repose entièrement sur cet étonnement que le lecteur aurait éprouvé ; toutefois, ce n'est qu'en lisant l'article (Cf. Annexes, p206) que les pièces du puzzle seraient mises en place ; c'est-à-dire, lorsque le lecteur aurait découvert l'allusion faite à la dureté des conditions de productions du blé en Algérie.

En 74, l'effet paradoxal est tellement remarquable qu'il permet même de l'humour ; en fait, c'est un paradoxe de qualifier un ascenseur d'horizontal alors que la verticalité est l'une de ses évidentes propriétés ; c'est autant dire « *une orange bleue* », « *un triangle carré* », « *un jeune centenaire* », etc. de plus, il faudrait lire l'article pour décoder ce titre et comprendre un tel raisonnement.

Du coup, l'amorce d'une réflexion curieuse ou à caractère paradoxal constitue une stratégie de titrairie très chère à la presse ; pourtant, nous n'avions abordé dans notre analyse que la

métaphore comme figure de mot ainsi que le paradoxe comme figure de pensée, deux figures d'accroche et surtout d'opinion qui trouvent place particulièrement dans le titre commentatif ; il n'en demeure pas moins que le discours de la presse écrite est un discours esthétique hanté par toutes les figures rhétoriques que permet la langue ; nous citons à ce titre l'hyperbole, la personnification, la métonymie, la synecdoque, etc.

4.6. Le titre interrogatif

Nous avons vu précédemment, notamment dans le deuxième chapitre, que la structure interrogative intervient couramment dans la conception des titres, commentatifs notamment ; nous y reviendrons cette fois-ci, mais sous un angle différent dans la mesure où l'interrogation n'est qu' « *une catégorie discursive (et non grammaticale) ambivalente du point de vue du rapport de force qu'elle instaure entre locuteur et interlocuteur* » (Charaudeau 2006 : 38) ; quels seraient alors les enjeux discursifs qui se cachent derrière la question ?

Si nous reprenons ce titre que nous avons traité auparavant :

- **CANDIDATS MALHEUREUX À LA PRÉSIDENTIELLE**
Que deviennent-ils ?

Le scripteur, s'interrogeant sur un sujet relevant de la politique nationale, met en titre une question simple, directe et intelligible ; une autre façon d'inviter le lecteur à découvrir la ou les réponses au fil de l'article.

Du coup, ce titre n'est pas plus informatif que l'article qu'il chapeaute ; parfois dans ce genre de titres, le scripteur ne dit rien, il crée juste une attente ; c'est là même, le principe ou la stratégie du titre interrogatif ; c'est-à-dire, le titre pose une question que le lecteur lui-même aurait déjà posée et dès qu'il l'aurait aperçue en titre, il se dirait « *tiens, voici une question intéressante* » ; telle en est du moins la supposition du scripteur qui s'interroge dans le dessein d'accrocher les regards.

Par ailleurs, si l'usage de la question trouve particulièrement place dans la conversation, domaine d'interactions par excellence, le titre interrogatif pourrait aller dans ce sens d'interaction qui permet au scripteur d'engager une sorte d'un dialogue virtuel avec un lecteur ayant souvent l'impression d'être l'interrogé :

- *CANDIDATS MALHEUREUX À LA PRÉSIDENTIELLE*
Savez-vous que deviennent-ils ?

Dès lors, l'accroche repose également sur cette allusion d'implication en fonction de laquelle est conçu le titre interrogatif qui ne porte pas uniquement une question mais il suppose aussi une promesse de réponse :

- 75) *SITUATION SÉCURITAIRE*
De qui se moque Abou Mohamed Al-Maqdissi ?

En dépit de son genre informatif, le titre 75 porte une prise de position transparente ; elle se manifeste dans l'engagement ironique du scripteur qui, en témoigne le verbe *se moquer*, ridiculisait une cible bien précise ; cette ironie s'ajoute au caractère interrogatif du titre pour lui conférer plus de poids, ce titre est censé aiguïser la curiosité du lecteur qui, intrigué, se reporte à l'article pour avoir plus de précisions.

- 76) *ZUMA SACRÉ PRÉSIDENT*
Qui sera la première dame ?

En sachant que le président Zuma a deux épouses, le choix d'une interrogation neutre en 76, à travers la particule interrogative, laisse la porte ouverte à deux réponses possibles : sa première ou sa seconde femme. Toutefois, sans la lecture de l'article, il est difficile voire impossible de présupposer une réponse dans la mesure où le titre avance plutôt une information, une attente d'information.

Bref, un lecteur qui lit un titre-question s'attendra certainement à des réponses lors de la lecture de l'article ; dès lors, nous pourrions avancer que le titre interrogatif crée un horizon d'attente ; ce qui nous conduit à dire que la formulation de la question n'est pas indifférente mais une stratégie discursive.

Or, nous n'avons vu jusqu'ici que des titres interrogatifs informatifs ; qu'en est-il à présent de la question dans le titre commentatif ?

Au fond, le principe est le même, c'est-à-dire la stratégie du titre interrogatif permet de créer une attente en captant l'intérêt du lecteur ; mais dans les genres du commentaire, au lieu de s'attendre à des informations impartiales, le lecteur s'attendrait à une opinion matérialisée dans une séquence argumentative interrogative.

A cet effet, le scripteur plante souvent dans le titre interrogatif commentatif un point de vue se manifestant dans le contraste suscité entre la question et les réponses ; ce faisant, il

influe sur la réflexion du lecteur contrairement à la question dans le titre informatif dont l'intérêt est de créer une attente souvent neutre et objective :

77) ***Qu'avez-vous fait des gens heureux ?***

A l'instar de ce titre dont la question marque à la fois une interpellation dénonciatrice d'un interrogé, disant « indéfini », qui se cache derrière le pronom personnel *vous*, un sujet à découvrir au fil de l'article, ainsi qu'une prise de défense d'une victime, également indéfinie à cause d'un emploi métaphorique : *les gens heureux*. Devant ces références indéfinies, le lecteur éprouverait le désir de lire l'article ; de plus, le scripteur établit un rapport de complicité avec son lecteur en l'obligeant à accepter la mise en cause. Cette question dans le titre est alors accrocheuse et son emploi n'est pas fortuit.

78) ***Où s'arrête l'Afrique ?***

79) ***A quoi rêvent les sangliers ?***

80) ***Et ta mer ?***

Il s'agit ici des titres commentatifs simples constituant des questions très courtes ; en fait, les commentateurs ne se sont pas servis de structures compliquées ni de mots recherchés ; au contraire, ils avaient recours à un registre tellement simple que nous avons l'impression d'avoir en face une langue orale ; cette manière de titrer contribue certainement à faciliter la réception du titre.

En 78, le titre, par un titre à caractère humoristique *où s'arrête l'Afrique ?*, s'interroge sur les limites géopolitiques du continent africain que la diplomatie algérienne semblait ignorer lors de l'organisation du festival panafricain d'Alger ; l'humour de la question ne passe pas inaperçu et présuppose nécessairement des critiques à voir au fil du texte.

En 79, *A quoi rêvent les sangliers ?* constitue un titre-question destiné, nous semble-t-il, à détourner l'interprétation du récepteur qui présupposerait plutôt un emploi métaphorique du mot « *sangliers* » associé à *rêver* ; ceci conduirait le lecteur à découvrir la référence qui se cacherait derrière *sangliers*. Ce n'est qu'après la lecture de l'article que nous nous sommes rendu compte que le commentateur parle effectivement de sangliers à l'occasion de la grippe porcine ; l'allusion à un emploi métaphorique était alors un bon stratagème accrocheur, une fois déjoué, le lecteur découvrirait d'emblée l'effet humoristique qui caractérise ce titre. Dès lors, l'horizon d'attente du lecteur, créé par un titre interrogatif, pourrait être manipulé.

Toutefois, si une question porte un effet rhétorique ; ce n'est que pour « *rallier le lecteur à l'opinion du journal, et se manifeste* [l'effet rhétorique de la question] *surtout dans les titres d'éditoriaux ou de commentaires* » (Robberecht 1975 : 95).

En 80, se construisant sur la base d'une interrogation des plus simples, le titre-question *Et ta mer ?* a l'air d'un segment d'une conversation ; de plus, il produit une double attente ; d'une part, la réponse à la question avancée et d'autre part, la découverte d'abord d'un énoncé antérieur supposé par le coordonnant *et* ensuite d'une personne « indéfinie » supposée par l'adjectif possessif *ta* ; notons que toutes ces imprécisions conduisent inmanquablement à la lecture de l'article.

Pour conclure notre propos, qu'il soit informatif ou commentatif, le titre interrogatif prend une place importante dans les activités de titraille, il ne peut constituer, par l'effet de l'attente qu'il crée, qu'un moyen efficace de captation.

4.7. Le titre, lieu d'inscription culturelle

Nous traiterons dans ce cadre des titres que nous considérons comme lieux d'inscription de la culture algérienne.

Pour des fins captatives, le titre de presse se construit parfois sur la base de faits linguistiques qui relèvent uniquement de la culture algérienne ; une telle conception, naissant souvent du rapport de complicité qui régit le scripteur et son lecteur, permet de rendre la lecture plus vivante, expressive et surtout intéressante.

Nous avons affirmé précédemment que l'allusion dans le titre, notamment commentatif, intervient de manière systématique ; nous tenons à rappeler qu'elle porte souvent sur des énoncés célèbres figés, soit dans la langue française (figement linguistique : expressions imagées), soit dans la culture universelle (figement culturel : *yes we can*, *Mission impossible*, *Voyage dans le temps*). Nous cherchons à présent des titres dont le figement renvoie à une inscription culturelle algérienne :

- 81) *FINALE DE LA 45e COUPE D'ALGÉRIE, CRB 0 - CABBA 0*
(LE CRB VAINQUEUR AUX TAB 2-1)

C'était écrit...

Dans ce sens, le titre informatif *C'était écrit*, paru sur la une du *Soir d'Algérie*, est une traduction littérale d'une expression figée dans l'arabe algérien mais aussi dans le Kabyle :

« *Mektoub* » ; en fait, la présence de l'expression dans les deux langues est due à une même appartenance culturelle ; la culture arabo-musulmane dans laquelle *Mektoub* est, en principe, employé lorsqu'on veut associer les causes d'un quelconque fait, particulièrement tragique contrairement à notre titre, au destin.

De ce fait, l'expressivité du titre est transparente pour autant que le scripteur s'exprime en français mais par sa propre culture ; ce faisant, la réception du titre serait aussi simplifiée que rapide.

Toutefois, si dans ce titre le fait culturel se manifeste « clandestinement » sous forme d'une simple allusion, le rapport de complicité, déterminé bien entendu par l'enjeu de captation du contrat de l'information médiatique, pourrait aller jusqu'à un usage explicite ; dans ce cas, le scripteur ne se contente pas de traduire mais il reprend littéralement avec des caractères latins des mots venant de l'arabe algérien :

82) *DJAMAL OULD ABBÈS À AÏN TÉMOUCHENT*
 «*Rabi yahdikoum, ya el harraga !*»

En effet, ce titre-citation reprend les mêmes mots prononcés par le ministre Ould Abbes ; il est clair que l'expression *rabi yahdikoum* appartient à l'arabe algérien mais le fait qu'elle relève également du discours religieux prouve son appartenance à la culture arabo-musulmane algérienne, d'où l'inscription culturelle dans le titre.

De plus, la citation guillemetée ; d'une part, elle marque l'objectivité de l'information en désignant explicitement sa source, ce qui relève de l'enjeu de crédibilité ; d'autre part, elle met en scène un discours en arabe tout à fait originel et sa non traduction est censée susciter l'intérêt du lecteur, ce qui relève bien entendu de l'enjeu de captation.

83) *Rabbi yestar !*

Cette expression figée dans l'arabe algérien mais aussi dans la culture religieuse algérienne est entièrement reprise dans ce titre commentatif, un titre censé porter un point de vue sinon un sentiment et s'exprimer dans la même langue que son destinataire constitue certainement un moyen efficace pour une meilleure intelligibilité du message ; par ailleurs, ce titre ne dévoile en aucun cas la nature du sujet traité mais le lecteur algérien, censé connaître le sens ainsi que le contexte de l'expression, s'attend au moins à une situation déplaisante ; alors, ce titre est accrocheur dans son effet dramatique qu'il suppose et la

dramatisation ne consiste qu'à toucher à la sensibilité du lecteur ; une manière de l'amener à lire l'article.

84) *RETOUR DU BEAU TEMPS*
El harga reprend de plus belle

El harga, est un mot « évènement » qui est né récemment dans l'espace socioculturel algérien pour désigner *la fuite* dans le sens de quitter illégalement le territoire algérien ; c'est dans ce contexte que le mot *el harraga* est né également ; notons que cette fuite est assimilée au suicide dans la mesure où la plupart des *harraga* finissent par périr au large ; d'où la résonance dramatique du terme.

Il faudrait dire que les termes en question bénéficient d'un emploi privilégié dans la presse écrite grâce à l'intérêt qu'accordent les algériens au sujet d'*el harga*, un sujet d'actualité qui préoccupe tout le monde surtout les jeunes et les institutions politiques ; d'où l'apparition d'*el harga* dès le titre, une façon de capter l'attention par un trait culturel, purement algérien.

85) *MSPB 0 - ESS 0*
La baraka de Boultif

Quoi qu'il figure dans le lexique de français dans la mesure où il constitue un emprunt à l'arabe, le terme *baraka* provient de la culture arabo-musulmane dans laquelle il a une signification différente de celle avancée en titre. En fait, dans la langue française *baraka* signifie *chance* ; c'est celle dont parle le scripteur qui, en recourant à *la baraka* plutôt qu'à *la chance*, confère une empreinte culturelle au titre. De plus, c'est justement de *baraka* dont dérive *Mabrouk*, un terme signifiant *félicitation* et qui représente un titre de chronique :

86) *Mabrouk !*

En fait, par ces inscriptions culturelles, le scripteur estime que le lecteur se serait retrouvé mieux dans ses propres mots que dans les mots des autres ; une façon de le convaincre à lire l'article ; notons tout de même que, *baraka*, *Rabbi yestar*, *rabi yahikoum* tout comme *Mektoub* et dans une moindre mesure *Mabrouk* sont d'ordre religieux, d'où leur présence dans le vocabulaire kabyle.

Dès lors, il est clair que cette manière de conception visant l'expressivité n'est pas gratuite, elle permet au scripteur de se rapprocher plus de son lecteur, un lecteur pour qui un tel titre n'est qu'un miroir contrastant son identité à travers des traits culturels ; parfois, il pourrait même associer certains mots à sa propre langue dans la mesure où l'arabe algérien, n'est-il pas après tout un mariage de langues dont les plus centrales sont l'arabe classique et le français ? De plus, des facteurs historiques et interculturels ne sont-ils pas à l'origine de la naissance de l'arabe algérien ?

Il faudrait dire que ces titres, portant en leur sein des traits culturels partagés par la communauté algérienne, sont d'une extrême importance ; cette dernière dérive de leur capacité à mettre en évidence l'indissoluble mariage de la langue avec la culture.

L'enjeu de captation du contrat de l'information médiatique pousse le scripteur à user de tous les moyens nécessaires pour intéresser le lecteur, voire l'impressionner ; toutefois, si une simple allusion, nous l'avons déjà vu, permet de susciter l'intérêt du lecteur à parcourir l'article, nous imaginons que la reprise littérale de l'arabe algérien dans le titre suppose alors une lecture assurée. Cependant, si cette reprise constitue à la fois une inscription linguistique, culturelle et identitaire ; l'usage des langues étrangères autres que le français dans les titres constitue une marque de la présence culturelle étrangère à la surface discursive des quotidiens algériens d'expression française :

87) *FESTIVAL CULTUREL ESPAGNOL DURANT LE MOIS DE MAI*
Viva España !

88) *L'EX-VILLAGE SOCIALISTE DE BELGHIMOUZE (COMMUNE D'EI AN CER)*
Nostalgia...

Pour conclure ce propos, les titres de presse ont certainement une importance sur le plan socioculturel, ils permettent de souligner, d'un point de vue sociologique, la relation particulière que les journalistes entretiennent avec les lecteurs ainsi que le contexte dans lequel est née cette relation.

4.8. Le chiffre dans le titre

Dans les médias, le fait d'avancer un chiffre précis est synonyme d'une information crédible ; dès lors, le recours au chiffre dans le titre informatif constitue sans doute une stratégie discursive qui permet de renforcer la véracité de l'information proposée :

89) *GRIPPE A/H1N1*

53 hôpitaux mobilisés dans le dispositif de lutte

90) *UN FAIT HISTORIQUE PEU CONNU DE LA GUERRE CIVILE ESPAGNOLE*

500 Algériens ont combattu au sein des Brigades internationales

91) *CRISE AU MSP*

32 élus d'Alger claquent la porte

En effet, en 89 par exemple, le nombre exact d'hôpitaux mobilisés pour la lutte contre la grippe porcine avancé dans cette structure assertive ne permet pas uniquement de bien renseigner le lecteur, mais aussi d'ôter tout soupçon quant à la véracité de l'information ; il en va de même pour 90 et 91. En fait, la contrainte de crédibilité du contrat de l'information médiatique conduit le scripteur à employer des chiffres à l'appui pour renforcer la justesse des informations qu'il livre à l'instance de réception.

De plus, le chiffre revient systématiquement dans les titres dont l'information traite de sujets tragiques tels que les accidents, la guerre, les maladies contagieuses, les catastrophes naturelles, etc. ce sont ces sujets dramatisants qui sont les plus lus. La finalité du chiffre est de renseigner, bien entendu, le lecteur sur les dégâts matériels et surtout sur le nombre de personnes tuées, blessées, disparues, contaminées, etc. :

92) *OUED CHORFA (AÏN DEFLA)*

1 attentat à la bombe fait 1 mort et 1 blessé parmi la garde communale

93) *GAZA*

Deux palestiniens tués par des raids aériens

94) *AFGHANISTAN*

Plus de 100 civils tués dans un bombardement américain

A partir de là, il faudrait dire que le chiffre est d'une extrême importance dans la presse écrite ; d'où sa remarquable présence dès le titre, il se manifeste souvent en guise d'un adjectif numéral cardinal ; bien entendu, grâce à sa brièveté et sa perception rapide, on a une préférence à l'employer dans sa représentation symbolique (89, 90, 91, 92 et 94) plutôt que dans sa représentation linguistique (93) ; mais parfois les deux en même temps :

95) *GUERRES EN AFGHANISTAN ET EN IRAK*

Obama demande 94,2 milliards de dollars

Par ailleurs, les résultats statistiques communiqués par la presse ne peuvent pas être sans faire appel pour autant au chiffre :

96) *L'ASSOCIATION SOS HÉPATITES TIRE LA SONNETTE D'ALARME*
70% *des malades contaminés chez le dentiste*

Le recours aux statistiques et sans doute aux sondages vise à augmenter la véracité de l'article, à lui donner plus de poids. Le taux est utilisé ici non seulement comme information - il donne une précision sur les malades d'hépatites contaminés chez le dentiste - mais aussi comme accroche dans la mesure où il s'agit d'un taux très élevé qui pourrait à la fois sensibiliser et mettre en garde le lecteur. Le constat est explicite, mais les causes de la contamination sont à imaginer sinon à découvrir dans l'article.

Sous un autre angle, si l'enjeu de crédibilité du contrat de l'information impose le chiffre dans les articles informatifs, celui-ci ne sert que d'un moyen de précision et souvent d'un outil d'expressivité captative dans les genres commentatifs :

97) *L'épidémie a fait 4 686 morts !*
 98) *5 martyrs, des spécialistes et un barbu !*

En effet, le scripteur en 97, livre une information chiffrée mais accompagnée d'un jugement personnel ; en témoigne le caractère exclamatif du titre. Ici, le chiffre qui représente le nombre important de morts est censé accrocher le lecteur ; il joue alors un rôle sur l'expressivité du message, un message qui ne divulgue, justement pour cette stratégie d'accroche, aucune précision quant à la nature de cette épidémie ; le lecteur ne saurait jamais qu'il s'agit du choléra qui sévit dans le sud de l'Afrique s'il n'aurait pas parcouru l'article. En 98, l'usage du chiffre est complètement indifférent, il sert juste d'un moyen de précision.

Bilan, Le titre de presse : entre contraintes et stratégies discursives

Cette analyse énonciative nous a permis de répondre à notre dernier questionnement ; nous avons pu cerner à peu près toutes les stratégies discursives selon lesquelles le titre de presse est mis en scène ; des stratégies déterminées bien entendu par des contraintes discursives liées à deux visées communicatives ; d'une part, la visée d'information déterminée par l'enjeu de crédibilité ; d'autre part, la visée d'incitation déterminée par l'enjeu de captation.

En fait, notre hypothèse du départ a été bien confirmée lorsque nous avons découvert au fil de l'analyse d'importantes stratégies discursives, l'une après l'autre ; des stratégies en

dehors desquelles le titre de presse perdrait de sa pertinence ; en peu de termes, des stratégies à la mesure des contraintes de la communication médiatique.

Du point de vue syntaxique, le scripteur du titre informatif met en spectacle une disposition selon deux structures superposées - un titre sur-titré - ; il convoque des procédés syntaxiques tant particuliers qu'ils sont désormais discursifs du moment qu'ils ne sont présents qu'au service de stratégies discursives ; il se trouve que les procédés de la passivation, de l'ellipse et enfin de la nominalisation véhiculent des enjeux ayant un impact direct sur la relation interactionnelle qu'entretient le scripteur avec son lecteur. De plus, si la structure du titre informatif est souvent verbale et assertive, déterminée par la contrainte de l'information ; celle du titre commentatif se limite à un court syntagme nominal.

Dans le même cadre de stratégies, pour justifier la fiabilité de l'information qu'il propose en titre, le scripteur a souvent recours au discours rapporté dans lequel il s'efface entièrement tout en précisant explicitement ou implicitement la source énonciative de l'information. Quoique le DD est la forme la plus récurrente, la citation dans le titre informatif pourrait prendre plusieurs formes : le DI, l'assertion contextualisée et l'îlot énonciatif.

Toutefois, si le discours de l'autre dans le titre informatif obéit à une certaine mise en scène intertextuelle qui permet de l'identifier comme tel grâce à des paramètres aussi bien linguistiques que typographiques, ce discours est représenté à travers un jeu interdiscursif dans le titre commentatif.

Le recours stratégique à des énoncés allusifs qui s'inscrivent dans la mémoire discursive du lecteur permet de capter les regards et de susciter à la lecture de l'article ; ce sont des énoncés qui circulent dans l'environnement socioculturel de l'instance de réception ; tels que les proverbes, les slogans, les titres de films, de séries, de chansons, d'ouvrages, etc. ; ils relèvent d'un figement culturel universel ou appartenant tout simplement à la culture algérienne dont l'inscription se manifeste en guise de mots/ d'expressions venant de l'arabe algérien. Quant au figement linguistique, il est représenté dans ces énoncés appartenant au stock linguistique du lecteur comme les expressions imagées.

Dans le même ordre d'idées, l'usage ludique, humoristique ou ironique dans le titre est d'une extrême importance ; un tel recours permet de conférer au titre plus de poids et de susciter l'intérêt du lecteur ; en outre, bien que le titre commentatif soit la cible idéale de

ces usages qui supposent nécessairement une prise de position, le titre informatif pourrait s'en servir notamment lorsque l'information glisse vers le commentaire.

De surcroît, la figure de style dans le titre ne joue pas uniquement un rôle ornemental ; en témoignent les deux figures que nous avons traitées et qui nous ont permis de découvrir un autre rôle, celui de captation ; en fait, le paradoxe incite à la réflexion et la métaphore donne lieu à une certaine curiosité dans la mesure où elle présente souvent des références codées dont le démasquage ne se fait qu'à travers la lecture de l'article.

Que ce soit dans les genres de l'information ou dans ceux du commentaire, le titre interrogatif est une stratégie d'une grande valeur ; il permet de créer un certain effet d'attente qui sert à accrocher le lecteur en l'invitant à découvrir dans l'article la ou les réponses ; notons enfin que le chiffre sert d'appui à l'authenticité de l'information, d'où sa forte présence dans les titres informatifs.

En somme, il faudrait dire que l'émergence de toutes ces stratégies discursives n'est due qu'aux contraintes du discours de l'information médiatique ; d'une part, les contraintes de crédibilité et de captation ; d'autre part, celles liées au genre discursif.

Conclusion générale

Régie par le contrat de l'information médiatique, la production de la presse écrite tout comme le discours journalistique en général est soumise à une double visée discursive ; la visée d'information, déterminée par l'enjeu de crédibilité et la visée d'incitation, déterminée par l'enjeu de captation.

Compte tenu des multiples fonctions communicatives qu'il pourrait assumer, le titre de presse, élément paratextuel par excellence, est l'un des objets discursifs à se soumettre à ce contrat ; de surcroît, comme il constitue le premier niveau de lecture et donc, le premier objet à attirer le regard du lecteur, le titre offre avec adresse la meilleure des conceptions qu'il en soit ; autrement dit, le choix des mots ainsi que des structures n'est jamais pour autant sans importance.

En fonction de leur orientation pragmatique, les catégories de la presse écrite se répartissent traditionnellement en deux pôles génériques : les genres de l'information et les genres du commentaire ; c'est à partir de cette typologie, linguistiquement reformulée en genres à énonciation objectivée et genres à énonciation subjectivée, que nous avons distingué le titre informatif du titre commentatif.

Au plan dispositionnel, le titre informatif est un microsystème constitué de deux énoncés superposés, l'un est référentiel lorsqu'il livre le thème de l'information ou complémentaire lorsqu'il livre un complément d'information, l'autre constitue l'énoncé de l'information ; quant au titre commentatif, il se dispose en une seule chaîne syntaxique.

D'un point de vue formel, le titre de presse, quel que soit le genre discursif dont il dérive, se conçoit selon une diversité de structures syntaxiques, allant de la phrase simple à la phrase complexe, de la phrase active à la phrase passive, de la phrase complète à la phrase elliptique, du syntagme nominal, minimal ou étendu, au syntagme prépositionnel, etc. ; néanmoins, toutes ces formes peuvent se réduire uniquement à trois structures syntaxiques que sont en l'occurrence, la structure phrastique à prédicat verbal, le syntagme nominal et le syntagme prépositionnel.

Par ailleurs, si la grammaire du titre se voit se résumer essentiellement à ces trois possibilités de conception ; la récurrence des trois structures et leurs valeurs énonciatives demeurent tout de même entièrement tributaires du genre discursif dans lequel s'insère le titre.

En effet, dans les genres à énonciation objectivée, le titre, ayant la tâche de condenser l'essentiel de l'information voire de résumer son cotexte, est souvent construit sur la base

d'une structure phrastique à prédicat verbal dont le présent de l'indicatif, dit le présent d'actualité ayant la valeur d'un passé relativement récent, est le temps attribué à cette structure ; tout de même, si le titre est quelque fois un syntagme nominal, il n'est jamais minimal mais étendu par des éléments adjectivaux ou des expansions prépositionnelles ; et présente en l'occurrence, soit une structure averbale existentielle marquée par des éléments locatifs ou une structure nominale conçue à partir d'une nominalisation d'une phrase verbale.

De surcroît, se voyant dans la contrainte de rapporter les faits tels qu'ils se sont produits, le scripteur du titre dans ces catégories informationnelles devrait accomplir un acte informatif dépourvu de tout indice de subjectivité ; en fait, à mesure qu'il informe, le scripteur asserte.

De ce fait, il convoque l'assertion, une modalité d'énonciation idoine et communément assignée à l'acte d'informer, laquelle s'associe enfin aux modes descriptif et narratif pour conférer au titre une aire marquée en principe par la neutralité et l'impartialité ; dès lors, l'objectivité du titre informatif se matérialise dans l'effacement des traces énonciatives du scripteur ; en témoigne en l'occurrence la mise en scène énonciative du titre-citation qui constitue le meilleur exemple de cette distanciation du scripteur à l'égard de son propre titre.

Pour des finalités captatives, ce même scripteur tend à mobiliser pour la structure du titre informatif un sujet grammatical, dit acteur discursif, qui est souvent matérialisé dans un nom propre relevant de l'actualité, principalement un nom de personne assez connue du public ; ce faisant, le lecteur serait de prime abord informé de l'identité du protagoniste de l'évènement sur qui porte l'article.

En revanche, dans les genres à énonciation subjectivée, le scripteur commentateur a tendance à titrer plutôt en syntagme nominal ; lequel est entièrement différent d'un point de vue tant formel que fonctionnel de celui du titre informatif ; en effet, caractérisé d'abord par sa remarquable brièveté du moment qu'il pourrait même être minimal, il constitue un petit énoncé isolé dont le fonctionnement discursif est relativement semblable avec celui de la structure syntagme nominal du titre d'ouvrage, de film, de chanson, etc. ; en fait, le titre consiste en l'occurrence à offrir une vision globale du cotexte. Quant à la structure phrastique à prédicat verbal qui se trouve moins récurrente dans ces genres, elle ne se réalise que sous forme de séquences argumentatives ; lesquelles sont souvent d'ailleurs

marquées par un engagement énonciatif si apparent du titre ; ce dernier use et en abuse des modalités énonciatives qui laissent place plutôt au subjectif ; en outre, dans la mesure où elles permettent l'incarnation effective de la subjectivité, ce sont l'interrogation, l'exclamation et l'injonction qui interviennent de manière systématique dans la conception rhétorique du titre commentatif ; celui-ci n'est au bout de compte qu'un miroir contrastant le ou les points de vue du scripteur.

Dans le même ordre d'idées, le titre dont le statut syntaxique est un syntagme prépositionnel est extrêmement rare dans les deux pôles de genres mais il n'empêche qu'il représente le troisième type de conception de titres ; il offre essentiellement une idée globale exprimant une circonstance bien définie ; dans les genres de l'information, il est souvent incarné sous forme d'un fragment d'une phrase complète ; laquelle constitue à son tour le bloc syntaxique du titre informatif micro-système.

Gouvernée voire conditionnée de prime abord par un univers de contraintes, notamment celles liées aux deux visées informative et incitative, la production médiatique ne s'y résigne guère ; au contraire, afin d'y résister, le médiateur se voit du coup se servir explicitement ou implicitement de différents moyens tant bien linguistiques que discursifs ; ce faisant, il recourt bien entendu à des stratégies discursives.

De ce point de vue, le titre de presse est un terrain propice où ces stratégies se réalisent à la mesure des contraintes de la communication médiatique de façon remarquablement systématique.

En effet, au moyen de procédés syntaxiques à l'image de la passivation, la nominalisation et l'ellipse, qui pourraient au même temps être considérés discursifs dans la mesure où ils permettent la réalisation d'importantes stratégies discursives, le titre pourrait habilement voiler au sein de la structure du titre informatif des aspects pourtant nécessaires à la compréhension ; ce faisant, il dissimule notamment l'aspect modal, temporel ainsi que le responsable du procès. L'objectif essentiel de ces stratégies syntaxiques, liées principalement à des omissions délibérées, se manifeste non seulement en leurs aptitudes à créer des effets d'attente, à inviter le lecteur à se reporter à l'article et à raccourcir la structure du titre mais elles permettent encore au scripteur de se distancier de l'information qu'il met en scène.

Cette mise à distance journalistique, censée témoigner de la fiabilité de l'information, est une stratégie déterminée en gros par l'enjeu de crédibilité ; elle conduit justement le

scripteur à multiplier les titres en discours rapporté dans lesquels, tout en précisant à chaque fois la source énonciative de l'information, il s'efface entièrement ; de ce fait, le titre citation se voit, en assertant les propos tels qu'ils ont été dits, mettre en valeur l'éthique de l'objectivité dont se réclame le journalisme de l'information.

Si elle se réalise régulièrement selon une mise en scène très proche de la forme standard du discours rapporté direct, la citation dans le titre informatif pourrait paraître néanmoins de façon moins récurrente en discours indirect, en assertion contextualisée ou en îlot énonciatif.

Grâce à des paramètres tant linguistiques que typographiques, le titre citation, étant un titre informatif objectif par excellence, obéit nécessairement à une certaine mise en scène intertextuelle qui permet de cerner le discours de l'autre ; toutefois, la représentation de ce discours est beaucoup plus compliquée dans le titre commentatif ; elle est soumise pour des raisons captatives à un jeu interdiscursif.

L'interdiscursivité du titre se cristallise dans un recours à des énoncés allusifs venant d'un ailleurs socio-discursif antérieur ou contemporain et devant s'inscrire au fait, dans la mémoire discursive du lecteur ; c'est-à-dire, à des énoncés assez « célèbres » à l'image des proverbes, des slogans, des titres de films, de séries, de chansons, d'ouvrages, etc., qui tendent à se figer dans le stock linguistique et culturel du lecteur et circulent de façon systématique dans son environnement socioculturel ; dès lors, pour qu'elle réussisse sa fonction captative, cette stratégie du titre allusif repose entièrement sur la mémoire et le savoir antérieur du lecteur.

Parfois, le titre est un lieu d'inscription de la culture algérienne ; en témoigne bien entendu le nombre important de titres dont l'usage des mots ou expressions, issues principalement de l'arabe algérien, permet de réaliser explicitement une connivence avec l'instance de réception ; il faudrait dire que ces mots ou expressions en titres sont censés ne laisser personne indifférent.

Les stratégies captatives ne se résument guère à ces énoncés allusifs ; car d'autres activités de séduction interviennent en permanence dans la conception du titre, commentatif notamment pour autant qu'elles laissent beaucoup plus de place à la rhétorique et au subjectif ; de ce point de vue, l'usage ludique, humoristique ou ironique est de plus en plus capital dans les activités de titraillles ; présumant prises de position et points de vue, cachés et sous-entendus pour la plupart des cas dans un jeu polyphonique, ces usages

rendent le titre plus percutant et lui confèrent plus de poids ; c'est ainsi, en détournant les sens originaux des structures linguistiquement ou culturellement figées, que la visée incitative du contrat de l'information médiatique en titre est mise en évidence.

De surcroît, le titre en figure de style, outre sa fonction essentiellement ornementale, assume un rôle captatif et conduit nécessairement le lecteur à parcourir l'article ; en effet, mettant en scène des référents dont l'identité est souvent masquée, le titre métaphorique crée une frustrante curiosité ; la stratégie captative consiste à amener le lecteur à décoder le sens métaphorique et à démasquer les identités au fil de l'article ; de plus, créant une sorte d'illusion, le titre paradoxal invite le lecteur à la réflexion ; en somme, la stratégie du titre en figure de style plonge le lecteur dans une ambiance d'imagination, de perplexité et de curiosité.

Supposant polémique et parfois implication, la stratégie du titre interrogatif permet de créer un certain effet d'attente et en cache au même temps les opinions du titreur ; celles-ci sont incarnées dans le choix de la question dont la ou les réponses sont à détecter au fil de l'article.

Au bout de compte, toutes ces diverses stratégies discursives sont élaborées en vue de résister aux contraintes du discours de la presse écrite ; les contraintes de crédibilité et de captation ; et celles liées au genre discursif.

Cette analyse portée essentiellement sur le titre de presse nous ouvre des pistes de recherche portant sur les éléments péritextuels du discours de la presse écrite (le titre, le surtitre, l'intertitre, le chapeau, la photo, le croquis, la caricature, etc.) ; nous voulons encore approfondir notre étude et mettre en exergue l'impact du péritexte sur le texte journalistique, les relations qu'entretiennent les données péritextuelles, le fonctionnement discursif, la production et la réception du péritexte, le rôle discursif du péritexte dans les hyperstructures, etc. ; bref, notre sujet de doctorat s'articulerait autour de la problématique du péritexte journalistique.

Références bibliographiques

- Adam J-M., 2001, « Genres de la presse écrite et analyse de discours », *Semen*, n° 13, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 7-14
- Adam J-M. & Lugrin G., 2000, «L'hyperstructure : un mode privilégié de présentation des événements scientifiques », in Cusin-Berche F., (dir.) : *Rencontres discursives entre science et politique. Spécificités linguistiques et constructions sémiotiques*, *Carnets du Cediscor*, n° 6, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, p. 133-149.
- Adam J-M. & Lugrin G., 2006, « Effacement énonciatif et diffraction co-textuelle de la prise en charge des énoncés dans les hyperstructures journalistiques », *Semen*, n° 22, *Énonciation et responsabilité dans les médias*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 127-144.
- Authier-Revuz J., 1984, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, n° 73, p. 98-111.
- Bakhtine M., 1970, *La Poétique de Dostoïevski*, Paris : Seuil.
- Bakhtine M., 1984, *L'esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard.
- Bondol J-C., 2007, « Tous les temps mènent au présent : l'obsession de l'expression de la co-temporalité énonciative dans le discours de la télévision » [En ligne], article disponible sur le site http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00162663/fr/oai:halshs.archives-ouvertes.fr:halshs-00162663_v1. Consulté le 05 juin 2010.
- Bosredon B., 1997, *Les titres de tableaux. Une pragmatique de l'identification*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Bosredon B. & Tamba I., 1992 « Thème et titre de presse : les formules bisegmentales articulées par un "deux points" », *L'Information Grammaticale*, n° 54, p. 36-44.
- Charaudeau P., 1983, *Langue et discours : éléments de sémiolinguistique, théorie et pratique*, Paris : Hachette.
- Charaudeau P., 1991, *La Télévision. Les Débats culturels : Apostrophes*, Paris : Didier Érudition.
- Charaudeau P., 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette.
- Charaudeau P., 1994, « Le contrat de communication de l'information médiatique », *Le Français dans le Monde*, numéro spécial, Paris : Hachette.

- Charaudeau P., 1997, *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris : Nathan-INA.
- Charaudeau P., 2001, « Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle », in *Analyse des discours. Types et genres : communication et interprétation*, Toulouse : Editions Universitaires du Sud.
- Charaudeau P., 2005, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles : Editions De Boeck Université.
- Charaudeau P., 2006, « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen*, n° 22, *Énonciation et responsabilité dans les médias*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 29-44.
- Charaudeau P. & Maingueneau D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- De Bonville J., 2008, « Le titre des nouvelles locales dans la presse québécoise à la fin du XIX^{ème} siècle », *Semen*, n° 25, *Le discours de presse au dix-neuvième siècle : pratiques socio-discursives émergentes* [En ligne], mis en ligne le 24 février 2009. URL : <http://semen.revues.org/document8195.html>. Consulté le 21 mars 2010.
- De Broucker J., 1995, *Pratique de l'information et écritures journalistiques*, Paris : Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes.
- Dugas A.**, 1995, « Ponctuation et syntaxe », in **Shyldkrot B-Z. & Kupferman L.** (éds), *Tendances Récentes en Linguistique Française et Générale*, Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, p. 143-149.
- Ducrot O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris : Minuit.
- Ducrot O., 1993, « À quoi sert le concept de modalité ? », in Dittmar N., & Reich A. (Eds.), *Modalité et acquisition des Langues*, Berlin : Walter de Gruyter, p. 11-129.
- Dufour F., 2007, « Dialogisme et interdiscours : des discours coloniaux aux discours du développement », *Cahiers de praxématique*, n° 43, p. 145-164.
- Durrer S., 2001 « De quelques affinités génériques du billet », *Semen*, n° 13, *Genres de la presse écrite et analyse de discours*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 163-185.
- Elduayen L-G., 1996, « Le langage de la presse écrite, la radicale de l'hétérodoxie du spectacle verbal », *RESLA*, n°11, p. 77-95.

- Frandsen F., 1990, « Éléments pour une théorie du paratexte journalistique », *Actes du onzième congrès des Romanistes scandinaves*, Trondheim : Université de Trondheim, p. 159-171.
- Furet C., 1995, *Le titre. Pour donner envie de lire*, Paris : Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes.
- Galisson R., 1984, « Objectifs », *Dictionnaire de compréhension et de production des expressions imagées*, Paris : CLE International, p. 3-7.
- Genette G., 1987, *Seuils*, Paris : Seuil.
- Guentcheva Z., 2000, *L'énonciation médiatisée*, Louvain-Paris : Peeters.
- Hoek L-H., 1981, *La marque du titre. Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*, La Haye, Paris, New York : Mouton.
- Imbert G., 1988, *Le discours du journal El Pais*, Paris : Éditions du CNRS.
- Jakobson R., 1960, « Linguistique et poétique », *Essais de linguistique générale*, trad. de l'anglais par Ruwet N., Paris : Minuit, p. 209-248.
- Jonasson K., 1994, *Le Nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1980, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris : Colin.
- Lefevre F., 2004, « le prédicat nominal dans des articles de presse », *Syntaxe et Sémantique*, n° 06, p. 181-198.
- Lefevre F. & Nicolas D., 2004, « la phrase nominale existentielle et la distinction aspectuelle télélique/ atélique », *Revue de sémantique et pragmatique*, n° 14, p. 101-116.
- Lorda C-U., 2001 « Les articles dits d'information : la relation de déclarations politiques », *Semen*, n° 13, *Genres de la presse écrite et analyse de discours*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 123-138.
- Lugrin G., 2001, « Le mélange des genres dans l'hyperstructure », *Semen*, n° 13, *Genres de la presse écrite et analyse de discours*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 65-96.
- Maingueneau D., 1986, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris : Bordas.
- Maingueneau D., 1994, *L'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette.

- Maingueneau D., 1998, *analyser les textes de communication*, Paris : Nathan université.
- Maingueneau D., 2004, *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris : A. Colin
- Martin-Lagardette J-L., 1994, *Guide de l'écriture journalistique. Ecrire, informer, convaincre*, Paris : Syros.
- Mercier-Leca F., 2003, *L'ironie*, Paris : Hachette.
- Moirand S., 1975, « Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite », *Langue Française*, n° 28, Larousse : Paris, p. 60-77.
- Moirand S., 2007, *Les discours de la presse quotidienne, Observer, analyser, comprendre*, Paris : Presses universitaires de France.
- Monville-Burston M., 1993 « Les *verba dicendi* dans la presse d'information », *Langue Française*, n° 98, Larousse : Paris, p. 48-66.
- Mouillaud M., 1982, « Grammaire et idéologie du titre de journal », *Mots*, n° 4, Lyon : ENS Editions, p. 69-91.
- Mouriquand J., 1997, *L'écriture journalistique. Que sais-je ?*, Paris: Presses universitaires de France.
- Nølke H. & Olsen M., 2000, « Polyphonie : théorie et terminologie », *Polyphonie linguistique et littéraire*, n° 2, Roskilde : Samfundslitteratur, p. 45-171.
- Petitjean A., 1987, « Les faits divers : polyphonie énonciative et hétérogénéité textuelle », *Langue française*, n° 74, Larousse : Paris, p. 73-96.
- Peytard J., 1975, « Lecture(s) d'une aire scripturale : la page de journal », *Langue française*, n° 28, Larousse : Paris, p. 39-59.
- Rabatel A., 2004, « Effacement énonciatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du *Mort qu'il faut* de Semprun », *Semen*, n° 17, *Argumentation et prise de position : pratiques discursives*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 111-148.
- Rabatel A., 2005, « La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue », *Marges linguistiques*, n° 9, Saint-Chamas : M.L.M.S, p. 115-136.
- Rey-Debove J., 1997 [1978], *Le métalangage : étude linguistique du discours sur le langage*, Paris : Le Robert.

- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Ringoot R., & Rochard Y., 2005, « Proximité éditoriale : normes et usages des genres journalistiques », *Mots. Les langages du politique*, n° 77, *Proximité* [en ligne], mis en ligne le 31 janvier 2008.
URL : <http://mots.revues.org/index162.html>. Consulté le 25 octobre 2010.
- Robberecht P., 1975, « Some aspects of the syntax of newspaper headlines », *Studia Germanica Gandensia XVI*, p. 93-119.
- Rosier L., 1999, *Le discours rapporté dans tous ses états*. Bruxelles : L'harmattan.
- Schlesser-Gamelin L., 1999, *Le langage des sectes. Déjouer les pièges*, Paris : J'ai Lu.
- Sullet-Nylander F., 1998, *Le titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique*, Stockholms universitet : Doktorsavhandling Stockholm.
- Sullet-Nylander F., 2002, « Titres de presse et polyphonie », in Bartning I., Falk J., Fant L., Forsgren M., Jakobsson R. & Nystedt J. (dir.), *Mélanges publiés en hommage à Gunnel Engwall*. Stockholm: Almqvist & Wiksell International, p. 767-775.
- Sullet-Nylander F., 2005, « Jeux de mots et défigements à *La Une de Libération* (1973-2004) », *Langage et société*, n° 112, p. 111-139.
- Tomassone R., 2001, « A propos des “compléments circonstanciels” », *Les revues pédagogiques de la Mission Laïque Française*, p. 43-59.
- Van dijk T.-A., 1985, *Discourse and communication*, Berlin, New York : de Gruyter.
- Vion R., 2001, « ‘Effacement énonciatif’ et stratégies discursives », in De Mattia M. & Joly A. (éds), *De la syntaxe à la narratologie énonciative : Hommage à René Rivara*, Gap et Paris : Ophrys, p. 331-354.
- Virbel J., 2002, « Eléments d'analyse du titre », *Inscription Spatiale du Langage : structures et processus*, Toulouse: Prescott, p. 123-132.

Dictionnaires :

Dicos Encarta, dictionnaire multimédia, 2009.

Le petit Larousse, dictionnaire multimédia, 2009.

TABLE DES MATIERES

Remerciements	3
Sommaire	5
Introduction générale	6
Chapitre I : Analyse syntaxique	18
Introduction	19
1. Dispositions formelles du titre.....	19
1.1. Le titre comme microsysteme	19
1.1.1. Le titre référentiel et le titre complémentaire	22
1.1.2. Le titre informatif	26
1.2. Le titre commentatif	29
2. Procédures de construction	31
2.1. La structure phrastique à prédicat verbal	31
2.1.1. La phrase simple.....	31
2.1.2. La phrase complexe	33
2.1.2.1. La juxtaposition	33
2.1.2.2. La coordination.....	34
2.1.2.3. La subordination	36
2.1.2.3.1. La relative.....	37
2.1.2.3.2. Les complétives et les circonstancielles.....	38
2.1.3. La structure appositive.....	39
2.1.4. La structure elliptique.....	40
2.1.4.1. L'omission de l'auxiliaire.....	40
2.1.4.2. L'omission de la copule.....	41
2.1.5. La structure passive	43
2.2. Le syntagme nominal	44
2.2.1. Le syntagme nominal minimal	46
2.2.2. Le syntagme nominal étendu.....	47
2.2.3. La structure nominalisée.....	48
2.2.4. L'omission de l'article.....	49
2.3. Le syntagme prépositionnel.....	50
3. La ponctuation dans le titre.....	52
Bilan, Le titre de presse : une syntaxe spécifique	52

Chapitre II : Quelle structure pour quel titre ?	54
Introduction	55
1. Le titre dans les genres à énonciation objectivée	56
1.1. Présentation des rubriques	56
1.2. Analyse quantitative	60
1.2.1. Le titre dans la rubrique <i>Actualité</i>	60
1.2.2. Le titre dans la rubrique <i>L'internationale</i>	62
1.2.3. Le titre dans la rubrique <i>Sports</i>	65
1.2.4. Le titre dans les trois rubriques informationnelles	67
1.3. Analyse qualitative	68
1.3.1. La structure verbale assertive	68
1.3.1.1. Le sujet-nom propre	71
1.3.1.2. Le temps du verbe	72
1.3.2. Le syntagme nominal informatif	74
1.3.3. L'effacement énonciatif	76
1.3.4. Le syntagme prépositionnel et les circonstants	80
1.3.5. La taille et la diversité syntagmatique	81
2. Le titre dans les genres à énonciation subjectivée	86
2.1. Présentation des genres du commentaire	86
2.1.1. L'éditorial.....	86
2.1.2. Le commentaire	89
2.1.3. La chronique journalistique.....	90
2.2. Analyse quantitative	91
2.2.1. Le titre dans l'éditorial	91
2.2.2. Le titre dans le commentaire	93
2.2.3. Le titre dans la chronique journalistique	94
2.2.4. Le titre dans les trois genres du commentaire	96
2.3. Analyse qualitative	97
2.3.1. Les structures verbales : exclamative, interrogative et impérative.....	97
2.3.2. Le syntagme nominal non informatif	98
2.3.3. La taille et la pauvreté syntagmatique	100
2.3.4. L'engagement énonciatif et le sujet pronominal.....	101
Bilan, Le titre de presse : une syntaxe déterminée par le genre discursif	102

Chapitre III : Analyse énonciative	105
Introduction	106
1. Le contrat de communication	106
2. Le contrat de l'information médiatique	110
3. La presse écrite, <i>un dispositif de lisibilité</i>	112
4. Les stratégies discursives dans le titre	113
4.1. Les stratégies syntaxiques	113
4.1.1. La passivation.....	113
4.1.2. L'ellipse	114
4.1.3. La nominalisation	115
4.2. Le titre, énoncé polyphonique.....	116
4.2.1. Le titre-citation	117
4.2.1.1. Le titre en discours rapporté direct	118
4.2.1.1.1. L'omission du verbe de citation	121
4.2.1.1.2. L'absence des guillemets	122
4.2.1.1.3. Disposition des discours citant et cité.....	124
4.2.1.2. Le titre en discours rapporté indirect	125
4.2.1.3. Le titre en assertion contextualisée.....	126
4.2.1.4. Le titre en îlot énonciatif	127
4.2.2. Le titre, énoncé allusif	129
4.2.2.1. Ces titres qui viennent d'ailleurs	129
4.2.2.2. Le titre, énoncé proverbial.....	133
4.2.2.3. Le titre, expression imagée	134
4.3. Le titre, entre ironie et humour.....	136
4.4. Le titre en jeu de mots	139
4.5. Le titre en figure de style.....	143
4.5.1. La métaphore dans le titre	143
4.5.2. Le titre, énoncé paradoxal	145
4.6. Le titre interrogatif	146
4.7. Le titre, lieu d'inscription culturelle	149
4.8. Le chiffre dans le titre	152
Bilan, Le titre de presse : entre contraintes et stratégies discursives.....	154
Conclusion générale	157
Références bibliographiques	163

Table des matières	169
Glossaire	173
Index	176
• Index des tableaux	177
• Index des figures	177
• Index des auteurs	178
• Index des abréviations	179
Annexes	180
• Annexe 1 : Liste des 300 titres	181
• Annexe 2 : Liste des 10 titres supplémentaires	193
• Annexe 3 : Les articles	194
Abstract	208

Glossaire

A.....

Acteur discursif : Personne d'actualité, assez connue de l'instance de réception et assumant un rôle social.

Air scripturale : Surface, page de journal.

Analyse discursive : Approche discursive.

Analyse du discours : Domaine d'analyse multidisciplinaire.

Analyse syntagmatique : Analyse en constituants immédiats.

Analyse syntaxique : Approche syntaxique.

Article : 1. Texte journalistique.
2. Déterminant.

Assertion contextualisée : Type de citation.

B.....

Billet : Genre médiatique caractérisé par un style humoristique.

Brève : Court article d'information.

C.....

Captation : Fait d'attirer les regards et d'inciter à la lecture.

Citation : Discours rapporté.

Citation reformulée : Citation modifiée, non littérale mais qui pourrait être approuvée par sa source.

Chronique journalistique : Catégorie rédactionnelle appartenant aux genres de l'opinion.

Commentaire : 1. Opinion, Critique, etc.
2. Catégorie rédactionnelle appartenant aux genres de l'opinion.

Commentateur : Journaliste spécialisé dans la critique de l'information.

Complément circonstanciel : Groupe grammatical marquant des circonstances.

Constituants immédiats : Ensemble d'éléments grammaticaux entrant dans la composition d'un énoncé.

Contrat de l'information : Relation contractuelle régissant toute communication médiatique.

Crédibilité : Fiabilité, apparence de vérité qui fait que l'on peut juger une information vraisemblable.

D.....

Discours : langue accompagnée d'une réalisation effective. (Langue+contexte).

Discours rapporté : Citation, discours du tiers.

Discours cité : Discours de l'autre.

Discours citant : Discours du scripteur.

Discursivité : du discours.

E.....

Editorial : Genre rédactionnel représentant la vitrine idéologique d'un journal.

Effacement énonciatif : Absence de tout engagement énonciatif du scripteur. Mise à distance.

Ellipse : Omission délibérée d'éléments syntaxiques.

Engagement énonciatif : Présence énonciative du scripteur. Prise de position.

Enoncé : ensemble de mots qui font sens dans une situation et dans un moment bien définis.

Enoncé allusif : énoncé dérivant d'un ailleurs socio-discursif et appartenant à un discours autre que celui de la presse écrite.

Enonciation : Acte de produire un ou des énoncés.

F.....

Fait divers : Genre informationnel.

G.....

Genre discursif : Catégorie rédactionnelle.

Genres à énonciation objectivée : Les genres de l'information.

Genres à énonciation subjectivée : Les genres du Commentaire.

H.....

Hyperstructure : Assemblage diversifié de catégories rédactionnelles traitant sur une même page (ou double page) une même information

I.....

Information : Nouvelle de l'actualité rapportée par un journaliste de la presse écrite.

Ilot énonciatif : Segment souvent très court d'une citation, intégré syntaxiquement au discours du scripteur.

Ilot textuel : Segment souvent très court d'une citation, intégré syntaxiquement au discours du scripteur.

Instance médiatique : Instance de rédaction, journalistes, etc.

Instance de réception : Lecteurs.

Interdiscours : Éléments discursifs issus d'autres situations de communication et qui interviennent dans la structuration d'un discours bien défini.

Interdiscursivité : De l'interdiscours.

Intertexte : segment(s) représentant les voix articulées dans celle du scripteur.

Intertextualité : De l'intertexte.

J.....

Journal: quotidien d'information.

Journaliste: le scripteur.

K.....**L**.....

Lecteur : Le récepteur de l'information.

Lecteur idéal : Lecteur cible.

M.....**N**.....

Nominalisation: Opération morphologique consistant à réduire une structure verbale à un syntagme nominal.

Nouvelle: 1. Information.

2. Genre informationnel.

O.....

Objectivité: Impartialité, conformité exacte à une réalité donnée.

Opinion : Avis, point de vue, etc.

P.....

Parataxe : Juxtaposition de propositions reliées sans mot de liaison.

Passivation : Catégorie discursive et procédé syntaxique consistant à transformer une structure d'une voix active à une voix passive.

Péritexte : Tout ce qui accompagne le texte et contribue à son interprétation.

Phrase : Suite grammaticale constituant une unité de sens.

Phrase averbale existentielle : Phrase nominale supposant l'existence de : ~~il ya un~~ *Festival à Béjaïa*.

Point de vue : 1. Avis, opinion, etc.

2. Concept fondamental chez Ducrot et chez les polyphonistes scandinaves Nølke et Olsen : PDV = Contenu prépositionnel.

Polyphonie : Concept désignant les voix articulées dans la production d'un énoncé.

Positionnement énonciatif : La posture énonciative du scripteur vis-à-vis de l'information.

Prédicat : Élément central d'un énoncé exprimant le thème.

Prédicat verbal : dont le noyau est un verbe.

Q.....

Quotidien : Journal.

R.....

Rapporteur : Le scripteur informateur.

Reportage : Genre médiatique.

S.....

Scripteur : Journaliste de la presse écrite.

Stratégie : Organiser et coordonner un ensemble d'opérations pour parvenir à un but.

Stratégie discursive : Ensemble de normes et de règles qui régissent la mise en scène du discours.

Structure : Suite grammaticale.

Structure à prédicat verbal : Structure verbale.

Subjectivité : Caractère de ce qui se fait d'un point de vue personnel.

Syntagme : Constituant grammatical d'un énoncé.

Syntagme nominal : Suite d'éléments grammaticaux dont le noyau est un nom.

Syntagme prépositionnel : Groupe grammatical précédé par une préposition ou une locution prépositive.

Syntagme verbal : Suite d'éléments grammaticaux dont le noyau est un verbe.

T.....

Texte journalistique : Article journalistique.

Titre : Élément péritextuel accolé à un texte.

Titre informatif : issu des genres de l'information.

Titre commentatif : issu des genres du commentaire.

U.....

Une : La première page d'un journal.

V.....

Visée discursive: Vocation discursive, Finalité, Fonction pragmatique, etc.

Index

1. Index des tableaux

Tab1 : Les 150 titres d'articles d'information	15
Tab2 : Les 150 titres d'articles de commentaire	15
Tab3 : Le titre SN dans le <i>Commentaire</i>	45
Tab4 : La typologie formelle du titre	53
Tab5 : La structure du titre dans la rubrique <i>Actualité</i>	61
Tab6 : La structure du titre dans la rubrique <i>L'internationale</i>	64
Tab7 : La structure du titre dans la rubrique <i>Sports</i>	66
Tab8 : La structure du titre d' <i>Edito</i>	92
Tab9 : La structure du titre de <i>Commentaire</i>	94
Tab10 : La structure du titre dans les quatre chroniques journalistiques.....	95
Tab11 : La structure du titre de presse selon son genre discursif	104
Tab12 : Les fonctions du langage	108

2. Index des figures

Fig1 : La disposition syntaxique du titre informatif.....	21
Fig2 : La disposition syntaxique du titre-citation	23
Fig3 : La disposition syntaxique du titre complémentaire.....	26
Fig4 : Représentation graphique de la structure du titre dans <i>L'internationale</i>	27
Fig5 : La disposition syntaxique du titre commentatif.....	30
Fig6 : Représentation graphique des titres du <i>Commentaire</i>	30
Fig7 : La rubrique <i>Actualité</i> dans sa première page (14/05/2009).....	58
Fig8 : Encadré	59
Fig9 : Fait divers	59
Fig10 : Représentation graphique des titres informatifs dans <i>Actualité</i>	60
Fig11 : Représentation graphique des titres informatifs dans <i>L'internationale</i>	63
Fig12 : Représentation graphique des titres informatifs dans <i>Sports</i>	65
Fig13 : Représentation graphique de la structure du titre informatif.....	68
Fig14 : Schéma explicatif des relations intertitres	87
Fig15 : Représentation graphique des titres de l' <i>Edito</i>	92
Fig16 : Représentation graphique des titres du <i>Commentaire</i>	93
Fig17 : Représentation graphique des titres des quatre chroniques	96
Fig18 : Représentation graphique de la structure du titre commentatif.....	96
Fig19 : Le titre dans le contrat de Jakobson.....	107
Fig20 : Le schéma de Jakobson, révisé par Orecchioni	109
Fig21 : Le contrat de l'information médiatique	110
Fig22 : La forme canonique du discours direct.....	119
Fig23 : Le titre en discours direct	120
Fig24 : La citation reformulée.....	123

3. Index des auteurs

Adam :	22, 59, 79, 86, 101
Authier-Revuz :	128, 131
Bakhtine :	70, 117, 132
Bondol :	74
Bosredon :	7, 8, 114
Charaudeau :	9, 11, 14, 57, 58, 73, 76, 79, 110 111, 112, 113, 116, 117, 128 131, 146
De Bonville :	8, 81
De Broucker :	90
Duchet :	7
Ducrot :	69, 71, 102, 116, 138, 140
Dufour :	128, 131
Dugas :	52
Durrer :	86, 90
Elduayen :	115
Frandsen :	8
Galisson :	134
Genette :	7
Guentcheva :	126
Hoek :	7, 83
Kerbrat-Orecchioni :	79, 109, 110, 126
Lefevre :	74, 75, 76
Mangueneau :	14, 73, 74, 84, 90, 113, 116, 117 122, 123, 124, 125, 126, 128 130, 131, 132.
Mercier-Leca :	136
Moirand :	10, 12, 52, 55, 57, 100, 117, 129, 133
Monville-Burston :	178
Mouillaud :	9, 20
Mouriquand :	84
Nølke :	139
Olsen :	139
Peytard :	57, 124
Rabatel :	78, 80, 101
Rebeyrolle :	7
Rochard :	77
Robberecht :	149
Rosier :	117, 119
Schlessler-Gamelin :	144
Sueur :	9, 20

Sullet-Nylander :	9, 11, 69, 71, 115, 128, 139, 143
Tomassone :	50
Van dijk :	8
Vion :	77, 78
Virbel :	7

4. Index des abréviations

AD : Analyse du discours	13, 114
Adj : Adjectif	29, 44, 74, 79, 91
Adv : Adverbe	91
D : Déterminant	27, 29, 43
DR : Discours rapporté	114, 122, 123, 124, 125, 127, 129
DD : Discours direct	116, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 151
DI : Discours indirect	121, 122, 124, 151
CC : Complément circonstanciel	49
COD : Complément d'objet direct	42
EE : Effacement énonciatif	74, 75, 76, 77, 81
N : Nom	27, 29, 44
NPr : Nom prore	69
P : Phrase	31
PDV : Point de vue	135, 136
Pr : Pronom	29, 36
Pré : Préposition	44
SAdj : Syntagme adjectival	29, 41, 45, 47
SM : Syntagme minimal	60
SN : Syntagme nominal	23, 24, 30, 31, 32, 33, 34, 38, 39, 41 44, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 64 65, 66, 67, 75, 77, 81, 82, 91, 92, 93 94, 96, 97, 98, 99, 100, 104, 115
SNé : Syntagme nominal étendu	46
SNm : Syntagme nominal minimal	45
SP : Syntagme prépositionnel	27, 29, 31, 41, 43, 44, 45, 57, 48, 49 51, 59, 60, 62, 64, 74, 77, 78, 79, 89 90, 91, 96, 97, 101
SPV : Structure à prédicat verbal	21, 51, 60, 61, 63, 65, 67, 68, 70, 90 91, 94, 95, 97, 98, 101
SV : Syntagme verbal	26, 27, 31, 36, 43, 78
T : Titre	29
TC : Titre commentatif	36
TI : Titre informatif	20, 27
TR : Titre référentiel	20, 22
V : Verbe	27

Annexes

● **Annexe 1 : Liste des 300 titres**

1. *Le Soir d'Algérie*, la rubrique : *Actualité*

N°	Le titre	Date de parution
1	CONSEQUENCE DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU NOUVEAU CODE DE PROCÉDURE CIVILE L'Algérie sans tribunaux administratifs	2/05/2009
2	OUED CHORFA (AÏN DEFLA) Un attentat à la bombe fait 1 mort et 1 blessé parmi la garde communale	
3	DANS 47 AGENCES PRINCIPALES DE LA BADR Des produits d'assurance seront disponibles dès demain	
4	COUR DE TIZI-OUZOU Ouverture mardi prochain du procès par contumace du fils de Ali Benhadj	
5	COMITÉ POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS SYNDICALES : « Pas de changement pour les travailleurs »	3/05/2009
6	ZERHOUNI L'A DÉCLARÉ HIER : «Dissolution de l'APN, pourquoi pas ?»	
7	Bouteflika procède à la réouverture du Jardin d'Essai d'El-Hamma	
8	TRANSPORTS FERROVIAIRES Les tarifs revus à la hausse à partir d'aujourd'hui	4/05/2009
9	CRISE AU MSP 32 élus d'Alger claquent la porte	
10	CANDIDATS MALHEUREUX À LA PRÉSIDENTIELLE Que deviennent-ils?	5/05/2009
11	ABOUDJERRA SOLTANI, PRÉSIDENT DU MSP : « Il n'y aura pas de congrès extraordinaire »	
12	CONTRÔLE DE CONFORMITÉ DES VÉHICULES Les normes existent mais pas les équipements	6/05/2009
13	951 morts sur les routes durant le premier trimestre 2009	
14	CONSEIL D'ÉTAT Dossier introuvable et décision infondée	7/05/2009
15	L'ASSOCIATION SOS HÉPATITES TIRE LA SONNETTE D'ALARME 70% des malades contaminés chez le dentiste	
16	4 ^e RENCONTRE SCIENTIFIQUE DU DÉPARTEMENT DE PHARMACIE Pour une meilleure gestion des pharmacies centrales hospitalières	9/05/2009
17	MESURE DE PRÉVENTION CONTRE LA GRIPPE A Des caméras thermiques pour le port d'Oran	
18	UN FAIT HISTORIQUE PEU CONNU DE LA GUERRE CIVILE ESPAGNOLE (1936-1939): 500 Algériens ont combattu au sein des Brigades internationales	10/05/2009
19	ZIARI RÉPOND À ZERHOUNI : « Pas de dissolution de l'APN ! »	
20	Louisa Hanoune persiste et signe	10/05/2009
21	APRÈS UNE LONGUE MALADIE Mohamed Maghlaoui décédé jeudi	
22	OULD-ABBÈS L'A ANNONCÉ HIER Création d'un Observatoire de l'enfance en danger	10/05/2009
23	HANTÉS PAR LE SPECTRE D'UNE ANNÉE BLANCHE Les étudiants en médecine se prennent en main	
24	«LA PASSION DU DJANOUB» LANCE UN PROGRAMME DE PRISE EN CHARGE DES HARRAGA Un RDV pas du tout clandestin	

25	COMMERCE Le paiement par Internet, possible dès juillet 2009	11/05/2009
26	DIMINUTION DES RENTRÉES FISCALES AU 1 ^{er} TRIMESTRE 2009 La baisse des cours du pétrole en cause	
27	KPMG s'installe à Oran	
28	MAIN-D'OEUVRE ÉTRANGÈRE EXERÇANT EN ALGÉRIE La ruse des compagnies étrangères	12/05/2009
29	L'OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES ET LES ENTREPRISES PUBLIQUES COORDONNENT LEURS EFFORTS Vers l'unification des données statistiques économiques	13/05/2009
30	RETOUR DU BEAU TEMPS El harga reprend de plus belle	
31	TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET D'ARMES À FEU Batna au centre du crime organisé	
32	GRIPPE A/H1N1 53 hôpitaux mobilisés dans le dispositif de lutte	14/05/2009
33	CRISE AU MSP Soltani joue les prolongations	
34	ABDELAZIZ BELKHADEM CONFIRME Bouteflika effectuera une visite d'État en France	
35	GENDARMERIE NATIONALE Le général major Bousteila en Turquie	16/5/2009
36	DJEMAA SAHARIDJ (TIZI-OUZOU) Un terroriste abattu	
37	EL-TARF, COMMUNE DE CHEBAÏTA-MOKHTAR Les familles des émeutiers détenus bloquent la RN 16	
38	CONGRÈS EXTRAORDINAIRE ÉLECTIF DE L'ANR Ajournement de dernière minute	17/05/2009
39	VISITE DE BOUTEFLIKA EN FRANCE Aucune date n'a encore été arrêtée	
40	Fuite de gaz à la raffinerie de Skikda	
41	SITUATION SÉCURITAIRE De qui se moque Abou Mohamed Al-Magdissi ?	18/05/2009
42	HOSPITALO-UNIVERSITAIRES C'est la fin de la grève	
43	PROCÈS DES SIX FEMMES ACCUSÉES DE TENTATIVES DE KIDNAPPING D'ENFANTS À AHNIF Trois ans avec sursis...et des interrogations	
44	GRÈVE DU CNES À PARTIR DU 30 MAI Le pourrissement gagne l'université	19/05/2009
45	EHS DRID-HOCINE Les paramédicaux reprennent la protestation	
46	ELLE ACCUEILLE LAKHDAR BOUMEDIÈNE, LIBÉRÉ DE GUANTANAMO La France, généreuse?	
47	TRIBUNAL D'ALGER Le procès des terroristes du GSPC responsables du rapt de touristes européens renvoyé	18/05/2009
48	L'affaire Safia prend une nouvelle tournure	
49	Mort mystérieuse d'un garde communal à Djebba	
50	CLASSÉS HÔTELS 5 ÉTOILES Le Sheraton, Club-des-Pins et El-Aurassi risquent d'être déclassés	19/05/2009

2. *Liberté*, la rubrique : *L'internationale*

N°	Le titre	Date de parution
51	L'ONU OPTÉ POUR DES NÉGOCIATIONS SANS CONDITIONS PRÉALABLES SUR LE SAHARA OCCIDENTAL Rabat obligé de revenir aux pourparlers avec le Polisario	2/05/2009
52	APRÈS LA VICTOIRE DE L'OPPOSITION SÉNÉGALAISE AUX MUNICIPALES Le rêve de Wade de se faire remplacer par son fils s'est évaporé	
53	RAPPORT AMÉRICAIN SUR LE TERRORISME L'Iran principal Etat terroriste, AL-QAÏDA menace numéro un, selon Washington	
54	AUTODÉTERMINATION DU PEUPLE SAHRAOUI L'Algérie salue le soutien des pays non-alignés	
55	JÉRUSALEM L'ONU appelle Israël à geler la démolition de maisons arabes	
56	OBAMA ET LE SAHARA OCCIDENTAL Un dossier sur la table du bureau ovale	3/05/2009
57	AMÉRIQUE LATINE Quand la CIA espionne les chefs d'Etat !	
58	PERCÉE DE PÉKIN ET DE TÉHÉRAN EN AMÉRIQUE LATINE Clinton se fait du souci	
59	UN EX-PRÉSIDENT DE LA KNESSET Lieberman est une « menace » pour Israël	
60	REPORT DE LA RÉUNION UNION EUROPÉENNE – ISRAËL Ultime manœuvre pour gagner du temps de Netanyahu	
61	LES ÉTATS-UNIS DÉSIGNENT CUBA COMME "ÉTAT TERRORISTE" "Obama devrait avoir honte", estime Fidel Castro	4/05/2009
62	ELLE A FAILLI À SA MISSION ET DISCRÉDITÉ L'ONU La Minurso n'a plus rien à faire au Sahara occidental	
63	GAZA Deux palestiniens tués par des raids aériens	
64	POUR LES RÉPUBLICAINS, LES CENT JOURS DE BARACK OBAMA C'EST : "Dépenses, taxes et emprunts"	
65	YÉMEN Huit morts dans des troubles dans le sud du pays	
66	EN ÉCHANGE D'UN DÉPÔT DES ARMES Le président nigérien propose une amnistie aux rebelles touaregs	5/05/2009
67	SON FILS EST PRESSENTI COMME SON DAUPHIN Wade du Sénégal succombe à la tentation	
68	ESPAGNE Le juge poursuit son enquête sur Israël contre l'avis du parquet	
69	LE PRÉSIDENT AHMADINEJAD Y SERA EN TOURNÉE LES 7 ET 8 MAI Téhéran intensifie ses liens avec l'Amérique latine	
70	GRÂCE À LA MÉDIATION DU QATAR Accord sur une réconciliation entre le Soudan et le Tchad	
71	UN RAPPORT DE L'ONU CONFIRME L'EXISTENCE D'UN CENTRE SECRET D'INTERROGATOIRE "l'installation 1 391" où Israël torture les Palestiniens	6/05/2009
72	ZUMA SACRÉ PRÉSIDENT Dans une Afrique du sud minée par les contradictions	
73	Qui sera la première dame ?	
74	ARSENAL NUCLÉAIRE PAKISTANAIS La menace des talibans plane	

75	GUERRES EN AFGHANISTAN ET EN IRAK Obama demande 94,2 milliards de dollars	
76	UNE ENQUÊTE SUR LEURS BIENS EN FRANCE POURRAIT ÊTRE OUVERTE Menace judiciaire sur trois présidents africains	
77	AFGHANISTAN Plus de 100 civils tués dans un bombardement américain	7/05/2009
78	PARLEMENT EUROPÉEN Le Pen ne présidera pas la réunion inaugurale	
79	GUINÉE La junte s'engage à ne pas participer aux élections	
80	INCURSION REBELLE AU TCHAD L'UA préoccupée	
81	TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION NUCLÉAIRE Israël maintient son refus d'y adhérer	
82	LA POUDRIÈRE PAKISTANO-AFGHANE Première crise politico-militaire pour Obama	
83	SARKOZY REPOUSSELE PROCÈS DE 3 PRÉSIDENTS AFRICAINS pour sauver la Françafrique	9/05/2009
84	NOUVELLE INSURRECTION AU TCHAD La rébellion s'unit pour renverser Deby	
85	ISRAËL TOUJOURS IMPUNI POUR SES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ L'ONU se déjuge	
86	IL LEUR ADRESSERA UN GRAND DISCOURS LE 4 JUIN EN ÉGYPTÉ Obama déterminé à réconcilier l'Amérique et les musulmans	
87	AFRIQUE DU SUD Zuma s'engage à revenir à l'esprit de Mandela	
88	PRÉSIDENTIELLE IRANIENNE Ahmadinejad affrontera réformateurs et conservateurs	10/05/2009
89	TCHAD Accalmie sur le front des combats	
90	AU DEUXIÈME JOUR DE SA VISITE EN JORDANIE Le pape dénonce la "manipulation idéologique de la religion"	
91	IL A APPELÉ LES PALESTINIENS À RÉSISTER À LA TENTATION TERRORISTE Le pape assimile la lutte pour la liberté au terrorisme	
92	GUANTANAMO Rétablissement imminent des tribunaux d'exception améliorés	
93	PRÉSIDENTIELLE NIGÉRIENNE Mamadou Tandja planifie son maintien au pouvoir	14/05/2009
94	BOMBES À SOUS-MUNITIONS LARGUÉES PAR ISRAËL AU LIBAN Remise à la fin des cartes de localisation	
95	OMAR BONGO HOSPITALISÉ EN ESPAGNE Fin de règne pour le doyen de la chefferie africaine ?	
96	IL ANNONCE L'INSTALLATION PROCHAINE DU SECRÉTARIAT À BARCELONE Moratinos tente de ranimer l'Union pour la Méditerranée	
97	NUCLÉAIRE Les cinq « grands » se prononcent pour le désarmement et la non-prolifération	17/05/2009
98	ABDALLAH GÜL EN SYRIE La diplomatie très active d'Ankara avec ses voisins	
99	PALESTINE Une cinquième session du dialogue interpalestinien s'ouvre au Caire	
100	LÉGISLATIVES EN INDE Victoire triomphale du Parti du Congrès au pouvoir	

3. *El Watan*, la rubrique : *Sports*

N°	Le titre	Date de parution
101	INTERRÉGIONS. 27 ^e JOURNÉE El Biar condamné à la relégation	2/05/2009
102	JUDO Ourdane et Haddid en or	
103	WRBM 1 - WAB 2 Boufarik enfonce M'sila	
104	USMMH 4 - RCBOR 0 Hadjout frappe fort	
105	CHALLENGE DE TUNIS Ouahab éliminé	
106	BENNOUR (RCBOR) «Nous devons réagir»	
107	MEDDAHI (PDT JSMC) «On a vécu un cauchemar»	
108	CSNL 0 - JSMC 1 Fin de match houleuse	
109	NARBR 2 - IBKEK 2 Khemis El Khechna revient de loin	
110	ANGLETERRE. 35 ^e JOURNÉE Un grand pas pour Manchester United	3/05/2009
111	JOURNÉE MONDIALE DE LA PRESSE La profession en débat à El Khabar	
112	VOLLEY-BALL MBB – NRBBA en finale	
113	HANDBALL – DAMES GSP – HBCEB en finale	4/05/2009
114	ESPAGNE - 34 ^e JOURNÉE Le Barça humilie le Real	
115	COUPE DE GRÈCE Jusqu'au bout du suspense	
116	FRANCE - 34 ^e JOURNÉE Fin de règne à Lyon	
117	LIGUE DES CHAMPIONS EUROPÉENNE Manchester United sur ses gardes	5/05/2009
118	ATHLÉTISME Le 3^e mile de la Mitidja ce vendredi	
119	CLÔTURE DES CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE JUDO Nos dames OK, les messieurs KO	
120	VOLLEY-BALL Tournoi international à Sétif	6/05/2009
121	DEMI-FINALE RETOURDE LA LIGUEDES CHAMPIONS Le Barça d'attaque face à Chelsea	
122	JUDO : GRAND PRIX INTERNATIONAL DE TUNIS L'Algérie présente	7/05/2009
123	LIGUE DES CHAMPIONS Arsenal giflé	
124	ATHLÉTISME Huit Algériens à Doha	
125	MOHAMED SEDDIKI (ENTRAÎNEUR DE L'USMM HADJOUT) «Hadjout sera champion»	9/05/2009

126	HANDBALL. MONDIAL JUNIORS L'Algérie dans le groupe D	
127	FAROUK ALLOU. (Pdt. de l'IBKEK) «Où est passée notre subvention ?»	
128	AÏT ATHMANE. (Pdt. du WAB Tissemsilt) «Que le meilleur gagne»	
129	MEETING DE MONTGERON Baptême du feu pour Touil	
130	KHEMIS MILIANA La petite reine à l'honneur	
131	CSN LAGHOUAT Fin de saison à huis clos	
132	ESPAGNE. 35e JOURNÉE Valence défend ses intérêts et ceux du Barça	
133	COUPE DE FRANCE Guingamp entre dans l'histoire	11/05/2009
134	GRAND PRIX DE JUDO DE TUNIS Les Algériens en apprentissage	
135	CRB 1 - NAHD 0 Nibié met fin à la suprématie du Nasria	
136	USM ANNABA Les révélations de Menadi	
137	MSPB 0 - ESS 0 La baraka de Boultif	12/05/2009
138	CA BATNA Benyelles optimiste	
139	MILE DE LA MITIDJA Dahmani et Makhloufi dominant	
140	JSMB 2 - ASO 0 Les Béjaouis logiquement	
141	STADE DU 5 JUILLET La pelouse réceptionnée le 22 mai	
142	ATHLÉTISME Première victoire de Touil	
143	LUTTE : CHAMPIONNAT D'AFRIQUE Les Verts demain à Casa	13/05/2009
144	ÉCHECS Développement de la discipline en Algérie	
145	DOPAGE Guardiola disculpé	
146	ATHLÉTISME Saïdi Sief se prépare à Tikjda	
147	JUDO Soraya Haddad est de retour	14/05/2009
148	EQUIPE NATIONALE Saâdane maintient le même effectif	
149	INTERRÉGIONS. 28e JOURNÉE DU GROUPE CENTRE Le WA Boufarik revient à un point de l'USM Hadjout	
150	TAEKWONDO Guelmami champion méditerranéen	16/05/2009

4. *Liberté, L'éditorial : Edito*

N°	Le titre	Date de parution
1	<i>Front social</i>	2/05/2009
2	<i>Bilan d'une étape</i>	3/05/2009
3	<i>Chantage à la libyenne</i>	4/05/2009
4	<i>Fermeté</i>	5/05/2009
5	<i>Bombe à retardement</i>	6/05/2009
6	<i>Otages</i>	7/05/2009
7	<i>Défi</i>	10/05/2009
8	<i>Appel gratuit</i>	11/05/2009
9	<i>À suivre</i>	12/05/2009
10	<i>Petits gestes</i>	13/05/2009
11	<i>Prémisses</i>	14/05/2009
12	<i>Mise en Seine</i>	16/05/2009
13	<i>Feuille de route</i>	17/05/2009
14	<i>De la non gestion</i>	18/05/2009
15	<i>Dynamique</i>	19/05/2009
16	<i>Suspense</i>	20/05/2009
17	<i>Entre le marteau et l'enclume</i>	21/05/2009
18	<i>Les effets de la prohibition</i>	23/05/2009
19	<i>Illégitime défoncé</i>	24/05/2009
20	<i>Potentiel</i>	25/05/2009
21	<i>Les autres</i>	26/05/2009
22	<i>Répliques</i>	27/05/2009
23	<i>Fetwas</i>	28/05/2009
24	<i>Pavlovien</i>	30/05/2009
25	<i>Double détente</i>	31/05/2009

5. *El Watan*, le Commentaire

N°	Le titre	Date de parution
26	<i>Sale temps pour les syndicalistes !</i>	2/05/2009
27	<i>Le discours et la méthode</i>	3/05/2009
28	<i>L'alternative</i>	4/05/2009
29	<i>Le sens des mots</i>	5/05/2009
30	<i>Rendez- nous nos martyrs !</i>	6/05/2009
31	<i>Le mauvais choix</i>	7/05/2009
32	<i>Cannes encore sans les Algériens</i>	9/05/2009
33	<i>Saison des guerres</i>	11/05/2009
34	<i>Espaces perdus</i>	12/05/2009
35	<i>Ahmadinejad en pole position</i>	13/05/2009
36	<i>Vœux pieux</i>	14/05/2009
37	<i>Le prélude à la reprise</i>	16/05/2009
38	<i>Survivances</i>	17/05/2009
39	<i>Provocation israélienne</i>	18/05/2009
40	<i>L'empreinte du passé</i>	20/05/2009
41	<i>Une coupe pour une fête</i>	21/05/2009
42	<i>Les porte- flingues égyptiens</i>	23/05/2009
43	<i>Mission impossible</i>	24/05/2009
44	<i>Trous de mémoire</i>	25/05/2009
45	<i>Simple formalité d'usage</i>	26/05/2009
46	<i>Ville sans loi ?</i>	27/05/2009
47	<i>Paroxysme</i>	28/05/2009
48	<i>L'OPEP remonte la pente</i>	30/05/2009
49	<i>Un challenge inégal</i>	31/05/2009
50	<i>Visite éclair</i>	1/06/2009

6. *Le Soir d'Algérie*, la chronique : *Pause café*

N°	Le titre	Date de parution
51	<i>Mabrouk !</i>	2/05/2009
52	<i>L'autoroute et les deux ringos</i>	3/05/2009
53	<i>Yes, we can...</i>	4/05/2009
54	<i>Vox Populi: L'Algérie me manque</i>	5/05/2009
55	<i>Cause toujours!</i>	6/05/2009
56	<i>L'épidémie a fait 4 686 morts !</i>	7/05/2009
57	<i>La photo du Matin du 9 mai 1999</i>	9/05/2009
58	<i>Fouillez, fouillez, madame la juge</i>	10/05/2009
59	<i>Moudjahidine et taxis : en finir une fois pour toutes !</i>	11/05/2009
60	<i>«Le plus grand d'Afrique»</i>	12/05/2009
61	<i>Nous avons des solutions ; ils n'en ont pas !</i>	13/05/2009
62	<i>Défi</i>	14/05/2009
63	<i>Routes de campagne</i>	16/05/2009
64	<i>Adel est parti</i>	17/05/2009
65	<i>J'ai un vœu</i>	20/05/2009
66	<i>Grève</i>	21/05/2009
67	<i>Quand mon pays avait des moustaches</i>	23/05/2009
68	<i>Ramenez des ministres chinois, tant que vous y êtes !</i>	24/05/2009
69	<i>Presse et corruption</i>	25/05/2009
70	<i>«Coercition politique»</i>	26/05/2009
71	<i>Voyage dans le temps</i>	27/05/2009
72	<i>Délires</i>	28/05/2009
73	<i>Paradoxe oranais</i>	1/06/2009
74	<i>L'émigré qui croyait au bled...</i>	2/06/2009
75	<i>BBA, 23h...</i>	4/06/2009

7. *Le Soir d'Algérie*, la chronique : *Pousse avec eux*

N°	Le titre	Date de parution
76	<i>Le mot qui tue!</i>	2/05/2009
77	<i>Qu'avez-vous fait des gens heureux ?</i>	3/05/2009
78	<i>chiche! Si tu m'aimes !</i>	4/05/2009
79	<i>Rabbi yestar !</i>	5/05/2009
80	<i>Le Samu politique selon Louisa !</i>	6/05/2009
81	<i>Que reste-t-il aux naufragés lorsque le radeau a été mangé par la méduse ?</i>	7/05/2009
82	<i>Lettre à mes futurs compatriotes !</i>	9/05/2009
83	<i>Je revendique le droit à l'indifférence citoyenne</i>	10/05/2009
84	<i>La Maison du Bonheur!</i>	11/05/2009
85	<i>Méchants hier, bons aujourd'hui, des saints demain</i>	12/05/2009
86	<i>Les couloirs parallèles du régime !</i>	13/05/2009
87	<i>Alphabet mortel !</i>	16/05/2009
88	<i>Abdelmadjid et sa république islamique !</i>	17/05/2009
89	<i>La pilule du bonheur et les schtroumpfs grincheux !</i>	18/05/2009
90	<i>Querelles au Club !</i>	19/05/2009
91	<i>Les guerres prêt-à-porter !</i>	20/05/2009
92	<i>au-dessus des lois, vachement au-dessus</i>	21/05/2009
93	<i>5 martyrs, des spécialistes et un barbu !</i>	23/05/2009
94	<i>Papa, quand je serai grand, je veux applaudir !</i>	24/05/2009
95	<i>En matière de main, tout est dans le coude !</i>	25/05/2009
96	<i>Si même les girouettes s'y mettent maintenant</i>	26/05/2009
97	<i>Tant que vous fermez les yeux...</i>	27/05/2009
98	<i>Au nom de la rose !</i>	28/05/2009
99	<i>Faut se presser de faire vite !</i>	30/05/2009
100	<i>Présentez des excuses, Madame</i>	31/05/2009

8. *El Watan*, la chronique : *Point zéro*

N°	Le titre	Date de parution
101	<i>Il y a combien de Bouteflika ?</i>	2/05/2009
102	<i>3 mai, la pompe fonctionne encore</i>	3/05/2009
103	<i>La diplomatie du message</i>	4/05/2009
104	<i>Viol à perpétuité</i>	5/05/2009
105	<i>Le mystère de la plénitude</i>	6/05/2009
106	<i>Le vent, seul vecteur de la parole</i>	9/05/2009
107	<i>Et ta mer ?</i>	11/05/2009
108	<i>La plus belle histoire d'amour</i>	12/05/2009
109	<i>Le problème de l'atome lourd</i>	13/05/2009
110	<i>Où s'arrête l'Afrique ?</i>	16/05/2009
111	<i>PPPP</i>	17/05/2009
112	<i>A quoi rêvent les sangliers ?</i>	18/05/2009
113	<i>Deux patients dans une salle d'attente</i>	19/05/2009
114	<i>Le poster qui cache le trou</i>	20/05/2009
115	<i>Les journées sans</i>	23/05/2009
116	<i>La mère de toutes les batailles</i>	24/05/2009
117	<i>Une fille et un garçon sont dans le même bateau...</i>	25/05/2009
118	<i>La dureté du blé tendre</i>	26/05/2009
119	<i>Avancer résolument vers la résolution</i>	27/05/2009
120	<i>L'ascenseur horizontal</i>	30/05/2009
121	<i>Agréments et désagréments d'une dictature</i>	31/05/2009
122	<i>Temmar et l'istitmar</i>	1/06/2009
123	<i>Le jamais et le toujours</i>	2/06/2009
124	<i>35 millions de Cambodgiens en Algérie</i>	3/06/2009
125	<i>Le tropisme du cancer</i>	7/06/2009

9. *Liberté, la chronique : Contre champ*

N°	Le titre	Date de parution
126	<i>Il était une fois la liberté de la presse</i>	3/05/2009
127	<i>Carte de presse : assainissement ou nettoyage ?</i>	4/05/2009
128	<i>Le monde surréaliste de la réconciliation</i>	5/05/2009
129	<i>La mort d'une (autre) librairie</i>	6/05/2009
130	<i>Les dirigeants africains face à l'insécurité judiciaire</i>	7/05/2009
131	<i>La liberté de presse "réconciliée"</i>	10/05/2009
132	<i>D'où viennent les harragas ?</i>	11/05/2009
133	<i>Où est passé le Conseil des ministres ?</i>	12/05/2009
134	<i>Le système de l'emploi politique</i>	13/05/2009
135	<i>Une CNPPDH "crédibilisée" pour l'amnistie générale</i>	14/05/2009
136	<i>Rente et sous-développement technologique</i>	17/05/2009
137	<i>L'Algérie des journaux et du discours politique</i>	18/05/2009
138	<i>Le FCE, entre politique et économie</i>	19/05/2009
139	<i>La régression au programme</i>	20/05/2009
140	<i>Réconciliation infinie</i>	21/05/2009
141	<i>Il y a des jours sans...</i>	24/05/2009
142	<i>Le responsable et le harraga</i>	25/05/2009
143	<i>Le plan du gouvernement, il peut le faire !</i>	26/05/2009
144	<i>Ce moment d'humilité gouvernementale</i>	27/05/2009
145	<i>La réconciliation, coûte que coûte ?</i>	28/05/2009
146	<i>Algérie-France : diplomatie creuse et pompeuse</i>	31/05/2009
147	<i>Le silence musulman devant la tragédie pakistanaise</i>	1/06/2009
148	<i>La foire, un simple rituel ?</i>	2/06/2009
149	<i>L'information et l'image du pays</i>	3/06/2009
150	<i>Algérie-France : partenariat ou commerce ?</i>	4/06/2009

● **Annexe 2 : Liste des 10 titres supplémentaires**

N°	Le titre	Date de parution	Page	
1	BIOGRAPHIE D'une braise naquit le volcan	5/05/2009	7	<i>Le Soir d'Algérie</i>
2	INTÉGRATION DES TIC DANS LES PME ALGÉRIENNES www : wait wait wait...	5/05/2009	5	
3	DIAR EL AFIA À BOUROUBA Le quartier oublié	2/05/2009	10	<i>El Watan</i>
4	BOUTEFLIKA ET LES MÉDIAS Le temps presse...	4/05/2009	2	
5	L'EX-VILLAGE SOCIALISTE DE BELGHIMOUZE (COMMUNE D'EI ANCER) Nostalgia...	4/05/2009	12	
6	ORAN. FESTIVAL CULTUREL ESPAGNOL DURANT LE MOIS DE MAI Viva España !	4/05/2009	17	
7	DJAMAL OULD ABBÈS À AÏN TÉMOUCHENT «Rabi yahdikoum, ya el harraga !»	6/05/2009	11	
8	ADHÉSION DE L'ALGÉRIE À L'OMC «L'UE a failli à ses engagements», selon Djaaboub	21/05/2009	4	
9	ACCORD D'ASSOCIATION ALGÉRIE - UNION EUROPÉENNE Le torchon brûle entre Alger et Bruxelles	23/05/2009	1&5	
10	SOUTIEN À L'AGRICULTURE ET AUX ENTREPRISES PUBLIQUES L'Etat casse sa tirelire	30/05/2009	1&2	

● Annexe 3 : Les articles

1. LA CONSOMMATION DE CETTE DROGUE A QUADRUPLÉ EN UN AN EN ALGÉRIE *Alerte au cannabis !*

Le cannabis reste en tête du trafic et de la consommation de drogue dans notre pays à cause de la proximité du Maroc, connu pour être le plus important producteur de cannabis dans le monde.

“D’un pays de transit, nous sommes devenus un pays de consommation de drogue, et cette consommation devient de plus en plus dangereuse”, a affirmé, hier, M. Abdelmalek Sayeh, DG de l’Office national de prévention et de lutte contre la drogue et la toxicomanie, lors d’une rencontre organisée, hier, au Cercle de l’armée de Béni-Messous, sur l’application de la loi n°18-04 du 25 décembre 2004 relative à la prévention et à la répression de l’usage et du trafic illicite de drogue et de substances psychotropes. Il explique qu’il devient de plus en plus difficile pour les narcotrafiquants de transiter leurs marchandises via l’Algérie vers l’Europe, notamment la France, l’Espagne et l’Italie qui connaissent une stabilité de la consommation à cause de “leurs frontières qui deviennent de plus en plus hermétiques. Alors la drogue, qui n’arrive pas à être acheminée vers ces pays, reste en Algérie. Les magistrats et les services de sécurité le savent”. M. Sayeh soutient que la plupart des contrebandiers se sont convertis en narcotrafiquants et inversement, ces derniers se spécialisent dans différents “créneaux” comme le trafic de la marchandise. “Il y a plusieurs itinéraires entre l’Afrique et l’Europe, mais les chemins les plus utilisés sont ceux de la Tunisie, du Maroc et en particulier l’Algérie parce qu’ils sont les moins chers”. Selon le DG de l’Office national de prévention et de lutte contre la drogue et la toxicomanie, la plupart des trafiquants de drogue étrangers ont cédé leurs parts de ce marché aux Algériens, depuis l’apparition du terrorisme. Il révèle, par ailleurs, que les services maritimes français ont informé récemment les autorités algériennes de l’interception d’un navire en provenance du Brésil à destination de l’Algérie contenant plus de trois tonnes de cocaïne. Toutefois, affirme-t-il, le cannabis reste en tête du trafic et de la consommation de drogue dans notre pays à cause de la proximité du Maroc, connu pour être le plus important producteur de cannabis dans le monde. Enfin, M. Sayeh affirme que 80% des consommateurs de drogue algériens ont entre 16 et 30 ans. “C’est un indice très inquiétant d’autant que le taux de consommation de drogue est en constante augmentation”. Pour sa part, le professeur en psychiatrie M. Ridouh est d’avis que les kamikazes “sont des gens conscients et responsables de leurs actes. Ce qui est préoccupant, c’est la prévalence de la petite criminalité. Nous avons peu de centres de désintoxication”. Quant à M. Étienne Apaire, président de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie en France, il fait le pari que d’ici 10 ans, notre pays sera touché par les drogues de synthèse. “Le trafic de stupéfiants a pris encore de l’ampleur. Ce sont des centaines de milliards d’euros qui sont en cause. Il faut mettre des dispositifs pour saisir l’argent de la drogue pour que, quand les narcotrafiquants sortent de la prison, ils ne récupèrent pas cet argent. La meilleure solution, c’est de travailler ensemble”. C’est pour cette raison, annonce-t-il, que la France a pris la décision de mettre en place un centre d’échange d’informations, “surtout ce qui se passe en

Méditerranée. Il y va de l'intérêt de l'Algérie d'être présente dans ce centre". Pour ce qui est de la loi numéro 04-18 du 25 décembre 2004 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicite de la drogue et de substances psychotropes, comme son intitulé l'indique, elle se caractérise par de nouvelles dispositions d'ordre préventif et curatif en plus des mesures de répression. En d'autres termes, le législateur préconise l'abandon des poursuites judiciaires à l'encontre des personnes qui se sont conformées au traitement médical de désintoxication. Sur le terrain, l'application de ces principes de loi n'a pas toujours été évidente à cause particulièrement du manque de clarté des procédures de mise en œuvre et l'insuffisance des infrastructures de traitement des toxicomanes. C'est ce constat qui a poussé l'Office national de prévention et de lutte contre la drogue et la toxicomanie, en collaboration avec le réseau Mednet de coopération dans le domaine de la prévention et de lutte contre la drogue, à organiser ces journées d'étude en vue d'améliorer les connaissances des personnes chargées de l'application des lois et de s'informer sur l'expérience d'autres pays dans le domaine. Par N.H.

(Liberté, L'actualité en question, article paru le : 06/05/2009, p 03)

2. Bombe à retardement

Ce n'est pas faire preuve de scepticisme ou d'alarmisme que d'affirmer aujourd'hui que c'est au sein de la jeunesse algérienne, contaminée à présent par les maux que sont la violence, le suicide et la drogue, que se niche peut-être la plus grande menace sur la stabilité du pays.

Le fait est terrifiant : on consomme en Algérie quatre fois plus de cannabis qu'il y a un an. Il n'est sans doute pas besoin d'une enquête approfondie pour se convaincre que si les choses restent en l'état, d'autres drogues, plus dures, genre héroïne ou cocaïne, sont promises à un bel avenir chez nous. Qu'on ne vienne surtout pas contredire cette mauvaise prophétie au nom de la culture ou de la sociologie algérienne. On avait trop longtemps cru que cette culture et cette sociologie prémunissaient la société contre les tentations extrêmes. Jusqu'au temps où le terrorisme a fait irruption dans notre quotidien, même si certains jurent encore qu'il est étranger à nos valeurs. Jusqu'à récemment encore, le suicide et la hargha n'étaient même pas envisagés comme des phénomènes pouvant se faire jour de ce côté-ci de la Méditerranée. C'est qu'on n'a pas fini de compter les dégâts de notre prétendue spécificité. Car dans notre pays, on n'a certainement pas pour... spécificité de voir venir les catastrophes. Même si, depuis le temps qu'ils nous tombent sur la tête, on a quelque peu appris à gérer, plutôt mal, les cataclysmes en tous genres et les nuisances qu'ils charrient. De là à les prévenir... Et dire que gouverner, c'est prévoir ! Ce n'est pas faire preuve de scepticisme ou d'alarmisme que d'affirmer aujourd'hui que c'est au sein de la jeunesse algérienne, contaminée à présent par les maux que sont la violence, le suicide et la drogue, que se niche peut-être la plus grande menace sur la stabilité du pays. La bombe à retardement est en place, bel et bien amorcée. C'est dire qu'il y a du pain sur la planche pour les artificiers que sont les gouvernants. La question est de savoir s'ils vont s'en occuper, à temps, c'est-à-dire dès maintenant, et de la manière qui correspond le mieux à la nature de la menace qui, n'en doutons surtout pas, est d'ordre

politique. La même question doit sans doute être posée autrement : les institutions du pays, dans l'état qui est le leur aujourd'hui, sont-elles en mesure de concevoir une thérapie à même d'annihiler une telle menace ? Les paris sont ouverts. Par S. C.

(Liberté, Edito, éditorial paru le : 06/05/2009, p 03)

3. ABDELAZIZ BELKHADEM CONFIRME **Bouteflika effectuera une visite d'État en France**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a bien l'intention d'honorer l'invitation de son homologue français pour une visite d'Etat en France. «Le président a accepté le principe d'une visite d'Etat en France», a affirmé hier Abdelaziz Belkhadem qui a animé une conférence de presse en sa qualité de président de l'Alliance présidentielle.

Belkhadem, qui présidait hier une réunion d'évaluation de la campagne électorale menée par l'Alliance présidentielle en faveur du candidat Bouteflika, a précisé toutefois qu'aucun calendrier n'a été arrêté pour cette visite. Il a considéré que cela relevait du ressort de la diplomatie. Rappelons que la spéculation médiatique a évoqué le mois de juin prochain comme période où devrait être effectuée cette visite. Par ailleurs, et profitant de l'opportunité de ce rendez-vous médiatique, Belkhadem a démenti l'assertion qui a voulu que Ouyahia et lui ont été sommés par le président Bouteflika de choisir entre la responsabilité partisane et la fonction gouvernementale. «Le président Bouteflika n'a pas reçu Ouyahia et Belkhadem pour leur dire de choisir entre le gouvernement et leurs partis. C'est faux», a-t-il tenu à signifier. Evidemment, Belkhadem est contre la dissolution de l'APN revendiquée par, notamment, Louisa Hanoune. «On est contre la dissolution de l'Assemblée pour au moins trois raisons. D'abord, l'Etat algérien ne commence pas aujourd'hui pour mettre en place une Assemblée constituante. Ensuite, on est majoritaire au niveau du Parlement et donc nous n'allons pas nous faire hara-kiri et, enfin, il n'y a pas de crise qui inciterait à cette dissolution». Par S. A. I.

(Le Soir d'Algérie, Actualité, article paru le : 14/05/2009, p 03)

4. CANDIDATS MALHEUREUX À LA PRÉSIDENTIELLE **Que deviennent-ils?**

Le 9 avril au soir, ils avaient perdu le peu d'illusions qui leur restaient. Louisa Hanoune, Moussa Touati, Fawzi Rebaïne, Djahid Younsi et Mohamed Saïd passaient du statut de candidats à celui de recalés. Le score attribué à Bouteflika ne leur a laissé aucune chance. En se partageant les 9,77% restants, les «concurrents» de Bouteflika ont été confirmés dans leur statut de figurants. Avec des scores qui frisent le ridicule, les cinq candidats malheureux ont vite fermé la parenthèse de l'élection présidentielle. Près d'un mois plus tard, que deviennent-ils ? Tentative de réponse...

Louisa Hanoune : dans la peau de l'opposante

Lendemain d'élections difficile pour la première dame du Parti des travailleurs. Louiza Hanoune, qui, le jour du scrutin avait dénoncé une fraude sans pareille, est montée au créneau le lendemain de l'annonce des résultats «officiels». Avec un discours rarement aussi virulent, Hanoune a revêtu le costume d'opposante pour dénoncer un système qui s'accroche aux vieilles pratiques mais la secrétaire générale du Parti des travailleurs s'est vite ressaisie pour se concentrer sur les priorités de sa formation politique : dissolution du Parlement, préservation de l'unité du pays et lutte pour une stratégie économique plus claire font partie des luttes qu'elle mène. Avec une grande débauche d'énergie, le parti organise des activités pratiquement tous les week-ends. Le PT veut profiter de la dynamique née des élections pour remobiliser ses troupes. L'élection présidentielle, c'est déjà de l'ordre du passé...

Fawzi Rebaïne : retour à la «normale»

Lanterne rouge de la «compétition», Fawzi Rebaïne, classé cinquième dans un premier temps puis bon dernier, a tenté de renverser la situation en sa faveur. Son directeur de campagne déclarait au lendemain de la proclamation des résultats définitifs que «les résultats de cette élection sont trafiqués C'est une décision politique qui est venue sanctionner M. Rebaïne pour les critiques qu'il avait émises à l'encontre du pouvoir. Ils n'illustrent en aucun cas un mérite politique. Je pense qu'il s'agit plutôt d'une mesure de rétention. On nous enlève 80 000 voix pour les partager entre Abdelaziz Bouteflika et Mohamed Saïd en récompense à son message de félicitations adressé au candidat gagnant». Voilà qui résume l'état d'esprit de Fawzi Rebaïne qui, aussitôt le dossier de l'élection clos, est retombé dans un silence dont il ne sortira probablement pas avant de nouvelles échéances électorales.

Moussa Touati : face à la Dissidence

Il pensait créer la surprise, il a été «surpris » de voir que son heure n'a pas encore sonné. Criant au scandale, dénonçant la fraude, le président du Front national algérien s'est néanmoins rapidement tourné vers les affaires internes du parti. Le FNA fait, en effet, face à un mouvement de dissidence que le numéro un a de tout temps tenté de minimiser. Les opposants à Touati ont pourtant pris les choses en main en organisant un congrès parallèle. Fort du soutien de Zerhouni, le numéro un du FNA a tenté d'étouffer le mouvement de dissidence et continue son bonhomme de chemin, en se présentant comme l'opposant numéro un, un rôle qu'il compte continuer de jouer.

Djahid Younsi : en quête de leadership

Après avoir vainement tenté de rapprocher les frères ennemis dans son propre camp, Djahid Younis, secrétaire général d'El-Islah, a finalement réussi à être désigné comme le candidat de son parti. Une «performance» pour un parti qui n'a pas fini d'être tiraillé et de subir les luttes de leadership qui ont souvent eu raison de sa cohésion. Passé l'épreuve de l'élection présidentielle, Younsi préfère aujourd'hui se tourner vers son parti en quête d'une restructuration. Il table sur une plus grande capitalisation de la sympathie qu'il dit avoir perçue pendant la campagne électorale. Profitant de l'état de dislocation de la mouvance islamiste, il ne désespère pas d'incarner ce courant et d'en devenir un leader. D'ailleurs, il ne veut même pas entendre parler d'un rapprochement avec Djaballah.

Mohamed Saïd : cap sur «la liberté et la justice»

S'il y a un candidat qui a préféré tirer un trait sur l'élection présidentielle, c'est bien Mohamed Saïd. Au lendemain de la proclamation des résultats officiels, il a étonné en déclarant «la campagne électorale est derrière moi. Je l'ai dit lors de la campagne électorale, les chiffres ne m'intéressent pas. Mon objectif était de créer et lancer mon parti politique. J'étais conséquent avec moi-même, El-Mouradia ne m'intéressait pas. Maintenant, je me prépare à déposer le dossier d'agrément de mon parti». Considérant que l'action politique ne se résume pas aux élections, il se dit prêt à mener le combat sur un autre terrain. Par N. I.

(Le Soir d'Algérie, Actualité, article paru le : 04/05/2009, p 03)

5. Quand mon pays avait des moustaches

*«Fin 2006, les dirigeants d'Eurest décident de casser le syndicat de leur base de Hassi Messaoud. La direction décide alors de «faire un exemple» en suspendant Yassine Zaïd, élu secrétaire de la section syndicale qui refuse de renier son engagement. Fin 2008, la Confédération syndicale internationale épingle l'Algérie et mentionne le cas d'Eurest dans son Rapport annuel des violations des droits syndicaux. Depuis le 18 mai 2009, le mouvement syndical international s'empare de l'affaire en lançant, via son site Internet, LabourStart, une campagne de solidarité. Il semblerait bel et bien qu'au lieu d'écraser, dans le silence du désert, un syndicat naissant, Compass Group (avec elle Eurest) ait attiré l'attention du monde entier sur ses pratiques antisyndicales.» (Fin du communiqué) Quand mon pays avait une moustache, les Algériens étaient libres chez eux et les travailleurs avaient tous leurs droits. Aujourd'hui, l'Algérie semble avoir troqué sa moustache contre une... barbe. Et si c'était au moins la barbe à papa... » farahmaamar@ymail.com «La probabilité d'un événement est inversement proportionnelle à sa désirabilité.» **Loi de Gumperson.***

(Le Soir d'Algérie, Pause café, chronique parue le : 23/05/2009, p 01)

6. Illégitime défonce

On ne peut pas honnêtement dire que rien n'est fait, car ce serait une injure à l'égard des efforts louables fournis, souvent par des bénévoles dans des centres de désintoxication, mais aussi par des institutions étatiques, comme la gendarmerie, la police.

Pendant longtemps, les pouvoirs publics se donnaient bonne conscience en soutenant que l'Algérie était juste un pays de transit de la drogue. Si elle reste toujours un couloir de transit sûr et moins cher pour les narcotrafiquants, elle est surtout devenue un vaste marché de consommation depuis quelques années. Les chiffres mis à jour, révélés par le directeur général de l'Office national de prévention et de lutte contre la drogue, Abdelmalek Sayah, témoignent de façon irréfragable du phénomène, mais — et c'est là le plus inquiétant — de son ampleur qui ne cesse de s'étendre dans la société. En 2006, la quantité de cannabis saisie est de 9 tonnes, trois ans après, c'est-à-dire en 2009, elle passe à 80 tonnes ! Une augmentation exponentielle du chiffre qui nous situe aujourd'hui dans la

cote d'alerte. Le seuil d'intolérance est largement atteint pour amener ces mêmes pouvoirs publics à engager une réflexion en profondeur sur le sujet en y associant psychologues, sociologues, criminologues et autres intervenants suffisamment outillés au plan théorique pour disséquer et démonter les ressorts invisibles de ce phénomène. On ne peut pas honnêtement dire que rien n'est fait, car ce serait une injure à l'égard des efforts louables fournis, souvent par des bénévoles dans des centres de désintoxication, mais aussi par des institutions étatiques, comme la gendarmerie, la police. Mais en partant du fait qu'“à grands maux, les grands remèdes”, il s'agira d'aller plus loin que ce qui est fait, jusque-là. En l'occurrence la mise en place d'une stratégie à plusieurs leviers comme la répression, la prévention, la sensibilisation et la coopération régionale avec les pays voisins. Ce n'est que par un tel maillage que les dangereux requins du narcotrafic, qui ont aujourd'hui quelques longueurs d'avance par rapport aux moyens classiques de lutte, peuvent être pris dans les filets. Sorte de légitime défense contre l'illégitime défoncé. Par O. O.

(Liberté, Edito, éditorial paru le : 24/05/2009, p 03)

7. Mise en Seine

S'il se méfiait de Chirac, qui le lui rendait bien, il trouve en Sarkozy un partenaire courageux politiquement qui peut faire bouger les lignes de démarcation de la politique française envers l'Algérie.

Entre le sanguin, Nicholas Sarkozy et l'orgueilleux Abdelaziz Bouteflika, les humeurs deviennent une raison d'État. La visite encore incertaine du président algérien à Paris symbolise toute la tension nerveuse qui existe entre deux présidents aux egos inconciliables. Dans un jeu de poker menteur entre les deux chefs d'État, le calendrier d'une visite présidentielle en France tarde à se dessiner. Il serait, pour une fois, illusoire de mettre ce retard sur le fameux axiome amour/répulsion que les deux pays partagent. Cette relation décrite comme tumultueuse à chaque fois mais qui est en train de glisser, subtilement, vers une ère de pragmatisme. Car si les deux hommes se scrutent sans se heurter, ils savent, tous deux, que leur prochaine rencontre va donner au contenu des relations bilatérales une substance plus réaliste. Ce ne sont pas les quelques piques adressées ici et là, qui vont détourner les deux hommes de leurs objectifs respectifs qui, avouons-le, sont contradictoires dans la forme mais tellement semblables dans le fond. Pour le président Sarkozy qui avait démontré à ses voisins européens qu'il savait être réactif comme le prouve son message de félicitations fulgurant au président Bouteflika à l'issue de sa réélection, un coup de pouce algérien au commerce extérieur français serait salutaire. Empêtré dans un discours d'équilibriste, fragilisé par la crise financière et un front social en ébullition, Sarkozy a besoin de bonnes nouvelles. Et ce sont indéniablement les contrats économiques qu'Alger peut offrir aux firmes françaises qui vont aider l'Élysée à embellir les performances du VPR Sarkozy. Pour le président algérien, la donne est un peu plus complexe. Son objectif semble être celui d'un président qui veut apurer les contentieux et mettre les relations algéro-françaises sur des rails novateurs. S'il se méfiait de Chirac, qui le lui rendait bien, il trouve en Sarkozy un partenaire courageux

politiquement qui peut faire bouger les lignes de démarcation de la politique française envers l'Algérie. Une ligne débarrassée d'un paternalisme suranné, d'un tutorat désuet et d'une approche néocolonialiste qui minent encore quelques esprits de la droite française. Les affaires Hasseni et Sophie sont, ainsi, l'illustration de cette passe d'armes qui, pour les plus optimistes, peut conduire à purger l'ensemble des dossiers délicats. À Paris, il est fort à parier que les deux hommes mettront leur ego au placard, le temps des retrouvailles qui, espérons-le, ne seront pas seulement démonstratives. Par M. B. (Liberté, Edito, éditorial paru le : 16/05/2009, p 03)

8. BOUTEFLIKA ET LES MÉDIAS

Le temps presse...

La dépénalisation des délits peut constituer une piste de travail du chantier que Bouteflika envisage d'ouvrir durant son troisième mandat.

Bouteflika est en passe de devenir presque une égérie pour la presse. Il a suffi d'une déclaration du chef de l'Etat lors de la cérémonie d'investiture proclamant sa volonté de mettre à profit son troisième mandat en vue de libérer le champ médiatique de toutes les entraves qui se dressent sur le chemin de la liberté d'expression, pour susciter des débats passionnés dans les rédactions. Discours de circonstance, avaient commenté certains qui ne croient pas que le système puisse ainsi s'amender alors que rien n'a changé dans l'environnement politique du pays ! Quelques jours plus tard, saisissant l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse, Bouteflika récidive en dévoilant un peu plus ses intentions dans un message adressé à la corporation. Un message que certains confrères ont qualifié de «révolutionnaire». Le chef de l'Etat annonce sa décision de réviser la loi sur l'information en consacrant dans les faits par de nouveaux textes législatifs «le droit de savoir et de communiquer ». Et pour boucler la boucle, il rend hommage pour la première fois à la corporation pour sa mobilisation contre la barbarie intégriste. On croit presque rêver ! Pour l'heure, il ne s'agit que de profession de foi. Il faudra attendre les prochains jours pour pouvoir apprécier objectivement la nature des changements que le président Bouteflika entend introduire dans le système de l'information. La dépénalisation des délits réclamée avec force par la corporation et soutenue par la classe politique, y compris par le FLN qui l'a rappelé, hier, devant les journalistes par la voix de son secrétaire général, M.Belkhadem, dans son message adressé aux journalistes à l'occasion de la Journée du 3 mai, peut constituer une piste de travail du chantier que Bouteflika envisage d'ouvrir durant son troisième mandat. La cause semble, selon toute apparence, entendue dans ce domaine. L'Algérie est décriée par les ONG internationales chargées de la défense des droits de l'homme et de la liberté de la presse pour sa facilité à mettre les journalistes en prison pour délits de presse. La démocratisation du champ médiatique que revendique aujourd'hui Bouteflika appelle une refonte en profondeur du secteur. Un arsenal juridique garantissant la liberté de la presse. Un environnement politique et économique assaini et apaisé de sorte que l'accès aux moyens d'impression et à la publicité étatique ne soit plus un moyen de chantage entre les

mains du pouvoir pour avantager certains titres qui sont dans ses bonnes grâces et pénaliser les autres titres dont la ligne éditoriale dérange ce même pouvoir. Réformer le secteur de la presse dans le sens d'une plus grande liberté dans l'exercice du métier d'informer suppose aussi, d'abord en amont, des conditions politiques parce que la liberté de la presse ne peut pas se concevoir avec un système politique verrouillé par ailleurs. Pour que l'engagement de Bouteflika en faveur d'une presse libre ait un sens et puisse avoir un prolongement concret dans la réalité, il faudrait que ce geste politique en direction de la presse s'accompagne d'autres changements dans d'autres sphères qui sont à la base de la construction démocratique d'un pays. Il faudrait œuvrer pour promouvoir un pluralisme politique authentique pour une justice indépendante, pour consacrer dans les faits les principes constitutionnels de la séparation des pouvoirs, l'alternance au pouvoir et le respect de la volonté populaire. La démocratie est un tout indissociable. Ce vaste chantier fait-il partie des (nouvelles) préoccupations de Bouteflika ? Le chef de l'Etat entend-il commencer par le secteur de l'information dont il voudrait faire, à l'en croire, le premier amendement de sa feuille de route pour son troisième mandat ? Le reste devant suivre. Ce ne sont là que des hypothèses tout aussi vraisemblables qu'invraisemblables les unes que les autres. Il faudra donc attendre les actes concrets du Président pour savoir se sachant en fin de règne avec ce troisième mandat, Bouteflika ne cherche pas à jeter des passerelles avec des segments de la société avec lesquels le courant n'est jamais passé. Ce que Bouteflika n'a pu concrétiser au cours de ses deux mandats successifs dans la voie de la construction démocratique qui a enregistré une régression notable dont la presse a eu à en pâtir, il veut, selon toute apparence, le réaliser durant ce nouveau et dernier mandat. Du moins jeter les prémices d'un renouveau démocratique qui ne fut pas le moins que l'on puisse dire au centre de ses préoccupations durant ses deux premiers mandats, donner des gages qui le réconcilieront avec les forces démocratiques, du progrès et de la modernité, avec «la société qui avance». D'aucuns diront trop peu, trop tard. Mais si l'intention est réellement sincère, ne vaut-il pas mieux même tard que jamais ?

Par Omar Berbiche

(*El Watan*, *L'actualité*, article paru le : 04/05/2009, p 02)

9. La mort d'une (autre) librairie

Partout où l'on regarde, le pays offre le spectacle d'un inexorable mouvement de régression nationale. Sous prétexte d'assainissement, l'espace national est nettoyé de tout ce qui ressemble à un coin de liberté, de convivialité, de raison, de science ou de culture. Méthodiquement. Dans cette œuvre de désertification intellectuelle, morale et esthétique, il y a des étapes à marquer d'une pierre blanche. Noire, plutôt. Il doit en être ainsi de la fermeture prochaine de la librairie des Beaux-Arts. La dérive, soutenue par une étrange ambiance de régression, s'attaque, depuis longtemps, à tout ce qui exprime l'intelligence ou le goût. De la dégradation du bâti à la détérioration des jardins publics, en passant par l'abandon des lieux de culture, un long processus national d'enlaidissement a fini par bidonvilliser notre cadre de vie. Ce travail d'anéantissement ne concerne pas que le patrimoine matériel. Une arabisation d'exclusion a progressivement marginalisé le capital

intellectuel de la génération d'après-guerre avant de former des enfants et des jeunes qui ne peuvent accéder qu'à l'indigent fonds de connaissances et de méthodes que véhicule une langue arabe, aujourd'hui prioritairement consacrée à l'incantation et au fanatisme. Le programme scolaire achève de parfaire l'effet objectif de la langue. On l'observe, on apprend à nos enfants à ne pas lire. La lecture, phénomène résiduel, est ainsi plus facilement combattue. La "pédagogie" du sevrage littéraire des élèves et des étudiants peut être bien efficace plus que la censure du ministère de la "Culture". Ce travail d'assèchement culturel se fait au nom du recouvrement identitaire et de l'assainissement moral de la société. Ici, il faut nous conformer linguistiquement à notre personnalité arabe, à l'exclusion de toute souillure étrangère ; là, il s'agit de fermer les parcs qui accueillent les faux couples et les vrais alcoolisants, là-bas, il est question d'abattre les statuette sacrilèges qui ornent les cages d'escalier. Musique, cinéma, restauration, boisson... librairie.

Par pans successifs, l'espace public est purgé de tout ce qui n'est pas agréé par l'idéologie de la pensée totale. Bientôt viendra donc le tour de la librairie des Beaux-Arts. Celle-ci n'a pas cédé au mouvement d'éradication général et graduel. Mais le propriétaire immobilier a eu l'idée, paraît-il, de demander un loyer prohibitif. Et comme on connaît au libraire quelques défavorables précédents, notamment l'édition et la diffusion des livres de Benchicou, le litige commercial semble bien tomber. Le GIA a assassiné Vincent, son gérant historique en 1994. On allait oublier qu'il pouvait arriver pire : tuer des librairies. L'effondrement national semble vouloir aller jusqu'à son parachèvement. Dans une étrange indifférence. Le personnage du Dernier été de la raison, dernier roman de Djaout publié à titre posthume, est un petit libraire qui finit seul parce que tout le monde, sa femme et ses enfants compris, a rejoint le monde nouveau et absurde de ceux qu'il appelle les F. V. (pour "frères vigiles") ; il n'a plus que les livres comme fenêtre sur le monde. "(...) Le cours des temps s'est comme affolé, et il est difficile de jurer du visage du lendemain", dit-il. Par M. HAMMOUCHE.

(Liberté, Contre champ, chronique parue le : 06/05/2009, p 32)

10. **Alphabet mortel !**

*Tension au Maghreb. L'Algérie s'apprête à envahir ...
...la Tunisie !*

Faut s'entraîner dès à présent à l'écrire. Et pas de n'importe quelle manière ! De la plus belle des écritures, avec le plus fin et le plus racé des stylos-plumes. D'abord, le A. La première lettre. Prendre soin, bichonner les deux petites boucles qui constituent les pieds du A. Ne pas bâcler leur arrondie. Ensuite, ne pas hésiter à conférer de l'audace au sommet, à la pointe du A. Fièrre et presque arrogante, cette pointe peut aussi être agrémentée de fantaisie, en la penchant légèrement vers la droite. Mais pas trop, bien sûr. S'attaquer après au M. Ah ! Le M. Bien saisir le stylo, fermer les yeux et s'imaginer en train de chevaucher ses branches vertigineuses. Grimper, dévaler ce M, pour s'enivrer de sensations fortes. Pour ensuite se reposer un peu de tous ces efforts en esquissant le délicat tracé d'un N dont on atténuera les angles un peu raides par des incurvations subtiles. Avec la lettre suivante, nous teindrons les sommets du purisme, du dépouillement artistique. Le

*I. Beaucoup se trompent en considérant que le I est d'une forme à la simplicité aride. Que nenni ! Il y a I et I. Le I de notre mot laisse transpirer de sa silhouette élancée des promesses de lendemains tortueux, imprévisibles, compliqués et un brin incertains. A peine le tracé faussement paisible du I achevé qu'il nous faut passer au tumultueux S. Indomptable S. Rebelle dans sa féminité galbée et inachevée. Deux arrondies, deux arabesques parfaites, et la troisième en suspens, comme si l'on avait empêché le scribe de terminer son œuvre. Le T, lettre suivante dans notre mot est un cas à part. Inclassable, presque. Ne sachant pas trop elle-même si elle doit aller en longueur ou en largeur, en droite ligne ou en cul-de-sac. Le T a du caractère. Tout comme le I qui s'invite une seconde fois dans notre mot. Jusqu'à en devenir entêtant de présence narquoise et provocante. Et terminer enfin sur le E. Lettre fermée et ouverte en même temps. Illusion qui vous fait croire que la belle est déjà conquise alors qu'elle est à prendre. Votre mot ainsi calligraphié, ne croyez pas la tâche terminée. Lisez-le. Apprenez-le par cœur. Relisez-le. Récitez-le. Si vous ne le faites pas, d'autres le feront pour vous dans les prochains jours, dans les prochains mois. Succession sans fin de concerts à la gloire de notre mot, forums aux allures antiques et sectaires où des processions d'envoûtés et d'envoûteurs se succéderont, se bousculeront même pour venir décliner en chœur le mot AMNISTIE jusqu'à vous en faire rendre gorge. AMNISTIE ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue. Par H. L.
(Le Soir d'Algérie, Pousse avec eux, chronique parue le : 16/05/2009, p 24).*

11. Méchants hier, bons aujourd'hui, des saints demain !

Au cas où certains l'auraient oublié, je rappelle à tout hasard...

... qu'Ariel Sharon est toujours dans le coma ! El Para et Hattab sont formels. Le méchant en ce moment, le méchant du moment, c'est Droudkel. Les deux compères chargent le troisième à mort. Dans cette logique, il y aurait donc les méchants tangos et les gentils tangos. Eux, ce sont les gentils tangos, ceux qui se repentent humblement, qui ont compris que leur mouvement dérivait et s'éloignait de ses «nobles» idéaux du début. Lui, Droudkel, c'est le Bad Boy. Celui qu'ils dénoncent de toute leur candeur repentante. Je ris doucement, je ris jaune lorsque je lis ce genre de trucs. Nous fourguer cette came-là, c'est une insulte ! M'enfin ! Messieurs les scénaristes ! Nous avons appris à vous connaître depuis le temps. Tout comme à l'époque Hattab et El-Para avaient été dénoncés par d'autres repentis comme les vrais méchants, les vrais durs, viendra le jour, peut-être même proche, où l'on annoncera le plus normalement du monde que Droudkel serait hébergé quelque part par le régime, qu'il s'est repenti et qu'à partir de sa «résidence secondaire», il a lui aussi rédigé un appel à la reddition en direction de ses frères. Et à son tour, Droudkel dénoncera candidement un autre méchant sorti tout droit de la Maison à casting. Pourquoi diantre m'interdirais-je d'imaginer dans un grand quotidien, dans un canard à grand tirage, dans un mois, dans deux mois, dans un an, des extraits d'une lettre du sage Droudkel, de l'éclairé Droudkel, de l'apaisé Droudkel, missive dans laquelle le sieur expliquerait que lui, s'est rangé de la mah'choucha, mais que l'autre, Abou Ch'koupi el Maâri est un va-t-en guerre, un empêchement de faire la paix des braves. Ne me demandez

surtout pas d'où ils nous auront sorti ce Abou Ch'koupi El Maâri. Je sais juste qu'ils sont capables d'en sortir à la chaîne, en boucle. Et comme cette logique est elle-même calquée sur celle du mouvement perpétuel, le même Abou Ch'koupi el Maâri redeviendra quelques mois après fréquentable, écrira à son tour une lettre guimauve et désignera un autre ennemi public numéro 1. Conclusion : ils font venir le temps avec nous. Traduisez en algérien cette dernière phrase, et vous comprendrez qu'ils se foutent de nous. Pas les tangos, bien sûr. Non ! Les scénaristes ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue. Par H. L.

(Le Soir d'Algérie, Pousse avec eux, chronique parue le : 12/05/2009, p 24).

12. La pilule du bonheur et les schtroumpfs grincheux !

Que faut-il espérer du passage d'Ouyahia, demain, à l'Assemblée nationale ?

Des ponctions sur les salaires des députés ! A peine les médecins hospitalo-universitaires ont ils annoncé la fin de leur grève que les profs... d'université annoncent le début de la leur pour la fin de ce mois. Le 30 exactement. Un véritable casse-tête chinois que ces grèves tournantes dans un pays où, pourtant, les chiffres officiels sont formels. Il y a 90,23% d'Algériens en âge de s'exprimer de manière citoyenne qui sont heureux de leurs conditions de vie, qui ne veulent pas de révolution, qui ne veulent pas non plus de changements de dirigeants et qui tiennent par-dessus tout au maintien au poste du plus gradé d'entre eux, Abdekka. D'où sortent alors ces mécontents ? De quelle poche inexplorée jaillissent tous ces grognards ? Dans quelle zone de ce vaste pays du bonheur prolifère cette engeance de rouspéteurs patentés ? On peut aligner ce genre de questions à l'infini. On peut aussi émettre des théories. Comme celle-là : il existerait deux peuples distincts se partageant le territoire dans une cohabitation forcée. Mais même cette théorie-là ne nous épargne pas d'autres questions d'ordre pratique. Est-il déjà arrivé à ces deux peuples, les shootés au bonheur, les adeptes de la pilule du bien-être, d'une part, et les schtroumpfs grincheux d'autre part, de se rencontrer ? Y a-t-il des témoins de ce genre de rencontres du 3e type ? S'ils ne se sont jamais croisés, comment les dirigeants réussissent la prouesse technique de les faire s'éviter en permanence ? Eh oui ! Avez-vous déjà assisté dans votre chienne de vie à la rencontre entre une procession de poètes chantant à tue-tête les vertus d'Abdekka le magnifique et une autre procession, de médecins celle-là, chantant «on vous aura un jour, bande d'affameurs» ? Jamais ! Je m'en doutais un peu. D'où la performance qui mérite d'être signalée ici. L'Algérie, c'est cet espace unique au monde où deux peuples vivent dans le même territoire sans jamais se rencontrer. C'est peut-être parce que l'un, celui des shootés à la pilule du bonheur, ne sort qu'une fois tous les cinq ans, alors que l'autre peuple, celui des schtroumpfs grincheux, est tous les jours dans la rue, sauf un seul jour de l'année. Un jeudi. A la mi-avril. Entre 8 heures et 20 heures. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

Par H. L.

(Le Soir d'Algérie, Pousse avec eux, chronique parue le : 12/05/2009, p 24).

13. *Deux patients dans une salle d'attente*

C'est aujourd'hui qu'Ahmed Ouyahia doit présenter ce qui est officiellement appelé un «plan d'action». A qui ? A une Assemblée connue pour à peu près tout, sauf pour sa capacité d'action. Que va-t-il lui dire ? Pas grand-chose qui les intéresse, il va exposer son plan de développement afin de sortir du cercle vicieux du rentier qui importe tout, y compris sa propre rente. Sachant (1) que venant de lui, au pouvoir depuis des années et qui n'a pas réussi ses précédents plans d'actions, sachant (2) que l'Assemblée n'a contesté aucune politique depuis son installation, y compris celles qui n'ont pas fonctionné, que peut-il se passer ? Entre quelqu'un qui n'a rien à dire et un groupe qui a envie de ne rien entendre ? Entre l'action supposée et la réaction programmée comme nulle, il ne peut rien se passer. Car tout le monde le sait, ce qui manque à l'Algérie est justement l'action, pour sortir d'un système qui ronronne, tourne en rond et a presque réussi à convaincre que ne rien faire, c'est surtout éviter le pire. Ce qui manque, c'est de l'action en politique, en économie, dans les domaines culturels, idéologiques et religieux, mais ce qui manque aussi est la réaction, ces contrepouvoirs qui empêchent les pouvoirs de faire n'importe quoi. Revenons à la confrontation. Le Premier ministre va parler de patriotisme économique tout en feignant d'oublier l'opportunisme politique. En face, les députés vont oublier qu'ils sont élus et se rappeler de leur salaire. Que va-t-il se passer ? Il faut imaginer un monomane agressif expliquer à son médecin qu'il a entièrement raison et que s'il est devant lui, c'est que sa famille l'a poussé à aller consulter, alors que lui est convaincu qu'il est tout à fait normal. Et il faut imaginer ce médecin traitant expliquant à ce patient qu'il n'est pas docteur. Et que lui aussi attend le médecin. Qui n'est toujours pas là. Par C. Amari.

(El Watan, Point zéro, chronique parue le : 19/05/2009, p 32)

14. *LIGUE DES CHAMPIONS*

Arsenal giflé

Manchester United a giflé Arsenal, balayé dans son stade mardi (3-1), six jours après avoir subi une première démonstration, lors du match aller de cette demi-finale 100% anglaise de la Ligue des champions (aller 1-0). L'Angleterre annonçait un bras de fer intense. Arsenal a un collectif redoutable, Arsenal est invaincu en championnat depuis 21 matches, Arsenal n'a pas encaissé de but à domicile en 2009 en Ligue des champions et en Premier League, énonçaient les gazettes... Manchester allait «regretter » les occasions ratées à la pelle de l'aller, face à une équipe qui allait livrer le «match parfait», promettait son entraîneur Arsène Wenger. Le Français s'est vu accorder huit minutes pour se bercer de ses illusions. Le temps de voir son équipe faire courir un frisson dans l'échine d'Edwin Van der Sar, pris à contre-pied sur une partie de billard consécutive à un tir de Samir Nasri, contré par Rio Ferdinand et Nemanja Vidic. Mais Manchester n'est pas un perdreau de l'année.

(El Watan, Sports, article paru le : 07/05/2009, p 30)

15. *La dureté du blé tendre*

On parle beaucoup de blé en ce moment, période de récolte et de bons chiffres officiels. Le blé tendre, avec lequel on fait le pain et les croissants mais aussi le blé dur, celui du couscous dont l'Algérie raffole depuis des siècles sans pour autant être d'accord sur son origine exacte. On oublie pourtant que malgré les énormes masses d'argent injectées et cette autosatisfaction qui oublie l'autosuffisance, l'Algérie est encore cette année le premier importateur mondial de blé dur et le deuxième importateur mondial de blé tendre après l'Egypte. Pourquoi, alors que le blé est cultivé ici depuis des centaines d'années ? A cause du rendement, en moyenne de 10 q à l'hectare, l'un des plus faibles au monde. Selon les chiffres disponibles, ce même rendement était en 1957 de 11,9 q en «culture européenne», c'est-à-dire sur des surfaces cultivées par des colons. C'est-à-dire encore qu'avec les nouvelles techniques, les subventions aéroportées et les tracteurs climatisés, on fait moins bien qu'il y a 50 ans, avec les mêmes terres et le même climat. Est-ce à dire que les Algériens sont de mauvais cultivateurs ? Peut-être ou alors une mauvaise politique agricole est le fait que les cultivateurs algériens ne soient pas intéressés par le blé, préférant faire pousser des pizzas ou carrément des billets de 1000 DA. Ce qui est sûr par contre en regardant les chiffres, c'est que les Algériens mangent énormément de blé, dur et tendre, trop de couscous et trop de pain. Il faut pourtant s'estimer heureux puisque pour l'instant et malgré les très mauvaises habitudes alimentaires prises ces derniers temps par les Algériens, on ne mange pas encore le couscous avec du pain. Il y aurait de quoi ruiner le budget de l'Etat, car il suffirait qu'un seul Algérien demande un jour un panini couscous mayonnaise harissa pour créer une mode et mettre tout le pays en faillite.

Par C. A.

(*El Watan, Point zéro*, chronique parue le : 26/05/2009, p 32).

16. *A quoi rêvent les sangliers ?*

Ce n'est pas le titre du dernier roman de Yasmina Khadra. Mais sous prétexte de la grippe porcine mexicaine, qui selon un cochon clandestin local qui a préféré garder l'anonymat, peut se transmettre par le sanglier, une campagne nationale d'abattage massive a été déclenchée. L'ennemi n'est plus le terroriste des montagnes, cousin du puma, puisque l'amnistie arrive à grands pas de loup, mais le sanglier. Excellente raison pour parler de cet étrange animal, pas le sanglier mais le sanglier algérien, une espèce assez particulière dans le bestiaire. Car le sanglier algérien, contrairement à ses cousins, est un animal roi. Dans le sens où il vit tranquillement dans la nature où personne ne le mange, et n'a de fait, aucun prédateur, à part les voitures ou les taxis qui le percutent par accident. On ne l'approche d'ailleurs même pas et on l'évite soigneusement, tant il est considéré comme l'animal du diable, son fils ou sa monture. Il vit paisiblement, côtoie les oiseaux, écoute les arbres, mange de tout et surtout les fruits et légumes du PNDA, dort dans des lits de mousse sauvage, boit de l'eau claire et n'a même pas l'ENTV. Le bonheur. A quoi rêve le sanglier algérien ? A pas grand-chose et certainement pas d'Europe, où là-bas, il est chassé, dépecé, conditionné, mis en boîte et consommé. A part en ce moment

particulier où il est pourchassé pour des raisons qui ne le concernent pas mais concernent surtout son lointain cousin cochon du Mexique, le sanglier algérien continue de rêver d'Algérie, paradis de fraîcheur et havre de paix dans une planète si meurtrière où la viande est le combustible des 99% de l'humanité. Le sanglier algérien est probablement l'être le plus intelligent au monde. C'est le seul qui a compris qu'il fallait rester là où il est et ne rien demander. C'est d'ailleurs le seul qui a applaudi à la reconduction du gouvernement Ouyahia. Par Chawki Amari.

(El Watan, Point zéro, chronique parue le : 18/05/2009, p 32).

Abstract:

This study within the framework of discourse analysis deals with one of the peritextual elements of the written press productions, the headline; it aims in fact the description of the headline's grammar and the study of discursive strategies.

The analysis of a corpus of 300 headlines from three Algerian newspapers, namely, *El Watan*, *Le Soir d'Algerie* and *Liberté*, reveal, in syntactic terms firstly, two distinct types of headlines; on the one hand, the informational headline, one of two fragments comprising the informational block micro-system, is materialized in a sentence verbal predicate; on the other hand, the comment headline how the structure of which is very often a short noun phrase; moreover, the press headline production, in terms of enunciation, is based on various discursive strategies, strategies that are essentially related to the double stake of media information: the stake of credibility and that of capturing reader. In the end, the structure and meaning of the press headline, the most important journalistic peritext, necessarily depend on the discursive environment in which it fits.

The main objective of this work is to better understand not only the syntax of the press headline but as well the discursive stakes inherent in its production and the meaning effects that result.

Keywords:

Discourse genre, Informational headline, Comment headline, Predicate verbal, Noun phrase, Enunciation objectified, Enunciation subjectivized, discursive strategies, discursive constraints, Credibility, etc.

الخلاصة :

تتدرج هذه الدراسة في إطار تحليل الخطاب، وتعالج من المنظورين النحوي و اللفظي العنوان الصحفي، أحد العناصر الشبه النصية لإصدارات الصحافة المكتوبة، إذ تتطرق أساسا إلى وصف البنية التركيبية للعنوان ودراسة الإستراتيجيات الخطابية. تحليل عينة لثلاثة مئة عنوان مستخرج من ثلاثة صحف جزائرية وهي الوطن، لوسوار دالجيري وليبيرتي يكشف من الناحية النحوية عن نوعين مختلفين من العناوين : العنوان الإعلامي من جهة، الذي يتشكل في تركيبته من جملة فعلية و العنوان التعليقي من جهة أخرى الذي يتشكل من بنية اسمية مصغرة. أما من الناحية اللفظية فالعنوان يتشكل حسب الاستراتيجيات الخطابية المختلفة التي تتعلق أساسا بالأهداف الخفية للإعلام الصحفي أهمها أهداف المصادقية و جذب القارئ. في آخر المطاف، يتعلق بالضرورة كل من المعنى و البنية التركيبية للعنوان الصحفي، أهم شبه النصوص الصحفية، بالمجال الخطابى الذي ينتمى إليه. لا يهدف هذا العمل إلى فهم أفضل لبنية جملة العنوان الصحفي فقط وإنما كذلك إلى توضيح العديد من الأهداف الخفية الخطابية المتعلقة بإصداره و التي تنتج بالضرورة آثارا في المعنى.

كلمات البحث:

نوع الخطاب، اللفظية الموضوعية، اللفظية الذاتية، العنوان الإعلامي، العنوان التعليقي، الإستراتيجيات الخطابية، الالتزامات الخطابية، المصادقية، الخ.

Résumé :

La présente étude, s'inscrivant dans le cadre d'analyse du discours, traite d'un double point de vue aussi bien formel qu'énonciatif de l'un des éléments péritextuels des productions de la presse écrite, le titre ; elle vise en fait, la description de la grammaire du titre et l'étude des stratégies discursives.

L'analyse d'un échantillon de 300 titres tirés de trois quotidiens algériens ; à savoir, *El Watan*, *Le Soir d'Algérie* et *Liberté*, révèle, sur le plan syntaxique d'abord, deux types bien distincts de titres selon qu'il s'insère dans les genres à énonciation objectivée ou dans les genres à énonciation subjectivée; d'une part, le titre informatif, un des deux fragments superposés constituant le bloc informationnel microsysteme, se matérialise en un énoncé phrastique à prédicat verbal ; d'autre part, le titre commentatif dont la structure est très souvent un court syntagme nominal ; de surcroît, la mise en scène du titre de presse, sur le plan énonciatif, se réalise selon diverses stratégies discursives ; des stratégies liées essentiellement au double enjeu de l'information médiatique : l'enjeu de crédibilité et celui de captation. Au bout de compte, la structure et le sens du titre de presse, l'élément le plus important du péritexte journalistique, dépendent nécessairement de l'environnement discursif dans lequel il s'insère.

L'objectif principal de ce travail est de mieux saisir non seulement la syntaxe du titre de presse mais aussi les multiples enjeux discursifs inhérents à sa production ainsi que les effets de sens qui en découlent.

Mots clés :

Genre discursif, Énonciation objectivée, Énonciation subjectivée, Titre informatif, Titre commentatif, Prédicat verbal, Syntagme nominal, Stratégies discursives, Crédibilité, Captation, etc.